

ÉDUIQUER, INSPIRER ET ÉMERVEILLER :
L'AGRICULTURE URBAINE SOCIALE ET COLLECTIVE À SANTROPOL ROULANT

JULIE COURCHESNE

Thèse soumise à l'Université Saint-Paul
dans le cadre des exigences du programme
M.A. en Innovation Sociale

École d'Innovation Sociale Élisabeth-Bruyère
Université Saint-Paul

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche est le résultat de l'implication de nombreuses personnes. Sans leurs appui, engagement et, même, dévouement, le résultat aurait été tout autre. Pour cette raison, je remercie chaudement Santropol Roulant ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de participer à ma recherche. Merci pour votre ouverture, votre intérêt et pour votre temps, que je sais précieux. Votre travail m'inspirait déjà, mais les réflexions que vous m'avez partagées ont eu un impact profond et me suivront longtemps, j'en suis sûre. Longue vie !

Merci, Amanda Wilson, de m'avoir soutenue, encouragée et prise sous ton aile. Merci pour tes questions, tes commentaires et tes suggestions, toujours à propos, qui m'ont fait grandir intellectuellement. J'apprécie réellement ta façon d'accompagner et ta capacité à créer un espace sécuritaire et détendu dans l'apprentissage.

Merci à Jonathan Durand Folco pour ton temps et ta compréhension fine de ce qui m'intéressait du sujet. On dirait que tu savais avant même que je le sache. Merci pour ta capacité à expliquer de façon précise, claire et concise des concepts costauds et merci d'avoir pris le temps de le faire. Je remercie aussi Anahi Morales Hudon, Pascale Dufour et Leslie Touré Kapo, membres du jury. Les questions que vous avez soulevées et les suggestions que vous m'avez faites ont poussé ma réflexion beaucoup plus loin et ont mené ce projet à un résultat, franchement, beaucoup plus intéressant.

Finalement, je remercie mon amour d'amour et mes ami-e-s d'amour. Merci d'avoir été à mes côtés durant toute cette expérience. Merci de m'avoir soutenue, écoutée, consolée, de m'avoir changé les idées, fait rire, payé des bières. Merci d'être à mes côtés depuis si longtemps, sans faute. C'est un honneur et un bonheur immense de vous avoir dans ma vie. Merci aux *rédaatrices du tonnerre*, sans quoi mon hiver et printemps 2023 auraient été beaucoup plus sombre. Merci pour les réflexions théoriques, merci pour les rires.

AVANT-PROPOS

Ce projet de recherche est situé sur le territoire ancestral non cédé des Kanien'kehá:ka, Tiohtiá:ke, aussi connu sous le nom de "Montréal". Ce territoire était, et est encore, le lieu de rencontre et de rassemblement pour plusieurs nations autochtones. Durant les trois dernières années, j'ai étudié des initiatives d'agriculture urbaine qui travaillent à transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable. À cet endroit même, il y a plusieurs siècles, mes ancêtres s'approprièrent, volèrent, le territoire nourricier des Kanien'kehá:ka. Depuis, nous avons activement pillé et détruit l'ensemble des territoires nourriciers des peuples autochtones. J'espère sincèrement que nous saurons, les blancs, nous inspirer des philosophies et éthiques des peuples autochtones, les écouter et travailler activement pour cesser les torts que nous leur causons, ainsi qu'au territoire qui nous nourrit. En ce sens seulement, il me semble, pourrions-nous faire advenir ce système alimentaire sain, juste et durable.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| REMERCIEMENTS..... | ii |
| AVANT-PROPOS..... | iii |
| TABLE DES MATIÈRES..... | iv |
| LISTE DES FIGURES..... | vii |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES..... | viii |
| RÉSUMÉ..... | ix |
| ABSTRACT..... | x |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| Agriculture urbaine..... | 2 |
| Les principales formes d'AU..... | 3 |
| 1PROBLÉMATISATION..... | 7 |
| 1.1 Les recherches sur l'AU dans la littérature..... | 7 |
| 1.1.1 L'AU apolitique..... | 7 |
| 1.1.2 L'AU activiste..... | 8 |
| 1.1.3 L'AU reproductrice d'inégalités sociales..... | 11 |
| 1.1.4 L'AU contradictoire..... | 13 |
| 1.1.5 Réflexions sur la revue des divers cadrages..... | 15 |
| 1.2 Question et objectifs de recherche..... | 18 |
| 2REVUE DES PRATIQUES ET DES REPRÉSENTATIONS DE L'AUSC..... | 21 |
| 2.1 Pratiques agricoles..... | 21 |
| 2.2 Pratiques éducatives..... | 22 |
| 2.3 Pratiques démocratiques et de participation..... | 23 |
| 2.4 Pratiques de partage..... | 24 |
| 2.5 Les représentations de l'AUSC..... | 24 |
| 3CADRE CONCEPTUEL..... | 28 |
| 3.1 Formes de vie..... | 30 |
| 3.2 Imagination radicale..... | 34 |
| 3.3 L'inclusion sociale et la justice sociale..... | 37 |
| 3.4 Éducation..... | 40 |

| | |
|--|----|
| 4MÉTHODOLOGIE ET MÉTHODES..... | 45 |
| 4.1 Approches..... | 45 |
| 4.2 Étude de cas | 46 |
| 4.2.1 Processus d'identification du cas | 47 |
| 4.2.2 Justification de Santropol Roulant | 48 |
| 4.3 Position de l'autrice..... | 50 |
| 4.3.1 Réflexivité..... | 50 |
| 4.3.2 Démarche | 52 |
| 4.4 Méthode de collecte de données..... | 53 |
| 4.4.1 Entrevues..... | 53 |
| 4.4.1.1 Les participantes et participants | 55 |
| 4.4.1.2 Grille d'entrevue | 56 |
| 4.4.1.3 Stratégie de recrutement | 57 |
| 4.4.2 Observations | 58 |
| 4.4.3 Analyse de documents | 60 |
| 4.5 Analyse des données | 61 |
| 4.5.1 Codage et interprétation..... | 62 |
| 5DESCRIPTION DU CAS | 65 |
| 5.1 Santropol Roulant : de popote roulante à centre alimentaire communautaire..... | 65 |
| 5.2 Les projets agricoles externes à l'AUSC..... | 66 |
| 5.3 L'agriculture urbaine sociale et collective à Santropol Roulant | 67 |
| 5.3.1 Projets fondateurs..... | 68 |
| 5.3.2 Les sites actuels de l'AUSC du Roulant..... | 69 |
| 5.3.3 Les projets d'AUSC en cours..... | 70 |
| 5.3.3.1 Le jardinage urbain..... | 71 |
| 5.3.3.2 Les collectifs d'AUSC..... | 72 |
| 5.3.3.2.1 Le Mycollectif | 73 |
| 5.3.3.2.2 Le Collectif d'apiculture du Santropol Roulant..... | 74 |
| 5.3.3.2.3 Les Fruits Défendus | 74 |
| 5.3.3.2.4 Compostage et Collectif de Vermicompostage | 76 |
| 5.3.3.3 Projets et événements agricoles connexes | 77 |
| 6LES PRATIQUES DE L'AUSC AU ROULANT | 79 |
| 6.1 Ensemble de pratiques agricoles..... | 80 |
| 6.2 Inclusion sociale..... | 82 |
| 6.2.1 Redistribution..... | 83 |
| 6.2.1.1 Accessibilité alimentaire et redistribution économique | 84 |
| 6.2.1.2 Accessibilité et redistribution matérielle | 87 |
| 6.2.2 Pratiques de reconnaissance..... | 89 |
| 6.2.2.1 Reconnaissance des différentes capacités | 89 |
| 6.2.2.2 Reconnaissance des identités de genre | 90 |

| | |
|---|-----|
| 6.2.3 Représentations des pratiques d'inclusion sociale..... | 93 |
| 6.3 L'éducation populaire..... | 98 |
| 6.3.1 Pratiques de sensibilisation..... | 99 |
| 6.3.2 Pratiques d'expérimentation..... | 101 |
| 6.3.3 Les pratiques de partage empirique de savoirs..... | 105 |
| 6.3.3.1 Le partage empirique de savoirs dans les collectifs | 106 |
| 6.3.3.2 Le partage empirique de savoirs dans les jardins..... | 108 |
| 6.3.4 Représentations liées aux pratiques d'éducation populaire | 110 |
| 6.4 Conclusions sur les ensembles de pratiques de l'AUSC..... | 114 |
| 7REPRÉSENTATIONS GÉNÉRALES DE L'AUSC AU ROULANT..... | 118 |
| 7.1 La société future imaginée | 120 |
| 7.1.1 Le système alimentaire comme fin | 120 |
| 7.1.2 Le système alimentaire comme assise | 121 |
| 7.2 Perceptions de la mission de l'AUSC | 122 |
| 7.3 Représentations radicales | 125 |
| 7.3.1 Un système alimentaire foncièrement inégalitaire..... | 126 |
| 7.3.2 L'AUSC pour transformer les systèmes inégalitaires..... | 127 |
| 7.3.3 Potentiel d'impact systémique de l'AUSC | 129 |
| 7.4 Possibles, limites et défis de l'AU(SC)..... | 131 |
| 7.4.1 L'AU(SC) par et pour les communautés..... | 131 |
| 7.4.2 La place des milieux corporatifs | 132 |
| 7.4.3 L'AUSC dans l'environnement bâti..... | 133 |
| 7.5 Conclusion sur les représentations générales de l'AUSC..... | 134 |
| CONCLUSION | 137 |
| ANNEXE A GUIDES D'ENTREVUE | 143 |
| ANNEXE B COURBE DE CHANGEMENT SOCIAL - ILLUSTRATION DES IMPACTS DES ACTIVITÉS | 148 |
| BIBLIOGRAPHIE | 149 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 3.1 Forme de vie (Jaeggi, 2018) | 32 |
| Figure 6.1 Ensemble de pratiques agricoles d'AUSC au Roulant | 82 |
| Figure 6.2 Esemble de pratiques d'inclusion sociale d'AUSC au Roulant..... | 98 |
| Figure 6.3 Ensemble de pratiques d'éducation populaire d'AUSC au Roulant | 114 |
| Figure 6.4 Forme de vie d'AUSC au Roulant | 117 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AU – Agriculture urbaine

AUSC – Agriculture urbaine sociale et collective

MÉPACQ – Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

OCPM – Office de consultation publique de Montréal

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années, l'engouement pour l'agriculture urbaine ne cesse de s'accroître au sein de la population et du milieu académique. Dans la littérature scientifique, plusieurs études la représentent de façon contradictoire et nombreux éléments demeurent sous-étudiés. Pour tenter d'apporter de nouveaux savoirs et enrichir sa compréhension, je me suis basée sur cette question de recherche : comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC)? J'ai effectué une étude de cas sur un organisme communautaire montréalais qui mène des projets de jardinage et des collectifs d'apiculture, de récolte de fruits, de mycologie et de compostage : Santropol Roulant. Pour répondre au 'comment', j'ai focalisé sur les pratiques agricoles et sociales de ses projets. Pour ce qui est du 'pourquoi', j'ai étudié les représentations que l'organisme a de ses pratiques et de l'AUSC de façon générale. Afin de comprendre les liens entre les pratiques et les représentations, j'ai mobilisé le cadre conceptuel des formes de vie de Jaeggi (2018) que j'ai complété du concept d'imaginaire radical (Khasnabish, 2019). Les résultats de la recherche montrent que les projets d'AUSC impliquent non seulement des pratiques agricoles, mais également des pratiques d'inclusion sociale, comme la redistribution et la reconnaissance, et d'éducation populaire, telles la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique des savoirs. Dans leur ensemble, ces pratiques sont performées afin de transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable, dans une perspective systémique.

Mots-clés : agriculture urbaine; agriculture urbaine sociale et collective; organisme communautaire; pratique; représentation; forme de vie; imaginaire radical; changement social; système alimentaire

ABSTRACT

Over the past few years, the popularity of urban agriculture has grown steadily among the general public and academics alike. In the scientific literature, several studies present it in contradictory ways, and many elements remain understudied. In an attempt to contribute new knowledge and understanding, I focused on this research question: how and why do community organizations and the people involved in them carry out collective urban social agriculture (CUSA) projects? I carried out a case study of a community organization located in "Montréal" that runs gardening projects and collectives for beekeeping, fruit harvesting, mycology and composting: Santropol Roulant. To answer the 'how' part of the question, I focused on the agricultural and social practices of these projects. As for the 'why', I studied the organization's representations of its practices and of CUSA in general. In order to understand the links between practices and representations, I mobilized Jaeggi's (2018) conceptual framework of forms of life, which I complemented with the concept of radical imagination (Khasnabish, 2019). The research findings show that CUSA projects involve not only agricultural practices, but also practices of social inclusion, like redistribution and recognition, and of popular education, such as awareness-raising, experimentation and empirical knowledge-sharing. As a whole, these practices are performed in order to transform the food system so that it is healthy, fair and sustainable, in a systemic perspective.

Keywords : urban agriculture; collective urban social agriculture; community organizations; practices; representations; forms of life; radical imagination; social change; food system

INTRODUCTION

En 2016, je commençais mon baccalauréat en science politique. Mon premier cours de méthodologie demandait que l'on rédige un projet de recherche sur un sujet relié à l'environnement. Comme cela faisait déjà deux ans que j'étais bénévole aux jardins de Santropol Roulant, un organisme sans but lucratif œuvrant en sécurité alimentaire, j'ai choisi de travailler sur l'agriculture urbaine (AU). À l'époque, les textes que j'ai lus caractérisaient surtout l'AU comme une forme de loisir (Boulianne et al., 2010 ; Daclon Bouvier, 2001 ; Pourias, 2014 ; Reyburn, 2006 ; Wegmuller, 2010) ou encore comme une occasion de verdissement des villes et d'accès à la nature (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Duchemin, 2013b ; Pedneault et Grenier, 1996). Je ne reconnaissais pas ma pratique de l'AU dans ces conceptions ; elle était pour moi une forme d'engagement social. Par ailleurs, il me semblait étrange qu'un organisme communautaire choisisse de mettre sur pied, avec ses précieuses ressources, des projets agricoles qui auraient pour but de fournir un espace de loisir aux personnes qui jardinent ou d'embellir la ville. J'avais l'impression que la littérature scientifique sur l'AU ne reflétait pas les motivations de certains acteurs de l'AU montréalaise, tels que les organismes communautaires.

Sept ans d'étude et de bénévolat, un engagement plus approfondi avec la littérature scientifique sur l'AU et un boom d'intérêt de la population pour l'AU plus tard, mes questionnements envers ce qui motive les organismes communautaires qui réalisent des projets d'AU demeurent. Seulement, ma perception de la littérature scientifique est inversée. L'AU y est décrit de façons multiples qui, parfois, s'opposent : elle est un espace apolitique de détente ; elle est un espace d'activisme qui défie et transforme les rapports de domination ; elle est un espace de reproduction des inégalités sociales ; elle est un espace de tensions et de contradictions. Qu'en est-il vraiment et quel sens est-il possible de dégager de ces écrits ? Comment pouvons-nous réfléchir autrement à l'AU et évaluer si certaines initiatives tendent à être plus émancipatrices pour les personnes participantes et les communautés que d'autres ? Cette étude de cas instrumentale sur les pratiques et les imaginaires d'un organisme communautaire porteur de projets d'agriculture urbaine social et collective (AUSC) a pour but d'apporter des éléments de compréhension afin d'entamer ce processus. En me basant sur les concepts des formes de vie de Jaeggi (2018) et de l'imaginaire radical (Khasnabish, 2019), je montre que les pratiques agricoles et sociales – telles que l'éducation populaire et l'inclusion sociale – visent à transformer le système alimentaire de façon systémique afin qu'il soit sain, juste et durable.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de clarifier quelques concepts, puisqu'ils sont au cœur de mon projet de recherche : l'agriculture urbaine (AU) et ses formes les plus importantes dans le contexte québécois, c'est-à-dire l'AU individuelle, l'AU commerciale, les jardins communautaires et l'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC), qui regroupe les jardins collectifs, pédagogiques, institutionnels et les jardins libres.

Agriculture urbaine

Nombreux acteurs impliqués de près ou de loin dans l'agriculture urbaine ont tenté de la définir. Au cœur de la plupart des définitions se retrouvent deux éléments : 1) la production alimentaire 2) effectuée en ville (Boily, 2012 ; Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD), 2012 ; Duchemin, 2013b ; Forgues, 2017 ; Hardman et al., 2018 ; Hista, 2007 ; Ville de Montréal, 2012). Ce qui est produit est parfois défini. On inclut la culture de végétaux (CRAPAUD, 2012 ; Duchemin, 2013b ; Hardman et al., 2018 ; Hista, 2007 ; Marier et Hubert, 2012), l'élevage d'animaux (CRAPAUD, 2012 ; Duchemin, 2013b ; Hardman et al., 2018 ; Marier et Hubert, 2012 ; Office de Consultation Public de Montréal (OCPM), 2012a) et d'insectes (Duchemin, 2013b ; Marier et Hubert, 2012).

D'autres activités en lien avec la transformation et la distribution alimentaire sont parfois incluses (Casazza & Pianigiani, 2016; OCPM, 2012a). En m'appuyant sur les travaux de Marier et Hubert (2012), je considère que ces activités se réfèrent plutôt au système alimentaire qu'à l'agriculture urbaine en soi. Certaines définitions ont voulu inclure les fonctionnalités — alimentaire, environnementale, récréative, sociale, etc. — dans ce qui fait, ou non, l'agriculture urbaine (Boily, 2012 ; Duchemin, 2013b ; Forgues, 2017 ; Hista, 2007 ; Nahmias et Le Caro, 2012 ; Union des producteurs agricoles, 2012). Pour moi, ces éléments sont restrictifs sans pour autant apporter d'éclairage sur le phénomène de l'agriculture urbaine. Certaines définitions considèrent que l'agriculture effectuée en périphérie de la ville, aussi appelée l'agriculture périurbaine, fait partie de l'AU (Mougeot, 2000 ; Nahmias et Le Caro, 2012 ; Veenhuizen, 2006). Une étude plus récente d'Opitz et ses collègues (2016) souligne qu'en Occident, les agricultures urbaine et périurbaine ont plus de différences que de similarités en ce qui a trait aux conditions spatiales, écologiques, sociales et économiques auxquelles elles doivent s'adapter (voir aussi Boily, 2012). Pour cette raison, l'agriculture périurbaine n'est pas incluse dans ma conception de l'AU.

En conséquence, l'agriculture urbaine est le fait de cultiver de la nourriture ou d'élever des animaux et insectes en ville. Cette définition me semble assez large pour englober différentes formes, pratiques et fonctions de l'agriculture sans avoir à les nommer, et la situe comme un phénomène urbain. Elle la différencie d'activités de transformation et de distribution qui font plutôt partie du système alimentaire. Cette définition me semble, en ce sens, la plus efficace. C'est à cette conception que je me réfère lorsque j'utilise le terme agriculture urbaine (AU) dans cette recherche.

Les principales formes d'AU

L'AU est multiforme. Pour Giacchè (2014), les formes d'AU se développent autour de trois dimensions : dans une diversité d'espace, chez une multitude d'acteurs et selon différentes pratiques et activités, qui revêtent des fonctions et des motivations différentes. Duchemin (2013a) et l'OCPM (2012a) semblent se baser sur ces mêmes dimensions dans leurs définitions des formes d'AU. Définir ces formes est intéressant puisque cela permet de contraster les types de projets d'AU. Pour ma recherche, cela permet de nous situer plus facilement et de comprendre en quoi les résultats sont spécifiques à certaines formes d'AU, ou non. Giacchè (2014) souligne tout de même l'importance de penser l'AU comme un continuum, afin de saisir sa complexité. Il est important de relever que l'on associe généralement l'AU au jardinage ce qui influence la définition de ses formes, bien que de nombreuses autres cultures et élevages en font partie, comme défini plus haut. Dans la description sommaire des différents types d'AU qui suit, je reprends les formes principales présentes au "Québec"¹ et définies par l'OCPM (2012a) que je complète avec certaines définitions de Duchemin (2013a), en remplaçant le terme « jardin » par AU lorsque possible, afin de rendre la typologie plus inclusive.

Une première forme est l'AU individuelle, parfois appelée domestique, pratiquée généralement par une personne seule chez elle (Duchemin, 2013a ; OCPM, 2012a). Elle peut avoir lieu dans la cour arrière, sur les balcons, les toits, etc. L'AU commerciale, généralement maraîchère, produit des aliments destinés à la vente (OCPM, 2012a). Les jardins communautaires sont des espaces relativement grands où sont aménagés plusieurs jardinets, et où chaque jardinet est cultivé de façon autonome par une ou quelques

¹ J'utilise les doubles apostrophes pour référer aux territoires pour lesquels l'État canadien ("Canada"), la province de Québec ("Québec") ainsi que la municipalité de Montréal ("Montréal") revendiquent leur pleine souveraineté, bien que la souveraineté de ces territoires n'ait jamais été cédée par les peuples autochtones. Cette ponctuation vise à remettre en question la légitimité de la nomenclature de ces territoires, ainsi que leur appropriation de façon plus large.

personnes (Duchemin, 2013a ; OCMP, 2012a). Il ne semble pas y avoir d'autres types d'AU communautaire, pour l'instant.

Les jardins collectifs sont cultivés conjointement par un groupe de jardinières et jardiniers qui décident ce qui sera cultivé, se partagent le travail et les récoltes de la façon dont elles et ils en ont convenu. Ils sont souvent mis sur pied par des organismes à but non lucratif, des écoles ou des associations de locataires (Duchemin, 2013a ; OCPM, 2012a). D'autres formes d'AU peuvent être collective, par exemple l'aménagement d'un verger, l'apiculture, l'élevage d'animaux, etc., on parle donc d'AU collective. L'AU institutionnelle est située sur le terrain d'institutions, comme les universités, congrégations religieuses, et d'entreprises privées (Duchemin, 2013a ; OCPM, 2012a). Selon l'OCPM (2012a), elles ont des « objectifs [...] multiples, mais ni la production à grande échelle ni le profit ne sont la principale raison d'être de ces projets » (p.7). L'AU pédagogique a lieu sur le terrain d'une école, d'un collège, d'une université ou à proximité et est destinée aux professeur-e-s et aux élèves afin qu'elles et ils cultivent des aliments ou y tiennent des activités. Elle « se veut à la fois outil pédagogique, lieu de sociabilité, de responsabilité individuelle et collective, mais également outil de sensibilisation » (Duchemin, 2013a, p.74). Les jardins libres se retrouvent souvent dans l'espace public et sont définis par le fait que leurs récoltes sont ouvertes à toutes et tous (Dupont-Rachiele et al., 2021).

Ces dernières formes d'AU — collective, institutionnelle, pédagogique, jardins libres — se retrouvent sous l'appellation d'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC) développée par Dupont-Rachiele, Duchemin et Utgé-Royo (2021). Elles sont regroupées puisqu'elles ont comme caractéristiques communes qu'elles cultivent de façon collective et que leur vocation n'est pas marchande. Ainsi, l'AUSC se distingue des jardins communautaires et de l'AU individuelle, où les parcelles sont cultivées de façon individuelle par les jardinières et jardiniers. Elle est aussi distincte des entreprises agricoles urbaines, qui ont une visée marchande. Ces formes ont des objectifs et des pratiques différentes de l'AUSC. La définition de Dupont-Rachiele, Duchemin et Utgé-Royo (2021) focalise sur le jardinage, mais dans la même optique d'inclusivité que ci-haut, je propose d'élargir la définition d'AUSC aux autres formes de production alimentaire urbaine. Donc, lorsque je fais référence à l'AUSC, j'y pense comme étant comme une activité où la culture et la récolte de la nourriture ou l'élevage d'animaux ou d'insectes sont réalisés en ville, de façon collective, et dont les vocations sont autres que marchandes.

Ma recherche focalise spécifiquement sur cette dernière forme d'agriculture urbaine, l'AUSC. Dans le chapitre 1, je montre que l'AU a été appréhendée de multiples façons, parfois contradictoires, par les études ces dernières années. Je souligne aussi les acteurs, formes et éléments de l'AU qui ont été peu voire pas étudiés. J'ai choisi d'étudier les pratiques et leurs symboliques, éléments peu étudiés de l'AU, car je crois qu'elles peuvent apporter un éclairage nouveau au phénomène et aider à comprendre pourquoi certains projets reproduisent des inégalités sociales alors que d'autres seraient émancipateurs. L'étude de ces pratiques et représentations est réalisée chez un organisme communautaire qui porte des projets d'AUSC, puisque cet acteur et cette forme d'AU ont été sous-étudiés. Au chapitre 2, je fais une brève revue des textes écrits sur le sujet, présentant les pratiques agricoles et sociales répertoriées de même que la représentation associée à l'AUSC chez les acteurs qui mènent ces projets. Par la suite, afin de creuser un peu plus le sujet, j'étudie les pratiques agricoles, mais surtout sociales, des projets d'AUSC menés par l'organisme Santropol Roulant, de même que ses représentations et celles des personnes impliquées dans ces initiatives. Les éléments qui en ressortent participent à approfondir les connaissances sur le phénomène de l'AUSC et sur les projets agricoles urbains menés par plusieurs organismes communautaires. Au chapitre 3, je détaille les bases conceptuelles qui guident ma recherche et montre comment elles nous aident à mieux comprendre le phénomène de l'AUSC. Dans le chapitre 4, je décris la méthodologie sur laquelle cette recherche se base et les méthodes utilisées pour la développer. Au chapitre 5, je trace un portrait du cas à l'étude, Santropol Roulant, et de ses projets agricoles. Puis, je discute des résultats de l'étude et fais le pont avec la littérature existante. Dans le chapitre 6, je m'attarde aux pratiques agricoles et sociales, soit les pratiques d'inclusion sociale et d'éducation populaire, et montre la symbolique que Santropol Roulant leur donne. Au chapitre 7, j'analyse les représentations générales que l'organisme se fait de l'AUSC et de l'AU, de leur rôle, leur pouvoir, leurs possibles et leurs limites. Je conclus finalement avec un résumé des résultats et les apports et limites de la recherche.

En résumé, cette étude de cas montre que des projets d'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC) visent à transformer le système alimentaire en un système qui soit sain, juste et durable, à travers des pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire. L'objectif est d'apporter une compréhension plus profonde du phénomène de l'agriculture urbaine en montrant les processus – pratiques, de représentation et d'imagination – qui adviennent dans les projets agricoles urbains. Il s'agit d'étudier ce qui advient entre la définition des objectifs des initiatives et leurs résultats. Cette approche aiderait à départager des pratiques émancipatrices d'autres qui tendraient à reproduire des inégalités

sociales. En ce sens, elle permettrait d'évaluer la portée des projets, tant à l'interne, pour les organismes porteurs de projets par exemple, qu'à l'externe, pour les bailleurs de fond.

1 PROBLÉMATISATION

Dans ce chapitre, j'explicite les diverses façons dont les sciences sociales ont traité de l'AU et situe l'état de la recherche dans le contexte québécois. Je souligne les différentes zones d'ombres de la littérature, à savoir quels acteurs, formes et éléments y sont surreprésentés et lesquels sont sous-représentés. Finalement, j'en viens aux questions de recherche qui ont émané de ces lectures et souligne les objectifs de mon travail.

1.1 Les recherches sur l'AU dans la littérature

Dans les vingt dernières années, l'AU a été dépeinte de nombreuses façons par les acteurs qui y sont impliqués et les chercheuses et chercheurs, principalement en sciences sociales. Afin de souligner les positions qui guident les recherches contemporaines, dont la mienne, j'ai classifié ces différentes compréhensions du phénomène. J'ai mis l'accent sur les études en contexte québécois, bien que j'aie aussi intégré des recherches situées dans d'autres contextes géographiques, afin d'avoir un portrait plus complet des conceptions de l'AU. J'ai donc établi quatre cadrages différents de l'AU, de son rôle et de son pouvoir : l'AU apolitique, l'AU activiste, l'AU reproductrice d'inégalités sociales et l'AU contradictoire. Selon mes lectures, les cadrages d'AU apolitique et d'AU activiste semblent les plus dominants.

1.1.1 L'AU apolitique

Dans cette conception, les chercheuses et chercheurs ne problématissent pas l'AU sous un angle politique. L'AU est montrée comme une façon d'entrer en contact avec la nature, se relaxer, se ressourcer et pratiquer un loisir (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Daclon Bouvier, 2001 ; Duchemin, 2013b ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Pedneault et Grenier, 1996 ; Paquette, 2002 ; Pourias, 2014 ; Pourias et al., 2016). Elle serait un lieu de socialisation, spécifiquement pour les personnes âgées et les personnes qui font face à l'isolement (Duchemin, 2013b ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Paquette, 2002 ; Payant-Hébert, 2013 ; Pourias et al., 2016 ; Pedneault et Grenier, 1996 ; Wegmuller, 2010), bien que cette socialisation soit parfois superficielle (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Daclon-Bouvier, 2001 ; Payant-Hébert, 2013). La santé physique et mentale est aussi mise de l'avant lorsque les bénéfices de l'AU sont nommés (Duchemin, 2013b ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Kingsley et al., 2009 ; Marier et Hubert, 2012 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Pedneault et Grenier, 1996), de même que le développement de compétences en jardinage (Duchemin, 2013b ; Olivier-d'Avignon et al., 2009), en cuisine (Pedneault et Grenier, 1996) et sociales, telles que « le sens des responsabilités, l'observation, la ponctualité », etc.

(Payant-Hébert, 2013, p.126). Plusieurs études focalisent sur la qualité des aliments qui proviennent de l'AU (Boulianne et al., 2010 ; Marier et Hubert, 2012 ; Pedneault et Grenier, 1996 ; Pham et Turner, 2020 ; Pourias et al., 2016), leur apport au système alimentaire local (Ouro-Koura, 2019 ; Ouro-Koura et Klein, 2019) et sur les économies que procure l'autoproduction (Marier et Hubert, 2012 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Pedneault et Grenier, 1996 ; Pham et Turner, 2020). Dans cette conception, les bienfaits de l'autoproduction alimentaire sont considérés de la même façon pour toutes et tous.

L'AU est aussi décrite par ses bienfaits au niveau urbanistique. Elle embellit les espaces publics du quartier et améliore la qualité de vie urbaine (Pedneault et Grenier, 1996) et donne accès à la nature et à la terre aux citoyens et citoyennes (Duchemin, 2013b ; Marier et Hubert, 2012 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009). L'aménagement de jardins communautaires est représenté comme améliorant les quartiers à travers ses effets sur la biodiversité et l'assainissement de l'air, la réduction de la poussière urbaine et des polluants, la mitigation des îlots de chaleur, etc. (Duchemin, 2013b ; Marier et Hubert, 2012 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Pedneault et Grenier, 1996 ; Pourias et al., 2016). On remarque que ce cadrage focalise spécifiquement sur les bienfaits de l'AU et lie assez peu les problèmes systémiques de la société à ces bénéfiques. Les bienfaits sont plutôt liés à un rapport individuel et à court terme de ces projets plutôt que mis en relation avec le contexte et l'environnement dans lequel ils s'insèrent.

1.1.2 L'AU activiste

Nombreuses études ont aussi montré l'AU comme une forme d'activisme, d'engagement politique pouvant mener à du changement social. Giacchè (2014) considère que l'AU « révèle des formes de résistances multiples qui se sont développées en vue d'accéder à des droits qui sont niés ou remis en cause » par des inégalités dans le cadre de vie (p.17). C'est en ce sens que des pratiques individuelles ou collectives, formelles ou informelles, sont entreprises afin d'accéder à certains droits environnementaux, alimentaires, politiques, etc. (Giacchè, 2014 ; Jehličkaa et al., 2019).

Pour Jehličkaa, Daněkb et Vávra (2019), l'autoproduction alimentaire urbaine est une forme de résistance envers l'individualisation et l'atomisation de la société, puisqu'elle fait la promotion de la sociabilité, de la générosité et de la coopération (voir aussi Lapointe, 2013). Les pratiques de l'AU créeraient une solidarité sociale (Massé et Beaudry, 2007 ; Sasché, 2018 ; White, 2011) ; elles permettent « d'exister collectivement » (Montembeault et al., 2021, p.203) et de « recréer des liens sociaux sur une base de réciprocité » (Massé et Beaudry, 2007, p.52 ; voir aussi Montembault et al., 2021 ; Prévost, 2016). La

création de rapports égalitaires à travers l'AU mènerait à créer et renforcer des réseaux communautaires (Ballamingie et al., 2019 ; Montembault et al., 2021), aux liens sociaux abondants, forts et de confiance mutuelle (Jehličkaa et al., 2019 ; Montembeault et al., 2021). Elle peut participer à la construction d'un sentiment d'appartenance à la communauté, créer des liens interculturels (Datta, 2019 ; Prévost, 2016 ; Puiggali, 2020) et développer des compétences liées à la décolonisation et à la réconciliation (Datta, 2019).

Dans la conception 'activiste' de l'AU, ces projets sont associés à l'empuissancement (*empowerment*), puisqu'ils permettraient de développer les capacités individuelles et collectives des membres de la communauté (Ballamingie et al., 2019; Dupont-Rachiele et al., 2021). L'AU serait un espace où développer des capacités adaptatives, proactives et un potentiel d'apprentissage par soi-même (Jehličkaa et al., 2019) et où entretenir des rapports réciproques, à travers le don et l'échange par exemple, qui participent à la valorisation de soi (Massé et Beaudry, 2007 ; Prévost, 2016). L'AU qui focalise sur l'éducation amènerait les participant-e-s à développer des apprentissages critiques et émancipateurs (Legault, 2011a ; Puiggali, 2020 ; Vermette, 2013) et à partager aux autres leurs savoirs (Janvier et Doucet, 2015 ; Levkoe, 2006). L'AU permettrait de lier des expériences concrètes et locales du monde à des problèmes systémiques, par exemple l'accès à la nourriture au racisme institutionnel ou au capitalisme, mènerait à questionner ces cadres dominants (Legault, 2011a ; Montembault et al., 2021 ; Puiggali, 2020 ; Smith, 2019) et à revisiter leur relation à l'environnement, la santé, la communauté, etc. (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Legault, 2011a ; Vermette, 2013; Dupont-Rachiele et al., 2021 de façon plus nuancée). L'AU permettrait aux personnes participantes d'adopter une position de leader (Janvier et Doucet, 2015 ; Levkoe, 2006) et les inciterait à développer leur « vouloir agir » qui les mènerait à l'engagement et la participation citoyenne (Legault, 2011a, p.4 ; voir aussi Levkoe, 2006). Selon certaines études, l'implication dans un projet d'AU apprendrait aux personnes qui y participent qu'elles peuvent transformer leurs conditions de vie (Puiggali, 2020), influencer les politiques et participer à un changement social (Levkoe, 2006 ; voir aussi Vermette, 2013 pour une position plus nuancée). En ce sens, la pratique de l'AU construit et développe l'engagement social (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Montembeault et al., 2021 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Rondeau, 2017). Pour d'autres, la pratique de l'AU est une façon de concrétiser leurs idéaux préalables (Autin, 2020 ; Julien Denis, 2013 ; Julien Denis et al., 2013 ; Puiggali, 2020).

Diverses études ont été menées sur l'AU pratiquée par des communautés historiquement marginalisées. L'AU est présentée comme une occasion de créer des espaces pour les populations traditionnellement sous-représentées dans les systèmes alimentaires et l'espace public (Ballamingie et al., 2019 ; Payant-

Hébert, 2013 de façon plus nuancée). Certaines études montrent ces lieux comme des espaces sécuritaires (*safe space*) où les personnes provenant de communautés en quête d'équité peuvent se retrouver entre elles, développer des relations égalitaires et respectueuses (Guerlain et Campbell, 2016), discuter des problématiques qui touchent leurs communautés, se réapproprier leur culture, exprimer leur identité, exercer un contrôle sur leur alimentation, se guérir (Reynolds et Cohen, 2016 ; Smith, 2019 ; White, 2011) ainsi qu'expérimenter et prendre des risques dans un espace contrôlé et bienveillant (Levkoe, 2006). Dans ces conceptions, l'AU est un espace d'approvisionnement alimentaire, mais aussi d'activisme (Reynolds et Cohen, 2016 ; Smith, 2019 ; White, 2011). Jardiner serait un acte de résistance envers les systèmes et les structures qui les ont opprimées, d'éducation politique entre pairs (Reynolds et Cohen, 2016 ; White, 2011), un espace où les membres de la communauté peuvent se prononcer, participer, contrôler la production et la distribution alimentaire, se rapprocher d'une certaine sécurité alimentaire, et de faire preuve d'autodétermination et d'agentivité politique, ce qui est particulièrement significatif pour des personnes qui subissent des inégalités structurelles (Aptekar et Myers, 2020 ; Reynolds et Cohen, 2016 ; Smith, 2019 ; White, 2011). Ces espaces d'AU montrent les systèmes de domination présents dans la société, y résistent, mais aussi réarticulent des pratiques alimentaires et sociales dans un esprit d'émancipation (Reynolds et Cohen, 2016 ; Smith, 2019 ; White, 2011).

L'AU serait aussi une façon de critiquer la gestion des espaces publics par les gouvernements, pour lutter contre l'aménagement non souhaitable de l'espace (Boulianne et Olivier-d'Avignon, 2013 ; Mikadze, 2018 ; Schmelzkopf, 2002). À l'inverse, elle permettrait de recouvrer son droit à la ville et de se réapproprier le territoire en participant concrètement à la gestion des espaces communs et à l'aménagement de la ville (Boulianne et Olivier-d'Avignon, 2013 ; Mikadze, 2018 ; Sasché, 2018). Il s'agit de lutter contre la vision capitaliste du vivre en ville, en montrant les valeurs intrinsèques et d'usage de l'espace urbain plutôt que sa valeur économique (Schmelzkopf, 2002). Tornaghi et Van Dyck (2015) avancent que les initiatives d'agriculture viendraient défier la logique néolibérale qui dicte le développement de la ville (voir aussi Boulianne et Olivier-d'Avignon, 2013 ; Eizenberg, 2011).

De façon générale, selon ce cadrage, l'AU transforme les relations que les acteurs locaux ont avec leur nourriture et avec l'aménagement du territoire (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Lapointe, 2013 ; Rondeau, 2017). Elle devient un moyen politique pour résister (Boulianne, 2006) et affaiblir les piliers du capitalisme néolibéral (Tornaghi et Van Dyck, 2015, voir aussi Jehličkaa et al., 2019 pour une position plus nuancée), pour s'inscrire à l'extérieur de la logique marchande du système alimentaire (Ballamingie et al., 2019 ;

Marie, 2019) et se libérer des contraintes de commercialisation et de consommation du système alimentaire urbain (Aptekar et Myers, 2020 ; White, 2011 ; voir aussi Proteau et Boulianne, 2020 pour une position plus modérée). L'AU est montrée comme une façon de renforcer et rendre visible la conception post-capitaliste de l'économie et des politiques (Ballamingie et al., 2019 ; Jehličkaa et al., 2019), pour adresser les problématiques structurelles urbaines, telles que le racisme (Smith, 2019 ; Tornaghi et Van Dyck, 2015). Elle est génératrice de communautés fortes et résilientes, développe des compétences, l'esprit critique et la réappropriation de son pouvoir d'agir.

1.1.3 L'AU reproductrice d'inégalités sociales

D'autres études adoptent un cadrage plus critique de l'AU, arguant qu'elle reproduit des schèmes de domination ou qu'elle est instrumentalisée à cette fin. Elle est montrée comme reproduisant les inégalités sociales, comme un outil du capitalisme et du néolibéralisme.

Deschamps (2020) et Reynolds (2015) ont montré que les structures qui mènent à l'approbation de projets d'AU par les institutions municipales et les organismes subventionnaires sont basées sur des normes et codes associés à un capital culturel spécifique. Cela reproduit des rapports sociaux inégaux à la défaveur des personnes racisées, pauvres et des groupes marginalisés de façon générale, qui ont généralement moins accès à l'éducation et au développement de ce capital culturel précis, aussi résultat d'inégalités sociales systémiques. Cela participe par le fait même à la reproduction des inégalités sociospatiales, alors que les quartiers où vivent une plus forte proportion de personnes pauvres et/ou racisées ont considérablement moins de jardins (Deschamps, 2020 ; Domene et Saurí, 2007 ; Eizenberg et Fenster, 2015 ; Ghose et Pettygrove, 2014 ; Reynolds, 2015), et spécifiquement moins de jardins menés par ces communautés (*bottom-up*) (Deschamps, 2020 ; Eizenberg et Fenster, 2015).

Par ailleurs, tel que nommé plus haut, l'AU est souvent associée au droit à la ville et à la réappropriation du territoire. Des recherches ont critiqué cette rhétorique, montrant qu'elle s'adresse aux classes financièrement et culturellement 'privilegiées' et n'aborde pas les processus de marginalisation présents dans la ville. Ainsi, les projets d'agriculture urbaine sont occupés par des personnes privilégiées pour des fins personnelles, notamment pour montrer leur implication politique et gagner du capital social (McClintock, 2018 ; McClintock et al., 2016 ; Schwab et al., 2018). L'AU transformerait aussi des espaces publics en espaces semi-privés (Tornaghi, 2017), en permettant l'accès aux jardins qu'à ses participant·e·s. Le labeur agricole vient légitimer une privatisation de l'espace public et l'exclusion de l'espace et des

récoltes aux personnes non-participantes, ce que Tornaghi (2017) décrit comme des dynamiques de mise à l'écart (*dynamics of enclosure*), facilitées par le démantèlement des communs. Dans ces cas, la réappropriation de la ville se réalise en mettant à l'écart la majeure partie de la population, qui ne participe pas aux jardins.

Certaines études ont aussi lié l'intérêt des villes envers l'AU avec leurs politiques néolibérales. Elles profitent de l'intérêt des citoyen·e·s envers le phénomène pour se désinvestir des services publics, transférer leurs engagements aux citoyens et citoyennes bénévoles tout en conservant une certaine paix sociale (Eizenberg et Fenster, 2015). Schwab, Caputo et Hernández-García (2018) donnent l'exemple de la ville de Vienne pour montrer comment la rhétorique du droit à la ville associée à l'AU lui permet de capitaliser sur sa culture — alternative, mais branchée —, « s'«esthétis[er]» et se «commercialis[er]» [traduction libre] (p.21), bref d'utiliser le jardinage urbain pour montrer la qualité de vie élevée qu'elle offre à ses citoyen·ne·s et ainsi attirer une population résidente et touristique avec un pouvoir d'achat élevé. D'ailleurs, des articles ont souligné que l'attractivité de l'AU participe au processus d'embourgeoisement (Béliveau Côté, 2018 ; McClintock, 2018 ; McClintock et al., 2016). L'AU est aussi instrumentalisée pour donner une image favorable à des projets qui n'en bénéficieraient pas autrement, bref comme fonction d'écoblanchiment. C'est en ce sens que l'étalement urbain et la minéralisation de terres fertiles, destinées à l'aménagement résidentiel et commercial, sont 'compensées' par la construction de jardins communautaires ou de jardinières sur des toits. C'est aussi pourquoi les entreprises utilisent l'AU pour revitaliser leur image à travers l'implantation de murs verts ou leur soutien à l'apiculture urbaine (Nycz, 2017). De façon semblable, Bernier (2015) souligne que le discours d'une entreprise d'AU commerciale montréalaise utilise la perception positive de la population envers l'AU comme outil marketing et pour euphémiser ses pratiques, alors qu'elle reproduit les inégalités sociales à travers sa production, accessible seulement aux classes moyennes et élevées.

Weissman (2015) souligne que l'approche de l'AU basée sur l'éducation tend à reproduire les logiques et l'économie néolibérales en envisageant les changements agroalimentaires qu'à travers les actions, les efforts et les connaissances individuelles qui focalisent sur la consommation et l'entrepreneuriat. Aptekar et Myers (2020), se référant aux jardins communautaires, résumant cette position comme étant la "reprodu[ction] des idéologies et des pratiques oppressives qui mettent l'accent sur la responsabilité personnelle, le consumérisme et l'entrepreneuriat, tout en esquivant le droit à l'alimentation, l'action collective et le changement systémique" [traduction libre] et la lient au contexte de néolibéralisme racial

(p.781). Ainsi, lorsque les projets d'AU n'adoptent pas une posture critique envers le système néolibéral et les injustices sociales dans lequel ils s'inscrivent, ils tendent à reproduire ces mêmes systèmes, en focalisant sur des changements individuels basés sur la consommation (Aptekar et Myers, 2020 ; Reynolds et Cohen, 2016 ; Weissman, 2015). Ainsi, ce cadrage décrit l'AU comme des façons de reproduire des systèmes sociaux, économiques et politiques inégalitaires.

1.1.4 L'AU contradictoire

Finalement, certaines études ont montré les tensions et les paradoxes présents dans les diverses initiatives en AU. Ce cadrage met l'accent sur le fait que des projets agricoles urbains peuvent, à la fois, viser le changement social et participer à reproduire les systèmes inégaux. Il souligne aussi que, comme tous les phénomènes sociaux, l'AU est habitée par des tensions entre son idéal et sa pratique (Barron, 2016). Les thèmes les plus importants de ces recherches sont l'engagement radical et la reproduction du système néolibéral, l'empuissancement (*empowerment*) et la reproduction d'inégalités sociales et les questions de réappropriation de l'espace urbain.

Des recherches ont montré les tensions et les paradoxes dans les projets d'AU provenant de la base (*bottom-up*) qui visent l'engagement citoyen plus radical et la réappropriation de l'espace urbain et le système néolibéral. Ces projets ont tendance à être cooptés par des acteurs institutionnels qui transforment la position politisée de l'AU du départ en un élément de statu quo qui reproduit le système néolibéral (Bach, 2016). Une autre étude montre que les acteurs impliqués dans des projets d'AU politisés seraient plutôt dans la performance de l'activisme, ce qui limiterait le potentiel de changement social, spécifiquement sur le plan de la transition écologique et de changements politiques (Nadeau, 2018). En même temps, les autrices soulignent que les éléments de démocratie radicale de ces projets permettent aux citoyens et citoyennes de développer leur agentivité, des compétences pour agir individuellement et collectivement sur leur environnement et leur permet d'expérimenter la vie quotidienne de façon alternative, ce qui les mènent à s'éloigner de façons de vivre individualistes et à aller vers des formes de collaboration et d'implication communautaire (Bach, 2016) et participe tranquillement au changement social à travers la transformation des imaginaires (Nadeau, 2018). Pour Barron (2016), une façon de résoudre ces tensions pour les personnes qui jardinent serait d'imaginer activement les fins qu'elles veulent voir advenir afin de guider leurs pratiques de façon plus efficace.

D'autres études ont montré que la recherche d'empoussancement (*empowerment*) de projets d'AU peut entrer en contradiction avec ses structures qui reproduisent les rapports de domination. Boulianne (2001) montre que des jardins collectifs mis sur pied par des organismes communautaires québécois ayant des objectifs d'employabilité, de socialisation de personnes marginalisées et de production alimentaire permettent de renforcer la capacité d'agir individuelle, mais pas le pouvoir d'agir collectif, étant donné la structure hiérarchique qu'ils adoptent qui laisse peu de place aux participant-e-s dans la prise de décision, et qu'ils opèrent une division tayloriste du travail. Par ailleurs, ils reproduisent le travail gratuit et non reconnu des femmes, principales participantes aux jardins, en utilisant les fruits de leur travail pour pallier l'insécurité alimentaire des laissés-pour-compte des gouvernements néolibéraux (Boulianne, 2001 ; voir aussi 1999 pour un constat semblable envers les projets de sécurité alimentaire). L'AU est aussi marquée de tensions internes : alors qu'elle vise à développer des rapports collaboratifs, inclusifs, égalitaires et de démocratie directe, elle est souvent aux prises avec des conflits (Egerer et Fairbairn, 2018) et des inégalités de pouvoir entre les personnes participantes provenant de différents groupes sociodémographiques (Bach et McClintock, 2021).

Finalement, les projets d'AU qui visent la réappropriation urbaine par les citoyens et citoyennes s'installent souvent dans des espaces dévitalisés ou désinvestis des villes (Bach, 2016 ; McClintock, 2014). Or, les jardins revalorisent ces espaces et les rendent attrayants pour l'investissement, ce qui augmente la valeur marchande des terrains et qui fragilise la viabilité à long terme de ces jardins (McClintock, 2014). D'autres études rappellent que les personnes qui participent à l'AU, les organisations qui mènent ces initiatives, le contexte historique, politique et social du quartier influencent les projets d'AU et leur impact sur la sécurité alimentaire, la justice sociale et même l'embourgeoisement (Aptekar et Myers, 2020 ; Egerer et Fairbairn, 2018), rendant ces projets plus ou moins radicaux.

McClintock (2014) synthétise les paradoxes de l'AU en soulignant sa contradiction intrinsèque : l'agriculture urbaine émerge des marges du capitalisme et tente de le subvertir, mais crée aussi des occasions pour le faire prospérer ; elle est à la fois radicale et néolibérale, elle peut lutter contre le système et y contribuer à la fois. C'est en ce sens que, bien que certains discours de l'AU s'ancrent dans la transformation sociale, il est possible qu'une initiative d'AU n'ait que des effets réformistes sur le système, voir reproduise le statu quo. Il est aussi possible que l'AU ait divers effets à différentes échelles : elle peut avoir des effets subversifs et radicaux au niveau individuel et local tout en reproduisant des schèmes capitalistes à un niveau plus macro, et vice-versa (McClintock, 2014). Pour Smith (2019), les tensions

seraient une représentation visible des différents mouvements dans le mouvement alimentaire, qui ont des pratiques et des visions différentes. Ainsi, le mouvement dominant entretient des rapports économiques et politiques marchands. Celui local soutient l'agriculture de proximité et la protection environnementale, mais entretient aussi des rapports marchands et les tactiques et les discours mobilisés par ce mouvement tendent à marginaliser les personnes de couleurs, à effacer les enjeux de justice sociale pour favoriser la viabilité économique des petites fermes. Le troisième est le mouvement de justice alimentaire, où les populations marginalisées pratiquent une agriculture intersectionnelle — l'ensemble des pratiques agricoles, de distribution et de consommation alimentaire qui adressent, résistent ou s'opposent à ces structures inégales qui produisent de l'injustice alimentaire — afin de lier le mouvement alimentaire aux enjeux de justice sociale (Smith, 2019). Bref, cette conception de l'AU montre les côtés positifs et négatifs de projets agricoles urbains, soulignent les points de tension, les oppositions et les possibles bienfaits ou dérives.

1.1.5 Réflexions sur la revue des divers cadrages

Lors du processus de revue de cadrages de l'AU, j'ai remarqué que plusieurs éléments de l'AU sont absents ou peu représentés dans la littérature, alors que d'autres sont surreprésentés. D'abord, il y a une surreprésentation des formes du jardinage communautaire (dont Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Ghose et Pettygrove, 2014 ; Pourias et al., 2016 ; Wegmuller, 2010), du jardinage collectif (dont Autin, 2020 ; Boulianne, 1999 ; 2001 ; 2006 ; Legault, 2011a ; Levkoe, 2006 ; Puiggali, 2020) et de l'AU de façon générale (dont Duchemin, 2013b ; McClintock, 2014 ; 2018 ; Nycz, 2017 ; Reynolds, 2015 ; Smith, 2019)². Ceci est particulièrement vrai dans le cadrage apolitique. Dans les autres cadrages, bien que ces formes soient aussi très présentes, l'on remarque une plus grande diversité de formes étudiées. À l'inverse, les formes d'AU qui font partie de l'AUSC, mais qui ne sont pas des jardins collectifs, sont peu étudiées. Les jardins institutionnels ont fait l'objet de quelques recherches (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Julien Denis, 2013 ; Julien Denis et al., 2013 ; Rondeau, 2017 ; Vermette, 2013) de même que les jardins libres (Autin, 2020 ;

² Des 61 textes ciblés, 22 analysent les jardins communautaires, 13 les jardins collectifs et 10 étudient l'agriculture urbaine de façon générale. Les écrits recensés portant sur les autres formes d'agriculture urbaine totalisent 19 études. Huit textes comprennent plus d'une forme d'agriculture urbaine.

Deschamps, 2020 ; Tornaghi et Van Dyck, 2015) et le jardinage de guérilla³ (Autin, 2020 ; Bach 2016 ; Bach et McClintock, 2021 ; Boulianne et Olivier-d'Avignon, 2013 ; Domene et Saurí, 2007 ; Mikadze, 2018 ; Montembeault et al., 2021 ; Nadeau, 2018 ; Sasché, 2018). Les jardins pédagogiques dans les différents cadrages n'ont été étudiés que par Weissman (2015), bien que la portée éducative d'autres formes d'AUSC a fait l'objet de quelques études (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Charland, 2013 ; Legault, 2011a ; 2011b ; 2013 ; Rondeau, 2017). Une seule étude semble avoir étudié l'AUSC en soi (Dupont-Rachiele et al., 2021), recherche de laquelle le terme émerge.

Le processus de revue des cadrages de l'AU que j'ai effectué souligne une surreprésentation des jardinières et jardiniers comme acteurs étudiés (Aptekar et Myers, 2020 ; Autin, 2020 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Boulianne, 1999 ; 2001 ; Boulianne et al., 2010 ; Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Daclon Bouvier, 2001 ; Datta, 2019 ; Domene et Saurí, 2007 ; Egerer et Fairbairn, 2018 ; Eizenberg et Fenster, 2015 ; Guerlain et Campbell, 2016 ; Jehličkaa et al., 2019 ; Kingsley et al., 2009 ; Legault, 2011 ; Marie, 2019 ; McClintock et al., 2016 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Paquette, 2002 ; Payant-Hébert, 2013 ; Pham et Turner, 2020 ; Pourias, 2014 ; Pourias et al., 2016 ; Prévost, 2018 ; Proteau et Boulianne, 2020 ; Puiggali, 2020 ; Reynolds, 2015 ; Reynolds et Cohen, 2016 ; Rondeau, 2017 ; Schwab et al., 2018 ; Weissman, 2015). On a donc particulièrement accès aux motivations et aux perceptions de ces personnes et beaucoup moins des organismes communautaires (Aptekar et Myers, 2020 ; Ballamingie et al., 2019 ; Boulianne, 1999 ; 2001 ; Janvier et Doucet, 2015 ; Legault, 2011a ; Levkoe, 2006 ; Massé et Beaudry, 2007 ; Nycz, 2017 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reynolds, 2015 ; Reynolds et Cohen, 2016 ; Schwab et al., 2018 ; Weissman, 2015 ; White, 2011), des groupes citoyens (Autin, 2020 ; Bach, 2016 ; Bach et McClintock, 2021 ; Julien Denis et al., 2013 ; Montembeault et al., 2021 ; Nadeau, 2018 ; Sasché, 2018 ; Schmelzkpof, 2002 ; Tornaghi et Van Dyck, 2015) ou même des instances gouvernementales (Bach, 2016 ; Bach et McClintock, 2021 ; Deschamps, 2020 ; Eizenberg et Fenster, 2015 ; Ernwein, 2017 ; Nadeau, 2018 ; Nycz, 2017 ; Sasché, 2018 ; Schmelzkpof, 2002 ; Schwab et al., 2018 ; Wegmuller, 2010 ; Weissman, 2015), pourtant acteurs clés du phénomène de l'AU. L'étude des divers cadrages de l'AU semble montrer que, lorsque l'accent est mis sur d'autres acteurs que les personnes qui jardinent, les aspects plus politiques et complexes de l'AU ressortent. J'ai remarqué que le cadrage de l'AU qui étudie la plus grande diversité d'acteurs est celui de

³ Le jardinage de guérilla est une forme 'informelle' d'AU. Elle semble souvent prendre l'apparence de jardins libres, mais s'en distingue par le fait qu'elle est installée sur un terrain sans l'accord des propriétaires (voir Bach, 2016 ; Nadeau, 2018).

la reproduction des inégalités sociales et que le cadrage apolitique avait la moins grande variété d'acteurs. C'est pour tenter de participer à la diversification des recherches sur l'AU que je souhaite étudier les organismes communautaires qui ont des projets d'AUSC qui ne sont pas des jardins collectifs.

Plus important, la revue de cadrage de l'AU montre une complexité du phénomène de l'AU qui est parfois amenuisée dans les discours qui la soutiennent. La complexité de l'AU a souvent été montrée à travers sa multifonctionnalité — éducation, aménagement urbain, loisirs, développement économique, sécurité alimentaire, etc. — (Duchemin, 2013b ; Duchemin, et al., 2010 ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Pourias, 2013 ; Wegmuller, 2010). Or, la revue des différents cadrages de l'AU montre que ces fonctions ne sont pas neutres, ce qui amène une autre dimension à la complexité de l'AU. Elles sont montrées très différemment selon le cadre que l'on utilise pour les analyser. La revue des cadrages souligne aussi que les différentes conceptions de l'AU ne semblent pas nécessairement associées à des formes particulières : les jardins communautaires ou collectifs, par exemple, sont à la fois considérés comme des formes agricoles urbaines apolitiques, d'activisme, de reproduction des inégalités sociales et de contradiction. Ces différents cadres qui montrent plusieurs formes d'AU apportent des incompréhensions quant aux possibles et aux impacts réels de l'AU. Bien que plusieurs discours montrent l'AU comme la solution à de nombreux maux urbains⁴, cela semble différer selon les projets, pourquoi ?

Ces études montrent surtout les objectifs et les fins des projets d'AU, mais assez peu ce qui se retrouve entre ces deux pôles. Or, comme le souligne McClintock (2014), étant donné la nature intrinsèquement contradictoire de l'AU, il est nécessaire de mettre l'accent sur les processus afin d'avoir une meilleure compréhension de ses fonctions et de ses formes. Il faudrait donc chercher à analyser comment les initiatives d'agriculture urbaine se déploient. Je crois que l'analyse des pratiques dans les projets d'agriculture urbaine pourrait aider à dénouer les conceptions divergentes sur l'AU. Dans le même ordre d'idée, Barron (2016) rappelle que d'explicitier les fins que l'on souhaite donner aux projets d'AU aide à adopter des pratiques qui soient plus efficaces pour y parvenir. Lier la symbolique donnée à nos pratiques et nos attentes envers celles-ci, en plus d'examiner les pratiques concrètes réalisées, semblerait donc une

⁴ Des 38 recherches qui portent sur l'AU québécoise présentées ci-haut dans les différents cadrages, 17 d'entre elles cadrent l'AU de façon activiste, 15 la conceptualisent comme apolitique (deux recherches comportent des éléments apolitiques et activistes), alors que seulement 2 la montrent comme reproductrice d'inégalités sociales et 5 la présente comme contradictoire.

façon pertinente d'analyser les projets qui sont menés et permettrait d'avoir une meilleure compréhension de leur portée. Or, l'on connaît assez peu les raisons pour lesquelles les organisations choisissent d'implanter des projets d'AU, pourquoi elles croient que cette activité leur sera bénéfique. Selon mes recherches, aucune étude ne lie ces deux éléments et une seule étude analyse spécifiquement les pratiques — agricoles — de l'AU (Rondeau, 2017).

1.2 Question et objectifs de recherche

Ces constats sur la littérature scientifique liée aux cadrages de l'AU — la sous-représentation de l'AUSC et de ses formes autres que les jardins collectifs, la surreprésentation de la perspective des personnes qui jardinent et l'absence d'études sur les pratiques et leurs symboliques — et une incompréhension face aux représentations opposées de l'AU dans les recherches m'ont menés à la question suivante : comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'agriculture urbaine sociale et collective? En posant cette question, je voulais savoir quelles activités et pratiques prenaient place dans les organismes. Je voulais comprendre comment ils entendent le futur, quelles sont leurs motivations et leurs idéologies, afin de mieux cerner leurs perceptions du pouvoir de l'AUSC.

Avec cette recherche, je souhaite développer les savoirs académiques sur l'AUSC ainsi que sur les organismes communautaires, éléments importants du phénomène de l'AU pourtant peu étudiés. Mon but est de diversifier les connaissances disponibles sur l'AU et l'AUSC, mais aussi de rendre visible et valoriser leur apport à la société. Je vise à construire des savoirs sur les pratiques et les représentations de l'AU et de l'AUSC, l'espace intermédiaire un peu flou de la recherche sur l'AU qui permettrait pourtant de faire le lien entre les fonctions, les objectifs et les impacts des projets agricoles urbains. En mettant l'accent sur les pratiques et les représentations des organismes communautaires et les personnes qui mènent les projets d'AUSC, je vise à montrer les actions prises par les acteurs et leurs conceptions de l'effet de ces actions. Cette recherche est une première étape de schématisation des pratiques et des imaginaires présents dans l'AUSC qui pourrait mener à déterminer si certaines pratiques participent davantage à reproduire des inégalités sociales ou, à l'inverse, sont plus émancipatrices pour les individus et les

collectivités. Elle s'inscrit dans la conception de Jaeggi (2018) pour qui il est possible d'évaluer les pratiques — de façon non normative — quant à leur capacité de parvenir à des objectifs fondamentaux⁵.

Je souhaite que cette amorce de processus puisse avoir différents impacts sur divers acteurs de l'AU et de l'AUSC. D'abord, j'aimerais qu'elle puisse aider les organismes communautaires et les groupes citoyens dans leur développement de projets d'AUSC et d'AU. Je souhaite que son processus — s'attarder sur les pratiques, les lier à des représentations et aux objectifs fondamentaux des projets — suscite des réflexions qui pourraient approfondir leurs compréhensions des objectifs de leurs projets et des a priori qu'ils ont envers l'AU. J'aimerais aussi que cela leur permette d'évaluer si les pratiques qu'ils utilisent sont les plus appropriées pour réaliser leurs objectifs et les amène à les améliorer, si désiré. Cette étude pourrait aussi mener les leaders de projets d'AUSC à travailler avec d'autres activistes aux visions communes.

Ensuite, j'espère que cette étude permettra aux bailleurs de fonds et aux institutions gouvernementales, mais aussi aux personnes qui souhaitent s'impliquer en AU, de pouvoir évaluer les projets d'AUSC et d'AU, afin de mieux soutenir ceux qui leur paraissent les plus féconds, en se basant sur leurs objectifs et les pratiques qu'ils mettent en place pour y arriver. Par exemple, un acteur qui souhaite soutenir un projet d'AU qui s'attaque à la sécurité alimentaire pourrait voir comment ses pratiques peuvent, ou non, y parvenir. Cela m'amène à mon dernier souhait pour les impacts de cette recherche, soit d'amener les personnes qui s'intéressent au phénomène à être plus critique envers l'AU et ses différentes fonctions. L'AU est multifonctionnelle et les divers projets agricoles urbains ont la possibilité d'incorporer différentes fonctions. Seulement, les diverses fonctions ne sont pas toutes développées de façon équivalente dans les projets et il est important de le prendre en compte afin d'évaluer leur apport à la société. Ceci me semble particulièrement important dans le contexte montréalais actuel où l'AU est en ébullition, où plusieurs entreprises, organismes, groupes de recherches et individus (moi incluse) veulent participer à son développement, où de nombreux projets émergent chaque année et où les subventions disponibles sont (relativement) restreintes et favorisent les projets qui mobilisent l'imaginaire de l'innovation. En ce sens, évaluer les projets d'AU selon leurs pratiques et leurs visions permet de s'éloigner des projets qui utilisent

⁵ Dans cette conception, des pratiques peuvent être meilleures que d'autres, puisque davantage capables de résoudre des problématiques. Je la détaille au chapitre 3.

l'AU ou ses fonctions de façon à reproduire les inégalités sociales, de visualiser et de déterminer quelles pratiques d'AU sont les plus fécondes pour la société que nous voulons voir advenir.

Bref, j'ai montré ci-haut que la littérature scientifique sur l'AU est surreprésentée par les études sur les jardins communautaires et collectifs et par la perspective des personnes qui jardinent. Par ailleurs les différents cadrages de ces recherches représentent l'AU de façon souvent contradictoire. Suite à ces constats, j'en suis venue à formuler ma question de recherche. Informée par McClintock (2014) et Barron (2016), je tente de répondre à ce questionnement à travers l'analyse des pratiques et des représentations portées par un organisme communautaire montréalais, Santropol Roulant (aussi appelé le Roulant). Dans le prochain chapitre, je fais la revue de littérature des pratiques de l'AUSC et des représentations que s'en font les organismes et groupes citoyens qui les mènent.

2 REVUE DES PRATIQUES ET DES REPRÉSENTATIONS DE L'AUSC

Dans la présente recherche, j'étudie les pratiques, les symboliques qui leur sont données et les représentations de l'AUSC présentes dans les projets menés par des organismes communautaires et des personnes qui y sont impliquées. Même si je n'ai trouvé qu'une seule étude sur les pratiques, agricoles, de l'AUSC (Rondeau, 2017), j'ai tout de même ciblé quelques pratiques présentes dans les projets d'AUSC au fil de mes lectures. Je les détaille ci-bas afin de créer une base pour les futures études et de m'y référer dans l'analyse de mes résultats de recherche. Lorsque disponibles, je montre les symboliques que les organismes communautaires et les personnes qui mènent les projets d'AUSC leur donnent. Je termine avec les perceptions plus générales que ces acteurs ont de l'AUSC. Ces perceptions proviennent des organismes communautaires et des personnes qui y sont engagées, mais aussi des personnes impliquées dans les groupes citoyens qui mènent des projets d'AUSC, des projets collectifs de jardinage de guérilla par exemple. Ceci permet d'avoir accès aux symboliques de l'AUSC données par les acteurs qui sont en position de leadership.

2.1 Pratiques agricoles

La majorité des articles qui mentionnent des pratiques agricoles parlent de jardinage biologique (Autin, 2020 ; Bach, 2016 ; Boulianne, 1999 ; 2006 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Deville et Brondeau, 2017 ; Kearney, 2004 ; Legault, 2011a ; 2011b ; Levkoe, 2006 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Payant-Hébert, 2013 ; Puiggali, 2020 ; Reyburn, 2006 ; Rondeau, 2017 ; Voghel Robert, 2014) ou écologique (Chevalier, 2009 ; Rondeau, 2017 ; Vermette, 2013). Rondeau (2017) rapporte que son terrain d'étude cultive de façon bio-intensive sur des planches permanentes. La rotation des cultures (Autin, 2020 ; Rondeau, 2017) et l'association des cultures sont réalisées au jardin (Boulianne, 1999 ; Rondeau, 2017). Le paillage est parfois utilisé afin de reproduire l'environnement naturel, où le sol n'est jamais à nu (Rondeau, 2017). Des engrais verts et des amendements et fertilisants organiques sont utilisés afin de redonner des nutriments au sol et stimuler les plantes (Boulianne, 1999 ; Reyburn, 2006 ; Rondeau, 2017). Le contrôle des espèces est réalisé à travers le désherbage et les barrières physiques telles que les tunnels (Rondeau, 2017). Une variété de plantes sont cultivées, dont certaines sont anciennes et parfois en danger, afin d'augmenter la biodiversité de la flore urbaine et d'y diffuser des espèces moins communes (Autin, 2020). Bach (2016) souligne que, pour les personnes qui mènent les projets d'AUSC rencontrées, les pratiques agricoles qui s'ancrent dans la permaculture sont une façon concrète de changer les villes et transformer les écosystèmes urbains en espaces vivants et sains. D'autres organisations organisent des ventes de semis et

de semences à petits prix avec l'objectif de rendre les espaces urbains productifs et comestibles (Boudreau et Rondeau, 2021).

2.2 Pratiques éducatives

Les pratiques éducatives sont celles qui sont le plus souvent nommées dans les articles sur l'AUSC. Nombreuses études font état d'ateliers éducatifs (Autin, 2020 ; Ballamingie et al., 2019 ; Janvier et Doucet, 2015 ; Legault, 2011b ; 2013 ; Levkoe, 2006 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Puiggali, 2020 ; Reyburn, 2006 ; Vermette, 2013) et plus rarement de présentations magistrales (Rondeau, 2017), de séminaires et conférences (Janvier et Doucet, 2015 ; Levkoe, 2006 ; Vermette, 2013) et de ressources éducatives en ligne (Janvier et Doucet, 2015) comme façon de transmettre des savoirs. Le dialogue avec les pairs est utilisé dans les pratiques d'éducation dans le but de « clarifier ou confronter l[']opinion » des personnes participantes et « encourager le développement d'une réflexion critique » (Legault, 2011a, p.12), notamment en faisant des liens entre les actions concrètes et leurs répercussions globales tant au niveau environnemental que sur des enjeux sociaux (voir aussi Levkoe, 2006). Dans certains cas, le dialogue se tourne vers l'extérieur, alors que les personnes qui participent aux projets agricoles partagent leur expérience, connaissances et leurs réflexions critiques développées lors d'activités d'AU (Levkoe, 2006). L'expérimentation est aussi présente dans les activités de jardinage, afin de mobiliser les connaissances apprises dans les activités de formation préalables (Mahuziès-Sanuy, 2008) ou encore de développer la réflexion critique à travers la pratique (Autin, 2020 ; Bach, 2016 ; Granzow et Jones, 2020 ; Levkoe, 2006 ; Montambeault et al., 2021 ; Rondeau, 2017). Le fait d'encadrer et de guider les personnes apprenantes mènerait à l'autonomie et à la prise d'action, selon les personnes interrogées par Mahuziès-Sanuy (2008). De façon plus générale, l'apprentissage par les pairs est aussi présent dans les pratiques éducatives d'AUSC (Bach, 2016 ; Rondeau, 2017). Les pratiques éducatives visent parfois à former des personnes au travail agricole (Boulianne, 1999 ; 2001 ; Kearney, 2004 ; Weissman, 2015).

L'intégration du plaisir au jardin (Mahuziès-Sanuy, 2008), de jeux, d'activités ludiques (Autin, 2020 ; Puiggali, 2020 ; Vermette, 2013) et d'expériences sensorielles — toucher, goûter, sentir — est aussi considérée comme fondamentale à l'éducation à travers l'AU (Bach, 2016 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Vermette, 2013). Boudreau et Rondeau (2021) rapportent l'utilisation de langage anthropomorphique comme pratique d'éducation, qui permettrait d'établir une relation avec les plantes et les insectes, ce qui rendrait les personnes qui jardinent plus aptes à répondre à leurs besoins et à « mieux comprendre (et de s'imaginer) un monde politique urbain partagé » (p.221).

Les organisations et les personnes qui mènent les projets d'AUSC ont diverses représentations des pratiques éducatives. Pour certaines, elles permettent de « faire prendre conscience aux enfants de l'existence et des caractéristiques du monde réel, par opposition au monde virtuel » (Mahuziès-Sanuy, 2008, p.108), ou encore de développer une « compréhension critique de la réalité » [traduction libre] (Levkoe, 2006, p.94) par la conscientisation à des enjeux sociaux, et ce, chez toutes les personnes participantes. Elles sont aussi perçues comme une façon de se rencontrer soi-même et de rencontrer l'environnement dans lequel on vit, ce qui permet de comprendre l'effet de son existence dans l'environnement (Legault, 2013 ; Mahuziès-Sanuy, 2008) et de développer la volonté d'engagement social (Legault, 2013).

En AU, l'apprentissage est empirique, concret et lié à l'action (Autin, 2020 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Duchemin et al., 2010 ; Levkoe, 2006 ; Rondeau, 2017 ; Vermette, 2013). Une organisation souligne d'ailleurs que c'est l'action qui rend l'apprentissage possible et conçoit ses pratiques éducatives comme une façon de renforcer, d'autonomiser et d'émanciper la communauté (Autin, 2020). Il est aussi entendu que les personnes apprenantes répliqueront éventuellement leurs apprentissages dans d'autres espaces, donc que les pratiques et savoirs inculqués seront disséminés (Janvier et Doucet, 2015). À ce sujet, Weissman (2015) souligne que plusieurs activistes dans le domaine de la nourriture (*food activist circles*) présument que la violence subie par certaines personnes dans le système alimentaire est liée à leur manque de connaissances et qu'apprendre à propos de la production alimentaire les mènera à faire de meilleurs choix, ce qui apportera éventuellement une révolution agroalimentaire. Il souligne que cette compréhension des pratiques éducatives basée sur la consommation et les choix individuels cache les « structures qui façonnent les mécanismes de consommation alimentaire » [traduction libre] (Weissman, 2015, p.360). Ainsi, les pratiques d'éducation de l'AUSC sont comprises par les organisations comme ayant un pouvoir de changement social, bien qu'il puisse se baser sur des compréhensions différentes, c'est-à-dire sur des changements individuels d'habitudes de consommation ou des changements plus structureux sur les communautés.

2.3 Pratiques démocratiques et de participation

Des pratiques démocratiques sont aussi mises de l'avant, spécifiquement dans les jardins collectifs, alors que les participant-e-s prennent des décisions ensemble sur les aliments cultivés, la répartition des récoltes, etc. (Bach, 2016 ; Granzow et Jones, 2020 ; Levkoe, 2006 ; Massé et Beaudry, 2007). Ces pratiques ne sont pas constantes, puisque dans d'autres projets, ce sont les personnes qui animent les jardins qui

dirigent la prise de décision et le partage des tâches (Boulianne, 2001 ; Reyburn, 2006). La mise sur pied de comités aviseurs et de séances de retour d'expérience (*feedback*) sont parfois des pratiques utilisées pour faire avancer la démocratie directe dans les projets d'AU (Levkoe, 2006). Des pratiques de participation égalitaire sont présentes et impliquent, dans certains cas, de se répartir les tâches entre les personnes qui participent et selon leurs capacités (Legault, 2013) et de façon générale, de s'entraider (Bach, 2016 ; Legault, 2013 ; Rondeau, 2017). Selon les personnes interviewées par Legault (2013) ces pratiques visent à montrer la valeur de l'entraide et déconstruire des habitudes ancrées dans l'individualisme.

2.4 Pratiques de partage

Le partage, le don et l'échange entre les participant-e-s aux projets d'AU, mais aussi avec des membres de la famille et de la communauté de façon plus large, semblent être des pratiques importantes dans l'AUSC (Ballamingie et al., 2019 ; Boulianne, 1999 ; 2001 ; Deville et Brondeau, 2017 ; Levkoe, 2006 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Prévost, 2016). Plusieurs textes font état de la pratique de partage des récoltes avec des organismes de sécurité alimentaire ou des organismes communautaires (Ballamingie et al., 2019 ; Boulianne, 1999 ; 2001 ; Duchemin, 2013b ; Legault, 2013 ; Massé et Beaudry, 2007 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006 ; Vermette, 2013). Selon les personnes interrogées par Bach (2016), la pratique du partage permet de renforcer la « vie citoyenne », et elles soulignent l'importance d'inculquer cette pratique aux enfants, puisqu'elle aiderait à déconstruire le concept de la propriété privée et à construire un « sentiment de propriété, d'identité et de communauté collectives » [traduction libre] (p.39). De façon semblable, les célébrations et surtout la fête des récoltes semblent être une pratique récurrente en AUSC (Levkoe, 2006 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006). Selon les perceptions que rapporte Levkoe (2006), les moments de célébration donnent aux personnes participantes le sentiment d'être « connectées à une chose plus grande qu'elles » [traduction libre] (p.96).

2.5 Les représentations de l'AUSC

Les organismes communautaires et les personnes impliquées dans les projets d'AUSC ont diverses conceptions de celle-ci, de son rôle, de son pouvoir et de ce qu'elle devrait être. De façon générale, les organisations et les personnes impliquées en AUSC considèrent que les pratiques qu'elles mettent en œuvre abordent les problématiques de sécurité alimentaire (Ballamingie et al., 2019 ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Payant-Hébert, 2013), de développement communautaire (Ballamingie et al., 2019), et des considérations environnementales (Ballamingie et al., 2019 ; Vermette, 2013). Pour d'autres, ces pratiques

développent l'autonomie alimentaire ⁶ (Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Payant-Hébert, 2013). Pour certaines personnes, ce genre de projet permet de s'organiser et de contester explicitement le développement urbain et les relations sociales capitalistes (Bach et McClintock, 2021). Finalement, certains de ces acteurs considèrent de façon plus large que leurs pratiques s'inscrivent dans une perspective systémique (Nadeau, 2018) ou participent à un changement systémique (Ballamingie et al., 2019).

Sans surprise, les thèmes de l'accessibilité, de la sécurité, de la souveraineté alimentaire et du droit à l'alimentation sont très présents dans les perceptions des organismes communautaires et des personnes qui y sont impliquées. Cependant, « l'efficacité des jardins collectifs à lutter contre l'insécurité alimentaire ne fait pas l'unanimité » entre elles et eux (Payant-Hébert, 2013, p.113). Des représentations sont aussi liées aux systèmes alimentaires. Pour certains des acteurs de l'AUSC, ces initiatives sont des moyens pour les citoyen·e·s de retrouver une indépendance et une autonomie envers le système agro-industriel (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Nycz, 2017). Certaines personnes ont l'impression que le contact avec la terre peut motiver les gens à apprendre sur le système alimentaire et possiblement changer leurs habitudes (Bach, 2016), ce qui rappelle les représentations relatives aux pratiques d'éducation énoncées, et critiquées, par Weissman (2015). D'autres croient que la réintroduction de la production alimentaire en ville, à travers l'AU, est nécessaire à la création de systèmes alimentaires plus sains et durables (Bach, 2016) et considèrent que leurs projets d'AUSC participent à créer un système alimentaire et économique local plus résilient (Ballamingie et al., 2019). Certains acteurs qui mènent des projets d'AUSC imaginent même une ville future, comestible, où les choix alimentaires peuvent être réalisés « en dehors d'une chaîne de valeurs marchandes capitalistes » et c'est cette vision qui motive leurs actions (Boudreau et Rondeau, 2021, p.209).

Une représentation importante de l'AUSC est liée à la vie sociale et communautaire. L'AUSC est considérée comme un lieu de « connexion sociale et de communauté » et un espace de rencontre pour les personnes

⁶ La sécurité alimentaire réfère à l'accès physique et économique à des aliments en quantité suffisante pour les membres de la population, et ce en tout temps. L'autonomie alimentaire réfère plutôt au fait qu'une population ait la capacité de produire de façon locale pour répondre à la demande locale (Communauté métropolitaine de Montréal, s.d.). L'autonomie alimentaire focalise sur l'indépendance d'un peuple dans la production alimentaire, alors que la sécurité alimentaire ne vise pas particulièrement l'indépendance et fait plutôt référence à des enjeux de justice sociale. Les deux termes sont parfois utilisés de façon complémentaire.

issues de milieux et de cultures différentes [traduction libre] (Granzow et Jones, 2020, p.391 ; voir aussi Chevalier, 2009 ; Nycz, 2017 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006). Pour certaines, l'AUSC permet de créer des interactions entre des personnes qui n'en auraient pas eu autrement (Chevalier, 2009). Les espaces créés par l'AUSC sont des lieux qui favorisent la convivialité et la camaraderie (Bach et McClintock, 2021) et il est entendu que ce sont des lieux de socialisation (Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Legault, 2013 ; Payant-Hébert, 2013) et d'intégration (Dupont-Rachiele et al., 2021) qui contribuent à améliorer le bien-être des individus et des collectivités (Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Legault, 2013) selon certains acteurs. Les organisations et les personnes impliquées se l'expliquent par le fait que l'agriculture urbaine « amène les gens à travailler ensemble, à tisser des liens plus profonds » (Dupont-Rachiele et al., 2021). L'AU(SC) est perçue comme une façon « d'unir la communauté, de promouvoir le partage et l'entraide au sein d'un quartier » (Nycz, 2017, p.160). Bref, elle est représentée par les organisations et les personnes engagées dans ce type de projet comme vecteur de socialisation et créateur de liens sociaux entre personnes provenant de différents milieux, grâce à la nature collective de ce travail agricole et à l'atmosphère des jardins.

Les organisations qui mènent des projets d'AUSC considèrent que l'AU est un moyen de conscientiser les citoyen·e·s sur des enjeux environnementaux et alimentaires (Chevalier, 2009 ; Dupont-Rachiele et al., 2021). Pour plusieurs de ces acteurs, l'AUSC est un moyen de diffuser des idées et des discours militants alternatifs, d'inspirer et « de disséminer les pratiques et les possibles qui y sont expérimentés » (Autin, 2020, p.190 ; voir aussi Boudreau et Rondeau, 2021 ; Nadeau, 2018). Cela créerait une chaîne d'implication qui accentuerait les espaces, structures et pratiques alternatives et apporterait du changement social (Autin, 2020). Les projets d'AUSC seraient une façon de rendre visibles les revendications des organisations et personnes qui les portent dans la sphère publique (Boudreau et Rondeau, 2021 ; Reyburn, 2006 ; Rondeau, 2017) et encourageraient les gens à y réfléchir (Bach et McClintock, 2021 ; Rondeau, 2017). En même temps, l'AUSC est perçue comme une façon concrète d'agir pour leurs convictions (Bach et McClintock, 2021 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Julien Denis et al., 2013 ; Reyburn, 2006 ; Rondeau, 2017) en tissant des liens communautaires, produisant des aliments et verdissant la ville, entre autres. L'AU et l'AUSC sont donc perçues comme une façon de rendre visibles des positions politiques, mais aussi de les mettre en œuvre.

Certaines recherches ont souligné les divergences de représentations de l'AUSC entre les organisations et les personnes engagées en position de leadership dans ces projets. Deville et Brondeau (2017) ont montré

des visions différentes quant à la vocation des projets. Certains groupes perçoivent l'AU(SC) comme un moyen de redynamiser le patrimoine agricole en transmettant des pratiques traditionnelles, alors que d'autres souhaitent plutôt valoriser des pratiques alternatives et participer à l'émergence d'un nouveau modèle social où le vivre ensemble est central. De façon similaire, Payant-Hébert (2013) démontre des divergences dans les représentations des organismes communautaires quant au pouvoir des jardins collectifs. Les personnes qui en font la promotion les perçoivent comme des « projets novateurs » qui permettent aux personnes qui y participent de développer de saines habitudes alimentaires et qui réduisent les îlots de chaleur (p.123). De l'autre côté, des organismes sont sceptiques et considèrent qu'ils sont relativement inefficaces pour « atteindre la clientèle démunie » et « s'inscrire dans une dynamique de réseautage plus large et durable » (Payant-Hébert, 2013, p.123). Ils considèrent aussi que les jardins collectifs ne sont pas le meilleur outil pour la lutte à l'insécurité alimentaire, à l'isolement social ou encore aux îlots de chaleur, bien qu'ils aient un effet relatif (Payant-Hébert, 2013). Ainsi, l'on peut s'attendre à retrouver un éventail de représentations de l'AUSC chez les diverses organisations et personnes impliquées dans ce type de projet, dont certaines peuvent être opposées.

Bref, la revue de littérature sur les diverses pratiques présentes dans les projets d'AUSC et leurs symboliques a montré que les organismes communautaires et les personnes qui mènent ce genre d'initiatives mettent sur pied des pratiques agricoles, éducatives, communautaires et des pratiques démocratiques et participatives. Ces actions semblent avoir des symboliques particulières, mais celles-ci sont généralement peu développées. La littérature montre aussi les différentes représentations que les acteurs de l'AUSC en position de leadership ont envers le rôle, le pouvoir et les impacts que ces projets peuvent avoir sur la société. Ces représentations, qui parfois divergent entre ces acteurs, sont liées à la production de nourriture et aux systèmes alimentaires, à la vie communautaire, à l'implication sociale et à la politisation de l'acte agricole. Ce portrait des pratiques et représentations de l'AUSC forme une base sur laquelle je pourrai m'appuyer pour analyser et comparer celles de l'organisme que j'étudie, Santropol Roulant. Il s'agit aussi d'une première ébauche dans la schématisation des actions prises par les porteurs et porteuses de projets d'AUSC et le sens qu'ils leur donnent, développée dans l'optique éventuelle de mieux comprendre et d'évaluer les projets d'AU.

3 CADRE CONCEPTUEL

Dans ce chapitre, je fais état de concepts que j'ai utilisés afin de rechercher les façons et les raisons pour lesquelles les organismes communautaires mènent des projets d'AUSC. Ces concepts se distinguent par leurs fonctions, dans ma recherche. D'abord, la première partie de ce chapitre focalise sur mon cadre conceptuel formel, en explicitant les concepts de formes de vie et d'imagination radicale. Ces concepts ont une fonction analytique ; ils nous aident à comprendre le phénomène de l'AUSC et à construire ses pratiques et ses représentations. L'on peut dire qu'ils réfèrent à sa forme. Les concepts décrits dans la seconde partie, l'inclusion sociale, la justice sociale et l'éducation populaire communautaire renvoient plutôt à des principes et des valeurs ; ils sont des clés de compréhension des pratiques et des représentations de l'AUSC, puisqu'ils décrivent leur contenu. Ils montrent le fond des pratiques et des représentations de l'AUSC.

Avant tout, il est nécessaire de partager ma position quant à la définition de l'AU comme un mouvement social, puisqu'elle informe mon choix de cadre conceptuel. Certains chercheurs et certaines chercheuses qualifient l'AU de mouvement social (Duchemin, 2013b ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Vermette ; 2013). Cette conceptualisation se retrouve surtout dans les cadrages apolitique et activiste de l'AU. Morales Hudon et Sarrasin (2019) résument les caractéristiques générales des mouvements sociaux : ils regroupent une « variété d'acteurs formels et informels », tels que des individus, des groupes, des collectifs, des réseaux, etc., qui « agissent conjointement autour d'enjeux ou d'objectifs communs, tout en préservant chacun une certaine autonomie organisationnelle » (p.101). Les mouvements sociaux cherchent à influencer les personnes au pouvoir et le font à travers des revendications qui contestent l'ordre établi, dont les intérêts, décisions, pratiques ou institutions de certains groupes sociaux. Ils utilisent une diversité d'actions pour faire valoir leurs revendications, qui se retrouvent parfois à l'extérieur des voies institutionnelles de la participation politique (Morales Hudon et Sarrasin, 2019).

Bien que l'AU regroupe nombreux acteurs qui agissent à l'extérieur des institutions politiques, ma recherche ne me permet pas de décrire l'AU comme un mouvement social. Spécifiquement, il ne semble pas y avoir d'action conjointe autour d'objectifs communs ni de revendications qui contestent explicitement l'ordre établi, dans le phénomène général de l'AU. Lors de ma recherche, j'ai demandé aux personnes participantes de nommer les mouvements sociaux auxquels l'organisme, et donc les projets d'AUSC, se rattachent. Santropol Roulant ne semble pas tellement s'identifier comme membre de

mouvements sociaux spécifiques. Dans les mots de la direction : « ce qui est particulier des mouvements sociaux, c'est que nous, on ne se revendique de pas grand-chose, hein ». Or, un des éléments fondamentaux des mouvements sociaux est d'avoir un objectif partagé contre lequel, ou pour lequel, ses membres protestent.

Les membres du Roulant interrogé·e·s ont tout de même partagés des préoccupations, des démarches, des causes reliées — par exemple, la justice sociale, l'environnement, la préservation des terres cultivables, l'agriculture biologique et de proximité, le maintien des personnes âgées dans la communauté — qui pourraient générer ou être rattachés à un mouvement social. Seulement, comme nous l'avons vu plus haut, les nombreux acteurs impliqués dans l'AU la performant pour multiples raisons (loisir, verdissement, socialisation, environnementale, alimentaire, etc.) et plusieurs d'entre eux n'envisagent pas les causes qui mènent les gens à cultiver comme des problèmes sociaux à régler, ils ne contestent pas l'ordre social établi. Ainsi, il est souvent souligné que l'AU est multifonctionnelle, surtout dans le cadrage apolitique de l'AU, mais elle recouvre aussi nombreuses représentations différentes de la société et des phénomènes sociaux. Il me semble impossible, en ce sens, de considérer l'AU comme un mouvement social, puisque ses membres ont des objectifs variés, parfois même opposés, qu'ils ne partagent pas tous ensemble et ils n'agissent pas conjointement vers leur réalisation. Dans les mouvements sociaux, la lutte est explicite et formelle et les gens qui y participent sentent qu'ils luttent ensemble, alors que dans ce cas-ci, il ne semble pas y avoir d'identité partagée ni de sentiment de lutte commune.

Selon les données que j'ai recueillies et l'analyse que j'en fais, il me semblait plus à point de considérer l'AU, mais plus spécifiquement l'AUSC, comme des ensembles de pratiques, pour l'instant. La suite de la réponse de la direction du Roulant réfère d'ailleurs à des pratiques mises en place « tu sais, je dirais que notre mouvement social c'est de créer des écosystèmes sociaux en santé. Est-ce que ce mouvement-là existe ? Oui, mais, peut-être, je ne suis pas sûr qu'il ait été défini, si tu veux, mais je ne suis pas sûr qu'il ait été identifié. » Ainsi, si le Roulant participe à un mouvement social non identifié, il semble dépasser largement le spectre de l'agriculture urbaine. Certaines formes d'AU semblent réaliser des actions informelles de participation politique qui pourraient être liées à des mouvements sociaux et divers acteurs de l'AU sont certainement impliqués dans ceux-ci. Seulement, pour l'instant, il est impossible de dire que l'AU de façon générale, ni l'AUSC, est un mouvement social. En ce sens, afin de construire des connaissances qui soient conséquentes avec les témoignages recueillis et les documents analysés, je

délaisse le cadre conceptuel des mouvements sociaux et j'opte pour celui des formes de vie de Jaeggi (2018), qui met en valeur les ensembles de pratiques et leurs représentations.

3.1 Formes de vie

Le concept des formes de vie de Jaeggi (2018) se concentre sur les pratiques et leurs symboliques à différentes échelles. Explorer les pratiques et les représentations de l'AUSC permet de comprendre de quelles façons les organisations et les personnes impliquées mènent ces projets, c'est-à-dire comment elles les mènent. Elles donnent aussi des pistes pour expliquer pourquoi, puisque, comme nous le verrons ci-bas, les pratiques sociales sont toujours liées à des représentations. Le concept de formes de vie peut nous aider à comprendre en quoi ces pratiques font sens entre elles et ouvre des pistes de réflexion quant à la façon d'envisager l'AUSC. Par rapport à une analyse des mouvements sociaux qui ne semble pas concorder avec la manifestation de l'AU, se concentrer sur les pratiques sociales et le concept de formes de vies entraîne une connaissance plus nuancée et approfondie du travail réalisé par l'AUSC et du sens donné à ce travail. Retracer les raisons pour lesquelles des pratiques spécifiques sont performées, comprendre comment elles sont mises en action pour ensuite les lier à une vision structurante nous aide à évaluer les divers projets d'AU et d'AUSC, à distinguer les initiatives particulièrement porteuses et à tracer des ponts avec d'autres acteurs de la société civile. En ce sens, bien que je considère que l'approche des mouvements sociaux n'est pas la plus appropriée pour analyser l'AU et l'AUSC, l'étudier sous l'angle des formes de vie pourrait mener à insérer de façon plus concrète ses pratiques dans les répertoires d'action des mouvements sociaux.

Selon Jaeggi (2018), plusieurs aspects doivent être considérés lorsque l'on tente de saisir une pratique. Une pratique est une séquence d'actions, réalisée de façon répétée et habituelle. Les pratiques sont basées sur des connaissances implicites et ancrées dans l'expérience. Elles sont socialement construites et leur sens émane du contexte social et institutionnel duquel elles émergent. Lorsqu'elles sont performées par plusieurs personnes, elles sont généralement appelées actions ou pratiques collectives. Des règles et des régulations gouvernent les pratiques et en sont partie intégrante. Les pratiques sont facilitantes, elles régulent à la fois les comportements sociaux tout en permettant l'émergence de nouvelles formes sociales. Elles ont des buts et des sens et sont déterminées par ceux-ci. Elles existent ainsi à cause de leurs buts et sens et sont considérées comme un moyen d'y parvenir. C'est ce lien particulier entre actions et sens qui est intéressant pour cette recherche. Jaeggi (2018) souligne qu'il peut y avoir plusieurs sens à une pratique, mais que les intentions derrière cette pratique ne sont pas toujours

perçues. La pratique existe à l'extérieur des intentions qu'un sujet peut lui donner, même si ces motifs participent aussi à donner un sens à la pratique. Finalement, les pratiques ont un caractère actif et passif ; elles, et leurs sens existent avant même qu'elles ne soient réalisées, alors qu'elles sont aussi créées et recrées à travers leur mise en action (Jaeggi, 2018).

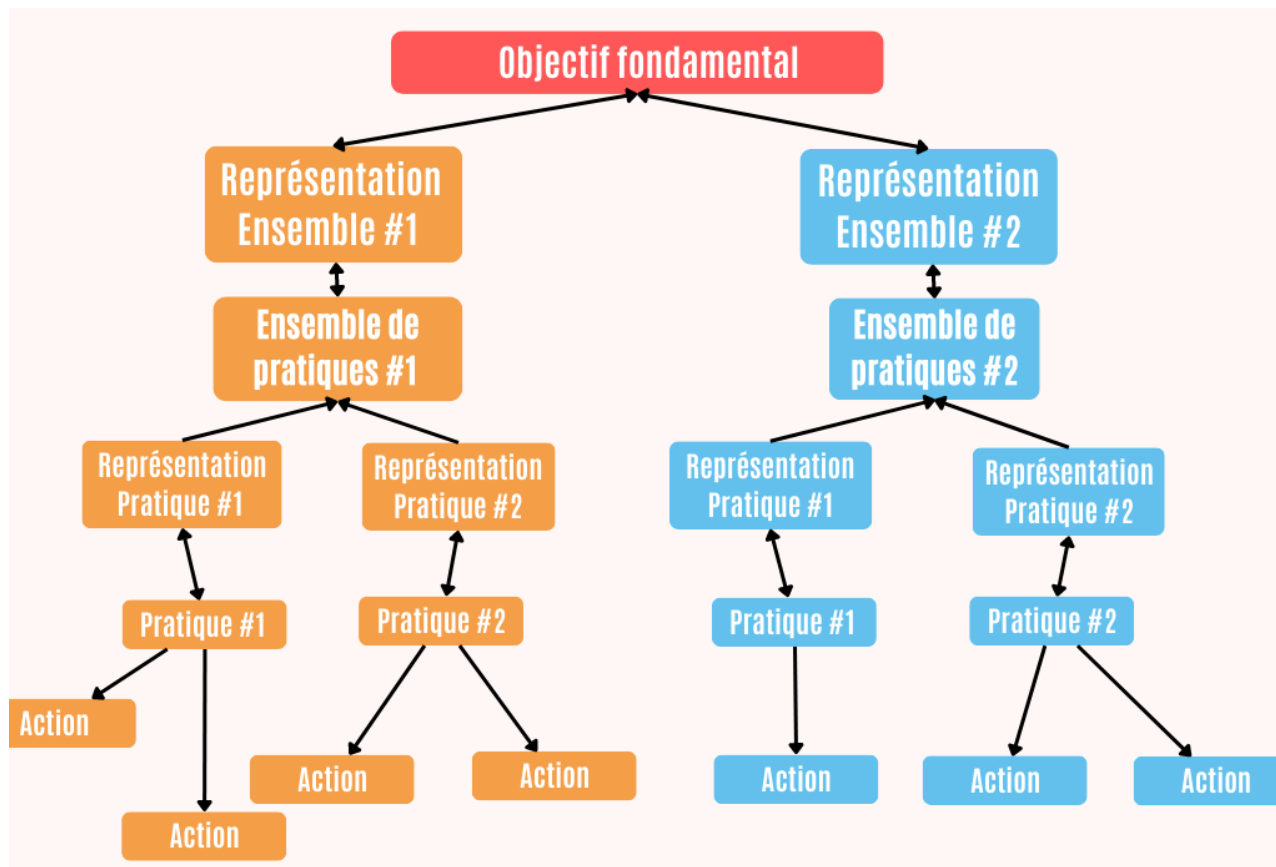
Les pratiques s'insèrent généralement dans de plus grands ensembles ; elles sont cohérentes entre elles, interreliées et interconnectées. C'est ce maillage qui donne une fonction et un sens spécifiques aux pratiques. Jaeggi (2018) souligne que « les pratiques sont inextricablement entrelacées d'attitudes et d'orientations, dans la mesure où elles sont toujours interprétées [...]. Ainsi, nous ne nous engageons pas seulement dans des pratiques, mais les comprenons simultanément comme quelque chose » [traduction libre] (p.89). Lorsque nous entamons une pratique, nous faisons quelque chose, mais nous la considérons aussi comme une chose en soi et lui donnons un certain sens. Ainsi, les valeurs, buts et sens, les attitudes et l'interprétation données à une pratique sont indissociables de la pratique elle-même. Cette réflexion sur les pratiques sociales m'a mené à m'intéresser aux représentations derrière les pratiques de l'AUSC et à réfléchir à cet effet avec l'aide des personnes qui participent aux projets d'AUSC du Roulant, dans le but de répondre au 'comment' et, en partie, au 'pourquoi' les organismes et personnes impliqués mènent des projets d'AUSC.

À un niveau plus grand, les ensembles de pratiques sociales peuvent être décrits comme des formes de vie. Plus précisément, les formes de vie sont « des ensembles complexes de pratiques sociales visant à résoudre des problèmes qui sont, en partie, historiquement contextualisés et normativement constitués » [traduction libre] (Jaeggi, 2018, p.52). Les formes de vie sont plurielles parce qu'elles émergent de contextes culturel, social et historique, qui sont eux-mêmes multiples. Comme il s'agit d'un ensemble de pratiques, les caractéristiques nommées ci-dessus pour les décrire se retrouvent aussi dans les formes de vie : elles sont socialement construites, contiennent des normes, facilitent l'action, ont un caractère passif et actif et leurs intentions peuvent être explicites et implicites. Les formes de vie sont nécessairement collectives. Comme pour les pratiques, les formes de vie ont un but et un sens qui leur sont intrinsèques ; elles sont déterminées par ce but et sont aussi considérées comme une façon d'atteindre cet objectif. Le but des formes de vie, et par conséquent des pratiques qu'elles impliquent, est de résoudre un problème. Elles existent et se reproduisent à cet effet. En ce sens, en examinant la logique interne d'une forme de vie, il est possible de l'évaluer et la critiquer, si les pratiques mises en place n'arrivent pas à résoudre son problème fondamental. Comme le rappelle Jaeggi (2018), cette critique ne vise pas à contraindre ou à

policer les formes de vie, mais plutôt à rendre explicites les thèmes présents dans les formes de vie afin d’y apporter des transformations émancipatrices.

Ainsi, les pratiques impliquées dans les formes de vie ne sont pas arbitraires, elles sont considérées comme appropriées pour répondre à leur objectif, c’est-à-dire pour résoudre le problème fondamental duquel elles émergent. Les formes de vie ont des objectifs et sont autosuffisantes pour les atteindre. Encore mieux, elles sont considérées « bonnes et même meilleures » [traduction libre] que d’autres formes de vie pour répondre à leur but (Jaeggi, 2018, p.73). Les formes de vie ont une certaine durabilité ; elles peuvent, et doivent même, changer, évoluer et s’adapter, mais elles ne sont pas instables. Elles se retrouvent aussi à différentes échelles, ce qui veut dire que plusieurs formes de vie peuvent coexister, et même être en opposition, dans une même société. Des formes de vie à petite échelle ou échelle intermédiaire, comme celle de la recherche scientifique ou de la famille, se retrouvent dans la forme de vie à plus grande échelle, le capitalisme par exemple (Jaeggi, 2018). La figure 3.1 est disponible ci-dessous pour visualiser les multiples niveaux et interrelations des formes de vie.

Figure 3.1 Forme de vie (Jaeggi, 2018)



Appliqué à ma recherche, le concept de formes de vie de Jaeggi (2018) nous mène à explorer l'AUSC comme une forme de vie qui tente de répondre à un objectif spécifique. Pour y arriver, des projets d'AUSC sont mis sur pied, tels que des jardins collectifs, institutionnels, pédagogiques, des collectifs d'apiculture, etc., par des acteurs, comme des organismes communautaires. Dans ces projets, diverses pratiques sont performées par les personnes qui y sont impliquées, souvent des bénévoles. Ces pratiques sont formées d'actions quotidiennes, d'arrosage et de désherbage pour utiliser un exemple concret. Ces pratiques sont agricoles, mais aussi sociales et structurent l'AUSC, puisqu'elles entretiennent littéralement la production alimentaire, mais surtout parce que c'est à travers elles que l'objectif fondamental de l'AUSC est éventuellement atteint.

Analyser l'AUSC à travers l'approche des formes de vie est particulièrement intéressant pour ma recherche, puisque ce cadre conceptuel focalise sur les pratiques, sur leurs représentations et sur la symbolique globale de l'AUSC. Ainsi, nous avons plus d'informations sur les actions posées dans les projets agricoles urbains sociaux et collectifs, nous savons donc comment les organisations mettent en pratique l'AUSC. Ce cadre met aussi l'accent sur la signification donnée à ces pratiques, ce qui nous offre des clés pour souligner pourquoi les groupes agissent de façon particulière, quel sens ils donnent à leur travail et comment ils pensent que ces pratiques participent au bon fonctionnement de leurs projets. Le concept des formes de vie lie les pratiques aux représentations profondes d'un phénomène, ce que les personnes impliquées considèrent comme son objectif fondamental. Ceci nous informe sur les motivations profondes des organisations qui mènent des projets d'AUSC : pourquoi choisissent-elles de mettre sur pied ces projets ? Qu'est-ce que cela leur apporte ? En quoi croient-elles que ces projets sont pertinents ? Analyser les représentations de l'AUSC nous informe sur la façon dont les organisations voient la société et comment elles perçoivent le rôle qu'elles y jouent.

Finalement, le concept des formes de vie, puisqu'il rend visibles les liens entre la signification donnée à un phénomène et les pratiques mises en place pour l'atteindre, permet de critiquer les pratiques mises sur pied dans des projets. Ainsi, en comprenant le sens donné à l'AUSC par les organisations qui la portent et en construisant son objectif fondamental, il sera possible, éventuellement, de juger de la capacité de certaines pratiques de faire advenir cet objectif. Ceci me semble crucial dans le contexte effervescent de l'AU et de l'AUSC montréalaise, où nombreux projets sont mis sur pied à chaque année, où les ressources financières se font plutôt rares, où les fonctions et bénéfiques multiples de l'AUSC sont considérés équivalents et où il est difficile de distinguer la valeur des projets. Il s'agit moins de développer un cadre

normatif de ce que l'AU et l'AUSC devraient être, mais plutôt d'être capable d'adopter une approche critique envers les projets agricoles urbains et de juger de la pertinence de leurs pratiques afin d'arriver à leurs buts, et c'est à cet effet que le concept des formes de vie peut nous aider à développer cette pensée critique.

3.2 Imagination radicale

Construire la symbolique de la forme de vie, la représentation associée à ses ensembles de pratiques, m'a mené à m'appuyer sur le concept d'imagination radicale. Ce concept permet de saisir les représentations associées à la forme de vie de l'AUSC et, en ce sens, comprendre ce qui pousse les organisations à mener ce genre de projets. L'imagination radicale, telle que décrite par Khasnabish (2019), est un concept qui met l'accent sur l'aspect collectif de l'imaginaire. Bien que Khasnabish (2019) s'intéresse spécifiquement à l'imaginaire collectif d'un mouvement social, je crois que mobiliser le concept d'imaginaire radical est utile dans le cadre d'un ensemble plus large d'activités collectives, tel que l'AUSC. Cet imaginaire partagé contient des façons alternatives de vivre, des futurs nouveaux qui adoptent des systèmes et des structures différentes (Khasnabish, 2019). Plus qu'une compréhension commune des problèmes sociaux, l'imagination radicale est une vision collective du futur qu'un groupe souhaite faire advenir. C'est en ce sens qu'elle est radicale : les perspectives qui sont imaginées visent à « s'attaquer à la 'racine' des problèmes sociaux et à proposer des solutions systémiques » [traduction libre] (Haiven et Khasnabish, 2017, p.5). Elle se construit, donc, autour de possibles sociopolitiques.

Dans l'imaginaire radical, la vision future émane des individus et des groupes, qui la canalisent en retour dans leurs luttes (Haiven et Khasnabish, 2010). Construire l'imagination radicale d'un groupe de personnes — dans le sens de « récupérer [leurs] désirs collectifs d'émancipation » et les rendre visibles et accessibles à ce groupe — vise à « enraciner ces désirs dans les luttes sociales actuelles » [traduction libre] (Khasnabish, 2019, p.4). L'imaginaire radical n'est donc pas une rêverie utilisée pour s'extirper d'un présent trop lourd, il sert plutôt à nourrir les groupes mobilisés : il est à la fois « le carburant de l'action collective et la colle qui fait adhérer le social ensemble » [traduction libre] (Khasnabish, 2019, p.4). Il soude ainsi les groupes en créant un nouveau futur commun et les motive à agir en participant à sa mise en place (Haiven et Khasnabish, 2010). Pour cette raison, ce processus mènerait à « des mouvements de changement social fructueux » selon Khasnabish (2019) [traduction libre] (p.1).

De façon semblable aux pratiques sociales, l'imagination radicale se manifeste à travers des contacts sociaux, des « rencontres dialogiques » [traduction libre] (Khasnabish, 2019, p.1). C'est donc à travers le processus de rencontre et de dialogue entre personnes, idées, textes et contextes que cet imaginaire se construit (Khasnabish, 2019, p.3). L'imagination radicale est « une chose que les gens font ensemble », à travers leurs relations entre eux et avec le monde [traduction libre] (Khasnabish, 2019, p.1). Elle est donc, à la fois, façonnée par les contextes sociopolitiques et économiques. Cependant, elle nous permet de voir au-delà de ces contextes et elle les change, puisqu'elle participe au processus quotidien de transformation sociale, par les actions qu'elle inspire et qui mènent, peu à peu vers l'idéal social (Khasnabish, 2019). C'est en ce sens que Haiven et Khasnabish (2010) soulignent que « l'action radicale de réimaginer l'imagination » [traduction libre] n'est pas suffisante. Elle doit être ancrée dans l'expérience et émerger de pratiques radicales telles que des « façons de vivre autrement, de coopérer différemment, qui rejettent, s'opposent ou cherchent à échapper aux formes d'oppression capitalistes, racistes, patriarcales, hétéronormatives, coloniales, impériales, militaristes et fondamentalistes qui sous-tendent nos vies » [traduction libre] (Haiven et Khasnabish, 2010, p. XXVIII).

L'imagination radicale n'est pas un simple processus intellectuel. Elle est construite à travers les pratiques qui, elles aussi, la forment. Ce processus rappelle la façon dont Jaeggi (2018) caractérise le lien entre les pratiques et l'objectif fondamental des formes de vie. Le concept d'imagination radicale permet d'envisager pourquoi les organisations mènent des projets d'AUSC, des projets qui, rappelons-le ne sont pas lucratifs et demandent plutôt des ressources financières, du temps et de l'énergie. Alors que l'analyse des valeurs, des attitudes et des orientations, proposée par le cadre conceptuel des formes de vie, aide à comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques de façon concrète, l'imagination radicale élargit notre compréhension de l'objectif fondamental de l'AUSC. En focalisant sur ce qui pourrait — et devrait — être, elle mobilise le souhait, le désir, l'émotion que les acteurs sociaux ont face à la société et informe sur ce qui les pousse à agir, à mettre sur pied ces pratiques spécifiques et ces projets agricoles urbains. Selon moi, l'imagination radicale fait partie des éléments qui forment les représentations de la forme de vie de l'AUSC.

En résumé, afin d'analyser comment et pourquoi les organisations, et les personnes impliquées mènent des projets d'AUSC, je mobilise le concept de formes de vie (Jaeggi, 2018) et le complément du concept d'imagination radicale (Haiven et Khasnabish, 2010 ; 2017 ; Khasnabish, 2019). La forme de vie vise à créer un schéma de pratiques et de représentations qui répond au 'comment' (les pratiques) et au 'pourquoi'

(les représentations) de ma recherche sur l'AUSC. Comprendre une forme de vie implique d'analyser les symboliques explicites et implicites données au phénomène, de cerner la raison de son existence (Jaeggi, 2018). Il est possible de faire le portrait de ces représentations en étudiant, par exemple, les valeurs, les orientations et les attitudes derrière les pratiques. Selon moi, pour étudier le phénomène de l'AUSC, il est aussi nécessaire d'articuler les visions des sociétés futures imaginées par les organisations qui portent les projets d'AUSC et les personnes qui y sont impliquées. Élaborer ces visions aide à comprendre la symbolique implicite donnée à ces projets. C'est ce rôle que joue l'imagination radicale. Ainsi, en mobilisant l'imagination radicale, il est possible de construire un portrait plus complet des symboliques associées à l'AUSC, en ajoutant une dimension implicite et un sens plus profond aux représentations explicites relayées par l'organisation et ses membres.

Étudier l'AUSC à travers l'approche des formes de vie (Jaeggi, 2018) et de l'imagination radicale (Haiven et Khasnabish, 2010 ; 2017 ; Khasnabish, 2019) nous mène à comprendre les raisons pour lesquelles les organisations mettent sur pied des projets agricoles sociaux et collectifs qui demandent un investissement de temps, d'énergie et de ressources et rapportent souvent peu voire rien, économiquement parlant. Dans un système capitaliste et néolibéral, comprendre la symbolique que les groupes porteurs de l'AUSC donnent à ces projets nous informe sur les représentations qu'ils ont des problèmes sociaux, de leurs visions alternatives de la société et de leurs perceptions sur les façons de parvenir (ou non) à un changement social. Ce cadre conceptuel peut mener à cerner comment une pratique en apparence non politique peut avoir un sens et une portée revendicatrice, à différentes échelles, individuelles comme collectives. Il relie aussi la pratique de l'AU à des considérations politiques larges et à des organisations militantes, qui peuvent l'utiliser pour transformer les structures sociales et les systèmes. De façon semblable, se pencher sur les représentations et les pratiques des organisations qui mènent des projets d'AUSC, à travers ce cadre conceptuel, peut aussi éventuellement permettre aux organisations de juger de leurs pratiques, de leurs objectifs et peut-être de revoir leurs projets d'AUSC afin qu'ils soient plus conséquents avec leurs visions, et possiblement les engager de façon plus explicitement politique dans leurs pratiques.

Dans la première partie du chapitre, j'ai traité des concepts analytiques qui sont au cœur de mon travail de recherche : les formes de vie et l'imagination radicale. Plus précisément, j'ai proposé d'inclure l'imagination radicale au cadre conceptuel des formes de vie, afin de mieux cerner les représentations implicites de l'AUSC et de ses pratiques. En nous informant sur les pratiques, leurs symboliques et les

représentations que ces acteurs ont de l'AUSC, nous pouvons mieux comprendre pourquoi elles mènent concrètement ces projets, mais aussi leurs perceptions de la société et de l'impact qu'ils croient pouvoir avoir sur celle-ci. Les concepts traités dans la section qui suit, l'inclusion sociale, la justice sociale et l'éducation populaire ont été choisis au courant de la construction des chapitres de résultats. Ce sont aussi des concepts présents, de façon générale, dans les écrits sur l'AU et les études sur les différentes formes de l'AUSC qui permettent de décrire le contenu, le fond des pratiques et représentations de l'AUSC. Ils sont discutés afin d'offrir une compréhension plus profonde des pratiques et représentations qui sont abordées dans la littérature sur l'AU et l'AUSC et dans les prochains chapitres de cette recherche.

3.3 L'inclusion sociale et la justice sociale

Plusieurs fois dans la littérature scientifique, l'inclusion sociale est liée à l'AU (Duchemin, 2013a ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Guerlain et Campbell, 2016 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Payant-Hébert, 2013 ; Wegmuller, 2010). Selon ces études, les projets d'agriculture urbaine permettraient aux personnes marginalisées socialement ou financièrement de socialiser (Duchemin, 2013a ; 2013b ; Guerlain et Campbell, 2016 ; Olivier-d'Avignon et al., 2009 ; Payant-Hébert, 2013 ; Wegmuller, 2010), de développer des compétences pour s'insérer sur le marché du travail (Kearney, 2004 ; voir aussi les critiques de Boulianne, 2001 et de Weissman, 2015) et d'augmenter leur sécurité alimentaire (Duchemin, 2013b ; Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Payant-Hébert, 2013), ainsi favoriser leur inclusion dans la société. La mobilisation du concept d'inclusion sociale dans mon étude me permet de soulever des facteurs systémiques tout en examinant les pièges et les possibilités des projets d'AUSC.

L'inclusion sociale est souvent définie par son contraire, l'exclusion sociale. Selon Billette et Lavoie (2010), il s'agit d'un « processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources à l'encontre de certains segments de la population, qui se réalise à travers des rapports de force entre groupes aux visions et aux intérêts divergents. Ces processus mènent à des inégalités et, éventuellement, à une mise à l'écart de ces personnes ou de ces groupes, de différentes façons dans diverses « dimensions de la vie en société » (p.5). Bien que l'exclusion puisse parfois provenir de certains facteurs individuels, elle est le résultat de processus collectifs qui proviennent de facteurs sociaux, économiques et politiques, donc structuraux et systémiques, qui la « produi[t] et reprodui[t] » (Billette, et Lavoie, 2010, p.16). L'exclusion sociale provient donc de la non-reconnaissance de groupes de personnes et d'une privation de droits et de ressources. Les inégalités sociales découlent aussi de ces processus. Dans cette recherche, j'entends par inégalités sociales les conséquences de l'accès « socia [l], symboliqu [e] ou matérie [l] » systématiquement inégal aux « droits

et aux ressources » (Billette et Lavoie, 2010, p.6). Je mobilise ce concept pour traiter de la façon dont les organismes communautaires utilisent les projets d'agriculture urbaine pour répondre à la discrimination à l'accès aux droits et aux ressources vécus par différents groupes de la société. Dans les chapitres 6 et 7, je fais surtout référence aux inégalités liées au revenu, aux capacités différentes, à l'âge et à la diversité de genre, et plus indirectement à celles liées à l'ethnicité, à la race et à l'identité sexuelle.

De façon corollaire, l'inclusion sociale serait un « processus complexe de cocréation d'un projet social qui reconnaît les possibilités et la diversité des participations de chacun, en tant que membre socialement valorisé » (Billette et al., 2012, p.17). Billette et ses collègues (2012) soulignent l'importance de la reconnaissance et la redistribution des « ressources matérielles [...], des droits, des pouvoirs et des possibilités », fondamentales pour rendre possible l'inclusion sociale (p.18). Ces deux dimensions interreliées sont constitutives de la justice sociale, pour Nancy Fraser, qui la considère comme la capacité de participation paritaire à l'interaction sociale (Fraser, 2001 ; 2004a). Exclure socialement des personnes revient donc à les empêcher de participer à parts égales à la vie sociale.

La reconnaissance est reliée à l'aspect culturel de la justice (Fraser, 2004a). Reconnaître implique de concevoir que tous et toutes sont partenaires à parts égales de l'interaction sociale, « peu importe nos appartenances ou prescriptions identitaires » (Billette et al., 2012, p.18). Ne pas reconnaître le statut de partenaire égal d'une personne, c'est la subordonner, la considérer comme inférieure. Cette non-reconnaissance est attribuable à des mécanismes institutionnalisés, c'est-à-dire qu'elle provient de la façon dont les institutions sociales régulent les interactions à travers des normes culturelles qui entravent la parité (Fraser, 2000), ce qui mène à définir certaines catégories sociales comme la norme et les autres comme inférieures. Ces mécanismes sont institutionnalisés de façon formelle, à travers le système juridique et les lois par exemple, et informelle, par le biais de coutumes et de pratiques sociales (Fraser, 2000). Les luttes pour la reconnaissance sont généralement liées au genre, à la sexualité, au racisme, à la nationalité, aux différentes capacités, etc. (Fraser, 2004a ; 2004b). Pour Fraser (2000; 2004a), la reconnaissance du statut de partenaire égal d'une personne entraîne, avec la redistribution des ressources, la capacité de participation paritaire à l'interaction sociale, et donc, favorise la justice sociale. La forme de reconnaissance de ce statut varie selon la façon dont il est dénié : si l'identité distincte de certaines personnes entraîne la négation de leur « commune humanité », il est nécessaire d'y remédier par une forme de reconnaissance universaliste (Fraser, 2004a, p.163). En ce sens, les identités sont perçues en termes égalitaires, ce qui mène à la capacité de participation paritaire à l'interaction sociale. À l'inverse,

si la non-reconnaissance de « la particularité de certains participants » entraîne une incapacité de participer de façon paritaire à la vie sociale, il est nécessaire de reconnaître les différentes identités (Fraser, 2004a, p.163). En ce sens, les identités sont envisagées de façon équitable, ce qui permet de reconnaître les personnes comme des partenaires égaux et favoriser leur participation paritaire à l'interaction sociale. La forme de reconnaissance change selon le tort subi, mais elle vise toujours à reconnaître le statut de partenaire égal des membres à la vie sociale, et à y favoriser leur participation paritaire.

Traditionnellement, la redistribution est associée aux luttes de classes, mais Fraser rappelle que les enjeux de distribution inégale de ressources sont aussi présents dans les luttes de genre, d'ethnicité et de race (Fraser, 2004a). La redistribution est associée à l'aspect économique de la justice et implique de distribuer les ressources matérielles, telles que le revenu, la propriété, l'accès à « l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé ou aux loisirs », à l'alimentation, etc. (Fraser, 2004a, p.152). Il s'agit de distribuer de façon égale les ressources nécessaires pour participer à la société avec des moyens réels (Billette et al., 2012). Alors que les luttes pour la reconnaissance visent à faire reconnaître la valeur des identités en affirmant un statut de partenaire égal à tous et toutes les membres de la société, les luttes de justice sociale pour la redistribution voudraient enrayer les différences d'accès aux ressources pour parvenir à la justice (Fraser, 2004a ; 2004b).

Les travaux plus récents de Fraser (2013) ajoutent une troisième dimension à la justice sociale, la question de la représentation, qui réfère à la dimension politique de la justice. Elle fait référence à la représentation politique ordinaire, au cadrage et aux significations qui structurent les initiatives de participation politique et au contexte métapolitique, qui la facilite ou la limite. Dans ma recherche, j'ai choisi de focaliser spécifiquement sur les pratiques de reconnaissance et de redistribution en lien avec l'inclusion et la justice sociale, bien que la représentation aurait aussi pu l'être, notamment sur les questions de recadrage de la participation. Cet élément est, par contre, plus difficile à décrire en termes de pratiques, dans le contexte des projets d'AU. Cependant, bien qu'on les distingue, ces luttes pour la reconnaissance, la redistribution et la représentation ne sont pas en opposition ; elles sont interreliées et il est nécessaire de lutter en même temps pour la reconnaissance, la redistribution et la représentation, dans une perspective de justice sociale. En résumé, tout élément d'injustice sociale provient d'une mauvaise distribution des ressources, d'une non-reconnaissance du statut de partenaire égal d'une personne ou — mais généralement et — d'une non-représentation dans la vie sociale qui limitent la capacité de chaque personne à participer à la société comme membre à part entière (Fraser, 2013). Par ailleurs, puisque le social est complexe, il est

nécessaire d'envisager la justice sociale de façon intersectionnelle, ou 'tridimensionnelle' selon les termes de Fraser, puisque les luttes pour la reconnaissance recouvrent nombreux éléments de redistribution et de représentation, et vice-versa.

Les processus d'inclusion sociale ont le pouvoir d'accentuer la parité de participation, donc la justice sociale, en mettant sur pied des pratiques qui reconnaissent les différentes identités et leur apport à l'interaction sociale, qui changent le cadrage et favorisent la représentation de ces individus et groupes dans nombreuses sphères de la vie sociale et qui redistribuent les ressources matérielles, en remettant en question les structures qui les érigent et les reproduisent. Réfléchir à ces éléments nous aide à comprendre pourquoi certaines pratiques sont mises en place dans les projets d'AUSC. Ainsi, certaines façons de faire sont implantées dans les divers projets d'AUSC afin d'accentuer la participation de certains groupes sociaux dans l'espace public. D'autres peuvent viser à reconnaître l'apport des diverses identités dans l'interaction sociale et participer à les normaliser. Certaines pratiques peuvent aussi être redistributrices, l'AUSC permettrait ainsi de donner des ressources afin que toutes et tous puissent participer de façon paritaire à la vie sociale. Avoir en tête ces concepts peut nous aider à déterminer spécifiquement les pratiques d'AUSC qui renforcent l'inclusion sociale. C'est ce que j'ai réalisé dans les chapitres qui suivent.

D'autant plus, cela aide à comprendre les représentations qui sous-tendent ces pratiques : considère-t-on l'exclusion sociale comme le résultat de processus individuels ou systémiques ? Ces réflexions facilitent l'évaluation de l'impact réel des pratiques d'AUSC sur l'inclusion et la justice sociale, de les améliorer et de les rendre plus conséquentes avec les représentations que se font les organisations des problèmes sociaux. Comprendre l'inclusion sociale comme un processus lié à la justice sociale nous mène à percevoir les problèmes sociaux vécus par des personnes et des groupes de personnes marginalisées comme des inégalités systémiques qui entravent la parité de participation à la vie sociale et, donc, à penser nos pratiques d'AUSC en fonction de ce processus.

3.4 Éducation

De façon similaire à l'inclusion et la justice sociale, l'éducation est souvent associée à l'AU et l'AUSC (Autin, 2020 ; Ballamingie et al., 2019 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Duchemin, 2013b ; Janvier et Doucet, 2015 ; Legault, 2011b ; 2013 ; Levkoe, 2006 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Puiggali, 2020 ; Reyburn, 2006 ; Vermette, 2013). Bien que ces recherches soulignent son rôle éducatif, peu d'entre elles ont conceptualisé l'éducation. Les écrits qui y font spécifiquement référence font état d'une forme particulière, les jardins

pédagogiques. Cette forme renvoie à une AU qui a lieu à l'école ou à proximité avec des élèves, généralement d'âge primaire ou secondaire, et des professeur·e·s. Elle est liée au cadre scolaire (Duchemin 2013a ; Mahuziès-Sanuy, 2008). Selon mes recherches, cette conception est semblable pour l'éducation sur le terrain (*place-based education*), où l'on priorise le savoir empirique, contextuel et axé sur la communauté (Deringer, 2017 ; Smith, 2017 ; Yemini et al., 2023). Ces conceptions ne semblent pas appropriées pour discuter des pratiques éducatives que j'ai étudiées, puisque les projets sont majoritairement situés à l'extérieur du cadre scolaire.

L'éducation par les pairs est le partage de savoirs d'une personne à une autre considérée comme son semblable. Elle est donc opposée à l'éducation transmise par une personne 'experte' (Shiner, 1999). Le partage d'informations serait plutôt informel et le cadre peu structuré (Steiner et al., 2015), bien que Parkin et McKeganey (2000) rapportent un courant d'éducation par les pairs où l'éducation est plus formelle, ce qui reproduit essentiellement l'inégalité de pouvoir présente dans l'éducation 'traditionnelle'. Comme le souligne Shiner (1999), la conception de pairs est floue et peut être associée autant à des ami·e·s proches qu'à une personne inconnue qui participe par hasard à la même activité : il est donc nécessaire de questionner ce que l'on entend comme 'pairs' pour définir ce type d'éducation. La notion de statut social partagé est fondamentale à la définition d'un pair : une personne peut être considérée semblable à cause de son âge, ethnicité, genre, la culture ou sous-culture à laquelle elle appartient (Parkin et McKeganey, 2000), son rôle social ou ses expériences passées (Shiner, 1999). Dans les projets d'AU(SC) qui adoptent des pratiques éducatives, le cadre est souvent peu structuré, même lors d'ateliers. Le partage d'informations peut être relativement formel dans le cas de conférences et d'ateliers, à informel lorsque l'apprentissage passe par l'expérience au jardin. La question du statut de pairs est, par contre, ambiguë dans les projets menés par des organismes communautaires. La personne employée par l'organisme, bien qu'elle puisse ne pas être considérée comme 'experte', a un rôle social différencié des autres personnes participantes. Ceci est d'autant plus vrai si les personnes participantes sont des enfants. L'éducation par les pairs pourrait, par contre, s'appliquer aux collectifs d'AU(SC). Puisque j'étudie le travail de collectifs dans ma recherche, mais aussi d'autres projets où la définition de pairs est plus discutable, je ne base pas ma conception des pratiques éducatives spécifiquement sur l'éducation par les pairs.

Une autre forme d'éducation est l'éducation populaire. Besse, Chateigner et Ihaddademe (2016) la décrivent comme « un ensemble hétérogène d'activités revendiquant leur caractère éducatif » (p.15). La définition d'éducation populaire varie selon le contexte (Besse et al., 2016 ; Leite, 2021), allant d'une

perspective administrative où elle est considérée comme l'animation de groupes de jeunes à un « rapport contestataire au politique qui passerait par la critique sociale » (Besse et al., 2016, p.14). Elle peut avoir lieu dans des organismes communautaires, des associations, des mouvements, des groupes citoyens, mais n'est généralement pas associée au cadre scolaire (Besse et al., 2016 ; Leite, 2021). Cette compréhension est semblable à celle du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), qui définit l'éducation populaire dans les organismes d'action communautaire autonome en ce sens :

l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu (MÉPACQ, s.d.).

Selon cette approche, l'éducation populaire vise à partager des connaissances et réfléchir sur des conditions sociales. Elle est orientée vers la transformation sociale et l'exercice de la citoyenneté et mène les personnes qui y participent à développer leur pouvoir d'agir. Elle s'adresse à tout le monde, mais particulièrement aux personnes et aux groupes vulnérables ou en situation d'exclusion sociale (Conseil supérieur de l'éducation, 2016).

L'éducation populaire semble la conceptualisation de l'éducation la plus adaptée au travail réalisé par des organismes communautaires qui mènent des projets d'AU(SC), puisqu'ils s'adressent à une population variée et à l'extérieur du cadre scolaire. La définition de Besse, Chateigner et Ihaddadene (2016) montre un continuum de pratiques éducatives qui paraît congruent avec les activités proposées dans divers projets d'AU(SC), et souligne que ces pratiques éducatives s'inscrivent dans une perspective de service social ou de changement social. L'apport des réflexions de Leite (2021) et du MÉPACQ (s.d.) permet d'envisager la portée politique possible de ces pratiques. Ceci participe à l'analyse des différentes représentations et valeurs données aux pratiques de l'AUSC, en liant le 'comment' (les pratiques éducatives) au 'pourquoi' (réflexion critique, apport de connaissances sur les conditions de vie, animation, etc.) les organismes communautaires portent des projets d'AUSC.

Les concepts explicités dans la seconde partie de ce chapitre, soit l'inclusion sociale, la justice sociale et l'éducation populaire, se retrouvent dans la littérature sur l'AU et l'AUSC, que ce soit de façon explicite ou plus implicite. Leur mobilisation dans cette recherche vise à nommer les pratiques qui ont cours dans les

projets d'AUSC et de donner des clés de compréhension sur le fond de ces pratiques et de leurs représentations. Se référer à ces concepts permet de situer les représentations que les organismes communautaires se font des pratiques d'AUSC et de leurs projets dans une réflexion sociale plus large. Cela montre la position qu'ils adoptent sur les problèmes sociaux : les perçoivent-ils comme un phénomène à résoudre de façon individuelle ou sont-ils le résultat d'inégalités systémiques ? Cela informe aussi sur le rôle qu'ils croient jouer, ou devoir jouer, dans la société : fournir des services ? Mitiger les torts ? Transformer la société ? Bref, ces concepts permettent de mieux comprendre une facette des projets d'AUSC et de lier les actions réalisées concrètement dans ces initiatives aux représentations que les organismes communautaires se font du pouvoir d'agir de l'AUSC, de leur propre pouvoir d'agir et de la société qu'ils veulent voir advenir, entre autres.

Alors qu'au départ je souhaitais approcher l'AU sous l'angle des mouvements sociaux, mes recherches ont changé ma perspective et m'ont mené à la considérer comme un phénomène social. Je crois qu'une partie de ce phénomène, l'AUSC, peut être compris du point de vue des formes de vie, des ensembles de pratiques qui émanent du besoin de réaliser un objectif spécifique et qui sont considérées comme les meilleures façons d'atteindre ce but (Jaeggi, 2018). Ce cadre conceptuel focalise sur les pratiques, ce qui informe sur les façons dont les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent les projets d'AUSC, bref sur le 'comment' elles le font. Ceci est fondamental pour développer les savoirs sur ce que les acteurs de l'AUSC réalisent au quotidien dans leurs projets. Le concept des formes de vie met aussi l'accent sur les représentations, c'est-à-dire la symbolique donnée aux pratiques et aux ensembles de pratiques. Pour comprendre les représentations implicites des formes de vie, j'utilise le concept de l'imagination radicale (Haiven et Khasnabish, 2010 ; 2017 ; Khasnabish, 2019), puisqu'il nous amène à observer les visions de la société que les personnes interviewées veulent voir advenir. J'arrive ainsi à construire une analyse plus complète des représentations des organismes communautaires, étant donné que j'ai accès aux symboliques explicites et implicites. Analyser les représentations montre les raisons qui mènent les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées à développer des projets d'AUSC, soit 'pourquoi' elles le font. Elles informent sur la perception que ces acteurs ont de l'AUSC et de son pouvoir, sur la façon dont ils envisagent les problèmes sociaux, comment ils comptent y répondre et quel rôle ils pensent pouvoir jouer dans la société. Cela peut permettre de souligner les représentations communes qu'ils ont avec d'autres acteurs sociaux et, peut-être, de renforcer les réseaux et même les mouvements sociaux. Pour cette raison, il est important de définir les concepts d'inclusion sociale, de justice sociale et d'éducation populaire, car ils permettent de nommer les ensembles de

pratiques présents et la symbolique qui leur sont donnée. Cela permet d'établir le lien entre les pratiques et les représentations et de rendre visible le type d'intervention qui ont lieu dans les initiatives d'AUSC.

Finalement, cette démarche de schématisation des pratiques et des représentations de l'AUSC et du lien qui les unit participe à développer une réflexion critique envers les projets d'AU. En comprenant l'objectif de projets, les pratiques qui sont mises en place et la façon dont on croit qu'elle nous aide à parvenir à cet objectif, on peut mieux évaluer les pratiques et la portée des initiatives d'AU, adopter des pratiques qui sont plus adaptées à nos valeurs et visions et valoriser les projets qui sont les plus porteurs. Dans les pages qui suivent, je montre la méthodologie et les méthodes que j'ai utilisées pour construire les pratiques et représentations de la forme de vie de l'AUSC, première étape de ce processus éventuel d'évaluation.

4 MÉTHODOLOGIE ET MÉTHODES

Pour répondre aux questions et enjeux soulevés dans les chapitres précédents, ce projet s'est basé sur une approche d'étude de cas qualitative et constructiviste. Dans les pages qui suivent, j'aborde les réflexions qui ont guidé mes choix méthodologiques et de méthodes. Je fais état du processus d'identification du cas, Santropol Roulant, et explique en quoi il s'agit d'un sujet pertinent. Je situe ma position d'autrice et réfléchis sur ses implications dans ma recherche. Je discute des méthodes de collectes de données utilisées, l'entrevue, l'observation et l'analyse de documents, pour conclure avec le déroulement de l'analyse des données.

4.1 Approches

Ma question de recherche est : comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'agriculture urbaine sociale et collective ? En particulier, je me demande quelles pratiques et représentations sont présentes au sein des projets de ces organisations. L'objectif est de comprendre ce qui pousse ces organismes à développer des projets agricoles sans but lucratif en milieu urbain. Par le fait même, je cherche à savoir comment ces pratiques et représentations sont liées entre elles et en quoi elles sont comprises comme des façons de parvenir à l'objectif des organismes. Puisque je cherche à connaître le sens d'un phénomène social complexe et subjectif, j'ai opté pour une approche de recherche qualitative (Gaudet et Robert, 2018).

La posture ontologique de cette recherche est constructiviste. Selon cette vision, les réalités sont multiples, puisqu'elles sont des constructions qui proviennent des expériences des individus (Gaudet et Robert, 2018 ; Varpio et al., 2017). Conséquemment, ce postulat informe la posture épistémologique de la recherche, soit « ce que l'on croit pouvoir savoir au sujet de notre monde » (Gaudet et Robert, 2018, p.11). L'étude s'inscrit dans une épistémologie constructiviste, c'est-à-dire qu'elle considère que chaque individu construit son propre système de connaissances, qui forment des réalités et perceptions du monde uniques (Varpio et al., 2017). Elles sont construites par les discours, les « scénarios sociaux » et « le symbolisme visuel » (Gaudet et Robert, 2018, p.16) et peuvent être comprises à travers leur analyse. Cette approche considère que nous sommes le résultat de nos expériences, ce qui influence la façon dont on génère le savoir (Varpio et al., 2017). Cela fait sens avec le cadre théorique de Jaeggi (2018) ; les pratiques ne peuvent être comprises qu'à travers l'étude des représentations, des imaginaires, bref du sens, de la symbolique qu'on leur donne. Les pratiques, en soi, sont la perception des acteurs (et de la chercheuse)

rendue visible. Selon cette approche épistémologique, l'expérience de la chercheuse participe au développement des savoirs de la même façon que les participant·e·s. Dans le contexte de ma recherche, cela implique de comprendre les perspectives et les expériences des participant·e·s dans les projets d'AUSC tout en sachant que mon expérience influence la construction de leur analyse.

Ma démarche est inductive, en ce sens où mon objectif est d'interpréter comment et pourquoi l'AUSC est utilisée de façon symbolique par des organisations. Il ne s'agit pas de démontrer ou d'expliquer l'apparition du phénomène de l'AUSC. L'interprétation inductive est fondée sur des observations empiriques du phénomène, ici l'étude de cas réalisée à Santropol Roulant. Elle mène à une certaine compréhension du phénomène particulier de l'AUSC montréalaise qui pourrait être utilisée pour interpréter le sens d'initiatives semblables (Gaudet et Robert, 2018). Par le fait même, mon processus de recherche est itératif, puisque le cadre conceptuel, la revue de littérature, l'analyse et les conclusions se sont affinés au fur et à mesure de ma recherche (Srivastava et Hopwood, 2009). Par exemple, l'analyse des pratiques et des représentations de Santropol Roulant m'a mené à intégrer les concepts d'inclusion sociale, de justice sociale et d'éducation populaire au cadre conceptuel, puisqu'ils sont fondamentaux à leurs projets.

4.2 Étude de cas

J'ai choisi l'approche méthodologique de l'étude de cas pour étudier les projets d'AUSC d'un organisme communautaire pour différentes raisons. Cette approche méthodologique vise à comprendre comment une culture fonctionne. Pour se faire, il s'agit de produire une description riche d'un fait contemporain et de faire émerger des thèmes qui soulignent son caractère spécifique (Creswell et Poth, 2016). Comprendre la culture de l'AUSC et participer au développement de ce concept est l'une des raisons pour lesquelles j'ai voulu mener cette étude. Les pratiques et les imaginaires collectifs n'ont pas beaucoup été étudiés dans le champ de l'AU(SC), de même que les motivations des organismes communautaires à participer à ces projets. L'étude de cas, par son intention de décrire en profondeur les phénomènes, semble l'approche la plus à propos pour creuser ces éléments et participer à la compréhension de la culture de l'AUSC. Les multiples méthodes de recherche caractéristiques à cette approche — l'entrevue, l'observation et l'analyse de documents et de rapports (Creswell et Poth, 2016) — me semblent des outils pertinents pour réaliser cette description. L'étude de ce cas a montré nombreuses pratiques et imaginaires de l'AUSC, que j'ai regroupés en thèmes. Leur analyse permet de souligner les rapports physiques et symboliques que mon cas, Santropol Roulant, entretient avec l'AUSC. Ce processus lie ces rapports aux imaginaires de

transformation sociale de Santropol Roulant et apporte des pistes de compréhension quant à la culture de l'AUSC.

Des contraintes de temps et de ressources, le souci d'entrer en relation avec l'organisation participante et de l'analyser en profondeur m'ont amené à choisir un seul cas à étudier, il s'agit donc d'une étude de cas unique (Creswell et Poth. 2016). Le but ultime de cette analyse est de comprendre la signification des représentations que Santropol Roulant et les personnes qui s'y impliquent ont de l'AUSC ainsi que de montrer les pratiques particulières utilisées pour mettre en action ces symboliques données. Ainsi, le niveau de mon analyse peut être qualifié de 'mésos', puisque je m'intéresse à l'imaginaire d'une organisation, ce qui comprend les individus et les groupes qui la forment. Je comprends donc l'imaginaire d'une organisation comme étant une chose en soi, mais aussi la somme des imaginaires des individus qui s'y engagent, inspirent, transforment et participent à l'évolution de l'organisation, comme l'implique l'aspect dialogique de l'imagination radicale (Khasnabish, 2019).

Un objectif secondaire est d'entrevoir comment ces conclusions peuvent nous aider à comprendre les représentations et pratiques d'autres organisations œuvrant de façon similaire. Dans des recherches futures, d'autres chercheurs et chercheuses pourront les mettre en lien avec celles de diverses organisations, ainsi cibler le sens et les possibles de ce phénomène social. Il ne s'agit donc pas d'une analyse 'micro', où je m'intéresserais aux parcours militants des personnes impliquées en AUSC, ni d'une étude 'macro' de l'organisation, où j'étudierais la façon dont sa gouvernance exécute son imaginaire. L'analyse du cas de Santropol Roulant mène à dégager des assertions générales sur les pratiques et imaginaires de l'AUSC, ses défis et ses limites, bref le sens donné à l'AUSC. Pour cette raison, l'intention de mon étude de cas est instrumentale : le cas choisi est utilisé afin de comprendre le phénomène plus large de l'AUSC chez les organisations (Creswell et Poth, 2016).

4.2.1 Processus d'identification du cas

Le souci de travailler en profondeur et dans le détail combiné à des ressources et du temps limités m'ont amené à mener une étude de cas sur une seule organisation. Je cherchais à étudier une organisation qui proposait plusieurs projets différents d'AUSC afin d'apporter un peu de diversité aux études sur les activités de l'AU. Conséquemment avec la définition de l'AUSC de Dupont-Rachiele, Duchemin et Utgé-Royo (2021), l'organisme communautaire et ses programmes se devaient d'être situés en ville, de proposer une AU collective, institutionnelle, éducative ou des jardins libres. Les projets devaient aussi avoir une

visée autre que marchande, pour qu'ils puissent être considérés comme participant à une agriculture urbaine qui serait sociale et collective.

Au début de mon processus, j'ai identifié quelques organisations qui semblaient répondre à ces critères à travers les moteurs de recherche de 'Cultive ta ville' (<https://cultivetaville.com>) et de 'AU/LAB' (<http://www.au-lab.ca/>), qui ont fait des portraits du phénomène. Les documents déposés par différents organismes lors de la consultation publique de 2012 sur l'agriculture urbaine à "Montréal" ont aussi participé à circonscrire les cas potentiels. C'est, par contre, la rencontre avec mon comité qui a scellé mon choix : une des personnes qui y siégeaient a dit que je semblais déjà avoir un cas en tête et m'a suggéré de prendre ce cas comme étude, ce que j'ai fait. C'est ainsi que Santropol Roulant, organisme qui m'a inspiré cette recherche il y a longtemps, est devenu mon cas d'étude, suite à leur accord.

4.2.2 Justification de Santropol Roulant

Santropol Roulant (aussi appelé le Roulant) répond aux critères de la définition de l'AUSC : il est un organisme communautaire sans but lucratif (Arrondissement.com, s.d.) situé à "Montréal" qui propose multiples projets d'AU collectifs, éducatifs et des jardins libres. Ces initiatives sont diversifiées tant dans leur forme d'organisation — des collectifs agricoles autonomes menés collectivement par des bénévoles et soutenus par l'organisme et des programmes gérés par le Roulant — que dans les types d'agriculture. On y retrouve du jardinage et des collectifs de cueillette de fruits urbains, d'apiculture, de compostage et de culture de champignons (Santropol Roulant, s.d.-a). L'organisme et ses projets d'AU existent depuis de nombreuses années : le Roulant a 28 ans et sa première activité agricole, le compostage, a débuté en 2001, sa première saison de jardinage en 2002 (Santropol Roulant, s.d.-n). Dans l'optique d'une étude de cas, Santropol Roulant est un choix judicieux : divers documents, tels que des rapports, des descriptions de programmes, des publications de blogue, etc., sont produits par l'organisation et peuvent être consultés sur leur site internet, ce qui facilite l'analyse documentaire. Ses initiatives d'AUSC se retrouvent dans différents documents, ce qui permet d'analyser les représentations et pratiques sur une période relativement grande, soit de 2005 à 2022. L'ouverture de l'organisation a aussi rendu aisé le processus d'entrevues et d'observation.

Le plus intéressant de Santropol Roulant comme cas d'étude de l'AUSC est sa visée de changement social, que l'organisme nomme lui-même dans ses rapports, billets de blogue, etc. Ainsi, plus qu'un organisme qui vise à fournir des services sur le court terme, il souhaite aussi apporter de la transformation sociale sur

le temps long. Cela sous-entend que, minimalement, certaines de ses pratiques ont pour but d'améliorer la société et sont soutenues par des représentations de ce que devrait être une société meilleure. D'autant plus, le Roulant n'est pas, à la base, un organisme d'agriculture urbaine, même s'il y donne de l'importance, des ressources et mène ses projets avec grand soin. Il est avant tout une popote roulante. Ceci a été particulièrement visible dans sa réponse à la pandémie (Santropol Roulant, 2020a). Afin de préserver la santé de ses bénéficiaires et de s'assurer de la capacité de la popote roulante à répondre aux besoins criants de sécurité alimentaire, l'accès au bâtiment pour les bénévoles des collectifs et des programmes d'AU a été grandement réduit. Le but des jardins est passé de l'éducation à la production : les employé·e·s du Roulant cultivaient des légumes pour fournir des paniers aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, si l'élément essentiel du Roulant n'est pas l'AU, mais bien la popote roulante, qu'est-ce qui le pousse, en temps 'normal' à mettre sur pied, entretenir, rendre accessible, etc. des projets d'AUSC ? Le cas du Roulant donne l'impression que les initiatives d'AUSC pourraient être motivées par différentes raisons ayant trait à l'imaginaire, à des perceptions que l'organisation a de la société. En ce sens, le rapport qu'entretient le Roulant avec l'AUSC et son objectif de changement social en font un objet d'étude intéressant dans la recherche sur le sens que les organisations donnent à l'AUSC.

Pour cette raison, j'ai choisi d'étudier Santropol Roulant comme cas représentant une agriculture urbaine sociale et collective florissante. Bien que je suis convaincue que l'expérience et les perspectives de Santropol Roulant peuvent être partagées par plusieurs organismes communautaires et organisations⁷, ses programmes d'AUSC opèrent dans un contexte particulier. Comme le rappellent souvent les participants.es en entrevue, le Roulant est privilégié : l'organisme communautaire existe depuis près de 30 ans et il est un projet inspirant auquel plusieurs souhaitent participer. Cette stabilité et sa posture inspirante lui permettent d'accéder à certaines ressources plus facilement, dont des ressources financières et bénévoles. Aussi, de façon générale, les personnes impliquées au Roulant sont assez jeunes. Particulièrement, l'âge moyen des participant·e·s à l'étude semble tourner autour de 35 ans⁸. Ils et elles semblent avoir un parcours et des origines assez diversifiées, mais tous et toutes pourraient être qualifiés.es de 'jeunes'. Ce point de vue situé peut avoir un effet sur les résultats de la recherche,

⁷ Je pense, par exemple, au centre communautaire d'alimentation Dépôt, aux jardins du Cratère, au Carrefour Solidaire et à la fermette du Bâtiment 7, à Montréal, ou encore à *Hidden Harvest* à Ottawa, entre autres.

⁸ Il s'agit d'un estimé basé sur des détails de discussions, je n'ai pas posé ce genre de questions.

spécifiquement dans la sphère des imaginaires. Il se peut que les conclusions reflètent la perspective d'une certaine tranche d'âge, voire d'une génération, sur le sujet.

4.3 Position de l'autrice

Comme dit plus haut, j'ai longtemps été impliquée au Roulant. De l'été 2014 à l'hiver 2021, j'ai participé activement à différents projets d'AUSC à Santropol Roulant, notamment le marché fermier et le jardinage urbain, dans les premières années, puis le Collectif apicole. Durant ces années, je me suis familiarisée avec l'écosystème du Roulant. J'ai été témoin de nombreux projets qu'il a mis en œuvre et d'autres qui se sont terminés. J'ai vu les entrées en poste et les départs de plusieurs employé-e-s. J'ai remarqué les explorations, les essais, les transformations organiques de l'organisme, mais aussi sa stabilité, sa vision et ses valeurs qui restaient intactes. Mon implication au Roulant a certainement inspiré ce projet de recherche, mais j'ai aussi le sentiment qu'elle m'a formée en tant que personne.

4.3.1 Réflexivité

Cette position de *insider*, le fait d'appartenir au groupe que l'on étudie ou de partager des caractéristiques, identités, rôles ou expériences communes avec les personnes participantes (Asselin, 2003 ; Dwyer et Buckle, 2009), a des effets sur ma recherche, en commençant par l'angle que j'adopte. Il ne s'agit pas ici de faire une critique de Santropol Roulant, de ses programmes d'AUSC et de leurs limites, bien qu'il y en ait. Mon objectif est plutôt d'étudier les représentations de l'organisation sur l'AUSC, afin de comprendre pourquoi une organisation mène ce genre de projets. Ce choix a été guidé par l'impression que j'avais lors de mon implication, qu'il y avait une vision politique qui guidait les projets d'AUSC. Il est aussi lié à mes intérêts académiques : les mouvements sociaux, les systèmes alimentaires, les imaginaires et la résistance, entre autres. L'interprétation de ces représentations permet de comprendre ce qui sous-tend les pratiques utilisées en AUSC, donc de voir comment et pourquoi sont menés ces projets agricoles urbains, si leur vision s'inscrit, par exemple, dans une perspective politique. Il est important pour moi d'approfondir le sens donné aux pratiques sociales et agricoles en AUSC, de les rendre visibles, de montrer leur légitimité et d'explicitier l'ampleur du travail mené par ces organisations communautaires.

Mon implication passée avec Santropol Roulant a facilité certains éléments de ma recherche. Par exemple, le Collectif d'apiculture a rapidement accepté que j'assiste à leurs réunions hebdomadaires, ce qui a été plus long pour d'autres collectifs. Cela est probablement dû au fait que je connaissais plusieurs de ses membres, puisque j'avais quitté le collectif au début de l'année. L'acceptation rapide et l'ouverture des

participant.e-s envers la chercheuse sont souvent des points positifs liés au statut de *insider* (Dwyer et Buckle, 2009). J'ai aussi interviewé deux personnes qui ont eu divers rôles au sein de l'AUSC du Roulant - une membre du Collectif d'apiculture a été gérante de l'AU et le coordonnateur des marchés et de la liaison avec les collectifs a déjà fait partie du collectif Les Fruits Défendus. Je connais ces informations sur elle et lui grâce à mon statut de *insider* et j'ai adapté mes questions durant leurs entrevues pour prendre en compte leurs rôles et expériences diverses. Selon moi, cela a apporté une certaine richesse aux informations recueillies.

Il y a certaines limites au statut de *insider*, la plus importante est certainement liée à la supposition, du côté de la chercheuse comme des participant.e-s, d'avoir une expérience commune. Cela peut mener la personne interviewée à limiter la description de son expérience et la chercheuse à diriger l'entrevue et l'analyse selon sa propre expérience (Dwyer et Buckle, 2009). Pour tenter de limiter ces présuppositions durant les entretiens, j'ai utilisé la technique de la relance. Je synthétisais les propos de la personne interviewée (Gaudet et Robert, 2018) afin qu'elle décrive davantage son expérience et qu'elle rectifie si ma compréhension faisait défaut. Lorsque je croyais avoir vécu une expérience similaire ou que je souhaitais donner un exemple provenant de ma propre expérience, je demandais à la personne si ce qu'elle avait vécu était semblable. Cette approche menait toujours à approfondir et nuancer le sujet discuté.

En même temps, comme le soulignent O'Connor (2004) et Dwyer et Buckle (2009), une personne chercheuse n'est jamais que *insider* ou *outsider*⁹. Sa position est plutôt située dans un « espace entre-deux » [traduction libre] (Drywer et Buckle, 2009, p.60). Sur le continuum de *insider* à *outsider*, elle a les deux positions en même temps. Différents éléments de la recherche peuvent faire de nous des *outsiders* (O'Connord, 2004). Dans mon cas, le roulement d'employé.e-s et de bénévoles fait que je connaissais, somme toute, assez peu de personnes impliquées dans les projets d'AUSC au Roulant, en 2022. Plusieurs projets auxquels j'ai participé avaient évolué, certains n'existaient plus. Je n'ai jamais fait partie d'autres collectifs et étais peu familière avec leur fonctionnement. Par ailleurs, comme le souligne Asselin (2003), il est possible de faire partie de la culture que l'on étudie sans en comprendre la sous-culture. Cette réflexion s'applique à mon statut, en ce sens où, bien que j'aie participé bénévolement à différents projets

⁹ Où la chercheuse n'appartient pas au groupe qu'elle recherche ou ne partage pas de points communs avec les participant.e-s (Dwyer et Buckle, 2009).

d'AUSC au Roulant, je ne connaissais pas les représentations que l'organisme s'en fait. Ma recherche et les décisions que j'ai prises durant le processus sont situées selon ma position de chercheuse faisant, à la fois, partie et non de mon sujet d'étude.

4.3.2 Démarche

Santropol Roulant et ses projets d'agriculture urbaine sont les fondements de cette recherche. J'avais l'impression que l'AU(SC) avait une position politique, qu'il y avait un activisme lié à ses projets, entre autres parce que mon expérience à l'organisme a participé à développer mon esprit critique envers le système alimentaire contemporain. Au départ, j'avais envie de montrer comment l'agriculture urbaine était politique, socialement engagée et émancipatrice. Puis, en effectuant une revue de littérature qui est ensuite devenue la revue des différents cadrages de l'AU dans la littérature, j'ai vu que des projets, qui a priori pouvaient être semblables à ceux du Roulant, étaient analysés comme étant apolitiques, activistes et reproducteurs d'inégalités sociales. Cela est venu ébranler ma démarche initiale et j'ai voulu prendre un pas de recul pour mieux pouvoir analyser les projets d'AU. Il m'a semblé primordial de déterminer comment sont effectués les projets d'AUSC et pourquoi ils le sont, et de partager ces informations, avant de juger de leurs impacts, démarche qui s'avère absente de la littérature scientifique. C'est pour cette raison que j'ai mobilisé le cadre conceptuel des formes de vie de Jaeggi (2018) : il amène à déterminer le système de pratiques et de représentations avant de l'évaluer.

Ainsi, mon objectif dans cette présente recherche est de schématiser les différentes pratiques, représentations et imaginaires de l'AUSC présents au Roulant. Cette recherche sert de base afin que, dans le futur, on puisse évaluer les impacts des pratiques agricoles urbaines, en se basant sur les représentations qu'en ont les porteurs de projets. Ma démarche vise donc à analyser en profondeur les données que j'ai recueillies afin de construire les ensembles de pratiques et de représentations de l'AUSC. Il ne s'agit pas d'une analyse critique de l'agriculture urbaine réalisée à Santropol Roulant et de ses impacts. Cette deuxième étape sera réalisée, éventuellement, par d'autres chercheurs-ses (ou bien moi-même), puisqu'elle demande beaucoup d'efforts et de ressources. Bien entendu, j'ai des opinions vis-à-vis les différentes pratiques de l'agriculture urbaine, à Santropol Roulant et chez d'autres organismes. Je crois que certaines sont beaucoup plus porteuses, j'ai des réticences envers d'autres et je m'interroge sur diverses représentations. Puisqu'il s'agit d'intuitions et d'opinions et que je n'ai pas réalisé le travail d'évaluation que je considère nécessaire afin de discuter des impacts positifs ou négatifs de l'AU, je m'abstiens de les partager.

4.4 Méthode de collecte de données

La collecte de données a débuté à l'automne 2021, suite à l'approbation du comité d'éthique de l'Université Saint-Paul reçue le 26 octobre 2021. Elle a perduré jusqu'à la fin de l'automne 2022. Durant cette année, j'ai effectué des entretiens avec des personnes impliquées dans les projets d'agriculture urbaine du Roulant, participé à des séances d'observation et recueilli des documents. Les méthodes de collecte de données ont été choisies pour leur différence de formalité. Les documents montrent les représentations formelles que le Roulant souhaite montrer de lui-même et de ses programmes d'AUSC. Les entrevues donnent accès à des perspectives qui émanent plus spontanément de chacune des personnes participantes, donc possiblement informelles. Les observations montrent les perceptions informelles et implicites de l'AUSC à travers ses pratiques.

Il est important de noter que la cueillette de données s'est effectuée dans un contexte pandémique. La covid-19 est présente au "Canada" depuis mars 2020 et, au "Québec", diverses périodes de restrictions sanitaires ont eu lieu, dont certaines durant la cueillette de données. Cela a surtout influencé la tenue des entrevues, certaines ont dû être conduites en ligne pour cette raison. Les restrictions sanitaires se sont grandement assouplies dès le début de 2022. Elles n'ont donc pas influencé la tenue des observations participantes, qui ont eu lieu d'avril à octobre 2022. Pour les entrevues, après la levée des restrictions sanitaires, le choix du lieu — en ligne ou sur place, à l'intérieur ou à l'extérieur, avec ou sans masques — a été laissé aux personnes participantes, afin qu'elles se sentent le plus à l'aise et de respecter les restrictions du Roulant, dont les bénéficiaires sont à risque.

4.4.1 Entrevues

La première méthode utilisée pour collecter les données est l'entrevue. L'objectif de ce choix est d'accéder au raisonnement, aux perspectives et aux valeurs (Gaudet et Robert, 2018) reliées aux projets d'AUSC menés par le Roulant et les personnes qui y sont impliquées. Il s'agit d'entretiens semi-dirigés. J'ai déterminé des thèmes à discuter et des questions et sous-questions associées, que j'ai regroupées dans mon schéma d'entretien, disponible à l'annexe A de ce document. Je souhaitais aborder certains sujets particuliers, spécifiquement les représentations et imaginaires de l'AUSC, tout en étant ouverte aux différentes façons dont ces sujets pouvaient être abordés. Cela permet d'avoir une certaine homogénéité dans les informations recueillies sur les thèmes généraux, tout en laissant à la personne interviewée une liberté dans ses réponses (Gaudet et Robert, 2018).

Les entretiens ont été réalisés de façon individuelle, ainsi, je discutais avec une seule personne à chaque entrevue (Gaudet et Robert, 2018). Ce choix a été motivé par différentes raisons. D'un côté relationnel, j'avais le souhait d'entrer en relation avec la personne interviewée et qu'elle se sente à l'aise de décrire par elle-même sa perception de l'AUSC qui a lieu à Santropol Roulant. Cela permettait aussi de creuser certains sujets qui émergent au fil de la discussion. Faire de même dans un groupe de discussion, par exemple, aurait été plus difficile et certainement exigeant en termes de temps. Cela m'amène à la raison pratique du choix des entretiens individuels : j'étais consciente que les employé·e·s du Roulant prenaient du temps dans leur journée de travail pour réaliser ces entretiens et je souhaitais être la plus accommodante possible. D'autant plus que, durant la pandémie, Santropol Roulant était encore plus sollicité qu'à l'habitude. Cette impression a été validée lorsque la gérance des programmes d'AU et moi avons parlé de la durée des entrevues. Au départ, j'avais prévu que les entrevues dureraient entre 1 heure et 1 heure 30 minutes. On m'a demandé s'il était possible de viser plutôt 30 minutes pour les personnes employées, ce que nous avons tenté de respecter. En ce sens, les entretiens individuels semblaient plus adaptés à mes objectifs et à la disponibilité du Roulant, puisqu'il aurait été difficile de trouver une plage horaire où toutes les personnes employées visées auraient été disponibles pour participer à un groupe de discussion et que cette discussion aurait certainement demandé plus de trente minutes. Les groupes de discussion auraient pu être pertinents pour les rencontres avec les collectifs, mais j'ai choisi de mener des entretiens individuels avec leurs membres par souci d'uniformité.

Ainsi, neuf entretiens ont été réalisés avec des personnes impliquées dans les initiatives d'AUSC à Santropol Roulant, entre le 17 décembre 2021 et le 28 novembre 2022. Les entrevues se sont déroulées en français ou en anglais, selon la préférence des participant·e·s. Quatre entrevues se sont tenues face à face dans un lieu public. Les autres, par préférence des interviewé·e·s ou par obligation de la santé publique, se sont tenues sur la plateforme web Zoom. La durée des entrevues oscille entre 24 min et 1 h 30. Les entretiens menés avec les employé·e·s du Roulant sont généralement plus courts, entre 24 min et 1h07 min, afin de respecter la volonté et les ressources de Santropol Roulant. Pour ce faire, j'ai retiré le thème des pratiques de ma grille d'entrevue. Elles ont plutôt été constatées durant les séances d'observations auxquelles j'ai participé. Pour les membres des collectifs, la durée des entrevues variait de 54 min à 1 h 30 min. Avec l'accord des personnes interviewées, les entrevues ont été enregistrées. Une transcription verbatim a été produite à partir de ces enregistrements pour chaque entrevue (Gaudet et Robert, 2018). J'ai retranscrit moi-même les entretiens. Cela m'a permis de me familiariser avec le contenu

et de « générer des intuitions analytiques » (Gaudet et Robert, 2018, p. 106). Elles ont été notées dans un cahier lorsqu'elles apparaissaient.

4.4.1.1 Les participantes et participants

Les personnes interviewées font toutes partie de l'organisation, qu'elles soient employées ou bénévoles. Au total, neuf personnes, quatre employées et cinq bénévoles, ont été interviewées. Les bénévoles font toutes et tous partie de collectifs. Cela est lié à la question de l'intention dans mon processus d'échantillonnage (Savoie-Zajc, 2006 ; Schreier, 2018). Il était important pour moi d'interviewer des personnes qui sont fortement impliquées dans les projets agricoles du Roulant, qui le fréquentent souvent et qui ont une vision, et un certain pouvoir, dans la direction des initiatives d'agriculture urbaine. En ce sens, il me semblait pertinent d'inclure les bénévoles de collectifs agricoles, puisque ces collectifs ne sont pas dirigés par des employé·e·s du Roulant et que leurs membres décident en commun de l'orientation que prennent leurs différents projets. Cette méthode d'échantillonnage pourrait être qualifiée de dirigée (*purposive*), étant donné qu'elle cible, selon des critères spécifiques, le type de personnes à interviewer (Schreier, 2018).

Au départ, je souhaitais inclure des bénévoles aux jardins urbains afin de possiblement comparer leurs perceptions avec celles de l'organisation. Étant donné l'importance du nombre d'études réalisées sur les personnes qui jardinent, il me semblait que cela pourrait aussi être aisément lié à la littérature. Au fil de ma réflexion et après quelques séances d'observation participante dans les jardins, j'ai laissé tomber cette piste, pour différentes raisons. D'abord, le désir de comparer les personnes qui jardinent au Roulant avec celles sondées dans la littérature me semblait moins pertinent que de focaliser sur les imaginaires de l'organisation, sujet assez peu étudié jusqu'ici. Par ailleurs, il y avait un roulement assez important des bénévoles aux jardins urbains et beaucoup débutaient leurs parcours bénévoles à Santropol Roulant et connaissaient relativement peu l'organisme. Puisque mon objectif est de connaître les représentations de l'organisation et des personnes qui y sont impliquées, ainsi que de voir le mécanisme à travers lequel les personnes impliquées coconstruisent l'imaginaire de l'organisation et sont influencées à l'inverse par cet imaginaire, il me semblait moins pertinent d'interviewer des personnes qui sont nouvellement impliquées au Roulant et qui ont relativement peu d'influence sur les projets d'AUSC. L'échantillon vise avant tout à être représentatif du phénomène, non pas à montrer les contrastes (Schreier, 2018). Selon Schreier (2018), la composition de l'échantillon peut se décider avant le début de la recherche ou peut être développée pendant celle-ci, ce qui est mon cas.

Ainsi, j'ai sélectionné les personnes participantes selon certains critères spécifiques qui, il me semble, permettent de répondre à la question de recherche de façon la plus pertinente. J'ai donc ciblé ce que Savoie-Zajc (2006) appelle « l'acteur social compétent », soit les acteurs qui sont « les plus susceptibles de se retrouver au cœur [de la] problématique [de ma recherche] » (p.103). Autre que la nécessité d'être employé et impliqué de près ou de loin dans les projets d'AUSC ou membre d'un collectif agricole, les personnes interviewées devaient parler français ou anglais, afin que je puisse communiquer aisément avec elles. Cela n'a pas été un problème, toutes les personnes qui auraient pu être interviewées parlaient au moins une de ces deux langues. Toutes les personnes participantes avaient plus de 18 ans. Autrement, toutes les personnes qui remplissaient ces critères étaient bienvenues à participer à l'étude. Il s'agit d'un échantillonnage homogène : les critères rassemblent des personnes qui ont certains points communs, ils ne visent pas à relever les extrêmes (Savoie-Zajc, 2006 ; Schreier, 2018).

4.4.1.2 Grille d'entrevue

Étant donné que je réalise des entretiens avec deux types d'acteurs du Roulant — les personnes employées qui gèrent et coordonnent des projets d'AUSC et les personnes bénévoles impliquées dans des collectifs — j'ai créé deux grilles d'entrevue. La majorité des questions sont communes aux deux grilles : je pose des questions afin de contextualiser l'organisation et je termine par les perceptions de l'AUSC. Ce dernier thème vise à accéder aux représentations que l'organisation et les personnes interviewées ont de l'AUSC et, donc, participer à former un imaginaire commun. Les questions qui s'adressent spécifiquement aux employé·e·s du Roulant portent sur leur perception de l'impact du Roulant sur la communauté, sur les préoccupations sociales de l'organisation et sur les liens qu'elle entretient avec des mouvements sociaux. Pour les participant·e·s aux collectifs, j'ai demandé des questions sur leurs pratiques agricoles et le fonctionnement du collectif. Sachant que j'avais un temps limité pour effectuer des observations dans chacun des collectifs, cette thématique a pour but de comprendre les pratiques qui y sont à l'œuvre. Les deux différentes grilles d'entrevue sont disponibles à l'annexe A de ce document.

Des mémos post-entrevue ont été réalisés à la fin de chaque entrevue. J'y apposais différentes réflexions quant à la longueur de l'entretien, les informations recueillies et la justesse des questions posées. Cela m'a mené à enlever certaines questions de ma grille d'entrevue qui étaient redondantes, à préciser celles qui étaient mal comprises et en ajouter d'autres qui semblaient nécessaires à la compréhension du sujet. Par exemple, suite à l'entrevue réalisée avec la direction, qui mettait beaucoup l'accent sur la distinction nécessaire entre le type d'AU que réalise le Roulant et l'AU commerciale, j'ai ajouté une question qui

demande à la personne interviewée de nommer ce qui distingue l'AU et l'AUSC. Cela est dans le but de cerner ce qui est spécifique à l'AUSC pour les acteurs sociaux qui en font partie et d'accéder à ce qui est fondamentalement important pour ces personnes.

4.4.1.3 Stratégie de recrutement

Deux stratégies ont été utilisées pour contacter les participant·e·s. D'abord, j'ai fait une liste des personnes employées par le Roulant dans les projets d'agriculture urbaine en me basant sur le répertoire des employés·e·s de leur site internet, que j'ai envoyé à la gérante du programme d'AUSC avec qui j'étais en contact. À cause de certains délais, cette étape s'est effectuée en novembre. Étant donné que la majorité de ces emplois sont saisonniers, plusieurs de ces personnes ne travaillaient plus pour le Roulant. Pour les autres personnes qui étaient toujours à l'emploi, la gérante les a informées que j'effectuais une recherche. Je les ai ensuite formellement contactées par courriel et nous avons effectué une première série d'entrevues durant l'hiver. Au printemps, lorsque la saison agricole a commencé et que de nouvelles personnes étaient à l'emploi, nous avons recommencé le processus. Ainsi, les quatre personnes à l'emploi du Roulant qui ont été interviewées lors de la recherche sont : la direction générale ; la gérance du programme d'agriculture urbaine ; la coordination des jardins et de l'agriculture accessible ; et la coordination des services qui s'occupe entre autres du marché fermier et de faire le lien entre l'organisme et les collectifs. Toutes les personnes à l'emploi du Roulant impliquées dans les projets d'AUSC ont été interviewées. Afin de mettre l'accent sur les perspectives de l'organisme, moins que sur les individus qui le compose, j'utilise les rôles de ces personnes lorsque je fais référence à leurs idées, dans les chapitres suivants¹⁰. Ainsi, respectivement, je parlerai de : la direction, la gérance d'AU, la coordination d'AU et la coordination des services.

Pour les personnes impliquées dans les collectifs agricoles, j'ai d'abord demandé à la coordination des services si je pouvais les contacter par courriel, ce que j'ai ensuite fait. Dans ce courriel, je présentais le projet et je demandais aux personnes intéressées à être interviewées de me contacter. Je demandais aussi, si les personnes du collectif étaient à l'aise, d'observer quelques-unes de leurs rencontres. J'ai reçu des réponses de trois des quatre collectifs agricoles du Roulant. Une réponse automatique du Collectif de

¹⁰ Bien que les personnes interviewées ont consenties à être personnellement identifiées.

Vermicompost disait qu'il fonctionnait avec des effectifs réduits et qu'il ne pouvait répondre aux courriels. Ce collectif était peu actif durant la pandémie de covid-19.

Après en avoir discuté en réunion, le Collectif d'apiculture a répondu favorablement à ma demande d'assister à leurs rencontres, ce que j'ai fait. Suite à l'une de ses rencontres, j'ai spécifiquement écrit à une personne impliquée dans le collectif, qui était la gérante de l'agriculture urbaine du Roulant dans le passé. Elle a accepté d'être interviewée. Pour le Mycollectif, qui cultive des champignons, la personne qui s'occupait de vérifier la boîte courriel à ce moment a accepté d'être interviewée. Plus tard, lorsque j'ai assisté à une rencontre d'accueil des nouveaux et nouvelles membres, deux autres membres du Mycollectif ont démontré l'intérêt de participer à la recherche. Finalement, de façon semblable, la personne qui coordonne, entre autres, les communications du collectif de cueillette urbaine Les Fruits Défendus a aussi été interviewée. Au total, cinq membres de trois collectifs agricoles de Santropol Roulant ont été interviewé-e-s : une membre du Collectif apicole ; une membre des Fruits Défendus ; et trois membres du Mycollectif. Le souci d'être accueillante tout en respectant le choix de certain-e-s membres, qui dédient déjà beaucoup de temps à ces collectifs bénévoles, m'a mené à me satisfaire de cette participation. Je souhaitais m'assurer que toutes et tous se sentent à l'aise de ne pas participer à la recherche si l'intérêt ou le temps leur manquait. Pour des raisons de respect de l'anonymat, je référerai aux personnes participantes à la recherche provenant des collectifs de cette façon : membre Collectif d'apiculture ; membre Fruits Défendus ; et membre A, B et C Mycollectif.

4.4.2 Observations

Quinze séances d'observation ont été réalisées, dans l'optique de compléter les informations recueillies durant les entrevues. J'ai mené cinq séances d'observations terrain, participantes et à découvert aux jardins sur les toits et au jardin de la Cité-des-Hospitalières du Roulant au courant de la saison agricole 2022, soit de mai à octobre. Suite à la recommandation du Roulant et avec son accord, j'ai participé aux activités de jardinage à titre de bénévole-chercheuse, statut que j'énonçais de façon claire au début de l'activité. Les séances d'observation ont été choisies selon les disponibilités aux séances de jardinage, qui sont très populaires et dont le nombre de place disponible est limité, et selon le temps de l'année. Je souhaitais participer à divers moments dans la saison, afin de pouvoir être témoin des changements et évolutions dans les pratiques, s'il y en avait. L'objectif de cette collecte de données est d'approfondir l'analyse des pratiques agricoles et sociales en jeu dans les initiatives d'agriculture urbaine et de mettre en relation les façons de faire et d'être quotidiennes avec les principes, valeurs et

représentations soulevées en entrevue. Pour des raisons pratiques, dont le fait d'avoir les mains pleines de terre, et pour m'assurer que les bénévoles ne sentent pas que je les observe spécifiquement, j'attendais que la séance de jardinage soit terminée pour écrire mes notes d'observation (Gaudet et Robert, 2018).

J'ai aussi mené sept séances d'observation à découvert dans les différents collectifs, au courant de la saison, avec leur accord. Dans la majorité des cas, il s'agissait de réunions où de nouvelles et nouveaux membres étaient accueillis, soit cinq séances du Collectif d'apiculture en début de saison (d'avril à juin inclusivement), une séance du Mycollectif à l'automne et d'une séance d'information et formation de chef.fe-s de cueillette des Fruits Défendus. Ces séances ont été choisies précisément parce qu'elles impliquaient des personnes nouvelles aux collectifs : il s'agit de moments où sont expliquées, et parfois performées, les différentes pratiques agricoles et sociales présentes au sein des collectifs. Ces séances donnent aussi accès aux sens donnés à ces pratiques par les membres des collectifs, qui sont explicités afin que les nouvelles personnes comprennent pourquoi ces pratiques sont performées. Ces séances se sont généralement tenues en mode virtuel. Dans tous les cas, comme il s'agissait d'un contexte d'apprentissage, je prenais des notes durant la séance, que je détaillais, ensuite, après la séance (Gaudet et Robert, 2018). Les trois autres séances d'observation ont eu lieu lors d'activités périodiques du Roulant : deux en contexte de célébration — une journée de porte ouverte festive appelée Rue Fermier et la fête d'appréciation des bénévoles agricoles — et une séance lors de l'assemblée générale annuelle, qui se tenait, entre autres, sur YouTube. Lors de ces autres séances, mes observations focalisaient spécifiquement sur les projets agricoles et j'observais la façon dont les personnes employées du Roulant ou impliquées dans les collectifs décrivaient l'AUSC.

J'ai adopté l'approche d'observation ouverte. La grille d'observation que j'ai développée comprend trois thèmes : pratiques agricoles, pratiques sociales et représentations symboliques de l'AUSC. Dans chacun de ces thèmes, une colonne a été utilisée pour nommer la pratique ou la représentation, si possible, et une autre pour la décrire. Au départ, j'avais aussi ajouté une colonne afin de relier la pratique ou la représentation à une signification, mais elle n'a pas tellement été utilisée, puisque j'ai rapidement eu l'impression que cela relevait du travail d'analyse. La grille d'observation est donc restée minimale au long de toutes les séances d'observation, afin de conserver un état d'ouverture sur ce que j'observais (Gaudet et Robert, 2018). Des notes analytiques ont été consignées à part des notes d'observation. Des photos des lieux et des affiches qui y sont présentes ont aussi été prises aux jardins sur le toit de Santropol Roulant, afin de me rappeler de leur contenu et de les analyser.

4.4.3 Analyse de documents

La dernière méthode de cueillette de données que j'ai utilisée afin de compléter ma recherche terrain est l'analyse de contenu de documents (Gaudet et Robert, 2018). Il s'agit de documents formels de Santropol Roulant, la majorité d'entre eux ont été produits par l'organisation elle-même. J'ai effectué, en grande partie, la recherche de ces documents de septembre à décembre 2022. Les documents proviennent surtout du site internet de Santropol Roulant et de son blogue, soit 132 documents. Les billets de blogue allant jusqu'à décembre 2022 ont été analysés. La mission, valeurs, histoire du Roulant, billets de blogue, rapports annuels, etc. sont des exemples de documents qui ont été analysés. La prise de parole de l'organisme dans l'espace public est aussi examinée, spécifiquement les mémoires et les présentations qu'il a faites lors de la Consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal menée en mai et juin 2012. Cinq documents en proviennent.

Des articles de journaux et de site web portant sur le Roulant ont aussi été sélectionnés, totalisant vingt-trois documents. Ils sont le résultat de deux types de recherche documentaire. Certains d'entre eux ont été relayés par le Roulant sur son site web (Santropol Roulant, s.d.-p) ou publiés depuis les cinq dernières années par les collectifs via leurs pages Facebook. Par souci de temps et de ressources, je n'ai choisi que les articles écrits et ai laissé de côté les émissions de radios et de balados et les vidéos, qui auraient demandé une étape de transcription supplémentaire. De ces articles, j'en ai retenu les dix-sept qui étaient en lien avec le sujet. Je les ai choisis spécifiquement parce qu'ils ont été relayés par le Roulant, ce qui laisse croire que l'organisme est en accord avec la représentation qu'ils ont fait de lui. Les six autres documents sont des articles de sites web qui proviennent de sites canadiens spécialisés en agriculture urbaine qui font office de répertoire d'initiatives : Cultive ta ville (<https://cultivetaville.com>), Carott City (<https://www.torontomu.ca/carrotcity/>) et AU/LAB (<http://www.au-lab.ca>). Ces documents sont descriptifs et ont été choisis comme supplément d'informations.

Dans son ensemble, le choix des documents s'est basé sur des critères larges ; les documents qui faisaient état des valeurs du Roulant, de sa vision sur l'alimentation, l'agriculture urbaine ou d'enjeux sociaux ont été sélectionnés et analysés. Les documents portant sur l'agriculture périurbaine pratiquée au Roulant ont été analysés, mais placés dans un dossier spécifique afin de ne pas être mélangés à l'AUSC. Ces documents ont été approchés de façon factiste : comme un « réceptacle duquel on extrait un contenu [...] un réservoir d'indices ou de témoignages au sujet d'une réalité » (Gaudet et Robert, 2018, p.108). Ils contiennent des

données sur le contexte de l'organisation, ses représentations formelles de ses projets d'AUSC et certaines de ses pratiques agricoles.

Les différents éléments qui proviennent de la documentation, des entretiens et de l'observation tracent un continuum de pratiques et de représentations formelles et informelles de l'AUSC, ce qui permet de développer un portrait nuancé du phénomène. En conséquence avec l'approche ontologique et épistémologique constructiviste, la triangulation des données recueillies lors d'entretiens, d'observation et de recherche documentaire est utilisée pour bonifier l'interprétation et la nuancer. Elle vise à « capturer la richesse et la diversité des perspectives sur un phénomène plutôt que de perfectionner une représentation valide du phénomène » [traduction libre] (Varpio et al., 2017). Ce processus vise à développer une compréhension souple de l'AUSC.

4.5 Analyse des données

Dans cette recherche, je conduis une analyse de fond, c'est-à-dire que je cherche à connaître le sens donné aux propos de l'organisation, d'en trouver sa substance. Plutôt que de me baser sur un raisonnement déductif, où mon analyse serait réalisée à partir de catégories provenant d'une théorie déjà érigée, elle est réalisée de façon inductive : les catégories et les thèmes proviennent des données (Rossman et Rallis, 2017). Les thèmes sont développés à partir de ma recherche et informent sur la signification donnée à l'AUSC par l'organisation. Cependant, comme le soulignent Rossman et Rallis (2017), les résultats de mon analyse ont tout de même été balisés par ma position de chercheuse et la façon dont j'ai conceptualisé la recherche, soit à travers mes choix de cadre conceptuel, de question de recherche, de stratégie de recherche, etc. Les résultats sont donc une co-construction entre les différentes représentations des participant-e-s et les miennes (Olmos-Vega et al., 2022). Comme le rappellent Olmos-Vega et ses collègues (2022), les données recueillies sont interprétées par la chercheuse, et donc sa subjectivité, mais les « informations et les connaissances partagées par les participant-e-s influencent directement les décisions et les résultats de la chercheuse » [traduction libre] (p.4).

Deux approches générales sont présentes dans l'analyse de données : holistique et par catégorie analytique (Rossman et Rallis, 2017). La stratégie de catégorisation identifie des ressemblances et dissemblances entre des données dans le but de les trier en différentes catégories. Son but principal est de « développer et présenter des catégories analytiques » [traduction libre] (Rossman et Rallis, 2017, chapitre 6, p.6) qui, utilisées de façon inductive, peuvent mener à développer des théories de moyenne

portée (*mid-level theory*) sur un phénomène particulier. L'approche holistique vise plutôt à construire des liens entre les données dans un contexte particulier. Elle est particulièrement pertinente lorsque l'on souhaite rendre compte de l'expérience d'une personne spécifique, ou d'une organisation dans mon cas (Rossman et Rallis, 2017). Comme le soulignent Rossman et Rallis (2017), ces deux stratégies analytiques se retrouvent aux extrêmes d'un continuum ; dans la réalité, les recherches comportent souvent les deux. Selon les autrices, cela serait particulièrement vrai pour les études de cas, qui cherchent à « capturer la complexité d'un événement, programme, individu ou d'un endroit particulier [en utilisant] différents types de données » [traduction libre] (Rossman et Rallis, 2017, chapitre 6, p.10). En ce sens, j'adopte une approche de catégorisation analytique lorsque j'analyse les pratiques et imaginaires et que je les trie selon les différents sens qu'ils revêtent. En même temps, j'emploie une approche holistique, quand je décris les connexions entre les pratiques, entre les éléments des imaginaires et ce qui lie les imaginaires et les pratiques ensemble. L'objectif de ma recherche demande une approche holistique, puisque je souhaite décrire les raisons qui poussent les organisations à développer et mener des projets d'AUSC.

4.5.1 Codage et interprétation

Le premier cycle de codage s'est effectué de septembre à décembre 2022, après que j'ai lu et relu les sources de données et que je les ai catégorisées. J'ai utilisé le logiciel Nvivo pour coder l'ensemble des rapports d'observations, transcriptions d'entrevues et documents. Les codes proviennent des sources ; ils ne sont pas basés sur le cadre conceptuel de la recherche ni la revue de littérature. Cependant, lorsqu'un passage semblait faire référence à un concept, une annotation était créée et des notes prises dans un cahier, afin de conserver le filon potentiel. Éventuellement, certains concepts ont été ajoutés à mon cadre conceptuel, tel que nommé plus haut, à cause de leur présence importante dans mon analyse.

La dénomination des codes provient de deux approches de codage : *in vivo* — où le nom donné au code est un ou des termes utilisés par la source — et descriptive — où la dénomination réfère au sujet du passage codé (Saldaña, 2013). Ainsi, au fil du processus de codage, de nombreux codes ont été développés. J'ai conservé la signification de chacun d'eux, et l'évolution de celle-ci, dans un cahier auquel je me réfèrais au besoin. Certains passages semblaient référer à plusieurs codes à la fois et ont été codés comme tels, soit de façon multinomale (Dumez, 2016). Les réflexions qui ont émergées durant ce processus, telles que des liens éventuels entre certains codes, des fusions potentielles et de possibles catégories émergentes, ont toutes été conservées dans des mémos analytiques. Les réflexions que m'a apportées cette étape ont transformé ma question de recherche pour la rendre plus générale : alors que je visais d'abord à décrire

les pratiques et les imaginaires présents à Santropol Roulant, il m'importe maintenant de trouver la signification, le comment et le pourquoi, de ces actes et perceptions. Cette préoccupation était sous-jacente dans la première question de recherche. Il m'apparaît, maintenant, nécessaire de l'explicitier.

Les cycles de codage subséquents se sont déroulés au courant de l'hiver 2022-2023. J'ai lu et relu le contenu de chaque code, en décortiquant certains afin de relever des éléments précis. D'autres fois, je les ai groupés avec d'autres codes qui partagent des similarités, selon l'approche de codage sélectif, ou bien qui semblaient liés, reprenant l'approche du codage axial (Saldaña, 2013). Ainsi, j'ai intégré et hiérarchisé les codes pour en dégager des significations et cerner le thème central, duquel découlent les autres thèmes et catégories. En ce sens, j'ai aussi utilisé l'approche du codage théorique (Saldaña, 2013). Ce processus de codage et de catégorisation m'a permis de développer le schéma de l'AUSC au Roulant : l'objectif central, la transformation du système alimentaire, est soutenu par trois ensembles de pratiques, agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire, qui s'exercent à travers multiples pratiques et actions. Ces trois niveaux sont reliés entre eux par des représentations du rôle et pouvoir de l'AUSC et de ce à quoi ressemblerait une société désirable.

Tel que le soulignent Olmos-Vega et ses collègues (2022), les résultats n'émergent pas d'eux-mêmes en recherche qualitative non positiviste, ils sont construits et interprétés. Mes nombreuses interactions avec les données, informées par les perspectives des personnes participantes, m'ont mené à développer des thèmes et leurs descriptions (Varpio et al., 2017). La position privilégiée dans laquelle je me trouve – je suis une femme blanche, cisgenre et hétérosexuelle, étudiante universitaire, descendante de colons français qui vis dans un espace où j'ai la chance de parler ma langue maternelle et toujours me faire comprendre, et je ne suis pas confrontée à des obstacles physiques ou psychologiques quotidiens qui affectent ma qualité de vie – et mon rapport à mon sujet d'étude influencent la façon dont j'ai effectué ma recherche, mon choix de sujet, de cadre conceptuel, de méthodologie. Elle me mène à considérer des éléments comme plus significatifs que d'autres. Elle influence certainement mon interprétation des données et amène des angles morts, spécifiquement pour ce qui a trait à l'inclusion et la justice sociale. Tel que souligné dans les sections précédentes sur la position de l'autrice et la réflexivité, mes expériences, mes valeurs et mon positionnement influencent mes résultats. Les résultats développés aux chapitres 6 et 7 sont donc le produit de ma construction des pratiques et symboliques de l'AUSC informée par l'organisation et les personnes qui ont participé à la recherche. Avant d'y plonger et afin de mettre ces

résultats en contexte, je brosse un portrait de l'organisme et de ses divers projets d'AUSC dans les pages qui suivent.

5 DESCRIPTION DU CAS

5. Description de cas

Cette section donne un bref aperçu de Santropol Roulant, sa mission, ses objectifs et son travail quotidien. Les premières parties détaillent l'organisme dans son ensemble et ses projets liés au système alimentaire qui ne sont pas de l'agriculture urbaine. Les projets d'AUSC sont ensuite décrits : les projets fondateurs, les sites d'AU du Roulant et les projets en cours, c'est-à-dire le jardinage, les collectifs et les projets et événements connexes.

5.1 Santropol Roulant : de popote roulante à centre alimentaire communautaire

Santropol Roulant est un organisme communautaire situé sur le Plateau Mont-Royal, à "Montréal". L'organisme est créé en 1995 par deux jeunes adultes, dans le but de répondre à l'insécurité alimentaire croissante des personnes âgées, de fournir de l'emploi et des occasions d'implication sociale aux jeunes et de créer un tissu social riche et dynamique (Santropol Roulant, s.d.-n). Un effort particulier est mis pour mettre en relation les jeunes et les personnes âgées, deux groupes qui se côtoient généralement peu dans la société. L'idée est de créer une communauté intergénérationnelle forte (Santropol Roulant, s.d.-o). Depuis, le Roulant travaille à la fois à fournir des soins communautaires et à soutenir le changement social (Santropol Roulant, 2021 c), à travers des approches basées sur les « thèmes de l'engagement communautaire, des systèmes alimentaires urbains et périurbains, de la sécurité alimentaire et du maintien [des personnes âgées] dans la communauté » (Santropol Roulant, s.d.-k). En 2021, le budget de 1 492 860 \$ a permis d'employer 29 membres du personnel permanent et 18 temporaires et de livrer 33 900 repas aux client-e-s et partenaires de Santropol Roulant. Près de 20 000 heures ont été données par des bénévoles en cuisine, dans les programmes d'agriculture et les collectifs (Santropol Roulant, 2021a).

Le Roulant focalise sur deux groupes en particulier qui bénéficient de ses activités : les jeunes et les personnes en perte d'autonomie, dont 80 % sont des âgées, bien qu'il accueille les personnes de tous âges et de toutes origines. Pour l'organisme, l'implication communautaire incite les jeunes à adopter un rôle engagé, à développer leur leadership et leurs compétences, à gagner de l'expérience et à apporter leurs idées à la société. Les personnes en perte d'autonomie ont « la possibilité de développer leur autonomie alimentaire[, de] rencontrer des gens » et de « jouer différents rôles dans la communauté » à

travers le service de popote roulante et les activités intergénérationnelles mises sur pied par le Roulant (Santropol Roulant, s.d.-q). À Santropol Roulant, la nourriture est utilisée comme un outil pour développer et fortifier la communauté locale (Santropol Roulant, 2006), puisque sa production, préparation et livraison sont des occasions de créer des « échanges bienveillants, mutuellement bénéfiques, de développer [le] sentiment d'appartenance [des Montréalaises et Montréalais] à la communauté, leur tissu social et leur estime d'eux [et elles]-mêmes » (Santropol Roulant, s.d.-q). L'engagement social se fait selon les capacités, envies et disponibilités des personnes, à travers le don, le bénévolat, la participation à des ateliers ou des événements ou bien en étant employé. Ce sont donc les relations communautaires déployées autour de la nourriture qui façonnent les services sociaux et les changements systémiques, au Roulant.

En 1995, Santropol Roulant était simplement une popote roulante. En 2005, le Roulant prend une décision importante et se donne comme ambition de servir minimalement 20 % de légumes biologiques et locaux, pourcentage qui augmentera au fil des ans. Ce qu'il appelle le 'virage bio' a pour but de réduire l'empreinte environnementale du Roulant et de servir des repas plus nutritifs aux personnes clientes-membres de la popote roulante (Santropol Roulant, s.d.-n ; voir aussi Guerlain et Lego, 2011 ; Murphy et Stevenson, 2008 ; Santropol Roulant, 2009). Plusieurs projets d'agriculture découleront de ce choix, dont la création de la ferme périurbaine à Senneville, pour que le Roulant produise lui-même ses légumes, herbes et fruits nécessaires à la popote roulante (entrevue direction). L'achat et le déménagement du Roulant à l'immeuble de la rue Roy, en 2010, est aussi un événement charnière, qui fournit plus d'espace de cuisine et au système de compostage (Santropol Roulant, s.d.-n). Les rénovations du toit ont mené à y installer les deux jardins, dorénavant emblématiques du Roulant. Ces projets ont transformé l'organisme en un centre alimentaire qui intègre les nombreux éléments du cycle alimentaire sur un continuum allant de la production, à la transformation, la distribution et au compostage (Santropol Roulant, s.d.-q), tout en restant focalisé sur la popote roulante (Santropol Roulant, 2021b). L'intervention de Santropol Roulant à plusieurs phases du « cycle alimentaire et social » (Santropol Roulant, 2015 a, p.3) lui permet d'aborder les enjeux de justice sociale et d'accès à la saine alimentation dans ses activités d'éducation. Je décrirai ces diverses activités dans les pages suivantes.

5.2 Les projets agricoles externes à l'AUSC

Certains projets de l'organisme qui font partie de son système alimentaire ne seront pas étudiés puisqu'ils ne cadrent pas dans la définition de l'AUSC. C'est le cas de la ferme périurbaine, de par sa location à

l'extérieur de la ville, et du marché fermier et du magasin général, qui se concentrent sur la distribution alimentaire. La ferme périurbaine de Santropol Roulant est créée en 2012 à Senneville, à l'ouest de l'île de "Montréal" (Santropol Roulant, s.d.-n). La ferme d'un hectare est certifiée biologique et produit, entre autres, des légumes pour la cuisine (Santropol Roulant, s.d.-f). Dans le passé, elle en a fourni pour les marchés fermiers et produisait des paniers de légumes du type agriculture soutenue par la communauté (ASC) (Santropol Roulant, 2013b), dont une partie était offerte à prix réduit à des personnes financièrement vulnérables (Santropol Roulant, 2019b). Bien qu'elle ait toujours poursuivi un but éducatif, notamment en formant la relève agricole, la ferme du Roulant décide de réduire l'aspect productif de la ferme, en 2022, afin de se focaliser sur l'éducation (Santropol Roulant, 2022e). Cela se décline sur deux aspects particuliers : la justice et durabilité sociale et environnementale. Dans les prochaines années, Santropol Roulant prévoit bâtir un centre agroéducatif et intergénérationnel à sa ferme de Senneville (Santropol Roulant, 2022k). Ce changement s'inscrit en continuité avec les projets d'AUSC que l'organisme mène en ville.

Jusqu'à la réorientation de la ferme, les marchés fermiers de Santropol Roulant vendaient les produits de son agriculture urbaine et périurbaine et étaient les points de chute de leurs paniers d'ASC (Santropol Roulant, 2012a). Les marchés fermiers ont toujours eu pour but d'offrir des légumes frais et locaux à prix abordable à la population. Diverses techniques étaient mobilisées pour y arriver, j'y reviendrai au chapitre 6. Avec le temps, différents productrices et producteurs agricoles et alimentaires artisanaux sont invité-e-s à participer au marché. On retrouve du miel, des fruits et légumes, du pain, des fromages, des pâtisseries, etc. (Santropol Roulant, 2019a). Dans l'idée de prolonger l'accessibilité aux produits frais et sains au-delà du marché fermier, un magasin général est aménagé au Roulant en 2014. Du miel, des légumes frais, des repas congelés, des aliments préparés et mis en conserves, entre autres, y sont disponibles (Santropol Roulant, s.d.-j). Les objectifs des activités agricoles périurbaines et de distribution alimentaire urbaine du Roulant s'intègrent dans la vision de transformation du système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable. Il y a une continuité au sein des activités de production agricole urbaine et périurbaine et de distribution alimentaire de l'organisme.

5.3 L'agriculture urbaine sociale et collective à Santropol Roulant

Les divers projets d'agriculture urbaine se déploient au Roulant depuis plus de 20 ans et se réalisent en collaboration avec différentes institutions scolaires et municipales, commerces, organismes et groupes communautaires, entre autres. Avec les années, l'objectif de l'agriculture urbaine au Roulant s'est

transformé : alors qu'elle visait une forme d'autonomie alimentaire en approvisionnant la popote roulante avec plus de fruits, légumes et herbes, la création de la ferme périurbaine et l'abondance qu'elle a apportée à l'organisme a mené à rediriger les efforts de l'agriculture urbaine. Depuis 2017, l'objectif de l'AUSC au Roulant est d'éduquer, de sensibiliser et transmettre des savoirs agricoles aux personnes résidant en ville, les connectant ainsi avec leur système alimentaire (Santropol Roulant, 2017a).

5.3.1 Projets fondateurs

Les initiatives d'agriculture urbaine débutent au Roulant dès 2001, alors que les résidus organiques de la cuisine sont livrés au Jardin Collectif Cantaloup de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce. L'année suivante, le programme d'agriculture urbaine de Santropol Roulant est créé. Des fines herbes et des légumes biologiques sont cultivés au Café Blanc de Blanc, dans le but de les incorporer dans les repas de la popote roulante. En 2004, Santropol Roulant s'allie à Alternatives, organisme de solidarité internationale, afin de créer des jardins urbains dans des espaces inutilisés, tels que les toits, balcons et cours intérieures. Pour le Roulant, il s'agit d'une étape importante de son histoire, puisqu'elle « redéfini[t] la sécurité alimentaire au niveau local » en participant au développement du système alimentaire intégré à l'organisme, qui produit alors son compost et ses aliments (Santropol Roulant, s.d.-n). Cette initiative a aussi participé au phénomène de l'AU montréalaise en montrant la possibilité de cultiver à des endroits parfois inusités grâce à la culture hors sol¹¹.

Les jardins de McGill, aussi appelé Campus comestible (*Edible Campus*) du Roulant, sont créés en 2007 en collaboration avec Alternatives et le Groupe pour le logement à prix minimal de l'Université McGill (Santropol Roulant, s.d.-n ; 2017a). Cette expérience phare pour le phénomène montréalais d'AU a montré qu'il est possible de transformer des espaces urbains en espaces agricoles tout en conservant leurs fonctions et leurs modes d'utilisation premiers¹². Selon les années, ces jardins ont fourni les marchés fermiers et la cuisine en légumes et ont produit des paniers hebdomadaires d'ASC. Leur vocation est ensuite devenue éducative. En 2017, les installations du Roulant ont été transférées à la communauté

¹¹ À cet effet, Alternatives est un acteur clé, donnant des ateliers sur la confection de bacs auto-arrosage et les distribuant à divers organismes.

¹² Le Campus comestible est cité dans plusieurs ouvrages (par exemple Duchemin, 2013a; Janvier et Doucet, 2015; Vermette, 2013) et a reçu le National Urban Design Award en 2008 (Janvier et Doucet, 2015) en plus d'être sélectionné au 4e Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal, en 2010 (Farah et Bhatt, 2010).

étudiante de McGill (Santropol Roulant, 2017a). La transition s'est achevée en 2018, alors que nombreux groupes étudiants de l'université ont pris en charge les jardins (Santropol Roulant, 2018b). Ces initiatives d'AUSC ont été, à la fois, fondatrices pour les programmes d'AU du Roulant, mais ont aussi joué un rôle important dans l'AU montréalaise.

5.3.2 Les sites actuels de l'AUSC du Roulant

En 2022, le Roulant a trois sites principaux d'agriculture urbaine. Les jardins sur le toit du Roulant et celui de la Cité-des-Hospitalières ont été activement cultivés. Le projet des Terrasses Roy, en construction de 2020 à 2022, reprend vie en 2023.

Des jardins sont aménagés sur le toit du Roulant depuis 2011. Le premier de ces jardins se situe sur le toit du 2^e étage et est composé d'une soixantaine de jardinières autoarrosage¹³ (Santropol Roulant, s.d.-s), d'une serre et d'une cuisine d'été pour le lavage des légumes. Le jardin situé sur le toit du 3^e étage est un toit vert de 1500 pieds carrés. Les légumes, herbes et fleurs y sont cultivés en pleine terre et l'on y retrouve quelques ruches (Santropol Roulant, s.d.-n). Un ascenseur dessert les jardins et une rampe d'accès est installée au troisième étage afin que les personnes dont la mobilité est réduite puissent visiter¹⁴ (Carabin, 2018).

La Cité-des-Hospitalières est un ancien couvent situé au cœur du Plateau-Mont-Royal. Plusieurs bâtiments, des jardins floraux, un verger et un potager y sont aménagés. L'ensemble de la propriété patrimoniale est délimité par un haut mur, le couvent étant auparavant cloîtré. Le jardin est accessible, et visible, qu'aux personnes qui en ont la permission. En 2020, la Ville de Montréal, propriétaire du site, a offert au Roulant de cultiver et d'animer une partie de ses jardins (entrevue gérance d'AU). Des herbes aromatiques, fruits et légumes y sont cultivés en pleine terre. Un partenariat de longue date est établi entre le collectif Les

¹³ Pour un exemple de jardinière autoarrosage, technologie *low tech* souvent utilisée en AUSC, visiter <http://archives2019.lesjardins.alternatives.ca/jardinez/jardinieres-alternatives.html>.

¹⁴ Le jardin du 2^e étage est aménagé sur une plateforme de bois qui est à niveau avec le plancher du Roulant. Puisque déjà accessible, il n'était pas nécessaire d'y construire une rampe, contrairement au jardin du 3^e étage où quelques marches séparaient les jardins de l'ascenseur.

Fruits Défendus et la Cité-des-Hospitalières. Plusieurs fois par année, le collectif s'occupe de la cueillette de fruits du verger (Martinez, 2022).

Les Terrasses Roy est un projet de piétonnisation et d'aménagement urbain mené par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, auquel le Roulant collabore pour la plantation et l'animation du site (entrevue gérance d'AU). Le projet, d'abord temporaire, est inauguré à l'été 2017 (Santropol Roulant, s.d.-n). L'arrondissement a décidé de pérenniser le projet des Terrasses Roy, en 2020 (Santropol Roulant, 2020b). Elles sont situées sur la rue Roy, entre les rues de Bullion et Coloniale, soit exactement devant le Roulant. De grands bacs de culture et des espaces pour jouer ou se reposer sont aménagés. Santropol Roulant s'occupe de cultiver et d'entretenir les jardins publics comestibles. Des îlots rassemblant plantes aromatiques, fleurs, fruits et légumes feuilles sont plantés. L'accès et la récolte des légumes et des herbes est ouvert à toutes et tous, ce qui donne des occasions de discuter de sécurité alimentaire, pour le Roulant (Santropol Roulant, 2017 c). Il y tient aussi des événements (Santropol Roulant, s.d.-n) et son marché fermier (Santropol Roulant, s.d.-i).

D'autres sites plus atypiques accueillent aussi des collectifs ; au sous-sol du Roulant se trouve les installations de compostage et la cueillette urbaine s'effectue aux différentes propriétés situées sur l'île de "Montréal". La culture de champignons s'est accomplie en mode hybride en 2022 ; certaines étapes ont été menées en ville, mais la culture en sol s'est réalisée sur la ferme périurbaine pour la première fois de l'histoire du collectif (entrevue membre B Mycollectif ; entrevue membre C Mycollectif).

5.3.3 Les projets d'AUSC en cours

Les projets d'AUSC sont variés, impliquent divers groupes sociaux et demandent un engagement différent. Les projets de jardinage s'effectuent en terre ou en bacs aux trois sites décrits ci-haut, c'est-à-dire les jardins sur le toit, la Cité-des-Hospitalières et les Terrasses Roy. Les collectifs du Roulant participent de différentes façons à l'agriculture urbaine montréalaise¹⁵ en s'organisant de façon collective. Des projets d'AUSC connexes sont aussi portés par le Roulant, comme la bibliothèque de semences. Les personnes qui participent à ce projet ne cultivent pas nécessairement leur potager ensemble, mais elles collaborent

¹⁵ À l'exception du collectif Santro Vélo, atelier de réparation de vélo communautaire super, mais dont les activités ne réfèrent pas à l'AUSC. Je n'en discuterai donc pas ici.

collectivement à sa continuité. La bibliothèque de semences et les activités des collectifs ont souvent lieu à l'édifice du Roulant.

5.3.3.1 Le jardinage urbain

Les projets de jardinage urbain sont cultivés et entretenus par les employés du Roulant et par les bénévoles. Il s'agit généralement de bénévoles 'individuel-le-s', soit des personnes bénévoles inscrites par elles-mêmes à différentes plages horaires au cours de la saison. En 2022, il y a quatre quarts de bénévolat par semaine, deux aux jardins du toit du Roulant, deux à la Cité-des-Hospitalières. Les tâches sont parfois effectuées par des groupes corporatifs et certains quarts de bénévolat sont aussi réservés à des membres d'organismes travaillant en inclusion sociale ou à des groupes de jeunes (entrevue coordination d'AU). L'inclusion des enfants et des adolescent-e-s dans les projets d'AUSC au Roulant est une intention présente depuis plusieurs années. Des projets et des plages horaires spécifiques leur sont consacrés. J'en discuterai en détail au chapitre 6. Des tâches de plantation, d'entretien, de récolte et de conservation sont effectuées par les bénévoles et vont différer selon le temps de la saison. Les projets de jardinage sont une occasion pour développer les compétences en jardinage des personnes impliquées, de les rapprocher des cycles alimentaires et de la production de leur nourriture, tout en augmentant leur autonomie et confiance en leurs capacités jardinières. Les objectifs principaux de ces jardins sont l'éducation et l'inclusion sociale (entrevue gérance d'AU).

Dans le passé, la production des jardins fournissait la cuisine du Roulant, les paniers d'ASC et marchés fermiers (Santropol Roulant, 2017a). L'accent était particulièrement mis sur la production, afin d'alimenter les cuisines du Roulant de façon la plus autonome possible de légumes, herbes et fruits sains et de qualité (entrevue coordination des services ; entrevue direction). Depuis 2017, le programme d'AUSC vise en premier lieu l'éducation (entrevue coordination des services). Les récoltes fournissent toujours la cuisine, mais une partie de la production est distribuée à d'autres organismes d'aide alimentaire, tels que le Centre d'amitié autochtone (Santropol Roulant, 2022k) et Partage et Solidarité (Santropol Roulant, 2021h). En 2022, cela signifie que, des 850 kg cultivés par les personnes employées au Santropol Roulant et les 180 bénévoles, 53 % sont allés à la cuisine, 30 % au Centre d'amitié autochtone et 17 % aux bénévoles et aux autres partenaires (Santropol Roulant, 2022k). En 2021, Partage et Solidarité avait reçu 43 % des récoltes pour garnir leurs paniers d'aide alimentaire (Santropol Roulant, 2021h). Si l'on se réfère aux formes principales de l'AUSC, le jardinage urbain oscille donc entre le jardinage pédagogique, bien qu'il s'adresse à toutes les personnes apprenantes et pas seulement aux élèves, aux jardins libres avec les

Terrasses Roy et aux jardins institutionnels, pour le jardin de la Cité-des-Hospitalières. Il est donc plus simple de les considérer comme des jardins d'AUSC.

5.3.3.2 Les collectifs d'AUSC

En plus du travail des employé-e-s et des bénévoles, quatre collectifs participent à l'AUSC au Roulant : le Mycollectif cultive des champignons, le Collectif d'apiculture de Santropol Roulant s'occupe d'un mini-rucher, les Fruits Défendus cueillent des arbres fruitiers délaissés et le Collectif de Vermicompostage composte les résidus alimentaires du Roulant. Tous sont des projets collectifs menés par des bénévoles, à qui le Roulant « met à disposition des ressources physiques, financières et humaines » (Santropol Roulant, s.d.-q). Les collectifs sont donc autonomes dans leur vision, façon de s'organiser, recrutement, pratiques, etc. (Santropol Roulant, s.d.-c ; s.d.-e). Ils se différencient dans les tâches spécifiques qu'ils réalisent, mais ils ont en commun leur mode d'organisation horizontal où l'implication active des bénévoles est nécessaire et les tâches sont partagées (Santropol Roulant, 2016d ; 2022 b). Joindre et participer à un collectif du Roulant est gratuit. Les collectifs sont financièrement autonomes et les surplus qu'ils dégagent, matériels ou financiers, sont donnés à l'organisme (entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre Collectif d'apiculture). Ces collectifs sont complémentaires aux programmes mis en place par l'organisme et contribuent à compléter le cycle alimentaire de Santropol Roulant (Santropol Roulant, 2020a). Pour le Roulant, cette implication bénévole différente est un « laboratoire vivant de leadership et d'inclusion sociale » (Santropol Roulant, 2013a) qui participe à mener à bien la mission et les champs d'impact du Roulant, soit la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et l'engagement communautaire (Santropol Roulant, 2016a). Les collectifs du Roulant s'inscrivent dans la forme d'agriculture urbaine collective.

Il est intéressant d'étudier ces activités agricoles urbaines puisqu'elles sont très différentes de ce que l'on entend généralement par agriculture urbaine, soit le jardinage. Les savoirs développés dans les prochaines sections pourront donc bonifier la littérature sur l'AU(SC), d'autant plus que ces collectifs sont assez novateurs, bien qu'ils ne sont pas uniques. Il y a quelques collectifs apicoles¹⁶ à "Montréal" et il y a eu, dans le passé, une initiative de compostage collectif¹⁷. À ma connaissance, il n'y a pas de collectifs de culture de

¹⁶ Je pense entre autres à *Miel End*, au *Collectif Dandelion* et au rucher collectif du CRAPAUD.

¹⁷ Le projet de compostage de guerilla *Villa Compostela* étudié par Mikadze (2018; 2020).

champignons ni de cueillette urbaine¹⁸. Par ailleurs, ces collectifs agricoles sont autonomes, ce qui semble différer des jardins collectifs organisés par des organismes communautaires, où une personne-ressource anime le groupe, guide les participant-e-s dans leur apprentissage, s’occupe des budgets, etc. Bref, se pencher sur ces collectifs nous donne accès à des projets d’AUSC assez peu étudiés dans la littérature par leurs activités agricoles et leur mode d’organisation, ce qui participe à élargir la conception de l’AU(SC).

5.3.3.2.1 Le Mycollectif

Le collectif de culture de champignons du Roulant, le Mycollectif, est créé en 2014, par un groupe de bénévoles. L’objectif est d’acquérir des connaissances et d’expérimenter diverses techniques de culture et de production de champignons. Il souhaite développer « une expertise interne en production de champignons à faibles coûts et avec une technologie minimale, en vue de rendre la production accessible à un plus grand nombre d’individus » (Santropol Roulant, 2016d). En ce sens, le collectif souhaite participer au développement de l’agriculture urbaine en démocratisant ce type d’agriculture encore méconnu et en avançant les connaissances sur la culture de champignons en contexte urbain. Dans une optique « sociale, d’inclusion et d’équité » (entrevue membre C Mycollectif), une partie de la mission du collectif est de fournir la cuisine du Roulant de leurs champignons (Santropol Roulant, s.d.-l). Un autre but est de « connecter les gens à leur source alimentaire » (Santropol Roulant, 2016d), à travers l’éducation et le partage de connaissances entre les membres et avec la communauté élargie.

Historiquement, la mise en œuvre de ces objectifs a pris la forme d’ateliers d’éducation communautaire, d’un magazine, d’une chambre de culture intérieure, de culture en sacs et en sol dans les jardins du Roulant et dans un jardin collectif à proximité, entre autres (entrevue membre C Mycollectif). En 2022, les projets principaux du Mycollectif ont été l’implantation et la culture de deux rangs de champignons pleurotes à la ferme du Roulant (Santropol Roulant, 2022i), la formation du personnel de la ferme sur leur entretien et la réalisation d’ateliers éducatifs lors d’événements d’AU montréalais. Des projets de culture de

¹⁸ Bien qu’il y ait des organismes et organisations de cueillette urbaine, comme *Not Far from the Tree* à Toronto ou *Hidden Harvest* à Ottawa.

champignons en terre et sur buche sont aussi en cours d'élaboration et seraient situés dans les sites urbains du Roulant (entrevue membre A Mycollectif).

5.3.3.2.2 Le Collectif d'apiculture du Santropol Roulant

Le Collectif d'apiculture du Santropol Roulant est créé en 2011. À l'époque, quelques ruches se retrouvaient sur les toits du Roulant et du pavillon Frank Dawson de l'université McGill (Santropol Roulant, s.d.-n). Depuis 2019, les ruches ont toutes été rapatriées au Roulant, pour former un mini-rucher de trois à quatre ruches. Le collectif apicole est composé d'une vingtaine de membres (Santropol Roulant, 2022i) ayant différents niveaux de connaissance en apiculture, allant d'aucune à plusieurs années d'expérience. Sa mission est pédagogique : le collectif apicole vise à « œuvre[r] à la pérennité et la durabilité de l'apiculture montréalaise en élevant des colonies d'abeilles » de façon collective et démocratique (Santropol Roulant, s.d.-a). Il s'agit donc d'élever des ruches en santé, de tester diverses techniques apicoles, mais aussi de former des apicultrices urbaines et apiculteurs urbains à travers une expérience pratique. Au niveau communautaire, l'éducation se réalise en montrant l'importance des abeilles dans la pollinisation des végétaux, en les démystifiant et en abordant les fausses croyances qui les entourent. De façon générale, le collectif apicole veut « rapprocher la communauté de la source de sa nourriture » en s'amusant et en étant financièrement autonome (Santropol Roulant, 2022c).

Diverses activités sont réalisées par les membres ; des tâches relatives à l'élevage d'abeilles et d'autres qui visent le bon fonctionnement du collectif, telles que des rencontres hebdomadaires, la tenue du budget, les communications, le recrutement et l'accueil des nouveaux et nouvelles membres, etc. (Collectif d'apiculture du Santropol Roulant, s.d.). Le collectif organise et participe à des activités s'adressant à la communauté montréalaise : des présentations sur le rôle de l'abeille dans l'environnement, la biologie de l'abeille, le fonctionnement d'une colonie, etc., et des soirées de visionnement de documentaires sur les abeilles, par exemple. En 2022, le collectif a récolté et embouteillé 60 kg de miel (Santropol Roulant, 2022i). Les fonds recueillis de la vente de miel servent à couvrir les achats du collectif et les surplus sont redistribués au Roulant pour soutenir leurs programmes (Collectif d'apiculture du Santropol Roulant, s.d.).

5.3.3.2.3 Les Fruits Défendus

Les Fruits Défendus, collectif de récolte de fruits urbains, est créé en 2012. Partant de l'observation que nombreux arbres fruitiers montréalais ne sont pas cueillis, il vise à mettre en contact les propriétaires de ces arbres avec des cueilleuses et cueilleurs bénévoles. Presque tous les arbres se trouvent sur des

propriétés privées (entrevue membre Fruits Défendus), à l'exception du verger de la Cité-des-Hospitalières. Les récoltes sont partagées entre les propriétaires des arbres, les bénévoles et un organisme de sécurité alimentaire du quartier, déterminé avant le début de la cueillette (entrevue membre Fruits Défendus). Le collectif partage et diffuse aussi des connaissances sur les façons d'entretenir, de tailler, de protéger les arbres des ravageurs et sur les moyens d'utiliser les fruits (OCPM, 2012 b ; Santropol Roulant, s.d.-h). Les Fruits Défendus souhaitent multiplier la présence d'arbres fruitiers en ville et tente, entre autres, d'influencer les politiques de plantation d'arbres sur le territoire montréalais (entrevue membre Fruits Défendus ; OCPM, 2012 b).

Il y a quatre types de membres dans Les Fruits Défendus, qui ont un niveau d'implication plus ou moins élevé. Le membrariat est informel dans ce collectif (entrevue membre Fruits Défendus), ce qui n'est pas le cas pour les trois autres collectifs du Roulant décrits dans cette section. D'abord, les membres qui font partie du Noyau se rencontrent périodiquement pour effectuer des tâches administratives et exécutives ainsi que pour prendre certaines décisions (Santropol Roulant, 2016 c). Depuis 2019, le collectif reçoit des subventions pour qu'une personne payée s'occupe de la coordination et de l'administration du collectif, la charge étant devenue trop lourde pour être gérée que par des bénévoles. Le collectif est d'ailleurs en restructuration dans le but de pérenniser ses activités tout en conservant des pratiques de gouvernance horizontales (entrevue membre Fruits Défendus). Les chef-fe-s de cueillette organisent des récoltes à l'aide des informations disponibles sur l'outil web¹⁹. Elles et ils contactent les propriétaires d'arbres fruitiers et coordonnent les bénévoles, le transport de l'équipement, le don de fruits et mettent à jour la quantité de fruits récoltés dans l'outil web (entrevue membre Fruits Défendus). Les chef-fe-s de cueillettes sont encouragé-e-s à transporter équipement et fruits à vélo, dans une optique environnementale. Des vélos et remorques leur sont mis à disposition dans les quatre différents points d'équipement²⁰ (Lalonde, 2021). Les cueilleur-se-s bénévoles s'inscrivent à une cueillette à l'aide de l'outil web. Elles et ils se présentent

¹⁹ La plateforme, appelée Saskatoon, a été développée pour Les Fruits Défendus. Elle rassemble tous les arbres disponibles, leurs moments approximatifs de récolte, les organismes bénéficiaires partenaires, l'équipement, des guides de cueillette, et plus encore. Elle est en source ouverte (*open source*) pour que d'autres collectifs du genre puissent l'utiliser.

²⁰ En 2023, le collectif souhaite mettre sur pied trois autres points d'équipement.

ensuite sur place la journée convenue et récoltent les fruits (Santropol Roulant, s.d.-h). Les propriétaires d'arbres sont aussi perçu-e-s comme des membres du collectif (entrevue membre Fruits Défendus).

Durant la saison 2022, 265 propriétés abritant un ou plusieurs arbres fruitiers étaient inscrites et disponibles pour la cueillette (Martinez, 2022). Dix-huit chef-fe-s de cueillette ont effectué 90 récoltes, aidé-e-s de 150 bénévoles. Au total, 2670 kg de fruits ont été récoltés, dont minimalement le tiers²¹ a été donné à 16 organismes de sécurité alimentaire (Les Fruits Défendus, 2022 ; Santropol Roulant, 2022i). Les cueillettes ont majoritairement lieu dans les quartiers centraux de "Montréal" tels que Le Plateau-Mont-Royal, le Mile-End, Rosemont-La Petite-Patrie, Parc-Extension et Villeray (Santropol Roulant, s.d.-h), bien qu'elles aient parfois lieu dans d'autres parties de l'île. Depuis quelques années, le collectif est aussi associé à La Place Commune, coopérative de solidarité de Parc-Extension, qui le soutient et l'aide à obtenir des subventions notamment (entrevue membre Fruits Défendus ; Martinez, 2022).

5.3.3.2.4 Compostage et Collectif de Vermicompostage

Le vermicompostage fait partie du Roulant depuis 2005. Les déchets organiques de la cuisine sont recueillis dans des bacs et transformés en compost par des vers (Santropol Roulant, s.d.-n). En 2014, le projet de compostage se transforme en collectif, dans le but d'organiser une meilleure gestion des résidus organiques de la cuisine et des vers. Le compost est utilisé comme engrais dans les jardins du Roulant. Santropol Roulant s'assure ainsi de boucler le cycle alimentaire, de la croissance à la décomposition. Les valeurs cardinales du Collectif de Vermicompostage sont : la durabilité, en « minimis[ant] les déchets et [en] contribu[ant] à un système alimentaire sain » (Santropol Roulant, s.d.-d) ; l'agriculture locale, en fournissant au Roulant des fertilisants organiques biologiques ; et la communauté, à travers la transmission de savoirs aux membres pour qu'ils puissent composter chez elles et eux. Le collectif était en pause avec la pandémie, mais augmente tranquillement ses volumes de compost. Il a d'ailleurs composté 62 kg de résidus organiques de la cuisine, en 2022 (Santropol Roulant, 2022i).

²¹ Les propriétaires peuvent choisir de ne pas conserver leur part de la récolte. Dans ces cas, la part donnée aux organismes communautaires augmente. Les statistiques de dons, en 2022, ne sont pas disponibles, mais équivaldraient minimalement à 890kg.

5.3.3.3 Projets et événements agricoles connexes

Finalement, divers projets et événements agricoles connexes sont présents au Roulant. La bibliothèque de semences, située dans l'espace salon-accueil de l'organisme, rend une grande variété de semences biologiques de légumes, herbes et fleurs disponibles à toutes et tous gratuitement. En début de saison, une personne 'emprunte' une quantité de semences. Elle cultive les plantes durant l'été et récolte les semences à la fin de la saison. C'est à ce moment qu'elle 'retourne' son emprunt à la bibliothèque. Cela permet aux personnes participantes d'apprendre par elles-mêmes sur les techniques de jardinage urbain et de conservation des semences. (Santropol Roulant, s.d.-r).

Diverses fêtes sont organisées par le Roulant pour ses membres et ses bénévoles, où l'agriculture sociale et collective est mise en avant-plan et célébrée. La plus connue, Rue Fermier, est une foire fermière de rue qui rassemble les membres de Santropol Roulant — soit les personnes qui sont clientes, bénévoles, employées, donatrices -, les personnes productrices et artisanes du marché fermier ainsi que les membres de la communauté élargie du Roulant, du voisinage et passant·e·s. Des concours culinaires mettant en scène les légumes cultivés au Roulant, des visites des jardins urbains, des présentations des collectifs et beaucoup de musique et de danse participent aux festivités. Cette foire vise à célébrer la communauté du Roulant (Santropol Roulant, 2022f) et permet aussi de montrer la diversité d'activités qui y ont lieu. Une fête d'appréciation des bénévoles agricoles a lieu à chaque fin de saison et rassemble bénévoles agricoles urbain·e·s et périurbain·e·s autour d'une plantation d'ail, d'un repas et d'olympiades fermières (Santropol Roulant, 2022h).

Bref, depuis 2001, nombreux projets d'agriculture urbaine sociale et collective ont lieu au Roulant. Ces projets sont liés par une vision communautaire et participent à créer un cycle alimentaire et social à même l'organisme, de la semence au compost. Ces projets s'organisent de façon diverse et ont des activités multiples sur nombreux sites, mais se rejoignent dans des objectifs d'éducation et, de façon plus large, de changement social. Dans les deux chapitres qui suivent, je décrirai comment et pourquoi le Roulant et les personnes qui s'y impliquent mènent ces initiatives d'AUSC. Au chapitre 6, je développe les pratiques agricoles et sociales au cœur de ces projets. Je montre comment les pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire sont perçues, par le Roulant, comme des façons de parvenir à leur objectif plus large de transformation du système alimentaire. Au chapitre 7, je détaille ce but : son rôle dans la société souhaitée, la perception du Roulant de la mission fondamentale de l'AUSC, les compréhensions radicales des problèmes sociaux desquels émergent la volonté de transformation du système alimentaire, et la

représentation du pouvoir, des possibles, des limites et des défis de l'AUSC pour s'opposer aux structures oppressives et recréer des systèmes sains, justes et durables.

6 LES PRATIQUES DE L'AUSC AU ROULANT

Dans le cadre de ma recherche, j'explore les façons dont les organismes communautaires mènent leurs projets d'AUSC et les raisons qui les poussent à le faire. Pour apporter des éléments de réponses, j'ai choisi de mettre l'accent sur les pratiques et les représentations de l'AUSC de l'organisme Santropol Roulant et ses employé·e·s et bénévoles impliqué·e·s dans les collectifs. Cela m'a mené à appuyer mon analyse sur le concept des formes de vie de Jaeggi (2018) et de l'imaginaire radical (Haiven et Khasnabish, 2010 ; 2017 ; Khasnabish, 2019), à partir desquels j'ai construit mon interprétation. J'appréhende donc l'AUSC comme une forme de vie. Chaque forme de vie a un objectif fondamental. Selon mon analyse des représentations du Roulant, le but de l'AUSC est de transformer le système alimentaire contemporain en un système sain, juste et durable. Ce changement social permettrait à son tour de faire advenir une société future où les communautés sont autonomes tant au niveau social qu'au niveau alimentaire. Je développe plus profondément sur ce sujet dans le chapitre suivant.

Toute forme de vie est composée d'ensembles de pratiques. Ces pratiques sont formées en réponse à l'objectif fondamental et sont considérées comme permettant d'y parvenir. Pour ma recherche, cela veut dire que Santropol Roulant met en place ses pratiques d'AUSC afin qu'elles apportent une transformation du système alimentaire. Cela veut aussi dire qu'il considère qu'elles sont la bonne façon de parvenir à un système alimentaire sain, juste et durable. Dans ce chapitre, je mets l'accent sur les ensembles de pratiques mis sur pied dans les projets d'AUSC du Roulant. Je décris un ensemble de pratiques agricoles et deux ensembles de pratiques sociales : l'inclusion sociale et l'éducation populaire. Ces thèmes sont basés sur une réflexion de la gérance d'AU, alors qu'elle me décrivait le processus de changement social du Roulant : « on visualise un peu une courbe, une courbe de changement social qui commence par l'inclusion, l'inclusion et la vie sociale, qui est suivie ensuite par l'échange de connaissances, et qui est [...] rendue durable par des changements systémiques. » Comme je ne souhaite pas faire une évaluation de la capacité de transformation sociale des projets d'AUSC du Roulant, mais plutôt comprendre comment et

pourquoi ces projets sont réalisés, j'ai choisi de focaliser sur l'identification des pratiques et des imaginaires de cette courbe de changement social²².

Dans les parties suivantes, je discute brièvement des pratiques agricoles et plus en profondeur des ensembles de pratiques d'inclusion sociale et d'éducation populaire. Pour chacun de ces ensembles, je souligne les différentes pratiques et donne des exemples de leur mise en action. Je termine la description des ensembles de pratique en montrant la signification que le Roulant donne à ses pratiques et en la liant à son objectif fondamental, la transformation du système alimentaire. Puisque les représentations données aux pratiques peuvent être implicites ou explicites, j'ai tenté de les expliciter. J'ai fait ceci en demandant aux personnes participantes de décrire leurs projets et ce qui a mené à les élaborer de cette façon. Je l'ai aussi fait de façon plus implicite en leur proposant de réfléchir sur leurs perceptions des possibles de l'AUSC et sur son rôle dans une société future. Ceci permet de cerner les orientations spécifiques à l'intérieur de chacun des ensembles de pratiques et donc de lier les actions à leurs représentations. Cela mène aussi à brosser un portrait plus large des représentations de l'AUSC, reliant et connectant ainsi les pratiques entre elles, créant par le fait même un schème d'interprétation de l'AUSC. Je résume ces ensembles de pratiques et ce qui les lie à la fin du chapitre.

6.1 Ensemble de pratiques agricoles

Il va de soi qu'en AUSC, les ensembles de pratiques sociales sont structurés autour de pratiques agricoles. Sans entrer dans les détails, au Roulant, je remarque que ces pratiques agricoles concrétisent des principes d'agriculture biologique et écologique — l'utilisation de cadre à faux bourdons en apiculture ou de filets aux jardins afin de lutter contre les insectes indésirables ; le maraîchage diversifié pour favoriser la biodiversité ; l'utilisation de compost ; la culture d'espèces indigènes²³, etc. — d'agriculture de proximité et de circuits courts — la production de miel vendu aux Montréalais et Montréalaises ; la culture de

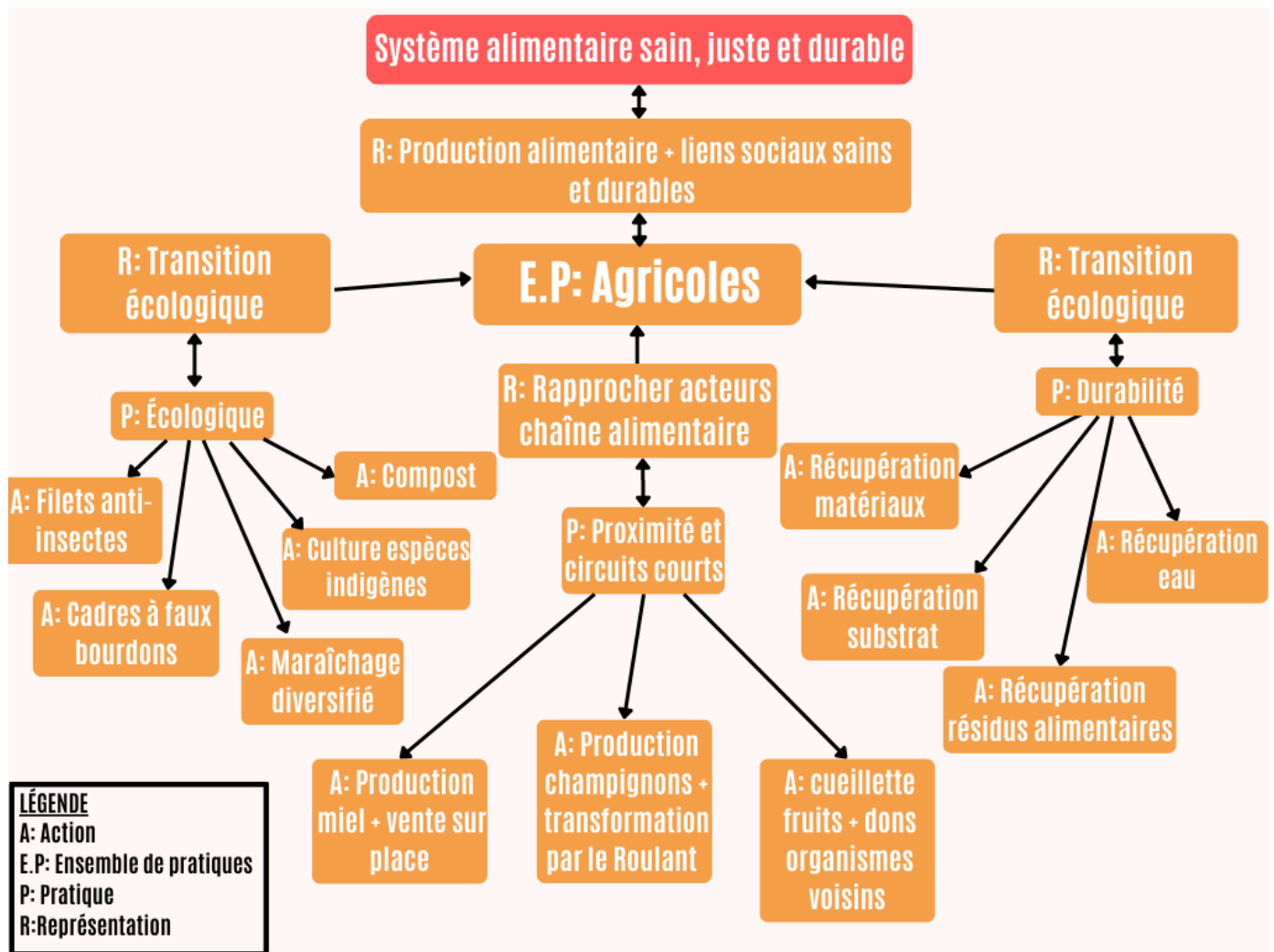
²² Dans son dernier rapport annuel, Santropol Roulant (2022a) a illustré sa vision de l'impact de ses activités, qui reprend plusieurs éléments de la courbe de changement social. Elle est disponible pour consultation à l'annexe B de ce document.

²³ Le Collectif d'apiculture du Santropol Roulant, à cet effet, élève une espèce exotique plutôt qu'indigène et il est conscient des possibles effets délétères lorsqu'il y a trop d'abeilles à miel dans un environnement. Pour cette raison, il encourage ses membres et les personnes qui souhaitent créer un projet d'apiculture urbaine à s'organiser en collectif, et ainsi partager l'élevage de quelques ruches à plusieurs (3 ruches pour 18 membres en 2022) et réduire la pression de ces espèces exotiques sur l'écosystème urbain.

légumes et de champignons et la cueillette de fruits destinés à la popote roulante et à des organismes avoisinant — et de durabilité — réutilisation de matériaux, de substrat et de mycélium au Mycollectif, récupération de résidus alimentaires pour les transformer en compost, récupération de l'eau de pluie pour arroser les jardins, etc. Ces actions réfèrent à la transition écologique ; elles visent à participer à transformer les pratiques de production alimentaire afin de les rendre durables au niveau écologique (entrevue gérance d'AU ; entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre Collectif d'apiculture ; entrevue membre Fruits Défendus). Il s'agit aussi de produire pour la faune et les personnes qui nous entourent, afin qu'insectes, animaux et humains puissent s'alimenter (entrevue membre C Mycollectif) de nourriture fraîche et nutritive, de raccourcir la chaîne alimentaire et rapprocher les mangeuses et mangeurs de leurs aliments, et de créer des liens communautaires autour des fermières et fermiers et de les soutenir financièrement (entrevue gérance d'AU ; entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre Collectif d'apiculture).

Ces pratiques sont semblables à celles que l'on retrouve dans la littérature, spécifiquement celles rapportées par Rondeau (2017). Elles sont conséquentes avec l'objectif fondamental de l'AUSC : en adoptant des principes d'agriculture biologique et écologique, le Roulant participe à produire des aliments sains de façon durable au niveau environnemental. En s'inscrivant dans des rapports agricoles de proximité, ces pratiques visent à sortir de la logique de circuit long du système alimentaire contemporain et à recréer des liens entre les personnes qui mangent et les personnes qui produisent les aliments. Favoriser et entretenir ces liens fait partie de l'approche de transformation du système alimentaire du Roulant, puisqu'il considère que tisser des liens communautaires forts participe à un système alimentaire durable, au niveau social. La figure 6.1 ci-bas illustre les pratiques et représentations de l'ensemble des pratiques agricoles du Roulant.

Figure 6.1 Ensemble de pratiques agricoles d'AUSC au Roulant



6.2 Inclusion sociale

L'inclusion sociale est le premier ensemble de pratiques sociales fondamental à l'AUSC, au Roulant. Elle constitue la première étape du processus de changement social décrit ci-haut par la gérance de l'AU. Je nomme cet ensemble ainsi puisqu'il regroupe des pratiques de reconnaissance et de redistribution qui ont pour but l'inclusion sociale et la justice sociale. En ce sens, je me base sur les écrits sur l'inclusion sociale (Billette et al., 2012 ; Billette et Lavoie, 2010) et sur la conception de la justice sociale de Fraser (2000 ; 2001 ; 2004a ; 2004b). La reconnaissance est l'une des pratiques essentielles de l'inclusion sociale puisqu'elle implique de reconnaître l'autre comme participant-e égal-e dans l'interaction sociale, quel que soit ses « appartenances ou prescriptions identitaires » (Billette et al., 2012, p.18). La redistribution est tout aussi importante, elle vise à donner des moyens réels pour participer à la vie sociale en distribuant

de façon égale les ressources nécessaires (Fraser, 2004a). La reconnaissance et la redistribution ont pour objectifs la participation paritaire des membres de la société à l'interaction sociale (Fraser, 2000; 2001; 2004a; 2004b). Comme discuté plus haut, ces pratiques ne sont pas mutuellement exclusives. Elles sont interreliées et une pratique de redistribution implique des éléments de reconnaissance et vice-versa. Donc, bien qu'elles soient identifiées sous le titre de pratiques de reconnaissance ou de redistribution, les pratiques d'inclusion sociale présentées ci-bas sont entendues comme ayant des causes et des impacts sur les deux éléments à la fois. Dans les pages qui suivent, je décrirai des pratiques de redistribution alimentaire, économique et d'accès matériel aux espaces, qui sont aussi des pratiques de reconnaissance de la valeur de l'autre, dans une moindre mesure. Je décrirai ensuite les pratiques de reconnaissance des identités, qui sont aussi des pratiques de redistribution économique et matérielle. Pour chacune de ces pratiques, je donne des exemples de la mise en action de la reconnaissance et de la redistribution. Je lie ensuite ces pratiques à la signification que leur donne le Roulant et examine en quoi elles participent à l'objectif de transformation du système alimentaire, dans le contexte de l'AUSC.

Discuter de pratiques inclusives de façon généralement méliorative tel que je m'apprête à le faire est délicat, puisque de façon générale, les personnes comme moi sont automatiquement incluses dans nombreuses sphères de la société. Cette position privilégiée amène des angles morts et j'en suis consciente. Dans les pages qui suivent, il ne s'agit pas de faire l'inventaire de toutes les pratiques d'inclusion, ou d'exclusion, présentes en AUSC au Roulant, ni d'en faire une évaluation, bien que certaines limites seront soulignées. Il s'agit plutôt de montrer comment l'AUSC est perçue par l'organisme comme une façon de transformer la société. Il s'agit aussi de montrer quelles actions sont prises pour y arriver. Je suis consciente, et Santropol Roulant l'est tout autant, que ces pratiques restent insuffisantes afin de créer une société juste, équitable et réellement inclusive. Elles sont, tout de même, part d'un processus de transformation sociale.

6.2.1 Redistribution

L'inclusion sociale par les pratiques de redistribution s'expérimente dans les projets d'AUSC du Roulant à travers des actions qui visent à augmenter l'accès matériel et économique tant aux espaces agricoles qu'aux aliments produits et récoltés. L'organisme conçoit ses programmes d'agriculture avec l'objectif de « soutenir l'agriculture locale et biologique, tout en assurant l'accessibilité du fruit de [leur] travail à toutes les tranches de la société, peu importe le statut socio-économique, le niveau de mobilité ou le degré d'autonomie », dans l'optique plus large de développer des systèmes alimentaires « sains, justes et

durables » (Santropol Roulant, s.d.-m). Des actions sont prises pour éliminer les obstacles matériels à l'accès aux jardins et pour favoriser leur accessibilité à certains groupes de la société. D'autres s'attaquent à réduire les barrières économiques aux aliments sains et aux connaissances agricoles. Comme nous le verrons plus bas, ces pratiques sont effectuées afin de redistribuer les ressources — alimentaires, économiques et matérielles — de façon plus égalitaire, pour que toutes et tous puissent participer de façon paritaire à l'interaction sociale. Le Roulant perçoit ces pratiques d'inclusion sociale comme une façon de transformer le système alimentaire en un système plus juste, sain et durable et de faire advenir les communautés fortes nécessaires pour sa vision de société future.

6.2.1.1 Accessibilité alimentaire et redistribution économique

Dès son implantation, un des objectifs du programme d'AU de Santropol Roulant est de fournir des aliments frais et sains aux client·e·s de sa popote roulante. Il s'agissait de s'éloigner du mouvement des banques alimentaires, qui fournissent aux organismes communautaires des aliments « qui sont généralement ceux dont personne ne veut » et qui, selon la direction, participent au problème d'insécurité alimentaire, en cultivant lui-même des aliments qui répondent aux principes de « dignité et puis d'équité, d'égalité vis-à-vis des merveilleux clients de la popote roulante ». Pour le Roulant, cultiver ses aliments permettait donc de se dissocier d'un mouvement qui désavantage doublement les personnes en situation de précarité financière en produisant de la nourriture de qualité de façon abordable pour elles, rendue accessibles avec les repas à coûts réduits de la popote roulante. Ainsi, l'orientation de ce programme est redistributrice, tout en reconnaissant le statut de partenaire égal de ces personnes à l'interaction sociale.

En plus des aliments utilisés pour la popote roulante, avant la création de la ferme, les jardins urbains produisaient des légumes qui étaient vendus à des particuliers. Afin d'assurer un accès plus juste, ils étaient subventionnés pour les personnes en situation de précarité financière. Les personnes abonnées aux paniers fermiers payaient une cotisation solidaire, ce qui permettait à d'autres abonnées de recevoir entre 20 % et 40 % de réduction sur leur prix (Santropol Roulant, s.d.— f) et à celles qui venaient au marché de recevoir l'équivalent de 50 % de rabais sur le prix courant des légumes (Santropol Roulant, 2012a ; 2014b). Cette forme de tarification sociale est une pratique de redistribution économique, alors que les personnes qui ont un revenu suffisant facilitent l'accès à des légumes biologiques produits localement à des personnes ayant moins de moyens.

Des programmes de redistribution des surplus de la ferme périurbaine et des jardins urbains font partie du Roulant depuis plusieurs années, mais à partir de 2020, ce partage est réalisé de façon systématique et intentionnelle avec des organismes communautaires du quartier, soit Partage et Solidarité et le Centre d'amitié autochtone de Montréal (entrevue coordination des services ; Santropol Roulant, 2021c ; 2021g). Des récoltes hebdomadaires sont réalisées expressément pour ces organismes communautaires, qui redistribuent ensuite les aliments à leurs bénéficiaires. Ceci a été motivé par la réalisation qu'il y a « beaucoup plus d'impacts avec la collaboration dans le secteur communautaire [...] avec des organismes qui travaillent avec des personnes plus démunies que nos bénéficiaires [et que nos bénévoles] » (entrevue coordination des services). L'accent mis sur l'impact de cette redistribution montre que le don alimentaire a une visée particulière : il est effectué spécifiquement afin que les personnes qui font les frais des inégalités sociales reconduites dans le système alimentaire puissent avoir accès aux ressources alimentaires de façon (plus) égalitaire et puissent ainsi participer à la vie sociale de façon significative. C'est pour cette raison que le Roulant instaure la pratique de redistribution alimentaire dans ces projets d'AUSC : elle est perçue comme une façon de transformer le système alimentaire pour qu'il devienne plus juste.

Les collectifs participent aussi à la redistribution. Le Mycollectif, par exemple, donne l'ensemble de sa production à la cuisine du Roulant (entrevue membre A Mycollectif) et le Collectif d'apiculture lui donne ses surplus financiers ou de miel (entrevue membre Collectif d'apiculture). Cette redistribution matérielle et financière vise à soutenir les opérations du Roulant et leurs services en sécurité alimentaire auprès des personnes en perte d'autonomie. Ceci fait partie des objectifs de ces collectifs, comme l'explique une membre du Mycollectif : « l'aspect social, d'inclusion, d'équité, qui est lié à notre collectif, [...] est aussi lié à notre mission de fournir [des champignons à] la cuisine. » (entrevue membre C Mycollectif) C'est d'ailleurs cette redistribution qui donne un sens à leur culture, pour un autre membre, alors qu'il souligne que « juste de cultiver des champignons pour cultiver des champignons, je serais curieux sur la technique, mais je n'aurais pas nécessairement une grande satisfaction une fois que j'aurais vu comment ça fonctionne bien », c'est plutôt « de pouvoir fournir des champignons à la cuisine du Roulant [...] c'est là que le projet prend un sens pour moi » (entrevue membre B Mycollectif).

La redistribution se retrouve aussi au cœur du collectif Les Fruits Défendus, alors que, minimalement, le tiers des récoltes est redonné à des organismes de sécurité alimentaire. Santropol Roulant bénéficie parfois de cette redistribution, mais elle s'effectue de façon plus diversifiée avec des organismes du

quartier où la cueillette est réalisée. Rendre les produits de l'AU accessibles à tout le monde, et surtout aux personnes vivant des inégalités systémiques, est la mission du collectif Les Fruits Défendus. Le collectif cueille des fruits destinés à être gaspillés sur des terrains privés, avec l'accord des propriétaires, et les redistribue. Ainsi, alors qu'ils étaient d'abord destinés au ménage propriétaire de l'arbre, les fruits sont maintenant partagés entre les propriétaires, les bénévoles et les bénéficiaires d'organismes de sécurité alimentaire. On aperçoit ainsi une démocratisation de l'accès à des fruits sains et locaux à travers ce projet.

Par ailleurs, la préoccupation de rendre accessibles les aliments s'étend à l'extérieur du Roulant et vise à rendre le système alimentaire plus résilient et juste. Cette préoccupation est basée sur la conviction profonde que tout le monde devrait avoir accès à de la nourriture saine et fraîche, qui respecte leur dignité en tant qu'humain, peu importe le pouvoir d'achat, le niveau de mobilité ou d'autonomie (Santropol Roulant, s.d.-n). Les pratiques de redistribution alimentaire dans les projets d'AUSC du Roulant sont basées sur des principes de justice sociale et participent à rendre accessible une nourriture biologique, fraîche et locale à des groupes financièrement vulnérables. Les stratégies de redistribution sont aussi mises en place, dans les projets d'AUSC du Roulant, afin de tenter de rendre plus équitable le système alimentaire pour les personnes qui rencontrent divers types d'oppression. Chez Les Fruits Défendus, le travail a été de faire spécifiquement attention « de rendre les fruits accessibles aux personnes qui font face à des obstacles systémiques, afin qu'elles aient accès aux ressources » [traduction libre] (entrevue membre Fruits Défendus) et se traduit par la collaboration avec des organismes communautaires. Une façon d'y tendre a été de diversifier les organismes qui reçoivent les cueillettes, de collaborer avec les organismes impliqués dans le quartier, de les inviter à participer à des cueillettes, etc. C'est aussi ce que les projets de jardinage du Roulant essaient de faire à travers leurs partenariats avec les organismes communautaires comme Partage et Solidarité et le Centre d'amitié autochtone, alors que des récoltes sont effectuées spécifiquement pour ces organismes. Rendre le système alimentaire plus inclusif et juste se traduit par une discrimination positive envers des groupes de personnes qui subissent diverses inégalités systémiques au quotidien à travers, entre autres, des actions de redistribution d'aliments sains. C'est pour cette raison que les projets d'AUSC du Roulant mettent sur pied ces pratiques de redistribution d'aliments.

Les pratiques de dons et de partage d'aliments avec des organismes communautaires sont souvent présentes dans les jardins collectifs, selon la littérature (Boulianne, 1999 ; Duchemin, 2013b ; Legault, 2013 ; Massé et Beaudry, 2007 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006 ; Vermette, 2013). Par contre, il peut s'agir de personnes en situation d'insécurité alimentaire qui partagent leur récolte avec les organismes

communautaires qui organisent les jardins collectifs (Boulianne, 1999 ; Massé et Beaudry, 2007 ; Payant-Hébert, 2013) ce qui cause parfois un malaise (Massé et Beaudry, 2007). Il est nécessaire de pratiquer la redistribution alimentaire en tenant en compte des inégalités sociales auxquelles les personnes qui participent à l'AUSC font face, ou non, ainsi que celles vécues par les bénéficiaires des dons. Ce genre de pratiques permettraient de créer un système alimentaire plus juste sans apposer aux personnes en situation d'insécurité alimentaire le fardeau de produire leurs propres aliments et ceux d'autres se retrouvant dans la même situation.

6.2.1.2 Accessibilité et redistribution matérielle

Plusieurs études provenant du domaine de l'écologie politique urbaine ont montré que la répartition de la nature en ville — les arbres, les parcs et les jardins — s'effectue de façon inégale, au détriment de certains groupes sociaux et économiques, une discrimination liée à la race, à l'ethnicité et au revenu. Ces personnes ont un accès inéquitable aux espaces verts, une injustice sociale liée à la redistribution et à la reconnaissance qui mène à l'exclusion sociale de ces groupes de ces espaces (Deschamps, 2020 ; Eizenberg et Fenster, 2015 ; Ghose et Pettygrove, 2014 ; Heynen et al., 2006 ; Perkins, 2014 ; Pham et al., 2012 ; Reynolds, 2015). Cette réflexion est présente au Roulant : « on le sait, si l'on regarde les quartiers les moins nantis, c'est souvent là où il y a le moins d'espaces verts, il y a moins d'opportunités d'aller passer du temps dans un parc [...]. Donc tu sais, on croit à l'accessibilité [pour] tous [...] à des parcs, des endroits pour aller se ressourcer. » (entrevue gérance d'AU). C'est pourquoi le Roulant favorise des groupes de personnes qui ont peu ou pas accès à des espaces verts en milieux urbains.

Dans ces groupes se retrouvent des jeunes issus de l'immigration ou qui habitent dans des logements sociaux, ou encore des personnes avec des capacités différentes ou des troubles de santé mentale (entrevue coordination d'AU). Le Roulant choisit de travailler avec eux et leur réserve des moments spécifiques durant la saison pour les accueillir dans les jardins (Santropol Roulant, 2021h). Il s'agit donc de favoriser l'accessibilité des jardins à ces personnes qui n'y ont pas accès de façon régulière, ni accès à la nature de façon générale, dues aux inégalités systémiques auxquelles elles font face, en redistribuant l'accès privilégié du Roulant à ces espaces : « les gens qu'on vise, c'est vraiment parce que l'on considère que les espaces verts puis les espaces d'agriculture urbaine sont assez... tu sais c'est un genre de privilège d'avoir accès à ces espaces-là, donc on essaie vraiment [...] de privilégier les groupes qui [y] ont moins accès » (entrevue coordination d'AU). Focaliser à donner l'accès à ces espaces à ces groupes particuliers participe à reconnaître les inégalités systémiques auxquelles ils font face au quotidien. Il s'agit de

reconnaître ces personnes comme des partenaires à parts égales de l'interaction sociale, qui nécessitent aussi d'accéder aux espaces verts. Redistribuer l'accès matériel à la nature et à des jardins à des groupes qui n'y ont pas accès peut être considérée comme une pratique de justice sociale et une démarche d'inclusion sociale, puisqu'elle tente de contrer, en partie, l'effet des inégalités sociales liées à l'environnement et ainsi donner des ressources qui permettraient de participer à la vie sociale de façon plus égalitaire. Cette redistribution est tout de même limitée, pour l'instant, et le Roulant se questionne sur les façons de partager son accès privilégié aux terres urbaines et périurbaines : « c'est un gros travail que le Roulant fait encore et [il] a encore beaucoup de travail à faire de ce côté-là. Et [il] le sa[it] très bien » (entrevue membre Collectif d'apiculture).

Une dernière pratique de redistribution matérielle est liée à l'aspect financier de l'AU. Les projets d'AUSC du Roulant sont gratuits, afin de limiter les barrières financières à la participation. Ceci est relativement normal pour le jardinage urbain, mais beaucoup moins pour les collectifs, spécifiquement en apiculture où des frais sont généralement demandés pour couvrir les dépenses (entrevue membre Collectif d'apiculture). Dans l'imaginaire du Roulant, il est important que toutes les personnes intéressées à participer à l'AU puissent le faire, ce qui entraîne certaines préoccupations quant à l'accessibilité de diverses initiatives d'AU du paysage montréalais contemporain. Comme le rappelle une membre du Mycollectif : « c'est une chose de pousser pour l'agriculture urbaine, mais c'est une autre chose de donner accès à cette agriculture urbaine là ». Les personnes interviewées parlent de la nécessité d'avoir accès à un espace pour cultiver ou élever, à des capacités financières pour produire et entretenir les projets, à des connaissances, etc. (entrevue membre C Mycollectif ; entrevue membre Fruits Défendus ; Santropol Roulant, 2018c). S'assurer que toutes les personnes qui le veulent, peu importe leur situation, puissent cultiver comme bien leur semble est important, pour le Roulant.

Je remarque que cette attention à l'inclusion sociale et à l'accessibilité de l'AU semble être ce qui distingue l'AUSC, pour les personnes que j'ai interviewées. Plusieurs d'entre elles relèvent l'inaccessibilité de certains projets commerciaux d'AU développés dans les dernières années à "Montréal" et dont les produits ne sont accessibles qu'à certaines classes économiques de la population, et elles la déplorent. Ainsi, les pratiques en termes de redistribution de l'accès aux espaces verts et de jardinage sont motivées par la compréhension que cet accès est distribué inégalement, selon l'identité. Ce système est jugé injuste, raison pour laquelle ces pratiques sont mises sur pied. Dans l'esprit de Jaeggi (2018), la pratique est

déterminée par le but — rendre le système plus juste — et participe à atteindre ce but à travers la redistribution de ressources à des groupes historiquement marginalisés.

6.2.2 Pratiques de reconnaissance

Les pratiques de reconnaissance présentes dans les projets d'AUSC au Roulant visent à inclure toutes les personnes dans l'interaction sociale, peu importe leurs « appartenance ou prescriptions identitaires » (Billette et al., 2012, p.18), et ce, de façon paritaire (Fraser, 2004a). Cette reconnaissance et les pratiques inclusives mises sur pied pour l'atteindre permettent de transformer le système alimentaire en un système qui soit juste, entre autres. Cela permet aussi de créer des liens sociaux entre les participant-e-s et des communautés fortes, nécessaires pour faire advenir cette transformation, selon le Roulant. Les pratiques de reconnaissance mises en œuvre dans les projets d'AUSC du Roulant améliorent le cadre bâti pour assurer une meilleure inclusivité des différentes capacités et visent à respecter l'identification des personnes participantes.

6.2.2.1 Reconnaissance des différentes capacités

Étant un organisme qui offre des repas à des personnes en perte d'autonomie et à des personnes avec des capacités physiques différentes à travers sa popote roulante, Santropol Roulant souhaite leur rendre ses projets d'AUSC accessibles. Pour faciliter l'accès aux jardins, un ascenseur ainsi qu'une rampe d'accès ont été installés et une partie des jardins, celle formée de jardinières, est surélevée. Cela permet à une personne assise de jardiner. Des améliorations sont tout de même à faire et le Roulant en est conscient. Lors d'un quart de bénévolat où étaient présent-e-s des membres d'un organisme qui vise à intégrer des bénévoles avec des capacités physiques différentes, l'employée sur place ainsi qu'une personne avec une vision réduite ont fait le tour du jardin afin que cette dernière conseille le Roulant sur ses aménagements et cible des changements à effectuer afin de rendre les jardins plus accessibles. Il est aussi spécifié lors de l'inscription à des quarts de bénévolat ou à des ateliers d'agriculture urbaine si le site et ses accommodements (toilette, salle communautaire) sont accessibles (voir par exemple : Santropol Roulant, 2022d ; 2022g). Le Roulant met donc en place des pratiques d'accessibilité afin de s'assurer que ses membres et les personnes qui visitent profitent des jardins, peu importe leur mobilité. Ce faisant, il adopte des pratiques qui vont à l'encontre de la norme sociale capacitiste en construisant des environnements qui facilitent la participation des personnes avec des capacités différentes et en communiquant avec elles sur la façon dont ils sont accessibles. C'est en ce sens que ces pratiques d'AUSC sont socialement

inclusives : en reconnaissant la valeur des personnes avec des capacités différentes, elles rendent possible la participation paritaire aux activités agricoles.

6.2.2.2 Reconnaissance des identités de genre

Dans les collectifs comme dans les quarts de jardinage, et de façon générale dans toutes les activités du Roulant, les personnes impliquées partagent le pronom auxquelles elles s'identifient lorsqu'elles se présentent. Ainsi, dans les quarts de jardinage par exemple, un moment est pris au début de l'activité pour se présenter. Il nous est spécifiquement demandé de partager notre prénom et le pronom auquel l'on veut être identifié. Ceci vise à respecter les identités de genre des différentes personnes impliquées et à favoriser l'inclusion des toutes et tous, en formalisant la pratique de partager son pronom.

Suite à l'une de mes questions concernant l'impact que peut avoir l'AUSC sur les causes de justice sociale reliées à des groupes historiquement marginalisés à cause de leurs identités, des réflexions plus larges sur la capacité d'intégrer les identités multiples dans les projets d'AUSC se sont développées. Cette question a été motivée par une partie de la revue de littérature (Smith, 2019 ; White, 2011), pour qui l'agriculture urbaine est un moteur de facilitation de l'expression des différentes identités et de leur réappropriation de celles-ci. Certaines personnes ont témoigné que, pour elles, les projets d'AUSC n'ont pas été des espaces qui ont joué un rôle dans l'expression de leur identité, autrement dit, ils n'ont pas facilité ni réprimé l'expression de leurs identités. D'autres croient que, souvent, les personnes impliquées dans ces projets d'AUSC, surtout dans les collectifs, ont plus tendance à être « ouvertes à l'unicité et laissent les personnes être elles-mêmes » [traduction libre] (entrevue membre A Mycollectif), qu'il est « plus facile d'être vrai, d'être soi, dans un petit groupe et de s'exprimer sur comment on veut interagir ensemble, puis comment on veut se faire interpeler » (entrevue membre Collectif d'apiculture). Ces personnes relient cette représentation au fait que l'AUSC est « très axée sur *l'empowerment* des individus », ce qui impliquerait aussi *l'empowerment* des différentes dimensions de leurs identités (entrevue membre Collectif d'apiculture). Cela serait aussi facilité par le partage d'une passion et d'un objectif communs, soit l'élevage et l'agriculture collective, qui favoriserait le développement d'un sentiment d'appartenance et l'établissement d'un lien communautaire (entrevue membre A Mycollectif). Cela dit, ces personnes se sont exprimées de manière générale, sans faire référence à leur parcours personnel. Pour la coordination des services, la possibilité d'exprimer diverses identités est le reflet de projets spécifiques plutôt que le reflet d'une qualité intrinsèque de l'AUSC. S'il y a une culture d'inclusion ou si le groupe est diversifié à la base, alors il est possible d'avoir un impact sur le sujet. Selon lui, les organismes communautaires avec une

culture d'inclusion peuvent être impliqués dans ces projets afin « d'augmenter la visibilité et l'opportunité des personnes marginalisées » (entrevue coordination des services). Plusieurs s'entendent pour dire que, dans le contexte montréalais, ce sont surtout de jeunes personnes, surtout des femmes, blanches, souvent financièrement privilégiées qui sont impliquées dans les projets d'AU et d'AUSC²⁴.

Globalement, les réflexions quant à la capacité de l'AUSC de favoriser l'expression des diverses identités restent dans l'ordre du possible. Ces projets peuvent participer à la réappropriation des identités, au même titre que n'importe quelles autres pratiques : « j'ai le goût de répondre que, tu sais, ce n'est pas tant ce qu'on fait, mais comment on le fait. Dans n'importe quel milieu, il peut y avoir cet impact-là » (entrevue gérance d'AU). Cette réflexion reflète les propos de McClintock (2014) qui souligne l'importance de comprendre les processus à l'œuvre en AU afin d'en comprendre si sa portée est radicale ou si elle reproduit des schèmes de domination. La coordination d'AU abonde du même sens :

il faut vraiment que ça soit fait de manière intentionnelle [...] Tu sais, ce n'est pas juste de les inviter, mais c'est aussi qu'ils se sentent bien et qu'ils veulent revenir et rester. Et aussi qu'ils se sentent comme [...] vraiment impliqués dans le projet, en charge du projet, qu'ils puissent avoir l'autonomie ou de [l'agentivité].

Il ne suffit pas de se donner l'intention d'avoir une communauté inclusive, il est nécessaire de créer ou de transformer des modes de fonctionnement afin que ces personnes se sentent incluses et puissent participer à la hauteur de leurs intérêts et de leurs capacités. Cela se traduit, entre autres, en rendant les espaces plus sûrs et sécuritaires pour exprimer des identités différentes. C'est pour cette raison que le Roulant développe, depuis quelques années, des politiques anti-oppressives²⁵ et d'espaces plus sûrs²⁶ (entrevue gérance d'AU). Le Roulant les perçoit comme une façon d'améliorer ses espaces pour « accueillir différentes identités de manière sécuritaire puis de manière vraiment bienveillante » (entrevue gérance d'AU). Ce type d'initiatives est aussi présent chez The Stop Community Food Center étudié par Levkoe

²⁴ Bien que je n'aie pas accès à des données démographiques sur les bénévoles du Roulant, mes observations personnelles suggèrent une plus grande mixité ethnique et de genre. On remarque, tout de même, une plus forte représentation de jeunes femmes blanches dans les activités d'AUSC au Roulant.

²⁵ Pour la consulter : https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2023/01/Anti-Racism-Policy_Santropol-Roulant.pdf

²⁶ Pour la consulter : <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2020/06/Politique-relative-aux-espaces-plus-sûrs-Juin-2020.pdf>.

(2006), où elles sont perçues comme des façons « d'encourager le leadership positif et la participation démocratique » [traduction libre] (p.95). Elles sont comprises comme un moyen de promouvoir la participation et d'apporter plus d'inclusivité dans les projets d'AU. Pour l'instant, au Roulant, elles ne se traduisent pas en pratiques spécifiques d'AUSC, mais elles encourageront, peut-être, l'adoption de ces principes au sein de pratiques particulières.

Finalement, la réflexion de la membre des Fruits Défendus en ce qui a trait aux identités fait explicitement le pont entre reconnaissance et redistribution : les projets d'AUSC et d'AU, s'ils utilisent leurs ressources et redirigent une part de leurs capacités au profit de groupes historiquement marginalisés, peuvent participer à l'inclusion et la justice sociale en transformant l'accès à la terre, ce qui redonne du pouvoir aux personnes historiquement marginalisées. Cela s'inscrit dans la réflexion de Fraser (2004 ; 2013) sur l'aspect bidimensionnel, voir tridimensionnel de la justice sociale et de l'inclusion : les préjudices subis par des personnes impliquent une partie de non-reconnaissance des identités et une iniquité dans la distribution des ressources. Cette réflexion met en évidence la façon dont les personnes qui sont impliquées au Roulant imaginent l'impact radical que peut avoir l'AUSC sur les problèmes systémiques, bien que le Roulant ne travaille pas spécifiquement à transformer l'accès à la terre, actuellement.

Il est donc compris que l'AUSC a le potentiel de reconnaître les différentes identités des personnes. Par contre, pour le réaliser, il est nécessaire de mettre en place des pratiques qui leur permettent de s'exprimer pleinement, qui les accueillent de façon bienveillante et leur donnent des moyens pour développer leur leadership. C'est en ce sens que le Roulant développe des pratiques de partage de pronoms et qui permettent l'expression et la participation des personnes avec des capacités différentes, en plus de reconnaître les divers préjudices que certains groupes vivent. C'est aussi ce qui l'amène à redistribuer des ressources alimentaires, physiques et financières. On perçoit que les pratiques de reconnaissance, en AUSC au Roulant, touchent particulièrement les enjeux d'expression de soi et d'accueil de l'autre. L'empuissancement (*empowerment*) et le développement du leadership sont plus implicites dans les pratiques de reconnaissance et sont surtout déployés à travers l'éducation et dans certaines pratiques de redistribution. Les pratiques de redistribution sont plus explicites et se traduisent à travers la facilitation à l'accès à des aliments sains et à des espaces verts. Les pratiques visent à augmenter les possibilités de participation partielle à la vie sociale en fournissant des moyens à des personnes qui ont traditionnellement moins accès à ces ressources. En ce sens, les pratiques du Roulant visent à « reconnaît[re] les possibilités et la diversité des participations de chacun, en tant que membre

socialement valorisé. » (Billette et al., 2012, p.17). Dans la prochaine section, nous explorons plus en profondeur la signification donnée à ces pratiques et pourquoi elles sont considérées comme des façons de parvenir à l'objectif fondamental de l'AUSC, selon le Roulant, soit la transformation du système alimentaire, la base pour faire advenir des communautés fortes.

6.2.3 Représentations des pratiques d'inclusion sociale

Comme décrit plus haut, selon le cadre conceptuel des formes de vie de Jaeggi (2018), les pratiques ont des objectifs et des sens qui les déterminent ; elles existent à cause d'eux et sont considérées comme un moyen d'y parvenir (Jaeggi, 2018). Les pratiques font partie d'ensembles et elles sont cohérentes entre elles ; elles sont interreliées et interconnectées, c'est ce qui leur donne leur fonction et leur sens spécifiques. Ici, j'ai nommé cet ensemble de pratique l'inclusion sociale puisque les pratiques de reconnaissance et de redistribution visent à inclure socialement les personnes, dans une perspective de justice sociale. Cette justice sociale est inhérente à la transformation du système alimentaire en un système qui soit sain, juste et durable. Les inégalités sociales créent la faim, dans le système alimentaire contemporain, et la faim reproduit les inégalités sociales, processus qui mènent à diverses formes d'exclusion, selon le Roulant (Santropol Roulant, 2012b). Je développe cette vision dans le prochain chapitre. Pour l'instant, afin de comprendre plus profondément la symbolique que donne le Roulant à cet ensemble de pratique et de voir comment il est lié à l'objectif fondamental de l'AUSC, je montre les représentations que l'organisme a du rôle de l'AUSC dans l'inclusion sociale. Pour y parvenir, je me base sur des questions posées aux personnes participantes sur leur perception quant aux impacts concrets et potentiels de l'AUSC, leurs représentations de la société future et le rôle qu'y jouerait l'AU.

De façon générale, les pratiques d'inclusion sociale mises en place au Roulant s'ancrent dans l'idée que l'agriculture durable devrait être accessible à tous et toutes, tant en termes alimentaires que dans la pratique agricole (Cultive ta ville, 2018). Participer au système alimentaire est la première étape à sa transformation. C'est pour s'assurer que cette participation soit paritaire, et donc pour faire advenir un système alimentaire qui soit sain, juste et durable, que l'organisme s'assure de mettre en place des pratiques qui favorisent l'expression de diverses identités et qui minimisent certaines barrières à l'accessibilité économique et physique.

Transformer les relations sociales afin qu'elles soient fortes, diversifiées, inclusives et valorisantes est nécessaire pour parvenir à la transformation du système alimentaire : ces changements sont interreliés

pour le Roulant. Il est donc indispensable de créer des relations et de les fédérer en une communauté, dans sa perspective : « on fait ça avec nos clients, mais aussi avec nos bénévoles, avec notre staff, tout le monde qui interagit dans l'espace, nos voisins aussi [...]. C'est ça, de vraiment créer une communauté. » (entrevue coordination d'AU). Pour le Roulant, les jardins et les espaces verts sont des endroits idéaux pour rassembler les gens et créer ces relations « c'est vraiment une belle place où commencer », soutient la coordination d'AU. C'est pour cette raison que l'organisme perçoit ses activités d'AUSC comme une façon de s'engager dans des pratiques d'inclusion sociale, de créer des espaces de participation diversifiés et ainsi renforcer les liens communautaires. C'est aussi pour cette raison qu'il croit que des organismes d'AUSC avec des pratiques inclusives pourraient être « des endroits qui initient ce genre de communauté [intergénérationnelle et diversifiée] » (entrevue coordination d'AU). Ainsi, les projets d'AUSC qui créent des espaces inclusifs à travers leurs pratiques favoriseraient la création d'un tissu social fort, nécessaire à la transformation du système alimentaire pour qu'il devienne sain, juste et durable.

Ce pouvoir associé aux projets d'AUSC provient de représentations associées aux jardins et aux espaces verts : ce sont des espaces qui encouragent la collaboration entre personnes qui ne se connaissent pas grâce aux tâches qui doivent y être réalisées. C'est d'ailleurs l'une des forces de l'AUSC, selon la coordination d'AU : « tu sais [les jardins] c'est vraiment un endroit qui est propice à parler aux gens. Tu es en train de faire une tâche, donc ce n'est pas, comme, *awkward* [...] je vois vraiment que les gens aiment cet aspect-là. Puis, souvent c'est des gens qui ne se parleraient pas vraiment dans la vie de tous les jours. » Les projets d'AUSC facilitent le développement de liens sociaux, mais de façon plus significative, ils permettent d'avoir accès aux différentes réalités sociales des gens et de mieux les comprendre. La proximité du jardin mène à « mieux comprendre les injustices que les gens [vivent] » qui peuvent être loin de sa propre réalité, par exemple les injustices alimentaires qui mènent à l'insécurité alimentaire (entrevue gérance d'AU). En ce sens, pour le Roulant, collaborer tout le monde ensemble pour attaquer le désherbage du jardin, par exemple, permet de créer du lien entre des personnes qui ne se connaissent pas, qui proviennent souvent de différents milieux, de susciter de l'empathie et de créer des liens de solidarité. Cette représentation, les projets d'AUSC comme des lieux de rencontre et de connexion sociale pour des personnes issues de milieux différents, semble aussi présente chez d'autres porteur·se·s de ce type de projets (Chevalier, 2009 ; Granzow et Jones, 2020 ; Nycz, 2017 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006).

Connecter avec l'autre est un élément significatif récurrent pour les personnes interviewées (entrevue gérance d'AU ; entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre C Mycollectif ; entrevue membre Collectif d'apiculture ; entrevue membre Fruits Défendus). Pour la membre du Collectif d'apiculture, il s'agirait de l'une des raisons qui mène à l'engagement dans les projets d'AUSC du Roulant : « tu veux apprendre des choses, mais tu veux en apprendre avec d'autres personnes. Tu veux un sentiment de collectivité. » L'AUSC serait une forme de liant social, où la rencontre de l'autre est facilitée par la nature des tâches agricoles et la proximité des jardins. Elle réunit des personnes de différents milieux et groupes sociaux, leur permet de se connaître et de créer des relations entre elles. De façon générale, verdir les espaces urbains et les rendre accessibles permettrait d'inspirer les gens, de se rassembler, de rencontrer ses voisins et voisines et de créer des relations communautaires, spécialement entre des personnes provenant de divers groupes sociaux. Bien sûr, tel que nommé plus haut, le Roulant ne considère pas que ces espaces sont inclusifs en eux-mêmes. Il est nécessaire de mettre en place des pratiques inclusives. La nature du jardinage et de l'élevage collectif et social facilite, par la suite, la création de relations communautaires où toutes et tous peuvent participer de façon paritaire et être valorisés, selon la perspective de l'organisme.

Pour la coordination d'AU, une des forces de l'AUSC au Roulant est qu'il a créé son propre système alimentaire ultra-local. Les bénévoles du jardin cultivent des légumes pour les repas de la popote roulante ou un autre organisme communautaire, ils en sont d'ailleurs informés au début de l'activité. Les repas sont cuisinés et livrés par des personnes bénévoles et employées, qui entretiennent des relations avec les client·e·s de la popote roulante en les visitant régulièrement et en discutant avec elles et eux. La réplique d'un système alimentaire, mais à échelle humaine, local et juste donne une forme de satisfaction aux bénévoles, puisqu'il est compréhensible, que les entrants et aboutissants sont visibles (entrevue coordination d'AU). Le système alimentaire du Roulant rend moins complexes et plus visibles les relations qui sont autrement abstraites dans les systèmes alimentaires traditionnels contemporains. Il est aussi créateur de relations communautaires locales, à l'opposé du système alimentaire contemporain. Cela est particulièrement visible à travers les jardins, comme exemplifié plus haut, mais aussi avec le collectif Les Fruits Défendus. Les cueilleurs et cueilleuses côtoient les propriétaires lors de la récolte et les chef·fe·s de cueillette établissent des contacts avec les organismes communautaires du quartier, ce qui crée un

système alimentaire collaboratif, simple et ultralocal²⁷. Ainsi, les pratiques d'inclusion sociale mises en place dans les projets d'AUSC sont perçues comme génératrices de relations communautaires fortes nécessaires pour la transformation du système alimentaire et les projets d'AUSC sont une façon de montrer l'impact que peuvent avoir le tissu communautaire fort dans la création d'un système alimentaire sain, juste et durable, pour le Roulant, tout en participant concrètement à la justice sociale. En ce sens, cela participe à créer des liens sociaux forts, une communauté intergénérationnelle diversifiée et inclusive, solidaire et bienveillante.

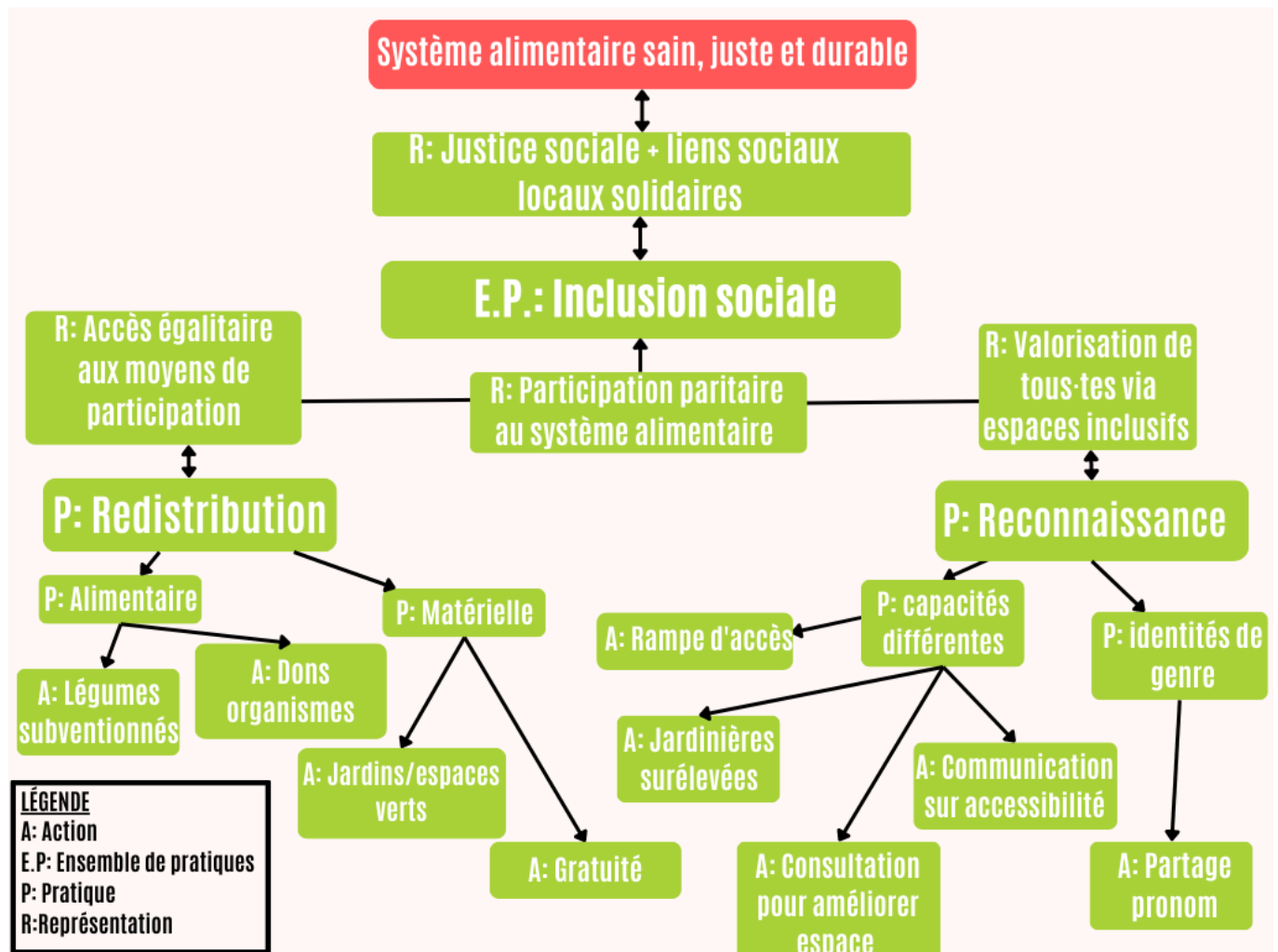
Ces réflexions n'empêchent pas que le Roulant soit conscient des barrières plus larges à la participation, des limites structurelles qui dépassent le pouvoir de l'organisation — par exemple, le temps libre que demande la participation auquel nombreuses personnes n'ont pas accès — qu'il tente néanmoins de participer à déconstruire, à travers ses ensembles de pratiques d'inclusion sociale. Je retiens que le Roulant ne considère pas cette participation paritaire à l'interaction sociale comme intrinsèque à l'AUSC ; créer un climat sécuritaire qui favorise la participation se fait de façon intentionnelle et à travers des pratiques concrètes de reconnaissance. Cela est semblable pour les pratiques de redistribution — des produits agricoles et d'accès aux lieux physiques — qui sont le fruit d'actions concertées pour favoriser des groupes n'ont généralement pas accès à ces ressources à cause d'inégalités systémiques. Il s'agit donc de réaliser des pratiques d'inclusion sociale qui mitigent les torts historiques — et contemporains — que subissent ces personnes dans le but de créer des systèmes alimentaires sains, justes et durables. Comme le rappellent plusieurs personnes interviewées, il s'agit d'un processus dans lequel le Roulant a aussi encore beaucoup de travail à faire.

D'autant plus, l'inclusion sociale, la considération de l'autre comme égal participant à l'interaction sociale, passe par une vie sociale et communautaire active, où des liens forts sont créés entre différent·e·s membres de divers groupes de la société. Pour le Roulant, l'AUSC est une façon de tisser ces liens. On voit aussi que, dans sa représentation, l'AUSC offre une possibilité de rendre le système alimentaire durable, puisqu'il serait reproduit par une communauté de membres qui reprendraient ses pratiques de

²⁷ Les Fruits Défendus voudraient tout de même renforcer ces liens avec de créer des liens de voisinage forts. Cela n'est pas toujours possible, étant donné que certains éléments, comme la disponibilité des chef·fe·s de cueillette et des propriétaires et la maturité des fruits, rendent parfois la planification de cueillette complexe. Il arrive que les chef·fe·s de cueillette et les bénévoles ne proviennent pas du quartier où ils et elles récoltent.

reconnaissance et de redistribution, bref d'inclusion sociale. L'inclusion sociale de l'AUSC est souvent associée à la socialisation (Dupont-Rachiele et al., 2021 ; Legault, 2013 ; Payant-Hébert, 2013) et à la création de liens communautaires (Chevalier, 2009 ; Granzow et Jones, 2020 ; Nycz, 2017 ; Payant-Hébert, 2013 ; Reyburn, 2006) chez les organismes et les personnes porteuses de projets, mais elle est rarement associée à la reconnaissance systémique d'inégalités sociales et est encore moins liée à la transformation des systèmes alimentaires. L'articulation des représentations de l'AUSC du Roulant montre que les activités agricoles urbaines sont associées à la création de liens sociaux et au renforcement des communautés. Elle montre aussi pourquoi cela est important pour lui, puisqu'elles permettent de transformer petit à petit les systèmes alimentaires et sociaux, à travers les pratiques d'inclusion sociale qu'il met sur pied. Elle permet donc de comprendre une partie du comment — à travers des pratiques d'inclusion sociale — et du pourquoi — afin de donner les moyens de participer au système alimentaire et de créer des communautés fortes, diversifiées et inclusives qui participeront à sa transformation en un système sain, juste et durable — les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent des projets d'AUSC. La figure 6.2 qui suit illustre l'ensemble des pratiques d'inclusion sociale de l'AUSC du Roulant.

Figure 6.2 Ensemble de pratiques d'inclusion sociale d'AUSC au Roulant



6.3 L'éducation populaire

Le deuxième ensemble de pratiques sociales fondamentales à l'AUSC, au Roulant, est l'éducation populaire. Bien que Santropol Roulant définit ses pratiques comme éducatives au sens large, je tiens à souligner qu'elles s'inscrivent dans le modèle d'éducation populaire, tel que développé dans mon cadre conceptuel, c'est-à-dire que ce sont des pratiques d'éducation exercée à l'extérieur du cadre scolaire, qui s'adressent à des personnes apprenantes de tout âge et toutes situations sociales. Selon mes analyses, la façon dont le Roulant considère ses pratiques éducatives réfère à un rapport politique de l'éducation ; elles sont un élément essentiel dans le processus de changement social de l'organisme, tel que l'a décrit la gérance de l'AU. L'éducation fait le pont entre l'inclusion sociale et le changement social, dans la courbe visualisée par le Roulant. Dans les projets d'AUSC, l'ensemble de pratiques d'éducation populaire regroupe diverses pratiques éducatives : la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique de savoirs. Ces

pratiques sont mises en action de différentes façons et varient selon qu'il s'agit du jardinage urbain ou de la culture en collectifs. J'aborde ces éléments et les lie au sens que leur donne le Roulant pour chacune de ces pratiques, dans la section qui suit. Je discute ensuite de la signification que donne le Roulant à l'éducation populaire dans ses projets d'AUSC. Ceci a pour but de visualiser les différentes pratiques qui ont lieu dans les projets d'AUSC du Roulant, le sens qui leur est donné et de lier cette signification à l'objectif premier de l'AUSC, pour le Roulant, c'est-à-dire la transformation du système alimentaire en un système sain, juste et durable.

6.3.1 Pratiques de sensibilisation

La première pratique d'éducation populaire que j'ai ciblée est la sensibilisation, c'est-à-dire le fait de rendre une personne, ou un groupe de personnes, « sensible, récepti[ve], attenti[ve] à quelque chose » (Centre National de Ressources Textuelles Linguistiques, s.d.). Dans ce cas-ci, j'entends par la sensibilisation le fait de contribuer au processus d'éducation de personnes qui ne participent pas aux projets d'AUSC du Roulant. Elle s'adresse donc au grand public et vise à accentuer son intérêt envers différents éléments du système agricole urbain. Généralement, elle prend une forme plus théorique que pratique.

Ainsi, une des pratiques de sensibilisation est les ateliers donnés au public. Il s'agit de rencontres organisées qui présentent un sujet en lien avec le monde agricole. Ces ateliers portent, par exemple, sur la vie des abeilles et leur rôle dans l'environnement (Apiculture Santropol Roulant, s.d.), sur la biodiversité et la démystification de certaines plantes (Santropol Roulant et al., 2020), la culture de champignons (entrevue membre A Mycollectif), les types d'insectes au jardin et leurs impacts sur les plantes (Santropol Roulant, 2019c), la décontamination des sols (Santropol Roulant, 2013c), etc. Ces ateliers transmettent des savoirs concrets, mais amènent aussi des réflexions au niveau systémique. C'est le cas, par exemple, d'un atelier donné sur l'écologie des sols, qui enseigne la composition du sol et comment l'améliorer. Ces connaissances concrètes sont replacées dans un contexte macro d'érosion des sols causée par des pratiques agricoles qui tendent à dégrader leur structure et qui fragilisent la sécurité alimentaire mondiale (Santropol Roulant, 2017d). Les ateliers semblent la pratique d'éducation la plus fréquente dans les projets d'AUSC (Autin, 2020 ; Ballamingie et al., 2019 ; Janvier et Doucet, 2015 ; Legault, 2011b ; 2013 ; Levkoe, 2006 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Puiggali, 2020 ; Reyburn, 2006 ; Vermette, 2013).

Depuis quelques années, les ateliers en lien avec le jardinage ne sont plus donnés au Roulant. Après avoir effectué un sondage, l'organisme s'est rendu compte qu'ils étaient moins efficaces que le bénévolat au jardin dans l'acquisition de connaissances et d'autonomie et semblaient moins inspirer l'action chez les participant·e·s (entrevue coordination d'AU ; Santropol Roulant, 2020b). Pour les collectifs, les ateliers restent importants, puisqu'ils sont considérés comme une façon de redonner à la communauté et de créer des liens avec elle (entrevue membre A Mycollectif). C'est en ce sens que témoigne une membre du Mycollectif :

moi, c'est une des choses dont je suis fière, tu sais, partager le savoir de l'équipe avec le public, qu'ils [puissent] voir justement cet autre aspect-là de l'agriculture urbaine qui est insoupçonné pour eux, puis [...] acquérir aussi des connaissances de biologie un petit peu (entrevue membre C Mycollectif).

Démystifier et valoriser d'autres modes de production agricole urbaine à travers les ateliers nourrit les membres des collectifs (entrevue membre A Mycollectif). Les collectifs du Roulant performant des types d'agriculture urbaine plus pointus que le jardinage ; leur impact en termes de sensibilisation est probablement plus profond que celui du jardinage, où multiples ressources sont disponibles au public. Cela peut expliquer la différence de perception de la pertinence des ateliers de sensibilisation destinés au public, dans une optique de changement des systèmes alimentaires.

Par ailleurs, certains projets d'AUSC ont été créés avec des objectifs explicites de sensibilisation. C'est le cas du Collectif d'apiculture, dont la formation de son mini-rucher, en 2011, visait à faire reconnaître les abeilles comme d'utiles pollinisatrices pour les jardins en ville (Santropol Roulant, s.d.-b ; s.d.-n). Depuis, le collectif utilise l'abeille à miel comme symbole pour souligner l'importance des espèces pollinisatrices en ville. C'est la même chose pour les Terrasses Roy et ses jardins collectifs à cueillette libre qui visent à « sensibiliser à la production locale d'aliments biologiques » (Santropol Roulant, s.d.-t). Le collectif Les Fruits Défendus utilise les cueillettes de façon semblable, soit pour attirer l'attention des membres, propriétaires et passant·e·s sur la variété d'arbres fruitiers qui sont cultivés en ville et sur la valorisation et la conservation de la nourriture qui y est produite (Boutros, 2019 ; OCPM, 2012b). Dans ces cas-ci, la pratique de l'activité d'AUSC et sa visibilité dans l'espace public est une pratique de sensibilisation.

Pour le Roulant, l'acte de sensibilisation permet d'agir sur différents enjeux : elle démystifie le rôle de certains éléments de nos écosystèmes et participe à enrayer les fausses croyances (Santropol Roulant, 2022c ; Santropol Roulant et al., 2020) ; elle rend visible « l'importance des aliments qui poussent en ville »

(Bégin, 2014 ; voir aussi Santropol Roulant, s.d.-t, 2021a) et montre que les ressources locales peuvent être utilisées de façon amusante (OCPM, 2012b). Ainsi, la sensibilisation au Roulant se veut éducationnelle, mais aussi ludique. Elle vise à inspirer la prise d'action. Il s'agit de montrer aux personnes l'importance des divers éléments de l'agriculture urbaine, du système alimentaire et de l'écosystème, mais surtout qu'agir à cet effet est plaisant et amusant. Cette pratique ouvre le dialogue sur des enjeux sociaux macro et systémiques, en utilisant un thème près de nous et (relativement) peu conflictuel. Prenons, par exemple, le cas de l'atelier de célébration du pissenlit. En montrant l'histoire et les bienfaits — tant du côté environnemental que nutritionnel, médicinal et corporel — de cette plante considérée comme une 'mauvaise herbe', l'atelier vise aussi à réfléchir sur « nos relations avec le consumérisme, la guérison et l'environnement » (Santropol Roulant et al., 2020). La sensibilisation est perçue comme une façon de susciter des liens entre différents domaines de nos vies et d'y réfléchir de façon critique.

Bref, la pratique sociale de la sensibilisation, dans les projets d'AUSC au Roulant, implique de s'adresser au public par différents canaux, principalement des ateliers et la présence dans des lieux publics. Elle est perçue comme une façon de présenter différemment des éléments de notre écosystème, de rendre visibles des pratiques alternatives et de remettre en question notre rapport au monde. Les pratiques de sensibilisation sont donc conçues comme une façon de rejoindre des personnes qui sont impliquées moins activement dans les projets d'AUSC et de générer une réflexion critique sur l'écosystème et l'environnement social.

6.3.2 Pratiques d'expérimentation

L'expérimentation est une pratique éducative présente dans nombreux projets d'AUSC (Autin, 2020 ; Bach, 2016 ; Granzow et Jones, 2020 ; Levkoe, 2006 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Montambeault et al., 2021 ; Rondeau, 2017). Selon Mahuziès-Sanuy (2008), elle permet de mobiliser des savoirs appris de façon formelle ou encore de développer la réflexion critique à travers la pratique. Les projets d'AUSC du Roulant rassemblent diverses pratiques d'expérimentation, qui varie un peu selon qu'il s'agit du jardinage, du Mycollectif et du Collectif d'apiculture. Pour l'organisme, les pratiques éducatives d'expérimentation permettent aux personnes participantes de développer leurs compétences individuelles et de construire des connaissances collectives sur des sujets complexes. Elles mènent à mieux comprendre la complexité des écosystèmes et auraient un pouvoir d'émerveillement. Cela mènerait à transformer les perceptions envers le système alimentaire et créer des solidarités avec ses acteurs.

D'abord, comme l'organisme a pour valeur l'intégration de toutes les personnes selon leurs capacités, l'expérimentation dans les jardins se réalise dans les diverses façons d'effectuer une tâche agricole. Par exemple, lors d'une séance de jardinage, nous avons exploré l'usage d'outils et des techniques avec des personnes avec des limitations visuelles et physiques, afin qu'elles puissent récolter de façon confortable. Selon moi, l'expérimentation aux jardins semble la plus significative lorsque les employé-e-s du Roulant incitent les bénévoles à expérimenter de nouvelles compétences par eux et elles-mêmes. Cela passe par l'encouragement : à faire un prototype de jardinière lorsque l'on est intéressé, mais que l'on n'a jamais utilisé d'outils électriques (Paddock et al., 2007, p.12) ; à rentrer à la maison avec un semis de kale et à le faire pousser, malgré qu'on ait peur de le faire mourir (entrevue gérance d'AU) ; à transplanter des semis pour la première fois, bien que l'on craigne de briser le plant, etc. Les encouragements sont souvent accompagnés d'autres mots rassurants : ce n'est pas grave si l'on fait une erreur et que le plant, par exemple, en pâtit (entrevue gérance d'AU). L'important, au Roulant, est que les personnes qui jardinent essaient de nouvelles façons de faire, même si cela peut avoir un effet négatif sur la production.

L'expérimentation est présente dans tous les collectifs d'AUSC que j'ai étudié, mais elle l'est particulièrement au sein des collectifs de culture de champignons (Mycollectif) et d'apiculture. Dans les prochaines pages, je focaliserai spécifiquement sur ces collectifs et leurs pratiques d'expérimentation.

Depuis sa fondation, le Mycollectif a exploré diverses méthodes de production : en sacs, en chambre de culture, au sol à la ferme et dans des jardins, et a cultivé de nombreux types de champignons tels que des pleurotes de l'orme, des strophaires et des champignons indigènes. Divers essais ont été menés avec des matériaux comme des copeaux de bois, de la paille et même du marc de café, dans une optique écologique de réutilisation (entrevue membre B Mycollectif ; entrevue membre C Mycollectif). Le collectif a exploré par lui-même des mélanges et ratios de ces matériaux pour confectionner un substrat adapté à ses besoins. Même lorsque les membres utilisent des recettes provenant d'experts, l'état d'esprit d'exploration est présent : lors d'une observation de rencontre du collectif, un membre expliquait comment il est nécessaire, à la saison suivante, de repenser la recette d'un agronome afin qu'elle colle aux besoins du collectif. Le Mycollectif essaie aussi des procédés qui sont inhabituels à la culture de champignons dont le plus surprenant est l'hivernation du mycélium implanté en terre²⁸. L'expérimentation

²⁸ Le mycélium est généralement jeté à la fin de la saison agricole. Le Mycollectif a essayé diverses méthodes d'hivernation à l'automne 2022 en espérant qu'il survive à l'hiver : enfoui sous une épaisse couche de matière

est l'un des éléments fondamentaux du Mycollectif (Santropol Roulant, s.d.-l) et les membres interviewé·e·s s'y réfèrent souvent. Pour une membre du Mycollectif, cela peut être dû au fait que la mycologie urbaine est complexe et ses méthodes relativement peu développées ou, à tout le moins, accessibles. Faisant référence à la chambre de culture intérieure que le collectif a développé il y a quelques années, avec un système de contrôle de l'humidité, d'échange d'air, une membre du Mycollectif rappelle qu'il « y a beaucoup de choses à réfléchir, [...] de choses à développer [...] de challenges techniques au niveau de l'agriculture [...] c'est pour ça que le mot expérimentation, je pense, est quand même important » (entrevue membre C Mycollectif). Dans ce contexte, la pratique de l'expérimentation permet de développer des connaissances nouvelles en groupe sur un sujet complexe qui a peu de ressources sur lesquelles s'appuyer.

De façon semblable, un des objectifs du collectif d'apiculture est « d'expérimenter avec diverses techniques d'agriculture urbaine » (Santropol Roulant, 2022c). Ainsi, au fil des ans, et à chaque saison, le collectif essaie des techniques de remérage, de nourrissage, des variations dans les façons de se protéger contre les indésirables ou encore d'hiverner, afin de maintenir et d'améliorer la santé des ruches. Ces techniques sont réalisées dans un écosystème où le contrôle est limité — la météo comme le nombre et types de fleurs plantées dans le rayon des ruches — ce qui ajoute de la complexité.

Dans les collectifs d'apiculture et de culture de champignons, le processus général d'expérimentation est semblable : les membres réfléchissent d'abord ensemble sur la façon de rendre à bien un certain projet ou sur des problématiques qu'elles et ils rencontrent dans leur élevage et culture. Différentes hypothèses sur les causes, les éléments à prévoir, les solutions possibles et les techniques à utiliser, etc. sont émises par les membres. Comme ces sujets sont complexes et qu'il y a diverses façons de percevoir un problème et différentes approches philosophiques, l'opinion des membres expérimenté·e·s et débutant·e·s, les questions et la réflexion collective sont nécessaires. Cette étape, théorique, permet aux personnes moins expérimentées d'acquérir des connaissances sur différentes techniques et éventuellement de lier ces savoirs aux résultats concrets. Elle permet aussi aux membres plus expérimenté·e·s de faire un retour sur leurs connaissances, de les confronter à de nouvelles perspectives et d'enrichir leur répertoire. Toutes et tous se mettent d'accord sur un processus et vont l'appliquer en pratique, la mettre en action, ce qui vient

organique, laissé sans protection particulière aux champs et hiverné de la paille inoculée au réfrigérateur. Toutes les méthodes ont été concluantes!

ancrer ces savoirs pour les membres. Il est important de noter qu'au Roulant en général et dans ces collectifs tout autant, les personnes débutantes sont les bienvenues. Ceci amène une autre dimension à l'expérimentation dans les collectifs ; elle vise à l'appropriation pratique des connaissances par les membres ayant peu d'expérience. La valeur des projets de culture de champignons et de l'apiculture réside dans l'apport éducatif plutôt que dans la production alimentaire.

Évidemment, comme il est souvent le cas dans l'expérimentation, certains projets échouent. Un membre du Mycollectif qui était nouveau dans le monde de la culture des champignons, témoigne des ratés de l'implantation d'une espèce dans le jardin sur le toit de Santropol Roulant, premier projet auquel il a participé :

le mycélium avait l'air beau pourtant quand on le regardait, mais il n'y en avait peut-être pas en quantité suffisante, peut-être dans pas les bonnes conditions, probablement que ça s'est asséché ou qu'il y avait trop d'eau, c'est comme, il n'était pas heureux, il ne s'est pas développé, il a régressé, il a disparu, il est mort. Ça arrive (entrevue membre B Mycollectif).

Bien que cet exemple démontre la complexité de la culture de champignons en ville, il montre surtout comment l'expérimentation de l'agriculture urbaine, à travers des essais concrets qui mènent parfois à des échecs, permet de développer des hypothèses et de construire rapidement un bagage de connaissances. De façon générale, l'expérimentation apporte une compréhension plus profonde de la complexité de l'agriculture et des écosystèmes. C'est ce que rapporte la membre du Collectif d'apiculture et ancienne gérante de l'agriculture urbaine au Roulant : lorsque l'on jardine et que l'on est profondément content-e d'avoir fait pousser quelques tomates après nombreux obstacles, l'on se rend compte à quel point il est difficile de garder nos plants hydratés après trois canicules, cela nous permet « d'honorer ce métier qu'être agriculteur » et nous rend « plus empathiques » et nous donne « plus le goût de les encourager ». En ce sens, l'expérimentation permet d'apprendre des techniques et des connaissances par soi-même, mais, en se butant à des difficultés, elle nous informe aussi sur les systèmes qui nous entourent, transforme nos perceptions et nous mène à développer de l'empathie, voir même à adopter certaines pratiques plus pérennes et à nous solidariser avec les autres acteurs du système alimentaire. Elle mène donc à développer la réflexion critique, comme le décrivent les personnes interrogées par Mahuziès-Sanuy (2008) et Levkoe (2006).

Ainsi, plus que le résultat de l'expérience, l'important est l'impact que le projet peut avoir sur les imaginaires et les représentations des personnes qui y participent, pour le Roulant. Si l'on revient à

l'expérimentation de culture de champignons sur le toit du Roulant, un membre du Mycollectif m'explique qu'on lui a demandé de faire une affiche qui disait que des champignons étaient implantés au jardin (entrevue membre B Mycollectif). À chaque quart de bénévolat, des bénévoles posaient des questions sur le projet. L'affiche suscitait des discussions. Cela le mène à dire que l'impact social du projet est plus important que le projet lui-même : « le projet n'a pas marché, mais ce n'était pas grave parce qu'il y avait la pancarte. [...] Ça a l'air que ça a fait jaser tout l'été. Juste la pancarte. Puis le Roulant était super content » (membre B Mycollectif). Le fait de rendre visible l'exploration, parce qu'elle frappe l'imaginaire, émerveille, pique la curiosité, suscite des discussions, a un impact social beaucoup plus valable pour le Roulant que la réussite simple de l'expérimentation, c'est-à-dire seulement la production alimentaire.

Les pratiques d'expérimentation, ses succès comme ses échecs, sont perçus comme des occasions d'apprentissage et d'évolution, pour le Roulant (Santropol Roulant s.d.-g ; 2011). Il s'agit d'une façon de développer les compétences de ses membres et leur confiance en leur moyen, dans un contexte concret et amusant (entrevue membre A Mycollectif). Comme nommé plus haut, l'expérimentation frappe l'imaginaire, suscite des réflexions et discussions, affecte la vision du monde et mène à adopter certaines pratiques. Cette pratique renforce les capacités des individus et inspire l'action vis-à-vis la transformation des systèmes alimentaires.

6.3.3 Les pratiques de partage empirique de savoirs

Les pratiques de partage empirique de savoirs se réalisent entre les membres du Roulant. Elles ont lieu entre les membres d'un collectif ou encore entre les employé·e·s du Roulant et les bénévoles individuel·le·s, les groupes de jeunes, etc. au jardin, bref les personnes qui fréquentent ses projets d'AUSC. Ces pratiques éducatives sont ancrées dans l'apprentissage à travers l'expérience : le partage de savoirs est réalisé dans l'action. Même lorsque les connaissances sont partagées théoriquement dans les projets d'AUSC, elles sont ensuite concrétisées à travers leur mise en action. Cette approche semble fréquente chez les organisations porteuses de projets d'AUSC (Autin, 2020 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Duchemin et al., 2010 ; Levkoe, 2006 ; Rondeau, 2017 ; Vermette, 2013). Dans les sections suivantes, j'identifie les façons dont les pratiques de partage empirique de connaissances sont mises en action au sein des collectifs, puis dans les jardins étant donné qu'elles diffèrent un peu selon les projets : le partage de connaissances est plus unidirectionnel au jardin, c'est souvent la personne employée qui partage ses savoirs aux bénévoles. Dans les collectifs, l'apprentissage est plus réciproque. Je souligne aussi le sens que le Roulant donne à cette pratique, soit le développement de connaissances et compétences individuelles

et collectives qui mène à l'autonomie et la confiance en soi nécessaires pour agir sur le système alimentaire.

6.3.3.1 Le partage empirique de savoirs dans les collectifs

La pratique de partage empirique de savoirs est fondamentale pour les collectifs du Roulant : elle est nommée dans la description de chacun d'eux, ainsi que dans leur processus de recrutement de membres (Les Fruits Défendus, s.d. ; Santropol Roulant, 2015b ; 2022c). Par exemple, le Mycollectif souligne que « [l'apprentissage] en compagnie d'autres passionné·e·s sur la culture des champignons » est un élément clé de l'expérience du collectif et qu'il est nécessaire de « partager [son] expérience et [ses] connaissances » avec les autres membres et la communauté (Santropol Roulant, 2016d). Cet échange de savoirs se réalise à travers des discussions lors de réunions récurrentes et l'implication pratique des membres, lors d'ateliers qui leur sont destinés et dans l'accomplissement des tâches agricoles.

Le mentorat est l'une des pratiques de partage empirique de savoirs dans les collectifs : les personnes plus expérimentées partagent leurs savoirs avec celles moins expérimentées pour leur « donner le courage de le faire par [elles]-mêmes par la suite » (entrevue membre Collectif d'apiculture). Il est visible de différentes façons, selon les collectifs. Chez les Fruits Défendus, où les cueillettes sont organisées de façon autonome par les chef·fe·s de cueillette, les nouveaux·elles membres posent des questions et reçoivent de l'aide des membres plus expérimenté·e·s à travers des canaux de communications écrits. Les membres du Mycollectif qui ont des projets personnels de culture de champignons procèdent de façon semblable. Certains ateliers de formation sont aussi donnés en groupes, où les membres qui ont de l'expérience expliquent certaines façons de faire aux nouveaux et nouvelles membres, par exemple comment organiser une cueillette aux Fruits Défendus ou produire et cultiver du mycélium, au Mycollectif (entrevue membre A Mycollectif).

Des ateliers éducatifs ont aussi lieu au Collectif d'apiculture. Ils concernent un sujet particulier, généralement relié à une tâche, et sont tenus un peu avant de l'effectuer. Par exemple, un atelier sur les maladies et insectes ravageurs sera donné juste avant le moment de l'année où les ruches doivent être traitées — de façon écologique — contre un ravageur. Ces ateliers, qui sont réservés aux membres du collectif, sont parfois donnés par des membres avec plus d'expérience, mais il est encouragé que les membres qui débutent en apiculture les donnent, afin de participer à leur processus d'apprentissage. Les membres plus expérimenté·e·s viennent compléter les informations données lors de ces ateliers.

Finalement, le mentorat se réalise lors d'expériences concrètes, dans les ruches par exemple. En début de saison, les personnes plus expérimentées visitent les ruches avec les personnes qui ont moins d'expérience. Elles les accompagnent jusqu'à ce que ces dernières se sentent à l'aise d'effectuer certaines tâches par elles-mêmes, puis à guider les autres (entrevue membre Collectif d'apiculture).

Les réunions récurrentes sont également un lieu de transfert de savoirs, spécifiquement pour le Collectif d'apiculture, qui les considèrent comme « essentielles pour l'apprentissage de l'apiculture et du fonctionnement du Collectif » (Collectif d'apiculture du Santropol Roulant, s.d.). C'est lors des réunions hebdomadaires que les ateliers éducatifs, les retours sur les interventions apicoles, les réflexions collectives sur la gestion de problèmes, les décisions à prendre et les tâches à venir ont lieu. Elles sont un lieu de discussion où les membres partagent leur analyse de la situation selon leurs connaissances, soulèvent des questions et prennent des décisions. Ce processus permet aux personnes moins familières d'acquérir des connaissances en leur donnant accès aux processus de réflexion qui mènent à la mise en pratique de l'apiculture. Une pratique institutionnalisée participe aussi au partage de connaissances de façon informelle : le retour sur les interventions dans les ruches. Lors de la réunion hebdomadaire, les membres qui étaient à l'intervention apicole expliquent ce qu'elles et ils ont vu et exécuté dans les ruches. L'ensemble des membres posent des questions, discutent des prochaines étapes et des éléments à surveiller. Cette façon de travailler, qui vise à garder informé·e·s les membres absent·e·s de l'intervention et à s'assurer que des erreurs n'aient pas été effectuées par mégarde, permet aux membres avec moins d'expérience de comprendre la façon de faire les tâches, de savoir à quoi prêter attention lorsque l'on visite une ruche et à se familiariser avec la dénomination apicole. Cela crée une occasion de poser des questions et d'acquérir des connaissances sur des enjeux très précis et concrets, puisqu'ils adviennent au moment précis où ils sont discutés.

Les réunions récurrentes sont un lieu de partage empirique de savoirs, mais aussi un espace de questionnements et de réflexions collectives sur la meilleure façon de tenir les ruches en santé, tant au niveau micro dans la façon de réaliser une tâche qu'au niveau plus philosophique, sur la perception de ce que sont les meilleures pratiques apicoles écologiques. J'en ai été témoin lors d'une discussion sur l'ajout d'un candi²⁹, en début de saison. Ajouter cette nourriture préventivement suscitait des réflexions

²⁹ Pain de sucre, parfois utilisé en début de saison, pour nourrir les abeilles lorsque la nourriture à l'intérieur de la ruche se fait rare et que la floraison des arbres et fleurs n'a pas encore débuté.

divergentes, alors que certaines personnes voulaient s'assurer que les abeilles ne manquent pas de nourriture et d'autres adoptaient une approche moins intrusive et faisaient confiance à la capacité de la colonie de pouvoir fournir leurs propres ressources. Dans ces discussions, les personnes plus et moins expérimentées sont amenées à prendre parole et position sur ce qu'elles considèrent comme le plus bénéfique pour le projet. Les idées sont comparées et les perceptions de ce qui doit être fait évoluent au fil des réflexions et des questionnements. Il ne s'agit donc pas seulement d'un transfert de connaissances des personnes plus expérimentées vers les moins expérimentées, mais un développement actif des savoirs de chacun, chacune et du groupe à travers la discussion sur les tâches à réaliser dans les ruches, les hypothèses et les solutions possibles à un problème spécifique. Cela fait évoluer les connaissances et les perspectives de l'ensemble des membres du collectif.

Plus encore, le partage empirique de connaissances dans les collectifs serait une façon de minimiser les structures de pouvoir informelles, où les membres avec le plus d'expérience exerceraient une certaine influence. Spécifiquement dans des collectifs où l'implication demande un savoir assez pointu, la transmission de savoirs et de compétences de membres à d'autres mène à développer la capacité d'analyse de chaque membre et à les rendre autonomes. Ils et elles sont alors aptes à « exprim[er] des opinions ou des idées, [à] pos[er] des questions et [à] vot[er] », bref à s'impliquer dans la prise de décision collective (Collectif d'apiculture du Santropol Roulant, s.d.). Elle renforce donc le caractère démocratique des collectifs et participe à rendre plus horizontaux les rapports de pouvoir entre les membres.

Au cours des saisons, les membres développent leur savoir et leur autonomie et acquièrent la confiance en leurs compétences agricoles. Ce type de formation permet de transmettre des connaissances, mais travaille aussi l'empuissancement (*empowerment*) des membres selon la membre du Collectif d'apiculture. En ce sens, la pratique du partage des savoirs est perçue comme une façon pour les membres d'acquérir des connaissances, de pousser leurs réflexions afin de faire d'elles et eux de meilleur·e·s cultivateurs et cultivatrices. Elle les mènerait aussi à devenir autonomes et avoir confiance en leurs capacités. Elle affinerait donc leur vision du monde et donnerait des moyens d'agir sur la société, d'être vecteurs de changement.

6.3.3.2 Le partage empirique de savoirs dans les jardins

La pratique du partage empirique de savoirs aux jardins est un peu différente des collectifs, puisqu'elle implique des personnes employées et bénévoles, plutôt que seulement des bénévoles. Le statut rémunéré

des employé·e·s et leur présence aux jardins beaucoup plus récurrente que celle des bénévoles peut leur conférer un statut plus formel que dans les collectifs, bien que l'expertise et le fait d'être membre depuis longtemps peut aussi apporter une différenciation de statut, informelle, dans les collectifs. Dans les jardins urbains du Roulant, le partage empirique de savoirs s'effectue généralement par la personne employée vers les bénévoles, bien qu'elles et ils sont toujours invités à participer à la transmission de connaissances. En ce sens, il est un peu plus unidirectionnel que celui des collectifs. Par ailleurs, il s'effectue seulement sur le terrain, alors que dans les collectifs il est aussi effectué dans des réunions.

Ainsi, aux jardins, les employé·e·s expliquent et montrent aux bénévoles comment faire certaines choses et répondent aux questions (entrevue coordination d'AU). J'ai remarqué que le partage de connaissances débute généralement par une question de la part des employé·e·s du Roulant. L'on demande, par exemple, si une personne reconnaît tels plants, sait comment fonctionne un bac d'autoarrosage ou connaît comment effectuer une tâche précise. S'en suit un échange de questions et de réflexions entre les bénévoles et les employé·e·s. Par exemple, lors d'une séance de jardinage à la Cité-des-Hospitalières, l'identification d'une plante vivace donnée par une voisine du Roulant enclenche une discussion sur son goût, sa forme et les caractéristiques et capacités de régénération des plantes vivaces. L'apprentissage pratique du jardinage apporte une expérience concrète aux bénévoles, mais semble aussi créer des occasions de transmission de savoirs de façon organique. Il est facile, en désherbant des rangs, de demander quel est le légume qui se trouve devant nous, comment savoir s'il est prêt à être récolté ou à quoi servent les tunnels au milieu du jardin. Réaliser des tâches amène des questionnements auxquels répondent les personnes employées ou les autres qui jardinent.

Les personnes employées par le Roulant utilisent les sens pour faciliter l'apprentissage et lier concrètement les connaissances à l'expérience : par exemple, durant une de mes visites au jardin, la gérance de l'AU me fait goûter un pois pour montrer à quel stade de développement il doit être récolté. Cela me permet de faire le lien visuel entre sa taille, son envergure et sa fermeté avec le goût et la texture recherchée. Le partage empirique de savoirs s'effectue à travers des expériences sensorielles au Roulant, pratique qui semble se retrouver dans plusieurs autres projets d'AUSC (Bach, 2016 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Mahuziès-Sanuy, 2008 ; Vermette, 2013). Des activités ludiques sont aussi mises en place dans le but de favoriser l'apprentissage des enfants et des jeunes. Par exemple, les jeunes du Camp Robin des Bois ont participé à un bingo du jardin et un rallye des arbres fruitiers à la Cité-des-Hospitalières, d'autres s'occupent de faire pousser les légumes nécessaires pour la confection d'une pizza à la fin de la saison. Ces

activités permettent de partager des savoirs concrets sur le jardinage et les aliments, mais elles ouvrent aussi des discussions sur des sujets plus larges tels que l'environnement, la justice alimentaire, la nutrition et le cycle alimentaire (Santropol Roulant, 2021d ; 2021h).

Les pratiques de partage empirique de connaissances dans les projets d'AUSC du Roulant visent à approfondir l'expertise et les connaissances et à donner confiance et autonomie aux personnes pour qu'elles se lancent dans une ou plusieurs formes d'agriculture (entrevue membre Collectif d'apiculture ; Santropol Roulant, s.d.-a ; 2017b ; 2018a). Constatant que les ateliers de jardinage ne parvenaient pas à remplir cet objectif, tel que nommé plus haut, le Roulant a recadré ses pratiques d'éducation et focalisé sur les activités de jardinage bénévole. L'organisme s'est aperçu que « l'expérience transformati[ve] » qu'il souhaite apporter aux participant-e-s avait lieu dans les jardins pendant les quarts de bénévolat : « c'était pendant les *shifts* qu'ils apprenaient vraiment, qu'ils étaient inspirés, voulaient revenir, voulaient jardiner, et pas pendant les ateliers. [...] c'est vraiment l'expérience directe avec le jardin qui a le plus d'impacts » (entrevue coordination d'AU). En ce sens, c'est le partage de savoirs reçu à travers l'expérience concrète du jardinage qui transmet le mieux les savoirs et les compétences, mais qui donne aussi l'envie et la confiance pour jardiner par soi-même, selon l'organisme. C'est ce qui semble aussi perçu par les collectifs : la participation aux activités, aux réunions, aux discussions et la prise en charge de tâches sont des éléments qui développent les savoirs et compétences.

En résumé, les pratiques d'éducation populaire des projets d'AUSC du Roulant sont : la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique des savoirs. Elles visent à développer des connaissances et des compétences chez les personnes apprenantes. Les savoirs, la confiance en soi et l'envie de mettre en action ces connaissances transmises par les pratiques d'éducation populaire sont des éléments essentiels, selon le Roulant, pour participer à la transformation des systèmes alimentaires. La prochaine section souligne les diverses représentations que l'organisme a vis-à-vis le rôle des pratiques d'éducation populaire.

6.3.4 Représentations liées aux pratiques d'éducation populaire

Dans cette section, je schématise le sens donné par le Roulant aux pratiques d'éducation populaire en AUSC. Je montre que l'organisme considère que ces pratiques — la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique de savoirs — agissent sur le développement des capacités et sur les perceptions d'enjeux sociaux. L'éducation populaire en AUSC amène les communautés à apprendre à cultiver, ce qui

les rapproche du processus de production alimentaire et leur amène une compréhension plus sensible. Cela mènerait à des changements dans leurs perspectives sur la nourriture et les systèmes alimentaires. Ces pratiques éducatives permettent aussi de soulever des discussions sur des enjeux systémiques, liant ainsi l'acte de manger et de produire des aliments à des problèmes sociaux plus larges, comme les inégalités sociales, la sécurité alimentaire, la colonisation, etc. L'éducation populaire en AUSC habiliterait les communautés à cultiver et questionnerait les systèmes actuellement en place. Suivant Jaeggi (2018), lier ces représentations aux pratiques performées dans les projets agricoles urbains du Roulant mène à comprendre pourquoi l'organisme les considère comme adaptées pour réaliser son objectif ultime, transformer le système alimentaire en un système sain, juste et durable.

L'éducation populaire est centrale dans les projets d'AUSC du Roulant. Elle est présente dans les mandats de tous les collectifs et dans le plan stratégique 2020-2023, revient constamment dans les entrevues et dans les descriptions de l'AU dans les rapports annuels. Pour l'organisme, « le rôle d[e l]'AU [...] devrait être d'approfondir la connaissance collective de la communauté pour cultiver la nourriture, et les habiliter à le faire » (Santropol Roulant, 2017a). Il s'agit de réapprendre des techniques et savoirs agricoles qui se sont perdus au fil des générations avec l'industrialisation des systèmes alimentaires. Il est entendu que le savoir-faire agricole doit être valorisé et qu'il est important de participer à sa transmission, afin de parvenir à un système alimentaire sain et durable. Pour se faire, le Roulant mise sur l'apprentissage par l'expérience concrète. En développant ces connaissances et compétences, en donnant accès à des ressources, il espère rapprocher les gens du processus de production alimentaire, qu'ils se « sentent moins aliénés » de celui-ci (Santropol Roulant, s.d.-r). Les initiatives éducatives d'AUSC visent à « changer la perspective ou le rapport qu'ont les gens avec l'origine de leur nourriture » (entrevue direction). Le Roulant les considère comme une façon d'apporter du changement social, qui agit tant sur les capacités que la perspective des gens.

De façon conséquente, il est souhaité que les apprentissages acquis à travers les projets d'AUSC soient exportés et utilisés dans d'autres initiatives. Cette représentation est d'ailleurs présente chez d'autres organisations de projet d'AUSC : il est entendu que les savoirs acquis dans un projet d'AUSC seront répliqués dans un autre, qu'ils se dissémineront (Janvier et Doucet, 2015). L'éducation ne vise donc pas à développer des compétences qui seraient conservées à l'interne dans le but d'être plus productif, elle est plutôt envisagée comme une façon d'autonomiser les bénévoles et de leur donner confiance en leurs moyens. Cela mènera certaines d'entre elles et certains d'entre eux à s'engager dans leur communauté, à

former de nouveaux projets d'AU et à transmettre leurs savoirs (entrevue coordination des services ; Nault, 2016 ; Santropol Roulant, 2021b). L'utilisation de ces savoirs dans les sphères extérieures au Roulant et leur dissémination est encouragée : nous pouvons la comprendre comme contribuant à la vision future du Roulant, soit à l'avènement d'un système alimentaire sain, juste et durable.

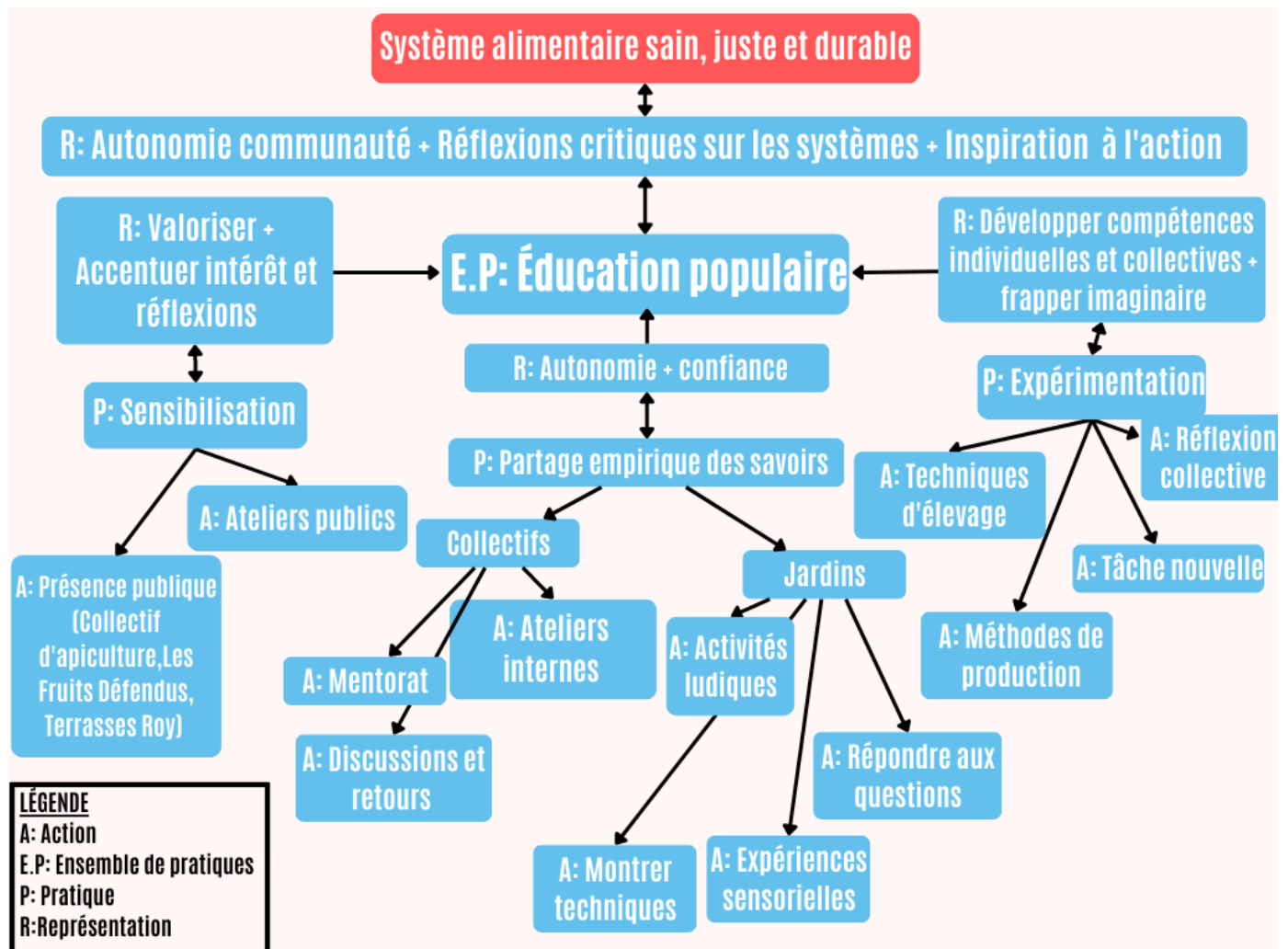
Pour le Roulant, l'ensemble des pratiques d'éducation populaire de l'AUSC, c'est-à-dire la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique de savoirs, est aussi une occasion d'ouvrir des discussions sur des enjeux plus larges, comme la sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires de proximité, l'environnement et même la colonisation (entrevue membre Collectif d'apiculture ; Santropol Roulant, s.d.-a ; s.d.-i ; 2021b). Ce dernier sujet a été abordé avec la Ville de Montréal lors de l'élaboration des Terrasses Roy, alors que le Roulant souhaitait reconnaître le territoire ancestral non cédé de la nation Kanien'kehá:ka. L'organisme y reprenait la technique haudenosaunee de la culture des trois sœurs et trouvait important de reconnaître le territoire ancestral autochtone. Au "Québec", cette pratique était peu répandue à l'époque — et trop peu encore à ce jour — et ces démarches étaient relativement nouvelles. Bien que le travail de sensibilisation et d'éducation de la Ville de Montréal a été un long travail, impliquant de nombreux acteurs au-delà du Roulant, les résultats, pour cet enjeu particulier, ont porté fruit. Cette première étape, d'une longue série d'autres nécessaires à venir, montre que le travail d'éducation de l'AUSC se situe au niveau citoyen, mais aussi au niveau des institutions, selon le Roulant. Utiliser les pratiques d'AUSC pour s'allier et appuyer des causes de justice sociale peut mener à certains avancements.

L'apprentissage pratique et concret de la culture d'aliments a aussi le pouvoir de produire des réflexions sur des enjeux systémiques, selon l'organisme. Un membre du Mycollectif, souligne que le rapport de proximité que l'on a avec les aliments lorsqu'on les cultive, ce circuit ultra-court que l'on crée, nous pousse à questionner les réseaux alimentaires mondialisés et les systèmes alimentaires conventionnels (entrevue membre A Mycollectif). Cela abonde dans le même sens que Levkoe (2006), dont les interviewés perçoivent en l'AUSC la capacité de développer une « compréhension critique de la réalité » [traduction libre] (p.94). Pour le Roulant, cette prise de conscience mène à des changements de pratiques. Un membre du Mycollectif souligne que, pour une personne qui a les connaissances, il est très simple de cultiver ses propres champignons, et même de reproduire ceux qui proviennent de l'épicerie, qui eux sont souvent cultivés en Asie. Ses connaissances l'ont mené à « apprendre sur la chaîne d'approvisionnement et puis à se dire 'ok, mais je peux aussi les faire pousser et les cueillir, ça n'a pas à provenir d'aussi loin' » [traduction libre] (entrevue membre A Mycollectif). Ainsi, les pratiques d'éducation populaire au Roulant sont

représentées comme des façons de conscientiser les personnes apprenantes à des enjeux systémiques, mais aussi comme moteur d'adoption de pratiques alternatives. Cela est semblable aux perceptions recueillies par Autin (2020), Boudreau et Rondeau (2021) et Nadeau (2018), où l'AUSC a le pouvoir de diffuser des idées et est des pratiques alternatives, processus qui mènerait à un changement social.

Pour le Roulant, les pratiques d'éducation populaire — de sensibilisation, d'expérimentation et de partage empirique de connaissance — seraient une façon de sensibiliser les gens à des enjeux systémiques et de (trans)former certaines représentations du monde. C'est d'ailleurs une des raisons pourquoi l'organisme focalise entre autres ses efforts sur les groupes de jeunes, puisque leurs activités d'AUSC « forment la relève de demain » (Santropol Roulant, 2021b). Les pratiques d'éducation sont représentées au Roulant comme un vecteur de changement systémique durable. En développant les connaissances de ses membres et du public, ces pratiques renforcent leurs compétences agricoles, les rapprochent de leur nourriture, les font réfléchir sur la durabilité des pratiques agricoles, le fonctionnement du système alimentaire, l'organisation de la société et le rapport à l'environnement. Elles ouvrent la porte à considérer des perspectives et des pratiques sociales et écologiques durables. La direction rappelle que l'agriculture urbaine a un pouvoir d'éducation particulier, par le nombre important de personnes qu'il peut toucher, ce qui accentue les possibilités de transformation sociale du système alimentaire : « ramener les gros bassins de densité de population à proximité d'un mouvement agricole, c'est complètement gagnant. Donc il y a vraiment une notion d'accessibilité qui est énorme. » En ce sens, l'ensemble des pratiques d'éducation populaire en AUSC vise à créer un système alimentaire sain, juste et durable et est compris par Santropol Roulant comme une façon de parvenir à cet objectif, puisqu'il a la possibilité de toucher un nombre important de citoyennes et citoyens et de transformer leur rapport à la nourriture profondément. La figure 6.3 ci-bas résume les pratiques et représentations de l'ensemble de pratiques d'éducation populaire présent au Roulant.

Figure 6.3 Ensemble de pratiques d'éducation populaire d'AUSC au Roulant



6.4 Conclusions sur les ensembles de pratiques de l'AUSC

Dans ce chapitre, j'ai décrit les pratiques présentes dans la forme de vie de l'AUSC et je les ai liées aux représentations que le Roulant leur donne. J'ai présenté trois ensembles de pratiques de l'AUSC au Roulant, c'est-à-dire les pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire. L'ensemble des pratiques agricoles regroupe des pratiques écologiques, locales et durables qui sont mises en œuvre afin de transformer les pratiques de production alimentaire, participer à la transition écologique, de raccourcir la chaîne alimentaire et d'établir des liens communautaires avec les producteurs et productrices de nourriture de proximité. Ces pratiques participent à créer un système alimentaire qui soit plus sain et durable au niveau écologique et social.

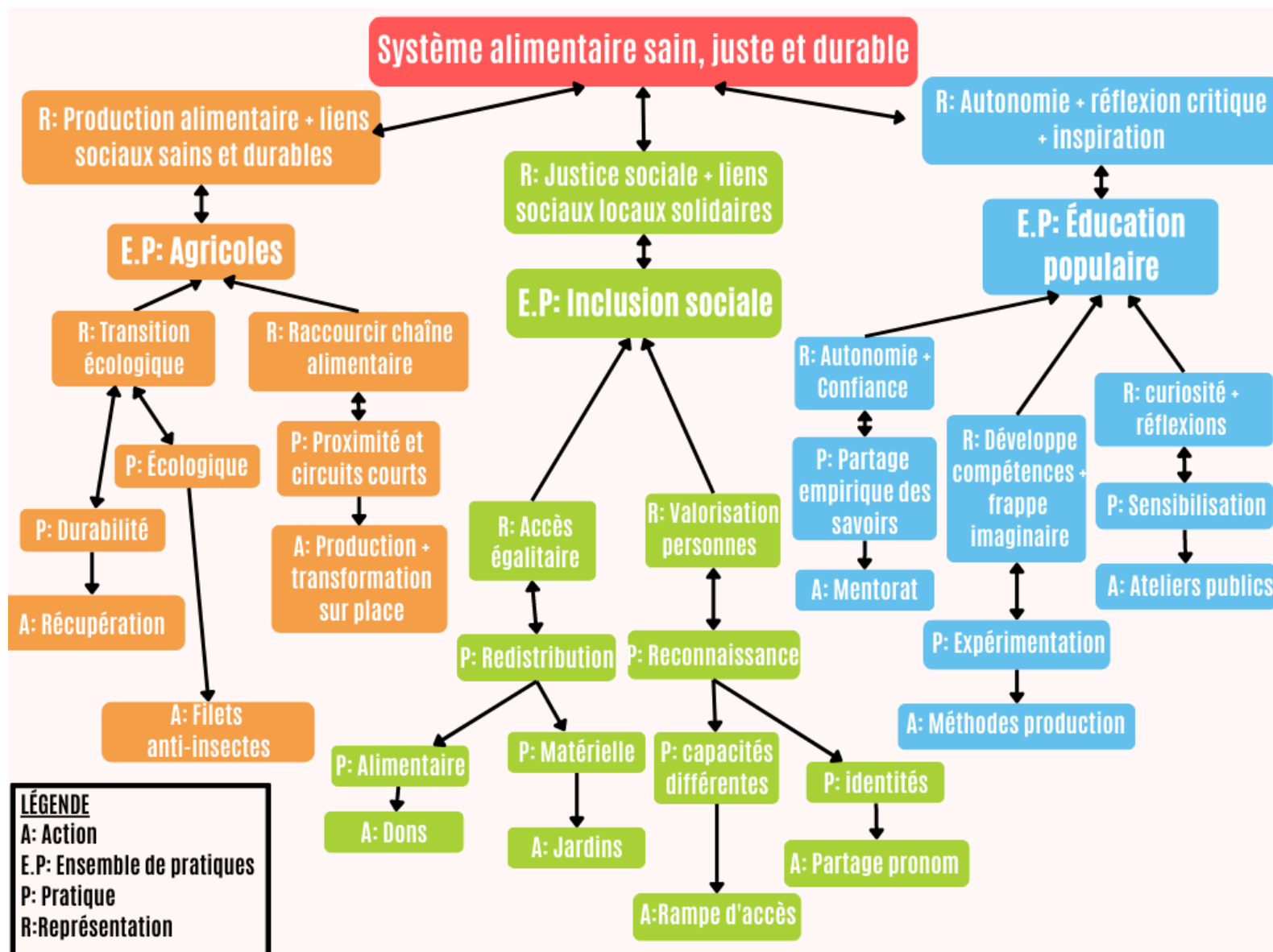
L'ensemble des pratiques d'inclusion sociale rassemble des pratiques de redistribution des aliments, économique et d'accès aux espaces verts. Elles sont centrées sur le fait que tout le monde devrait avoir un accès égal aux moyens de participer à la vie sociale, mais que leur accès est actuellement distribué de façon inégale basée sur l'identité. Ces pratiques tentent de redistribuer de façon plus juste les ressources aux personnes historiquement marginalisées. Des pratiques de reconnaissance sont aussi incluses dans cet ensemble, telles que le partage des pronoms, des aménagements qui facilitent l'expression et la participation de personnes avec des capacités différentes et la reconnaissance de préjudices que certains groupes vivent. Ces pratiques émanent d'une volonté de reconnaître l'apport de toutes les personnes, peu importe leur identité, à l'interaction sociale et de l'importance qu'elles puissent participer de façon paritaire. Cet ensemble de pratiques comprend que les inégalités auxquelles certaines personnes font face sont systémiques. Le Roulant conçoit l'AUSC comme une façon de participer à la déconstruction de ces inégalités sociales, mais aussi comme une façon de créer des liens communautaires forts entre divers groupes de la société. L'AUSC permettrait de créer des communautés fortes et inclusives, nécessaires pour faire advenir un système alimentaire qui soit socialement juste, sain et qui perdure comme tel dans le temps.

Finalement, l'ensemble de pratiques d'éducation populaire regroupe la sensibilisation, l'expérimentation et le partage empirique de connaissances. Le Roulant perçoit ces pratiques éducatives en AUSC comme fondamentales afin d'autonomiser les communautés dans la production alimentaire et de développer des réflexions critiques sur des enjeux sociétaux. Pour l'organisme, ces pratiques éducatives permettent de disséminer les pratiques alternatives dans le système alimentaire, dont les pratiques agricoles mises sur pied dans ses projets, participant ainsi à rendre durables les pratiques de production alimentaire du système alimentaire qu'il souhaite voir advenir. En montrant les liens entre le jardin et les divers problèmes sociétaux, l'éducation populaire souligne les structures et systèmes de domination et amène les gens à changer leurs perspectives et à vouloir agir pour les transformer, pour l'organisme. Ces pratiques visent à rendre saines et justes les pratiques liées au système alimentaire de façon durable.

L'on voit donc comment les pratiques mobilisées en AUSC au Roulant sont conçues comme des façons de parvenir au changement social souhaité. Ces pratiques et ces ensembles de pratiques ont un sens en eux-mêmes, ils remplissent des fonctions particulières, mais ils sont aussi interreliés et interdépendants : c'est grâce à la mise en place de pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire que le Roulant considère qu'il participe à transformer le système alimentaire en un système sain, juste et durable. L'étude

des pratiques et de leur représentation nous aide donc à comprendre comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes impliquées mènent des projets d'AUSC. La figure 6.4 récapitule les ensembles de pratiques de la forme de vie de l'AUSC, ci-bas. Afin de le rendre un peu plus lisible, seulement un exemple d'action est donné par pratique. Dans la section suivante, je creuse la signification de la problématique fondamentale de l'AUSC — la transformation du système alimentaire — en montrant comment le Roulant imagine la société future et souligne les possibles et les limites de l'AUSC perçues par l'organisme.

Figure 6.4 Forme de vie d'AUSC au Roulant



7 REPRÉSENTATIONS GÉNÉRALES DE L'AUSC AU ROULANT

Comme décrit plus haut, les pratiques agricoles et sociales, soit d'inclusion sociale et d'éducation populaire, sont formées par des représentations qu'elles informent à leur tour. Chacune de ces pratiques a son propre sens. Ainsi, les pratiques agricoles de l'AUSC du Roulant visent à transformer les pratiques de production alimentaire pour qu'elles soient plus durables au niveau écologique. Elles sont aussi mises sur pied pour créer des liens sociaux entre les acteurs des systèmes alimentaires à un niveau local. Les pratiques d'inclusion sociale ont pour but de reconnaître les inégalités sociales systémiques et de s'y attaquer en les limitant et en tentant de créer des espaces de participation paritaire pour les membres de la société. Ceci mènerait à créer des liens communautaires forts et inclusifs. Finalement, les pratiques d'éducation populaire mises sur pied dans les projets d'AUSC du Roulant ont pour but d'apporter des compétences aux membres de la communauté et des réflexions critiques sur les systèmes sociaux, politiques et économiques. Ces pratiques éducatives mèneraient les gens à adopter ces pratiques et à se mobiliser pour transformer ces systèmes.

Comme l'explique Jaeggi (2018), les pratiques sont interreliées et interdépendantes, elles sont cohérentes entre elles, parce qu'elles sont performées dans le but de répondre à un objectif commun. Dans le cas de l'AUSC du Roulant, il s'agit de transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable. Cette transformation est perçue comme une fin en soi, pour le Roulant, mais aussi comme un élément fondamental pour une transformation plus large de la société. C'est le lien entre les représentations que le Roulant se fait de l'AUSC et ce but que je vais explorer dans cette section afin de montrer, de façon plus large, pourquoi les organisations et les personnes qui s'y impliquent mènent des projets d'AUSC. Pour ce faire, je creuse les représentations générales du Roulant envers l'AUSC. Je cherche à savoir la signification que le Roulant donne à l'AUSC, son pouvoir, ses possibles et ses limites, ce pourquoi j'ai demandé aux personnes qui ont participé aux entrevues ce qui a motivé l'organisme à implanter des projets d'AUSC, leurs perceptions des impacts concrets et potentiels de ce type d'agriculture et de l'influence qu'elle pourrait avoir sur la société. Je leur ai aussi demandé de décrire la société future qu'ils, elles et le Roulant voudraient voir advenir et le rôle que l'AUSC jouerait dans cette société et dans ces transformations. Je leur ai demandé quels sont les limites et les défis de l'AUSC ainsi que ce qui la distingue des autres formes d'agriculture urbaine.

En construisant les représentations générales de l'AUSC, j'ai été surprise de l'importance que prend le changement social au Roulant. Cette position se traduit dans le sens donné aux pratiques, dans la perception du pouvoir de l'AUSC et dans la vision que l'organisme a du futur. Pour cette raison, j'organise les représentations de l'AUSC du Roulant autour du concept d'imaginaire radical (Haiven et Khasnabish, 2010, 2017 ; Khasnabish, 2019). L'objectif fondamental de la forme de vie de l'AUSC — la transformation du système alimentaire en un système sain, juste et durable qui contribue à créer des communautés autonomes au niveau social et alimentaire — s'inscrit dans l'imaginaire radical pour différentes raisons : il fait état d'un futur imaginé que les pratiques d'AUSC participent à faire advenir ; il s'ancre dans une compréhension systémique des problèmes sociaux et son processus de représentation est dialogique, c'est-à-dire que les représentations qu'a le Roulant de l'AUSC évoluent.

Je débute la construction de la représentation du Roulant par sa vision du futur, pour saisir de quoi aurait l'air une société idéale, le moteur de la forme de vie de l'AUSC. Je montre ensuite l'évolution de la perception que l'organisme a de la mission de l'AUSC. Je développe sur sa radicalité en explorant les conceptions des problèmes sociaux que le Roulant essaie d'enrayer en pratiquant l'AUSC et montre comment l'organisme se représente ses pratiques comme une façon de s'opposer aux systèmes inégaux et de reconstruire des alternatives qui sont saines, justes et durables. Ces éléments rendent explicite la théorie de Jaeggi (2018) selon quoi les pratiques d'une forme de vie sont basées sur la perception qu'elles sont appropriées pour répondre au but fondamental. Je termine finalement en faisant état des possibilités et des limites de l'AUSC, pour le Roulant. Ce portrait des représentations générales du Roulant, du pouvoir, et des limites, de l'AUSC ainsi que des visées de l'organisme aide à comprendre pourquoi et comment il croit que l'AUSC, telle qu'il la met en place, a le pouvoir d'atteindre son objectif fondamental.

Il est intéressant de souligner que, bien que la focalisation soit sur l'AUSC, la perception du Roulant s'adresse à l'AU de façon générale. L'AUSC devrait être la principale forme d'agriculture réalisée en ville « parce que le potentiel utopique ou, comme, transformat[eur] est tellement plus important dans les espaces communautaires et partagés » (entrevue coordination d'AU). En ce sens, les représentations détaillées ci-bas sont spécifiques à la forme de vie de l'AUSC, mais il est entendu pour le Roulant qu'elles devraient s'appliquer aux agricultures urbaines de façon générale, pour le bien de la société.

7.1 La société future imaginée

Le Roulant s'inscrit dans une démarche de changement social et l'AUSC est perçue comme une façon d'y parvenir. Cette démarche est animée par un imaginaire radical : l'organisme a une vision d'une société future et il s'efforce de la faire advenir à travers ses pratiques. C'est en ce sens que la direction partage sa posture : « ça ne veut pas dire [que c'est] réaliste néanmoins. Nous, on est obligés de se nourrir de ce scénario optimiste. Donc, tu sais, l'optimiste, c'est que tu envisages une perspective et que rétroactivement, tu crées des conditions pour te permettre d'atteindre ce but-là. » La gérance de l'AU qualifie sa vision d'une société future comme « ce que je visualise comme un futur inspirant, ou comme un objectif », témoignant ainsi que ses pratiques d'agriculture urbaine sont ancrées dans un imaginaire qui alimente son travail pratique. Le système alimentaire est la base sur laquelle se construit le futur imaginé, au Roulant. La vision future est à la fois spécifique au système alimentaire, où sa transformation crée un système alimentaire sain, juste et durable (Santropol Roulant, 2016b ; repris aussi dans entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre C Mycollectif ; Santropol Roulant, s.d.-m ; s.d.-r ; 2022c), mais ce dernier est aussi la base à partir de laquelle la société est réimaginée dans son ensemble, c'est-à-dire qu'il engendre des communautés autonomes au niveau social et alimentaire (entrevue direction).

7.1.1 Le système alimentaire comme fin

Dans l'imaginaire du Roulant, « tout le monde [est] impliqué dans le système alimentaire, parce que tout le monde mange », bien que cette implication peut être variée, tout le monde n'a pas à jardiner par exemple (entrevue coordination d'AU). L'implication dans une étape ou une autre du système alimentaire permettrait de « valoriser la nourriture puis l'impact [qu'elle] a dans nos vies » (entrevue coordination d'AU). Le système alimentaire de la société imaginée est différent du système alimentaire actuel. C'est un système de circuits courts, de proximité, où les gens ont des relations entre eux et sont rapprochés de la production des aliments : « c'est recréer une chaîne alimentaire qui est saine, tout le monde se connaît entre eux, sans fournisseurs externes, sans entrepôts... » (entrevue membre Collectif d'apiculture). Les personnes qui le désirent ont la possibilité et la capacité de cultiver des légumes, fruits, herbes, fleurs, champignons à proximité de chez soi (entrevue coordination des services ; entrevue membre A Mycollectif ; entrevue membre C Mycollectif). C'est aussi un système alimentaire où chaque personne a accès à de la nourriture saine, fraîche, « accessible financièrement puis approprié[e] culturellement aussi, [où] les légumes [sont] alignés avec [ce que les personnes sont] habitué[es] de manger » (entrevue gérance d'AU). Il s'agit d'un monde où les inégalités du système alimentaire seraient éliminées et où « tout le monde [aurait] droit à un salaire digne qui leur permettrait de décider qu'est-ce qu'ils veulent acheter. [Ils

auraient un] pouvoir d'achat puis [pourraient] acheter des aliments de qualité » (entrevue gérance d'AU). Ainsi, la transformation du système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable est l'objectif premier de l'AUSC. Cette transformation s'insère dans un changement social plus large, où les communautés ont un tissu social fort, selon l'organisme. C'est en ce sens qu'il est la base pour réimaginer une société future : il permet de réintégrer les relations sociales et de créer des communautés qui sont autonomes au niveau social et alimentaire.

7.1.2 Le système alimentaire comme assise

La recreation d'un système alimentaire qui soit sain, juste et durable engendrerait des communautés elles-mêmes plus saines, justes et durables. C'est ce que la direction souligne lorsqu'elle envisage la société future, qui s'étend au-delà du Roulant : « notre vision pour le futur des communautés, c'est que Santropol Roulant disparaisse, idéalement. Parce que les communautés [seraient devenues] autosuffisantes en termes de bienveillance, en termes de soutien et en termes alimentaires aussi ». Ainsi, le futur imaginé est celui d'une société où les liens sociaux sont forts, où les gens s'entraident et se soutiennent tant au niveau social qu'au niveau alimentaire. Cette vision de « communauté qui est résiliente » se réalise à travers le verdissement de la ville et l'agriculture urbaine (entrevue gérance d'AU, aussi dans entrevue membre C Mycollectif). Les espaces verts sont perçus comme des lieux de rassemblement, où les plantes génèrent « des conversations, [...] des découvertes [et] des curiosités » que les personnes peuvent partager entre elles (entrevue gérance d'AU). Dans la vision du Roulant, ces espaces sont accessibles et beaux afin que les personnes aient envie d'y être et de passer du temps ensemble, de discuter et de créer des relations. Ceci permet de recréer des interactions sociales entre les citoyens et citoyennes, avec ses voisins et voisines (entrevue gérance d'AU).

Dans cette vision d'une ville verdie où les communautés se façonnent autour d'espaces verts et de jardins, la nourriture est perçue comme un liant social. En observant, s'interrogeant, cultivant, récoltant, partageant la nourriture, l'on crée des occasions de briser la glace avec les gens qui nous entourent. Se rassembler dans les espaces verts participe à forger des communautés où les gens se connaissent, se reconnaissent, s'entraident et, éventuellement, se soutiennent. C'est de cette façon dont la membre des Fruits Défendus parle d'une version idéale du collectif Les Fruits Défendus, en mobilisant cet imaginaire d'autonomie des collectivités : les chef-fe-s de cueillette des différents quartiers ont des relations entre eux-elles, connaissent les organismes communautaires participants et ont des relations avec les propriétaires d'arbres qu'ils-elles vont visiter chaque année. Ils et elles créent ainsi une collectivité au

niveau de la ville ; ces personnes connaissent leur quartier, les bénévoles et les propriétaires d'arbres qui s'y impliquent, et organisent les récoltes de la façon la plus favorable possible. Ces personnes créent et maintiennent des relations fortes avec les membres de leur quartier, elles en sont le moteur. Cette présence dans les quartiers apporte une certaine autonomie à la collectivité et participe à la résilience de la ville.

Ainsi, la vision de communautés fortes, autonomes, bref, vivantes, va de pair avec une implication dans le système alimentaire, pour le Roulant. L'AUSC, et le système alimentaire de façon générale, est perçue au Roulant comme une façon de forger ces relations communautaires, en créant des points de départ pour tisser ces communautés fortes. Le Roulant visualise la transformation du système alimentaire en un système sain, juste et durable pour une société future tant pour ses bienfaits en matière d'accès aux aliments que dans son impact sur les relations communautaires.

7.2 Perceptions de la mission de l'AUSC

Les représentations du Roulant envers le pouvoir et la mission de l'AUSC ont évolué à travers le temps, de la même façon dont l'imagination radicale se forme et se transforme via les rencontres entre personnes, idées, avec des textes et des contextes, bref dans un processus dialogique (Khasnabish, 2019). Spécifiquement, la conception de la production alimentaire a évolué au fil des ans, au Roulant. Au départ, le rôle de l'AUSC était la production d'aliments sains. Aujourd'hui, la mission de l'AUSC, selon lui, sied plutôt dans l'éducation, l'émerveillement et l'inspiration à l'action.

Le programme d'AUSC du Roulant a été initialement créé en réponse à la qualité des aliments disponibles pour la popote roulante, comme le témoigne la direction : « le premier élément qui était important pour nous c'était de faire pousser notre propre nourriture. » Cela leur permettait d'assurer une qualité d'aliments, « [d']offrir de la dignité à travers le repas aux clients de la popote roulante » et de se distancier du système de banques alimentaires, supporté par des multinationales responsables de l'internationalisation des denrées alimentaires et de l'augmentation de leurs prix, donc d'une partie de l'insécurité alimentaire (entrevue direction). En produisant lui-même, le Roulant s'assurait de la qualité de plusieurs fruits, légumes et herbes et était indépendant d'un système qui allait à l'encontre de ses valeurs. En soulignant ceci, la direction rappelle que l'agriculture urbaine était utilisée comme moyen pour arriver à ses fins, les projets n'ont pas été développés par intérêt particulier pour l'AU : « tu sais, peu importe

pour nous que c'était de l'agriculture urbaine ou pas urbaine puis peu importe que ça porte le terme d'agriculture », l'important était l'accès facile aux aliments sains.

Avec le temps, le Roulant est venu à conclusion qu'il devait augmenter sa production agricole puisqu'il voulait que ses services alimentaires soient basés sur des ingrédients de meilleure qualité. La ferme périurbaine a été créée et le gros de la production s'y est concentrée, tout en intégrant diverses formes d'éducation, notamment des stages et des emplois pour des jeunes fermiers et fermières avec peu ou pas d'expérience. Les jardins urbains se sont concentrés sur l'aspect éducatif de l'agriculture. Pour la direction, augmenter la production allait nécessairement de pair avec l'éducation : « l'agriculture productive sans agriculture éducative en milieu urbain ou périurbain est vouée à l'échec. » L'éducation rend visible la transformation des pratiques du système alimentaire, elle crée une « forme d'équilibre entre les services sociaux, les services alimentaires puis le changement social » (entrevue direction).

C'est suite à l'abondance de fruits et légumes en provenance de la ferme que deux constats semblent avoir émergé dans la représentation que le Roulant se fait de l'agriculture urbaine. D'abord, le rôle de l'AU, et spécifiquement de l'AUSC, n'est pas l'autosuffisance, puisqu'elle n'a pas les capacités et les ressources pour la réaliser sans exacerber les inégalités sociales (entrevue coordination d'AU ; entrevue direction ; entrevue gérance d'AU ; entrevue membre Collectif d'apiculture). Pour la coordination d'AU, il est essentiel que l'AU, comme l'AUSC, comprennent ses limites de potentiel nourricier : « si l'on veut se nourrir de manière locale, on ne va pas le faire sur les toits verts. Ça va être avec des fermes, des grosses fermes des fois, mais ça ne veut pas dire que c'est mauvais. » Pour le Roulant, ce sont les agricultures périurbaines et rurales qui ont ce pouvoir nourricier, tandis que « la mission de l'agriculture urbaine c'est l'éducation, c'est la sensibilisation, c'est l'émerveillement. » (entrevue direction). Il s'agit de « servir comme point d'accès pour [la] communauté à des opportunités de jardinage et d'éducation, leur permettant de connecter avec leurs systèmes alimentaires » (Santropol Roulant, 2017a ; rapporté aussi dans entrevue coordination d'AU ; entrevue direction ; entrevue gérance d'AU). Pour l'organisme, il est nécessaire de prendre conscience des limites nourricières de l'AU et l'AUSC, car cela mènera à bâtir de meilleurs projets et mieux diriger leurs efforts.

Ensuite, il est nécessaire que l'AU collabore avec l'agriculture périurbaine et rurale, qu'elle la valorise, qu'elle soit une vitrine pour ce travail agricole (entrevue coordination d'AU ; entrevue direction ; entrevue gérance d'AU). Le rôle de l'AU est de montrer les pratiques agricoles pérennes, faire comprendre

l'écosystème et la production alimentaire et faire découvrir une diversité d'aliments, ce qui mènera les citadins et citadines à appuyer les fermes périurbaines et rurales qui ont des pratiques écologiques (entrevue membre Collectif d'apiculture). Il s'agit aussi de recréer des liens entre les réalités agricoles et urbaines (entrevue membre Collectif d'apiculture ; Santropol Roulant, 2017a) et de sensibiliser à la nécessité de conserver et protéger le territoire agricole rural et périurbain (Cultive ta ville, s.d. ; entrevue gérance d'AU ; Santropol Roulant, 2014a; 2019b). Pour le Roulant, la transformation du système alimentaire passe par des circuits courts et de proximité, où les agricultures urbaine, périurbaine et rurale collaborent ensemble. Dans cette collaboration, l'agriculture urbaine a la mission d'éduquer, de mobiliser et d'inspirer les personnes qui habitent la ville à transformer et soutenir des pratiques agricoles et sociales pérennes, et ainsi les amener à participer au processus de transformation du système alimentaire.

Plus encore, pour le Roulant, il faut protéger la mission de l'AU, conserver son « pouvoir rassembleur, social » et focaliser sur cet aspect, plutôt que de tenter de « satisfaire une vision nourricière », puisque cela « nous amènerait finalement à des déviations et puis à des pratiques qui seraient probablement contre-productives » (entrevue direction). Les agricultures urbaines commerciales sont une menace à la transformation du système alimentaire, puisqu'elles envoient des messages qui « déconstrui[sent] les efforts qui sont faits par une agriculture plus traditionnelle » c'est-à-dire une agriculture qui reconnecte les populations avec « leur production locale et leurs écosystèmes locaux », qu'elle soit urbaine, périurbaine ou rurale (entrevue direction). Les agricultures urbaines commerciales, tel qu'elles sont réalisées actuellement, reproduisent des systèmes alimentaires qui sont injustes, et qui gardent à distance les mangeurs et mangeuses de la compréhension de la production alimentaire. Elles « reprennent les mêmes structures capitalistes qui existent déjà, concentrent beaucoup d'argent et de ressources afin de produire des produits de luxe qui vont bénéficier, encore une fois, aux personnes qui ont les ressources pour accéder à ces produits luxueux » ; bref, elles reproduisent « le même genre d'oppressions qui existent dans toutes les autres productions capitalistes » [traduction libre] (entrevue membre Fruits Défendus). Cela va à l'encontre de la vision du système alimentaire que le Roulant souhaite, et travaille à voir advenir.

La représentation de l'autonomie alimentaire du Roulant a aussi été révisée depuis la création des programmes d'agriculture urbaine. Les récoltes abondantes de légumes spécifiques à des moments particuliers entraînent certains défis pour la popote roulante à « organiser les récoltes et les connecter [...] avec la cuisine » (entrevue coordination des services ; aussi présent dans entrevue coordination d'AU). Pour ne pas nourrir les clients et clientes de la popote roulante de courgettes tous les jours durant des

semaines et faire profiter de son abondance maraîchère, le Roulant s'est tourné vers la redistribution d'une partie de sa production à d'autres organismes communautaires. Ainsi, les aliments qu'il cuisine pour les repas de la popote roulante ne proviennent pas tous de ses jardins et la nourriture qu'il cultive ne se retrouve pas uniquement à la popote roulante. Il est donc passé d'une vision de l'autonomie 'individuelle' à une autonomie 'collective', où les agricultures urbaine, périurbaine et rurale forment le système alimentaire et où le Roulant participe à ce système à l'extérieur de son propre organisme. Cela fait écho à ce que la membre des Fruits Défendus a conclu à la fin de notre discussion : l'autosuffisance c'est une bonne chose, mais l'autosuffisance collective est ce qui a le plus de sens. La communauté est, en ce sens, au centre de la transformation du système alimentaire ; il ne s'agit pas de produire pour un organisme, pour ses bénéficiaires, ni encore pour des client·e·s aisé·e·s d'entreprises d'agriculture urbaine commerciale. Il s'agit plutôt de (re)créer un système alimentaire qui soit accessible à tous et toutes, de façon constante.

Alors qu'aux débuts de ses projets agricoles, le Roulant percevait le pouvoir de l'AUSC dans la production alimentaire pour sa popote roulante, cette représentation a évolué au fil du temps et de ses expérimentations. Aujourd'hui, il conçoit que le rôle de l'AUSC est d'éduquer et d'inspirer la population à agir pour transformer les systèmes alimentaires et pour valoriser les agricultures périurbaines et rurales. Il ne trouve pas souhaitable de focaliser sur l'aspect productif de l'AU, puisque la capacité nourricière se situe dans les fermes périurbaines et rurales. L'on devrait plutôt focaliser sur l'aspect social et éducatif de l'AU et participer à transformer le système alimentaire afin d'arriver à une autonomie alimentaire collective.

7.3 Représentations radicales

Les représentations du Roulant de l'AUSC s'inscrivent aussi dans un imaginaire radical parce qu'elles visent à « s'attaquer à la 'racine' des problèmes sociaux et à proposer des solutions systémiques » [traduction libre] (Haiven et Khasnabish, 2017, p.5). Cette radicalité est décrite dans les pages qui suivent, en montrant en quoi les représentations de l'objectif de l'AUSC du Roulant — transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable et, par le fait même, contribuer à reconfigurer les liens sociaux — s'inscrivent dans une compréhension systémique des problèmes sociaux et de leurs solutions. Nous verrons d'abord comment le système alimentaire produit et reproduit des inégalités systémiques, puis comment l'AUSC et ses pratiques sont représentées comme une façon de s'opposer à ce système oppressif

et de créer des alternatives qui s'attaquent à la racine des problèmes écologiques et sociaux, pour finir avec une réflexion sur le potentiel d'impact de l'AUSC.

7.3.1 Un système alimentaire foncièrement inégalitaire

C'est dans une perspective systémique de justice alimentaire³⁰ que Roulant comprend la faim : elle est le résultat d'inégalités de pouvoir politique et économique contenues dans le système alimentaire, et reproduit et renforce les déséquilibres entre les classes sociales et les différents groupes ethniques et identités (Santropol Roulant, 2012b). Pour le Roulant, l'accès aux aliments sains pour chacun et chacune est primordial. Y arriver demande d'attaquer des obstacles systémiques, c'est-à-dire « d'éliminer les obstacles à l'inclusion, d'accroître l'accès à des aliments sains, locaux et biologiques pour les populations marginalisées, et de faire face à des questions sociales telles que la pauvreté, la représentation diversifiée et l'agriculture durable » (Santropol Roulant, 2021c). Pour enrayer ces problèmes systémiques, une des solutions est de transformer les systèmes alimentaires et de reconfigurer les liens sociaux, grâce, entre autres, à l'AUSC.

Pour le Roulant, participer de façon pratique au système alimentaire à travers l'AUSC mène à « réalise[r] plusieurs inégalités [sont] maintenues par les systèmes alimentaires en place » (Santropol Roulant, 2021f). Par exemple, tenter d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs et agricultrices souligne « la dépendance du système actuel sur une main-d'œuvre temporaire à faible coût » (Santropol Roulant, 2021f). C'est parce que la culture maraîchère, telle qu'effectuée en AUSC, tente de changer les pratiques du système alimentaire pour les rendre plus égalitaires que le Roulant la décrit comme « un acte radical et politique » (Santropol Roulant, 2021f). De façon semblable, la membre du Collectif d'apiculture souligne que l'implication dans une forme d'agriculture responsable mène à « réalise[r] son importance », à soutenir le travail de celles et ceux qui y participent « avec qui tu peux connecter sur les mêmes enjeux » et « sensibilise la population à vouloir ce changement [...] politique ». Plus encore qu'une prise de conscience sur le système actuel, participer aux différentes étapes du système alimentaire mène à prendre conscience de l'impact potentiel que l'on peut avoir sur celui-ci (entrevue membre Collectif d'apiculture)

³⁰ Gottlieb et Joshi (2010) décrivent le but du mouvement de la justice alimentaire comme le fait de « garantir un partage équitable des avantages et des risques liés au lieu, au contenu et à la manière dont les aliments sont cultivés et produits, transportés et distribués, accessibles et consommés » [traduction libre] (p.6). Sbicca (2018) ajoute que les injustices alimentaires proviennent de facteurs structurels spécifiques, tels que le colonialisme, le capitalisme et le racisme systémique.

et engendre l'émerveillement nécessaire pour inspirer les gens à transformer leurs pratiques quotidiennes et à soutenir des initiatives semblables au niveau individuel et collectif (entrevue gérance d'AU ; entrevue membre Collectif d'apiculture).

En ce sens, s'engager dans des projets d'AUSC qui ont une compréhension systémique des inégalités alimentaires, et de ses liens avec les inégalités sociales, économiques et politiques en général, est perçu comme une façon de mieux saisir les inégalités présentes dans les systèmes sociaux, mais aussi incite à s'impliquer dans leurs transformations et soutenir les projets qui adoptent des pratiques justes.

7.3.2 L'AUSC pour transformer les systèmes inégalitaires

De la même façon que les représentations d'une forme de vie guident ses pratiques, l'imagination radicale inspire les actions concrètes, qui l'informent à leur tour. Ensemble, elles mènent peu à peu vers l'idéal social (Khasnabish, 2019), la problématique fondamentale comme le décrirait Jaeggi (2018). Ces pratiques radicales proposent des « façons de vivre autrement, de coopérer différemment [et] rejettent, s'opposent ou cherchent à échapper » les différents systèmes inégalitaires et opprimants de la société [traduction libre] (Haiven et Khasnabish, 2010, p.XXVIII). Les pratiques agricoles et sociales performées lors de projets d'AUSC au Roulant sont perçues comme des actions concrètes qui participent à transformer le système alimentaire et à le rendre sain, juste et durable. Ainsi, c'est parce que sa compréhension de la faim est liée aux inégalités systémiques que l'organisme conçoit ses projets agricoles « pour soutenir l'agriculture locale et biologique, tout en assurant l'accessibilité du fruit de [son] travail à toutes les tranches de la société, peu importe le statut socioéconomique, le niveau de mobilité ou le degré d'autonomie » (Santropol Roulant, s.d.-m). Parvenir à la justice sociale, et donc à un système alimentaire qui soit juste, requiert de « briser les mécanismes de reproduction des inégalités [qui sont] enracinés dans nos systèmes, y compris parfois au Roulant » (Santropol Roulant, 2020c). En ce sens, il conçoit l'AUSC comme un outil pour déconstruire des mécanismes systémiques injustes, mais aussi pour recréer d'autres pratiques égalitaires, inclusives, qui mèneraient à la création d'un « système alimentaire sain, juste et durable » (Santropol Roulant, 2016b). Dans les paragraphes qui suivent, j'explore comment les pratiques de l'AUSC sont représentées, par le Roulant, comme une façon de s'attaquer aux racines des problèmes et de recréer des systèmes alimentaires et sociaux pérennes.

Le Roulant se représente ses pratiques agricoles d'AUSC comme permettant de transformer le système de production alimentaire. Sa pratique de « maraîchage biologique intensif à petite échelle » dans ses jardins

urbains et à la ferme périurbaine « défend [...] une agriculture diversifiée qui contribue à la santé des écosystèmes » et s'oppose à « la monoculture [qui] tue la biodiversité, réduit la qualité des aliments que nous consommons et monopolise les opportunités de financement » (Santropol Roulant, 2021e). S'en est pareil pour la bibliothèque de semences, mise sur pied afin de bâtir la « résilience [...] semencière [et] sociale » de la communauté, que l'organisme considère comme un « acte de résistance face aux multinationales telles Monsanto qui brisent la biodiversité et les droits des fermiers et fermières, ainsi qu'un acte puissant de reconne[x]ion avec notre héritage » (Santropol Roulant, 2022b). Ainsi, l'acte d'offrir 'd'emprunter' des semences et la production maraîchère biologique contestent les modes de production alimentaire contemporains, puisqu'ils sont considérés comme nocifs pour l'environnement et la société, mais proposent aussi des alternatives qui seraient bénéfiques à la société. Le Roulant traduit ainsi ses réflexions politiques en pratiques agricoles qu'il considère comme permettant de faire advenir le système alimentaire sain, juste et durable.

Selon l'organisme, les pratiques d'éducation et de création de liens sociaux de l'AUSC sont une façon de lutter contre la mondialisation des systèmes alimentaires contemporains, qui rend anonymes les acteurs qui s'y impliquent et invisibilisent les pratiques oppressives qui s'y exercent, à cause de la chaîne de travail complexe de ce système alimentaire. Pour le Roulant, participer à des projets d'AUSC en créant des cycles alimentaires ultralocaux permet de comprendre la production alimentaire, de créer des liens sociaux égalitaires et empathiques entre les personnes qui y participent et de réintégrer les agricultures périurbaines et rurales locales (entrevue coordination d'AU ; entrevue gérance d'AU ; entrevue membre Collectif d'apiculture). C'est en ce sens que la membre des Fruits Défendus partage cette réflexion : « tout ce qu'on fait est en réponse aux crises qu'on vit actuellement. La mobilisation citoyenne [par le biais du collectif des Fruits Défendus] sert à créer une culture de solidarité pour avoir un système alimentaire qui est à la fois écologique et social » (Lalonde, 2021). Cette recréation du système alimentaire permet de critiquer le système alimentaire contemporain et de s'en détacher tout en créant des alternatives qui soient saines, justes et durables pour toutes et tous, selon le Roulant. Bref, les pratiques d'AUSC qui ont pour but d'éduquer et de créer des liens sociaux sont comprises par le Roulant comme une façon de mobiliser les gens pour amener des changements sociaux et structurels.

Les pratiques d'AUSC sont aussi entendues comme une façon de s'opposer à la propriété privée et de construire des façons de collaborer, et de manger, communes. Pour les Fruits Défendus, cueillir les fruits d'arbres dont la propriété est privée et les distribuer à des organismes communautaires et des bénévoles

participe à créer des biens communs. Les initiatives qui pensent et incorporent des préoccupations de justice sociale créent une sorte de chaîne de conscientisation, de partage et d'éducation, qui participe à envisager les aliments produits dans le système alimentaire comme des biens communs, donc disponibles à toutes et tous, plutôt que comme des produits privés à monétiser. Cette pratique mène à questionner et redéfinir la privatisation de l'accès à la terre, pour la membre des Fruits Défendus et, « une fois que l'on modifie l'accès à la terre pour qu'il soit également disponible pour les personnes à qui l'on a volé leur terre ou qui n'ont pas accès à la terre, on change complètement la dynamique du pouvoir » [traduction libre]. En créant des liens qui normalisent le partage de biens avec des personnes qui n'ont pas accès à la terre à cause de leur statut social, l'on participe à remettre en cause la norme de biens privés, spécifiquement des biens alimentaires. Cela fait écho aux propos récoltés par Bach (2016) qui lie aussi la pratique du don à une déconstruction de la propriété privée pour une reconstruction d'un sentiment de propriété et d'identité collective, menant à une vie citoyenne renforcée. Bien que concrètement, le travail des Fruits Défendus se situe dans la redistribution alimentaire plutôt qu'un rétablissement d'un territoire volé ou d'une collectivisation des terres pour un usage commun, ces pratiques sont envisagées comme ayant une portée politique, participant à s'opposer au système de capitaliste de propriété privée et de créer tranquillement un rapport au monde différent, plus égalitaire.

7.3.3 Potentiel d'impact systémique de l'AUSC

Bien que toutes les personnes interviewées considèrent que l'AUSC a la capacité de créer des espaces de rassemblement pour toutes et tous et d'implication sociale, de partage de connaissances, de créer des relations diversifiées et unifiantes chez les gens et de changer leurs perspectives sur la nourriture, certaines se questionnent tout de même quant à la capacité de l'AUSC d'atteindre un niveau où « des changements significatifs adviennent » [traduction libre] (entrevue membre Fruits Défendus). L'AUSC est comprise comme une façon de transformer le système alimentaire et les relations sociales, mais elle n'est peut-être pas suffisante en elle-même, effectuée de façon isolée. La membre des Fruits Défendus rappelle que, pour atteindre cet objectif, nombreux changements sociaux doivent avoir lieu : si l'on veut que l'AU joue « son rôle, la dynamique urbaine doit être telle que les personnes les plus discriminées doivent avoir accès à un logement, de la nourriture, à l'éducation, des revenus... ne pas être assassinées par la police. Des choses de base. Cet accès doit être égalitaire » [traduction libre], sans quoi ces personnes ne pourront jamais participer de façon paritaire. Les pratiques d'AUSC du Roulant participent à l'inclusion et à la justice sociale à sa façon, mais la société doit aussi changer dans d'autres domaines en même temps : « si l'on

veut travailler pour une société plus juste, ce sera une lutte qui se déroulera sur tous ces plans en même temps » [traduction libre] (entrevue membre Fruits Défendus).

En ce sens, certaines personnes envisagent d'autres tactiques, d'autres façons de faire pression que des pratiques quotidiennes d'AUSC, afin d'amener la transformation sociale à plus grande échelle : « ça donne le goût des fois d'avoir une vision plus macro, justement, puis de vouloir agir de manière plus systémique ailleurs, par la suite » (entrevue membre Collectif d'apiculture). Pour s'organiser à une autre échelle et faire pression auprès des personnes qui sont au pouvoir, le Roulant soutient des projets menés par des communautés historiquement marginalisées, entretient des partenariats et s'implique dans des associations, réseaux et groupes de discussion qui travaillent sur les enjeux d'insécurité alimentaire et d'isolement social (Santropol Roulant, 2022j). Certaines personnes interviewées se questionnent aussi quant à la capacité de l'AUSC d'atteindre des changements systémiques, notamment à cause de l'emprise du système capitaliste et du poids des grandes entreprises dans le système alimentaire et social (entrevue membre A Mycollectif, entrevue membre Fruits Défendus). Il est entendu que la transformation du système alimentaire en un système sain, juste et durable nécessite une réflexion « sociale, environnementale, communautaire », et le milieu communautaire est perçu comme un acteur bien placé pour y réfléchir, pour prendre en compte sa complexité (entrevue membre C Mycollectif). C'est en ce sens qu'une membre du Mycollectif aimerait voir la vision de l'agriculture urbaine se déployer, à travers une approche « qui pense au côté social, qui pense au côté plus technique de l'agriculture, qui pense au côté humain » de l'agriculture (entrevue membre C Mycollectif).

En résumé, les projets agricoles du Roulant sont basés sur la compréhension que des problèmes sociaux, tels que la faim, sont systémiques et proviennent et reproduisent des inégalités sociales. L'organisme perçoit l'AUSC comme une façon de s'opposer à ce système injuste, de s'en défaire et de recréer des pratiques, des mécanismes et des systèmes alimentaire et social qui soient sains, justes et durables, c'est-à-dire qui reproduisent la justice alimentaire et sociale. Cette transformation sociale a lieu à différentes échelles et ce sont les pratiques mises sur pied en AUSC qui mettent en action les changements radicaux souhaités. Ainsi, les pratiques de l'AUSC du Roulant sont perçues comme des façons de forger, dans le présent, le futur alimentaire et social sain, juste et durable qu'il souhaite faire advenir. Bien qu'ils aient un impact sur différents enjeux systémiques, les changements souhaités et mis en place dans les projets d'AUSC ont une limite et s'inscrivent dans des structures inégalitaires plus larges sur lesquelles ils ont moins d'effets. Il est donc nécessaire que le changement social advienne aussi dans d'autres pans de la

société, afin de faire advenir des transformations systémiques significatives. Reste que, pour le Roulant, l'AU et l'AUSC offrent des opportunités éducatives de cultiver des aliments qui permettent de rapprocher les citoyens et citoyennes de leur nourriture. Ils créent des espaces pour que les personnes entrent en interaction entre elles et avec les aliments, élément essentiel de l'AUSC duquel les possibles transformations découlent (entrevue membre A Mycollectif). Cette création de liens sociaux forts via la nourriture mènerait, ultimement, à des communautés autonomes au niveau alimentaire et social. La vision future dans laquelle s'ancrent ces pratiques est, donc, empreinte de radicalité.

7.4 Possibles, limites et défis de l'AU(SC)

Pour achever de développer les représentations de l'AUSC du Roulant qui émanent de son imaginaire radical, et ainsi avoir un portrait global de la signification donnée à la forme de vie de l'AUSC, j'ai demandé aux personnes interviewées de me partager leurs perceptions des possibles, des limites et des défis que l'AUSC doit relever afin de réellement participer à la transformation du système alimentaire et des liens sociaux pour qu'ils soient sains, justes et durables. Les réponses font état d'une réflexion sur les projets par et pour la communauté, sur la place des acteurs corporatifs et sur le potentiel impact de l'AU sur l'environnement urbain.

7.4.1 L'AU(SC) par et pour les communautés

Selon le Roulant, les projets d'AUSC qui émergent d'une volonté citoyenne offrent la possibilité de s'impliquer dans l'aménagement de l'espace urbain et son appropriation. Comme le dit la membre du Collectif d'apiculture, ils permettent de « se remettre dans notre capacité à changer notre environnement », redonnent une certaine autonomie aux urbains·e·s pour participer à l'aménagement de l'espace public et « [à] améliorer nos espaces de vie ». Pour cette raison, les personnes vivant à proximité de ces projets sont les mieux placées pour les aviser, et doivent être impliquées dans les consultations. Pour le Roulant, il est entendu que les projets qui ne sont pas réalisés par la communauté et pour celle-ci ne répondront pas ou peu à ses besoins, seront donc peu appropriés et fréquentés, et auront possiblement des effets néfastes, comme participer au processus d'embourgeoisement d'un quartier (entrevue coordination d'AU ; entrevue membre Collectif d'apiculture). L'impact sera plus profond si les projets, et les personnes qui y travaillent, sont ancrés dans la communauté, ce que les projets d'AUSC sont généralement, selon l'organisme.

De façon générale, l'agriculture urbaine réalisée par et pour la communauté a le potentiel de transformer la société, selon le Roulant. Puisqu'elle modèle la façon dont les gens interagissent entre eux, l'agriculture urbaine est perçue comme un moyen de rendre ces espaces urbains « plus inclusifs et accueillants », à travers la mise en place de diverses pratiques (entrevue membre Collectif d'apiculture). Pour la membre des Fruits Défendus, le potentiel de changement social commence à petite échelle « de façon personnelle, pour planter, faire des boutures, cultiver de la nourriture, partager de la nourriture, dans leurs propres espaces avec des gens autour d'eux et elles » [traduction libre] (entrevue membre Fruits Défendus). Ces pratiques doivent être collectives et demandent de la coopération entre les différentes personnes de la communauté. Ceci apporterait une transformation des liens sociaux et alimentaires, alors que l'on verrait des petits groupes de personnes produire et partager de la nourriture avec un plus grand groupe de personnes, duquel elles font partie. Cette implication agricole permet d'envisager des rapports communautaires, des liens horizontaux, plutôt que des liens hiérarchiques et entrepreneuriaux.

Par contre, tel que nommé dans les pratiques d'inclusion sociale, l'organisme rappelle l'importance de se questionner sur l'inclusion et l'exclusion de certains groupes dès la conception des projets agricoles. Alors qu'actuellement, l'engouement pour l'agriculture urbaine est effervescent, adopter une position critique est l'un des défis qui se posent à l'agriculture urbaine montréalaise : « les gens aiment tellement ça l'agriculture urbaine, c'est tellement beau puis cool puis on est juste comme 'on veut mettre des jardins partout', et oui, on veut mettre des jardins partout », mais il est nécessaire de se demander « qui est inclus dans les projets ? Qui bénéficie des projets ? Puis même qui se sent à l'aise d'[']aller dans un jardin, [d']utiliser un espace, récolter » (entrevue coordination d'AU). Une posture critique permettrait d'envisager que des projets mal adaptés ne répondent pas aux besoins de la population, par exemple que certains aient peu d'influence sur l'insécurité alimentaire, ou encore qu'ils pourraient favoriser de l'embourgeoisement. Envisager l'impact de ces projets de façon réaliste permettrait de les financer pour ce qu'ils sont réellement, mieux diriger les efforts et bâtir des projets qui ont plus d'impact pour la communauté et où celle-ci se sent légitime d'y participer.

7.4.2 La place des milieux corporatifs

Une des dérives potentielles de l'agriculture urbaine perçue par le Roulant est son appropriation par les milieux corporatifs. En plus de la reproduction du système alimentaire injuste, il y a risque de récupération par le système capitaliste de façon générale. Par exemple, le Roulant déplore les tactiques utilisées par

des acteurs de l'agriculture urbaine qui récupèrent l'intérêt de certaines personnes inexpérimentées et profitent de leur méconnaissance du processus de production alimentaire :

il y a tout un pan de la société qui [...] bénéfici[e] finalement de la méconnaissance qu'ont beaucoup de gens de l'agriculture urbaine, de la production locale, des intrants, de qu'est-ce qui fait un fruit ou un légume de qualité, à quel point un sol participe à la qualité des produits (entrevue direction).

La méconnaissance d'une partie de la population et l'engouement envers l'agriculture urbaine mène ces acteurs à utiliser ce contexte pour « conquérir des marchés » (entrevue direction), problématique qui renforce les inégalités du système alimentaire et social plutôt que de les combattre. La membre des Fruits Défendus abonde de façon semblable : il est nécessaire de détourner l'agriculture urbaine des innovations technologiques pour plutôt retourner aux technologies de base (*low tech*). Utiliser les technologies de base présentes dans l'agriculture traditionnelle et paysanne et étendre l'accès à la terre aura des impacts significatifs sur la société et les environnements, en plus d'être plus démocratique, selon l'organisme.

C'est en réponse à ce phénomène qu'une membre du Mycollectif émet ses souhaits pour une agriculture urbaine plus accessible pour l'ensemble des Montréalais et Montréalaises, peu importe leur statut socioéconomique : plus de budgets et de ressources, une mise en commun des ressources disponibles et des programmes pour aider les gens à faire pousser des légumes, fruits et fines herbes chez eux, dans leurs jardins communautaires ou collectifs. Conserver et développer l'accès à l'AUSC et à l'AU de façon juste est l'élément essentiel qui relie les limites perçues par les participants et participantes, puisqu'il est intimement lié à la transformation du système alimentaire pour qu'il devienne sain, juste et durable. La direction rappelle donc qu'il est nécessaire d'être vigilant envers les projets d'AU qui émergent, afin que cette agriculture « demeure abordable et qu'elle demeure saine ».

7.4.3 L'AUSC dans l'environnement bâti

Finalement, une autre représentation des défis, mais aussi des possibles de l'AUSC a trait à l'environnement urbain. Le développement urbain des dernières décennies, la privatisation des terres ainsi que leur dégradation a créé un problème d'accès aux terres cultivables sur l'île de "Montréal", étant donné que ces espaces sont pavés ou complètement dégradés. Il s'agit d'un problème majeur de l'agriculture urbaine, selon les membres des Fruits Défendus et du Collectif d'apiculture. Par ailleurs, plusieurs personnes interviewées ont nommé les changements climatiques comme défis présents et futurs de l'agriculture urbaine (entrevue gérance d'AU; entrevue membre B Mycollectif; entrevue membre

Collectif d'apiculture). Les membres du Roulant interrogé-e-s, conçoivent l'AU comme une façon de possiblement atténuer ces problèmes. Cultiver pourrait modérer les effets des changements climatiques ou mieux s'y adapter, en augmentant les îlots de fraîcheur et captant les émissions de carbone des villes (entrevue membre B Mycollectif ; entrevue membre Collectif d'apiculture ; Santropol Roulant, 2021h ; 2022j). Planter des arbres fruitiers en ville mènerait à dépaver les espaces et à améliorer l'état des sols, en recréant tranquillement un sol perméable et de qualité (entrevue membre Fruits Défendus). L'AUSC est comprise comme participant à recréer des écosystèmes urbains qui soient diversifiés et plus sains au niveau écologique. La coordination des services imagine que le développement urbain futur prendra plus en compte l'AU et intégrera des espaces pour avoir ce type d'activités, afin d'adopter des « changements reliés [à] l'aspect écologique » de la vie urbaine, mais aussi au développement et à la résilience communautaires (entrevue coordination des services). Ainsi, le Roulant pense que l'un des possibles de l'AUSC est de limiter les dommages environnementaux créés par les villes et les changements climatiques et de participer à rendre les villes plus résilientes du côté environnemental.

Évidemment, les personnes participantes ont aussi nommé des défis plus pratiques liés à l'AU, comme le manque de ressources financières et matérielles (entrevue membre C Mycollectif ; membre Collectif d'apiculture ; membre Fruits Défendus). Bien que ce sont des limites et des défis très concrets, j'ai choisi de me concentrer davantage sur des représentations de problématiques plus larges, dans cette discussion. Nous avons vu comment le Roulant conçoit l'AU(SC) comme une façon de transformer les communautés, le système alimentaire et l'environnement urbain. L'organisme comprend tout de même qu'elle a des limites et qu'il est possible qu'elle soit pratiquée de façon préjudiciable, surtout si elle n'est pas réalisée par et pour la communauté ou si elle est récupérée à des fins marchandes.

7.5 Conclusion sur les représentations générales de l'AUSC

Dans ce chapitre, j'explorais le niveau supérieur de la forme de vie de l'AUSC : c'est-à-dire son objectif fondamental. Selon Jaeggi (2018), les ensembles de pratiques ont des sens particuliers, mais ils sont aussi interreliés et interdépendants, puisqu'ils ont une symbolique commune : ils sont considérés comme la meilleure façon de parvenir à l'objectif fondamental. Ainsi, les représentations que l'on se fait du pouvoir et des limites de l'AUSC sont directement liées à sa capacité d'atteindre cet objectif. Je me suis donc penchée sur ces symboliques générales, afin de cerner pourquoi le Roulant mène des projets d'AUSC.

Le sens donné par le Roulant à ces représentations peut être compris à travers le concept d'imagination radicale. En effet, le Roulant considère l'AUSC comme une façon de faire advenir la société future qu'il désire, basée sur une opposition envers des systèmes inégaux et oppressifs et une recréation d'un système égalitaire, inclusif, exempt de domination (Haiven et Khasnabish, 2010 ; 2017 ; Khasnabish, 2019). Plus précisément, la construction du sens donné à l'AUSC par le Roulant est ancrée dans la perspective de changement social où elle est perçue comme un moyen d'enrayer le problème systémique de la faim et participer à la transformation du système alimentaire pour en faire un système qui soit sain, juste et durable. Cette transformation du système alimentaire est aussi perçue comme une façon de recréer des relations sociales et des communautés fortes, nécessaires pour faire advenir un futur où les communautés sont autonomes au niveau social et alimentaire. Pour l'organisme, l'AUSC participe à faire advenir cette société future désirée — où les systèmes alimentaires et sociaux sont sains, justes et durables — à travers ses pratiques qui mettent en action leur opposition aux systèmes reproducteurs d'inégalités sociales et créent des alternatives égalitaires, bref qui construisent concrètement cet imaginaire radical. Cette perception rejoint les représentations des acteurs interviewés par Nadeau (2018) et Ballamingie et ses collègues (2019), qui considèrent que leurs pratiques d'AUSC participent au changement systémique. Elle est aussi liée à ce que rapportent Boudreau et Rondeau (2021) et Nycz (2017), où l'AUSC est comprise comme une façon d'être plus indépendant du système agro-industriel, et de Bach (2016) et Ballamingie et ses collaboratrices (2019) qui la voient comme un élément d'un système alimentaire local, sain, durable et résilient à venir.

Pour s'assurer que l'AUSC participe réellement à la transformation du système alimentaire, il est nécessaire, selon le Roulant, qu'elle soit mise sur pied pour éduquer et reconnecter les personnes entre elles et avec la production alimentaire. Le rôle de l'AUSC et de l'AU n'est pas de produire de la nourriture pour rendre les villes autosuffisantes, c'est plutôt celui des agricultures périurbaines et rurales. Dans la littérature sur l'AU, la capacité de production alimentaire est parfois remise en question (Payant-Hébert, 2013), mais elle est rarement ouvertement critiquée ou encore liée aux agricultures périurbaine et rurale (sauf dans Archambault-Lavigne et al., 2013; Gailloux, 2013 et Nycz, 2017³¹). Pour le Roulant, en plus d'éduquer, l'AU(SC) doit être une vitrine et créer un sentiment d'émerveillement et d'inspiration chez

³¹ Elles pensent plutôt que l'AU a une capacité nourricière importante, mais qu'elle doit se coupler aux agricultures périurbaines et rurales pour être viables.

celles et ceux qui participent ou qui sont témoin des activités agricoles. Ceci résonne avec d'autres représentations de la littérature, où elle est perçue comme une façon de diffuser des idées et discours politiques (Autin, 2020, Boudreau et Rondeau, 2021 ; Nadeau, 2018), des pratiques alternatives (Autin, 2020) et de mettre en action ses convictions (Bach et McClintock, 2021 ; Boudreau et Rondeau, 2021 ; Julien Denis et al., 2013 ; Reyburn, 2006 ; Rondeau, 2017), ce qui mènerait éventuellement à un changement social (Autin, 2020). Finalement, pour Santropol Roulant, il importe que l'AU soit par et pour les communautés, afin qu'elle réponde réellement à leurs besoins, sans quoi des dérives peuvent advenir. Il est aussi nécessaire d'être vigilant vis-à-vis des agricultures urbaines commerciales, qui peuvent accentuer la dissolution du lien social et les injustices alimentaires. C'est seulement en envisageant l'AUSC et en implantant des pratiques agricoles et sociales qui vont en ce sens que la société future peut advenir.

En résumé, le Roulant mène des projets d'AUSC puisqu'il conçoit que cette forme d'agriculture urbaine, et certaines de ses pratiques mises sur pied de façon intentionnelle, sont les plus aptes à faire advenir un changement dans le système alimentaire afin qu'il soit sain, juste et durable. Cette transformation entraînera des changements plus larges dans les liens communautaires, si l'AU réussit à éviter les dérives possibles et à impacter les problèmes sociaux systémiques

CONCLUSION

Suite à mes observations sur les diverses façons de réfléchir à l'agriculture urbaine présentes dans la littérature scientifique, qui la conçoivent comme apolitique, activiste, reproductrice d'inégalités sociales ou contradictoire, je me suis demandé comment elle pouvait avoir tous ces bienfaits, pouvoirs, faiblesses et écueils à la fois. J'ai voulu focaliser ma recherche sur les pratiques et les représentations, inspirée de McClintock (2014) et Barron (2016), pour tenter d'explicitier la façon dont les projets se déploient concrètement et ce qu'ils tentent d'achever. Ainsi, la démarche analytique que j'ai adoptée avait pour but de schématiser la forme de vie de l'AUSC, en construisant des ensembles de pratiques et de représentations, et en les liant entre eux. Cela a pour but d'approfondir les connaissances sur les projets agricoles urbains afin de mieux pouvoir les évaluer par la suite, de jeter les bases solides d'une future analyse critique. J'ai mis l'accent sur les organismes communautaires et l'AUSC, éléments majeurs de l'AU pourtant sous-étudiés. Cela a mené à la question de recherche suivante : comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'AUSC ? Pour tenter d'y répondre, j'ai étudié les projets d'AUSC de Santropol Roulant, qui regroupent la culture maraichère et de champignons, la récolte de fruits, l'apiculture et le compostage, des projets qui sont menés parfois par des personnes qui sont employées, d'autres fois par des groupes bénévoles organisés en collectifs.

J'ai appréhendé les projets d'AUSC du Roulant à travers le concept des formes de vie (Jaeggi, 2018), puisqu'il focalise à la fois sur les pratiques et leurs représentations à différents niveaux. Plus spécifiquement, la forme de vie souligne les liens entre les pratiques et les raisons implicites et explicites pour lesquelles elles sont performées, étant donné qu'elles sont interconnectées, interdépendantes et constamment en interaction. À travers ce concept, l'on étudie 'comment' les organismes mènent les projets d'AUSC en décortiquant les pratiques et les actions qui sont mises en œuvre dans ces projets. En même temps, l'on construit le sens donné à ces pratiques spécifiques et à l'AUSC de façon générale afin de présenter ce qui semble être l'objectif fondamental de la forme de vie, la raison pour laquelle toutes ces pratiques sont mises sur pied et les projets menés, bref, on s'attaque au 'pourquoi' de la question de recherche. La construction des représentations de l'AUSC du Roulant a mené à l'intégration de l'imaginaire radical au cadre conceptuel, étant donné leurs liens avec les problématiques systémiques et leur vision de transformation sociale qui s'attaque aux racines de ces problèmes.

Ainsi, au chapitre 6, j'ai construit des savoirs autour d'un ensemble de pratiques agricoles et deux ensembles de pratiques sociales, l'inclusion sociale et l'éducation populaire, et de leurs représentations spécifiques. Les pratiques agricoles performées dans les projets d'AUSC du Roulant sont comprises comme participant à la transition écologique. L'ensemble de pratiques d'inclusion sociale regroupe principalement les pratiques de redistribution alimentaire et matérielle et de reconnaissance des différentes capacités et des identités de genre. Le Roulant les performe dans une optique de justice sociale afin de limiter les inégalités sociales, assurer une participation paritaire de toutes et tous à l'interaction sociale et de créer des liens communautaires forts. Finalement, l'ensemble de pratiques d'éducation populaire regroupe des pratiques de sensibilisation, d'expérimentation et de partage empirique des savoirs qui visent à apporter des compétences et des réflexions critiques aux participants et participantes sur les systèmes alimentaires, mais aussi sociaux, politiques, économiques, et les écosystèmes. Cela amènerait les gens à adopter ces pratiques pérennes et à se mobiliser pour transformer les systèmes néfastes et inégaux. Ces pratiques sont comprises, par le Roulant, comme des éléments essentiels pour faire advenir un système alimentaire sain, juste et durable.

Dans le chapitre 7, j'ai développé la symbolique donnée à l'AUSC par le Roulant, qui montre qu'elle est une forme de vie basée sur un imaginaire radical. Aux fondements de celle-ci se trouve le système alimentaire contemporain qui détruit les écosystèmes et les populations, qui atomise les communautés et brise le lien entre les mangeurs et mangeuses et la production d'aliments. Ce système est basé sur des inégalités systémiques qui engendrent, entre autres, la faim. Le Roulant souhaite transformer ce système alimentaire et vise à recréer des façons alternatives de vivre en ville, des futurs qui ont des systèmes (alimentaires) et des structures (sociales) différentes (Khasnabish, 2019). Plus précisément, le Roulant imagine une société où le système alimentaire est sain, juste et durable tant pour les écosystèmes que pour les communautés et les individus impliqués. Cette recréation du système alimentaire est souhaitée en soi, mais elle est aussi envisagée comme la base pour faire advenir des communautés autonomes au niveau social et alimentaire. C'est en ce sens que la représentation du Roulant de l'AUSC s'inscrit dans l'imagination radicale : elle est une vision collective d'un futur que le Roulant souhaite faire advenir et dont les fondements proviennent d'une compréhension systémique des problèmes sociétaux. Pour le Roulant, les projets d'AUSC et les pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire qui prennent en compte l'aspect systémique des problèmes sociétaux ont la capacité de s'opposer à ces systèmes et d'en recréer d'autres qui sont sains, justes et durables.

Nous avons aussi vu que les représentations du Roulant sur le pouvoir, les possibles et les limites de l'AU(SC) sont liées à leurs (in)capacités à créer des alternatives justes aux problèmes systémiques. Ainsi, le Roulant considère que l'apport nourricier de l'AU est limité et non souhaitable et devrait être réservé aux agricultures périurbaine et rurale afin de faire advenir un système alimentaire sain, juste et durable. Pour le Roulant la mission de l'AU(SC) est l'éducation aux systèmes alimentaires, l'émerveillement et l'inspiration à les transformer. Selon l'organisme, l'AUSC doit être par et pour la communauté et non commerciale, sans quoi des effets néfastes adviennent et accentuent les inégalités sociales. Si l'on inscrirait cette recherche dans la revue des cadrages réalisée plus haut, elle s'inscrirait dans les cadrages activiste et contradictoire de l'AU.

Ainsi, cette recherche montre que les pratiques de l'AUSC et leurs représentations sont liées entre elles par une problématique fondamentale, un imaginaire commun radical et des significations liées à son pouvoir et ses limites, bref, que l'AUSC est une forme de vie qui a pour objectif de transformer le système alimentaire afin qu'il soit sain, juste et durable. En réponse à ma question de recherche — comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'AUSC — l'on peut dire de façon synthétique qu'elles les mènent selon une compréhension systémique des problèmes sociaux via des pratiques agricoles, d'inclusion sociale et d'éducation populaire afin de transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable.

Cette recherche participe au développement d'une compréhension plus profonde du phénomène de l'AU. D'abord, elle étudie les projets d'un organisme communautaire, acteur clé dans le paysage de l'AU montréalaise, mais sur lequel l'on met peu d'accent. Ceci a permis de montrer l'engagement politique et la visée transformatrice de ces projets, qui peut être éclipsée ou diminuée lorsque l'on sonde seulement les personnes qui participent aux projets. Par ailleurs, rendre visible les pratiques, les perceptions et les aspirations des organismes communautaires qui œuvrent en AU montrent leur compréhension systémique des enjeux sociaux et soulignent en quoi la justice alimentaire est liée aux autres luttes sociales, politiques, économiques et environnementales. En ce sens, les résultats de cette présente recherche peuvent montrer les affinités et les liens possibles entre différents acteurs sociaux engagés dans la transformation sociale et peuvent faciliter la lutte commune. Surtout, ils montrent l'importance du travail réalisé par ces organismes.

Mon étude élargit aussi le cadre de l'AU. Alors que nombreuses définitions de l'AU font état de culture ou d'élevage d'aliments, donc d'insectes et d'animaux, la très forte majorité des études focalisent sur le jardinage, la culture de légumes. D'autant plus, les formes d'AU étudiées sont généralement les jardins communautaires et collectifs, c'est-à-dire seulement deux formes d'organisation spécifique de projets agricoles. Ma recherche montre des formes différentes d'AU : elle présente des projets où les bénévoles sont collectivement, totalement en charge de l'organisation de leur élevage d'abeille, leur production de compost, leur culture de champignons ou leur récolte de fruits urbains. Elle montre aussi que les jardins d'un organisme communautaire cultivés par des bénévoles ne sont pas nécessairement des jardins collectifs et qu'ils peuvent être éducatifs tout en s'adressant à des participants et participantes à l'extérieur du cadre scolaire. Elle met de l'avant le terme d'agriculture urbaine sociale et collective afin de démarquer cette façon de s'engager en AU des autres formes. Ainsi, elle participe à rendre un peu plus complet et multiple le portrait du phénomène de l'AU.

Surtout, elle apporte une compréhension plus souple des phénomènes de l'AU et de l'AUSC, puisqu'elle l'étudie au niveau 'mésos', c'est-à-dire dans les processus qui adviennent entre les objectifs et les résultats : les pratiques qui ont lieu dans les projets et les représentations que s'en font les organismes qui les portent. Cet angle est peu étudié, mais semble être une piste qui permettrait de départager les projets d'AU qui émancipent individuellement et collectivement les populations de ceux qui reproduisent les inégalités systémiques et les systèmes oppressifs. Selon moi, c'est l'apport le plus important de l'AUSC considérée comme une forme de vie. L'envisager ainsi permet d'évaluer les pratiques des projets agricoles urbains sans être normatif, puisque l'on juge de la capacité des pratiques à répondre à l'objectif fondamental de la forme de vie.

Par exemple, l'acte de dons alimentaires est souvent présent dans les projets d'AUSC et est exercé pour réduire l'insécurité alimentaire d'une partie de la population. Seulement, la pratique est réalisée de différente façon : au Roulant, des personnes en position (relativement) privilégiée participent à cultiver des légumes pour des bénéficiaires qui sont dans une situation plus précaire qu'elles. Le don vise à limiter certains effets des systèmes sociaux et économiques inégaux. L'acte du don des études de Massé et Beaudry (2007) et Boulianne (2001) est réalisé alors que des personnes elles-mêmes en situation de précarité doivent donner les légumes qu'elles cultivent à d'autres personnes en situation d'insécurité alimentaire, par l'entremise d'organismes communautaires. Le don vise à répartir les aliments dans un groupe de personnes touchées par les inégalités sociales et économiques. Selon le concept des formes de

vie et si ces derniers organismes avaient pour but de lutter contre les inégalités systémiques et transformer le système alimentaire pour qu'il soit sain, juste et durable, l'on pourrait évaluer cette façon de pratiquer le don comme moins appropriée pour parvenir à l'objectif fondamental. Bref, cette approche permet d'évaluer les pratiques des projets d'AU(SC) et de les critiquer, les changer ou les bonifier afin de mieux aligner les pratiques aux objectifs des projets agricoles et aux visées des organismes communautaires.

L'étude sur les pratiques et les représentations de l'AUSC demande cependant d'être développée. Dans les représentations du Roulant et dans la littérature, on remarque que l'accent éducatif est mis sur les individus et qu'il est entendu que leur participation à l'AUSC apportera un changement chez eux et elles et, éventuellement, un changement social (voir Bach, 2016 par exemple). L'accent mis sur les changements individuels a été critiqué par Weissman (2015), qui considère que cela reproduit le système néolibéral en mettant l'accent sur la responsabilité individuelle et rend invisibles les violences perpétrées par les systèmes oppressifs (voir aussi Aptekar et Myers, 2020). Or, les pratiques des projets étudiés focalisent sur l'éducation à travers la consommation et l'entrepreneuriat alimentaire et agricole. Le Roulant, même s'il intervient à l'échelle micro, ne semble pas mettre l'accent sur l'aspect marchand et, surtout, a une vision de transformation systémique. Il serait intéressant de voir si cette compréhension systémique des enjeux est aussi présente chez les personnes visées par les pratiques éducatives et si la transmission de cette vision est efficace. De façon plus générale et comme prochaine étape pour l'éventuelle évaluation des pratiques de l'AU(SC), il serait pertinent de sonder des personnes participantes aux activités d'AUSC autre que dans un rôle de leader spécifiquement au sujet des visées transformatrices, pour voir si elles sont captées, intégrées et mises en action par elles. Cela permettrait de savoir si elles sont réellement éduquées, émerveillées, inspirées et mobilisées envers la transformation des systèmes alimentaire et social.

Dans tous les cas, il me semble important de raffiner ma conception d'AUSC comme forme de vie, puisque je n'ai étudié qu'un organisme qui a des projets d'AUSC et que j'ai surtout développé les représentations plus explicites des pratiques. Plus de recherches devraient être réalisées afin de voir si cela concorde pour d'autres organismes communautaires, organisations et groupes citoyens qui mènent des projets d'AUSC et voir quelles sont leurs représentations de l'AUSC et de l'AU. Il est nécessaire d'étudier si d'autres pratiques sont exercées dans les projets d'AU(SC) et lesquelles sont mises sur pied pour le même objectif de transformation sociale. Il est aussi possible que l'AUSC soit un ensemble de pratiques faisant partie d'une forme de vie plus large, qui aurait aussi pour but de transformer le système alimentaire en un

système sain, juste et durable. Cette éventualité pourrait aussi être explorée à travers l'étude des pratiques et représentations des acteurs qui mènent des projets agricoles urbains.

Pour moi, les projets d'AUSC doivent s'inscrire dans une perspective systémique et il est nécessaire que les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées travaillent en ce sens, sans quoi ces démarches risquent d'être insuffisantes et de reproduire des systèmes de domination contre lesquels ces acteurs s'inscrivent. Ce travail doit être intentionnel. Or, il faut aussi comprendre ce qui sous-tend ces intentions, leurs moteurs, leurs aprioris, leurs impacts imaginés, etc. C'est l'élément le plus significatif qui a émergé du processus de recherche et qui a eu un effet profond sur ma compréhension des motivations. Au départ, j'imaginai que rechercher ce qui motive ces acteurs à porter des projets d'AUSC allait être un processus relativement direct. Il m'est rapidement apparu que les intentions sont sous-tendues par des couches de représentations qui forment un système plus complexe que je ne le croyais, dans le contexte de l'agriculture urbaine. Ainsi, elles sont soutenues par des compréhensions des problèmes sociaux, mais aussi par des compréhensions particulières des impacts de diverses pratiques, de sous-entendus quant à leurs répercussions sur la société et de visions de la société future ou souhaitée. Suite à ce constat, il m'apparaît nécessaire que les acteurs qui portent des projets d'AU, surtout s'ils ont une approche sociale ou collective, identifient, nomment, creusent et rendent visibles à tous et toutes les représentations qui sous-tendent leurs intentions. Cela leur permettrait d'avoir des projets plus porteurs, mais surtout, c'est dans la compréhension de ce qui nous anime et dans son partage que l'on crée des liens. Et c'est dans l'aspect relationnel que l'on vient à imaginer, et mettre en place, un système autre. En partageant ces visions avec les autres acteurs sociaux, il me semble, arriverons-nous à des changements systémiques profonds.

ANNEXE A
GUIDES D'ENTREVUE

Guide d'entrevue semi-dirigée adressé aux employé·e·s

Comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC)?

Ouverture

Merci d'avoir accepté de participer à l'entrevue. Les résultats de cette recherche permettront de mieux comprendre comment et pourquoi les organisations établissent des projets d'agriculture urbaine, ce qui pourra être utile tant pour les organisations, afin d'évaluer leurs propres pratiques d'agriculture urbaine, que pour les sciences sociales. Si vous n'y voyez pas d'objection, j'enregistrerais l'entrevue. Vos données seront protégées et je vous rappelle que, si vous le désirez, vos réponses seront confidentielles. Par contre, comme le milieu de l'AU montréalais est plutôt restreint, il est possible que des gens qui le connaissent bien reconnaissent l'organisation, et vous aussi par le fait même. Avez-vous des questions avant de commencer?

| <u>Questions principales</u> | <u>Sous-questions, si nécessaire</u> |
|--|---|
| À quoi ressemble une journée type, pour vous, à Santropol Roulant? | Quelle est la partie de votre travail la plus significative, selon vous? |
| Comment décririez-vous l'impact de Santropol Roulant dans la communauté? | |
| Le Roulant se rattache-t-il à des mouvements sociaux particuliers? Si oui, lesquels? | Quelles préoccupations de ces mouvements touchent le plus votre organisation? |

Thème 2 : Perceptions de l'agriculture urbaine

| <u>Questions principales</u> | <u>Sous-questions, si nécessaires</u> |
|--|--|
| Qu'est-ce qui a motivé Santropol Roulant à implanter un projet d'agriculture urbaine? | |
| Quels effets vos projets d'agriculture urbaine ont-ils sur votre organisation? Sur votre communauté? | Par exemple : nutritionnels, politiques, économiques, relationnels, culturel, etc. |

| | |
|--|--|
| Votre perception des impacts plus concrets | |
| Selon vous, de façon plus large, quelle influence peut avoir l'agriculture urbaine sur la société? | sur la politique? |
| | sur l'économie? |
| Votre perception des impacts plus potentiels | sur la culture? |
| | sur les liens sociaux? |
| Comment Santropol Roulant imagine-t-il la société future, quelles transformations souhaite-il faire advenir? | Quel rôle pourrait jouer l'agriculture urbaine dans la transformation sociale? |
| Croyez-vous que l'agriculture urbaine peut être utilisée pour des motivations politiques? Par exemple, croyez-vous, et jusqu'à quel point, que l'AU peut avoir un effet sur les causes de justice sociale reliées aux identités de genre, sexuelles, ou donner un espace aux groupes qui ont été historiquement marginalisés? | Comment l'AU peut-elle avoir un effet sur les inégalités sociales (économiques ou identitaires)? |
| Selon vous, quelles sont les limites et les défis de l'agriculture urbaine? | |
| On distingue de plus en plus AU et AUSC, selon vous, quelles sont les différences majeures entre les deux? | |

Fermeture

Récapitulation brève des éléments.

Voudriez-vous ajouter d'autres éléments importants sur le sujet?

Guide d'entrevue semi-dirigée adressé aux participants-es de collectifs

Comment et pourquoi les organismes communautaires et les personnes qui y sont impliquées mènent-elles des projets d'agriculture urbaine sociale et collective (AUSC)?

Ouverture

Merci d'avoir accepté de participer à l'entrevue. Les résultats de cette recherche permettront de mieux comprendre comment et pourquoi les organisations établissent des projets d'agriculture urbaine, ce qui pourra être utile tant pour les organisations, afin d'évaluer leurs propres pratiques d'agriculture urbaine, que pour les sciences sociales. Si vous n'y voyez pas d'objection, j'enregistrerais l'entrevue. Vos données seront protégées et je vous rappelle que, si vous le désirez, vos réponses seront confidentielles. Par contre, comme le milieu de l'AU montréalais est plutôt restreint, il est possible que des gens qui le connaissent bien reconnaissent l'organisation, et vous aussi par le fait même. Avez-vous des questions avant de commencer?

| <u>Questions principales</u> | <u>Sous-questions, si nécessaire</u> |
|---|--|
| À quoi ressemble une journée type, pour vous, à Santropol Roulant et/ou au collectif? | Quelle est la partie la plus significative de votre implication, selon vous? |
| Comment décririez-vous l'impact de Santropol Roulant dans la communauté? | |

Thème 1 : Pratiques de l'agriculture urbaine

| <u>Questions principales</u> | <u>Sous-questions, si nécessaire</u> |
|---|---|
| Comment décririez-vous le collectif en quelques phrases? | |
| Quelles sont les tâches que vous réalisez? | Comment sont-elles réparties? |
| Comment votre collectif est-il organisé?/ Comment fonctionnez-vous? | Comment sont prises les décisions? |
| | Comment sont réparties les récoltes? |
| | Comment décririez-vous les rapports entre les membres? (Hiérarchiques? Collaboratifs? Éducation mutuelle? Individualistes?) |
| | Au niveau agricole? |

| | |
|---|----------------------|
| Quels sont les principes et les valeurs qui guident le collectif? | Au niveau collectif? |
| À quels défis faites-vous face dans le collectif? | |

Thème 2 : Perceptions de l'agriculture urbaine

| <u>Questions principales</u> | <u>Sous-questions, si nécessaires</u> |
|---|--|
| <p>Selon vous, quels effets le projet d'agriculture urbaine a-t-il eu sur vous? Sur les autres membres? Sur votre communauté? Sur la société?</p> <p>Effets concrets de l'AUSC</p> | Par exemple : nutritionnels, politiques, économiques, relationnels, culturel, etc. |
| <p>Selon vous, de façon plus large, quelle influence peut avoir l'agriculture urbaine sur la société?</p> <p>Impacts possibles sur la société</p> | sur la politique? |
| | sur l'économie? |
| | sur la culture? |
| | sur les liens sociaux? |
| Comment imaginez-vous la société future? | Quelles transformations souhaitez-vous voir advenir? |
| Comment envisagez-vous le rôle de l'agriculture urbaine dans ce changement? | |
| <p>Croyez-vous que l'agriculture urbaine puisse être utilisée pour des motivations politiques?</p> <p>Par exemple, croyez-vous, et jusqu'à quel point, que l'AU peut avoir un effet sur les causes de justice sociales reliées aux identités de genre, sexuelles ou donner un espace aux groupes qui ont été historiquement marginalisés?</p> | Comment l'AU peut-elle avoir un effet sur les inégalités sociales (économiques ou identitaires)? |
| Selon vous, quelles sont les limites et défis de l'agriculture urbaine? | |
| On distingue de plus en plus AU et AUSC, selon vous, quelles sont les différences majeures entre les deux? | |

Fermeture

Récapitulation brève des éléments.

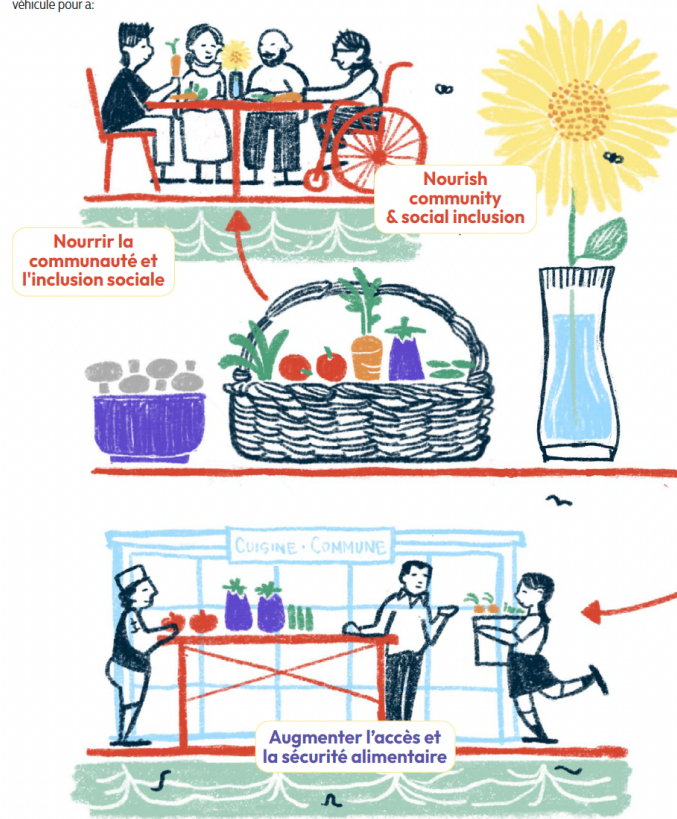
Voudriez-vous ajouter d'autres éléments importants sur le sujet?

ANNEXE B

COURBE DE CHANGEMENT SOCIAL - ILLUSTRATION DES IMPACTS DES ACTIVITÉS

L'impact au coeur de nos ingrédients

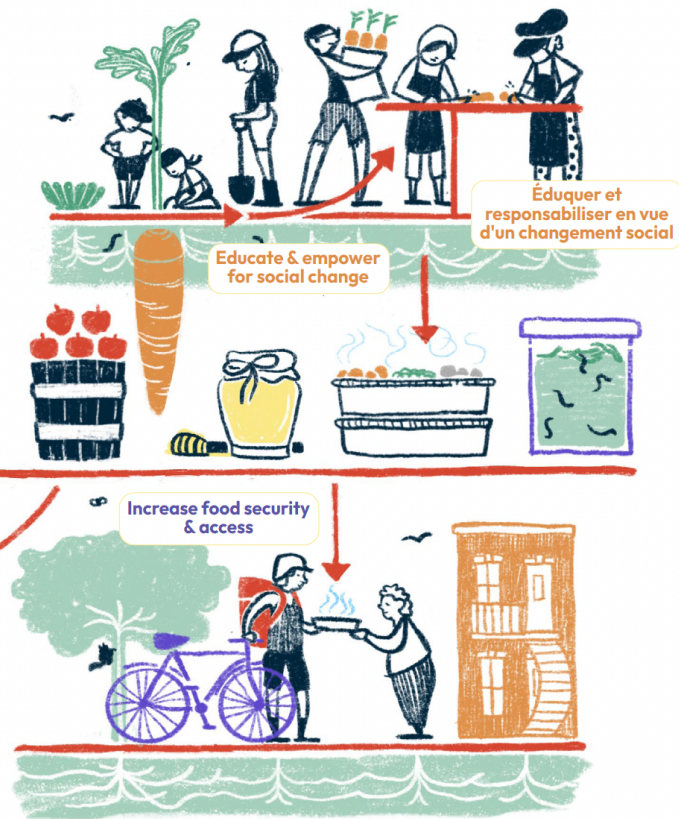
Grâce à son service intergénérationnel de popote roulante, à son programme d'agriculture urbaine et périurbaine, à ses événements, à ses collectifs de bénévoles et à ses partenariats, Santropol Roulant s'efforce d'utiliser la nourriture comme véhicule pour a :



4

Ingredients For Impact

Through its intergenerational Meals-on-Wheels service, urban and peri-urban agriculture, events, volunteer-run collectives and partnerships, Santropol Roulant strives to use food as a vehicle to:



5

(Santropol Roulant, 2022a)

BIBLIOGRAPHIE

- Apiculture Santropol Roulant. (s.d.). *Workshop: A day in the life of a honeybee* [événement Facebook]. Facebook. <https://www.facebook.com/events/1475807812720841/>.
- Aptekar, S. et Myers, J. S. (2020). The tale of two community gardens: green aesthetics versus food justice in the big apple. *Agriculture and Human Values*, 37, 779-792. <https://doi.org/10.1007/s10460-019-10011-w>.
- Archambault-Lavigne, R., Daza Martinez, J. E. et Leduc, M. (2013). L'agriculture urbaine pour la conservation d'un boisé urbain : Bois de l'Équerre (Laval, Québec). Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.217-227). VertigO.
- Arrondissement.com. (s.d.). *Santropol Roulant*. <https://www.arrondissement.com/montreal/santropolroulant>. Repéré le 16 février 2023.
- Asselin, M. E. (2003). Insider Research : Issues to Consider When Doing Qualitative Research in Your Own Setting. *Journal of Nurses in Staff Development*, 19(2), 99-103. <https://doi.org/10.1097/00124645-200303000-00008>.
- Autin, G. (2020). *S'engager pour et dans un autre monde : Ethnographie d'une initiative alternative luttant pour une transition sociale, politique et environnementale* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23504>.
- Bach, C. E. (2016). *Citizen-led Urban Agriculture and the Politics of Spatial Reappropriation in Montreal, Quebec* [mémoire de maîtrise, Portland State University]. <https://doi.org/10.15760/etd.5257>.
- Bach, C. E. et McClintock, N. (2021). Reclaiming the city one plot at a time? DIY garden projects, radical democracy, and the politics of spatial appropriation. *EPC: Politics and Space*, 39(5) 859–878. <https://doi.org/10.1177/2399654420974023>.
- Ballamingie, P., Poitevin-Desrivières, C. et Knezevic, I. (2019). Hidden Harvest's transformative potential: An example of 'community economy'. *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, 9(supp. 1), 125-139. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2019.091.036>.
- Barron, J. (2016). Community gardening: cultivating subjectivities, space, and justice. *Local Environment*, 22(9), 1142-1158. <https://doi.org/10.1080/13549839.2016.1169518>.
- Bégin, G. (2014, 24 octobre). Les fruits de la ruelle. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/690581/fruits-villes-ruelle-semaine-verte>.
- Béliveau Côté, G. (2018). *Capsule thématique l'éco-gentrification*. VRM.ca – le réseau de recherche et de connaissances sur la ville et l'urbain. <http://www.vrm.ca/leco-gentrification/>.

Bernier, P. (2015). *Vers la construction d'un discours critique de l'agriculture urbaine commerciale en serres sur les toits* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel.
<https://archipel.uqam.ca/8044/1/M14112.pdf>.

Besse, L., Chateigner, F. et Ihaddadene, F. (2016). L'éducation populaire. *Savoirs*, 42, 11-49.
<https://doi.org/10.3917/savo.042.0011>.

Billette, V. et Lavoie, J-P. (2010). Introduction : Vieillissements, exclusions sociales et solidarités. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J-P Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir). *Vieillir au Pluriel : Perspectives sociales* (p.1-22). Presses de l'Université du Québec.
<https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3275330>.

Billette, V., Lavoie, J-P., Séguin, A-M., Van Pevenage, I. (2012). Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution. *Frontières*, 25 (1), 10-30. <https://doi.org/10.7202/1018229ar>.

Boily, M-É. (2012). *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec. État de situation et perspectives*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Agriculture.
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Agricultureurbaineetperiurbaine.pdf>.

Boudreau, J-A. et Rondeau, J. (2021). *Les mondes urbains de la jeunesse : l'action politique esthétique à Montréal*. Les Presses de l'Université Laval. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv23khnnt.9>.

Boulianne, M. (1999). *Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique* (ES9917). Cahiers du CRISES.
<https://crises.uqam.ca/cahiers/es9917-agriculture-urbaine-rapports-sociaux-et-citoyennete-le-cas-du-jardinage-biologique-communautaire-au-quebec-et-au-mexique/>.

Boulianne, M. (2001). L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois – Empowerment des femmes ou « domestication de l'espace public »?. *Anthropologie et Sociétés*, 25(1), 63-80.
<https://doi.org/10.7202/000210ar>.

Boulianne, M. (2006). The movement for an economy of solidarity : urban agriculture and local exchange trading systems in Quebec. *Markets and Market Liberalization: Ethnographic Reflections Research in Economic Anthropology*, 24, 261–279. [https://doi.org/10.1016/S0190-1281\(05\)24009-X](https://doi.org/10.1016/S0190-1281(05)24009-X).

Boulianne, M. et Olivier-d'Avignon, G. (2013). Des espaces revendiqués, des villes repensées : les guérillas jardinières et la transformation des imaginaires urbains. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.169-186). VertigoO.

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G. et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif de la conurbation de Québec. *Vertigo*, 10(2).
<https://doi.org/10.4000/vertigo.9930>.

Boutros, M. (2019, 16 septembre). Cueillir des fruits pour lutter contre le gaspillage alimentaire. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/562674/cueillir-des-fruits-pour-lutter-contre-le-gaspillage-alimentaire>.

Bouvier-Daclon, N. et Sénécal, G. (2001). Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu. *Loisir et Société*, 24(2), 507-531. <https://doi.org/10.7202/000193ar>.

Carabin, F. (2018, 20 juillet). Des jardins urbains plus accessibles au Santropol Roulant. *Métro*. <https://journalmetro.com/actualites/montreal/1680951/des-jardins-urbains-plus-accessibles-au-santropol-roulant/>.

Casazza, C. et Pianigiani, S. (2016). Bottom-up and top down approaches for urban agriculture. *Civil Engineering and Urban Planning : an International Journal*, 3(2), 49-61. <https://airccse.com/civej/papers/3216civej04.pdf>.

Centre National de Ressources Textuelles Linguistiques. (s.d.). *Sensibiliser*. <https://www.cnrtl.fr/definition/sensibiliser>. Repéré le 4 mars 2023.

Charland, C. (2010). *Analyse de la contribution éducative de projets d'agriculture urbaine en vigueur dans les grands centres urbains du Québec* [essai de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/7107>.

Chevalier, A. (2009). *La création communautaire des nouveaux espaces verts montréalais : un processus vers le « vivre ensemble »* [mémoire de maîtrise, Université du Québec et Institut National de Recherche Scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/56/>.

Collectif d'apiculture du Santropol Roulant. (s.d.). *Formulaire de reconnaissance d'engagement collectif* [document inédit]. Collectif d'apiculture du Santropol Roulant. Repéré le 13 juin 2022.

Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD). (2012). *Charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine*. Office de consultation publique de Montréal. <https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P58/4i.pdf>.

Communauté métropolitaine de Montréal. (s.d.). *Autonomie, souveraineté et sécurité alimentaire...Qu'est-ce que ça mange en hiver?*. [https://cmm.qc.ca/blogue/autonomie-souverainete-et-securite-alimentaire-quest-ce-que-ca-mange-en-hiver/#:~:text=Le%20concept%20de%20sécurité%20alimentaire,autonomie%20\(aussi%20appelée%20au%20suffisance\)](https://cmm.qc.ca/blogue/autonomie-souverainete-et-securite-alimentaire-quest-ce-que-ca-mange-en-hiver/#:~:text=Le%20concept%20de%20sécurité%20alimentaire,autonomie%20(aussi%20appelée%20au%20suffisance)). Repéré le 21 juillet 2023.

Conseil supérieur de l'éducation (2016). *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*. Québec. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/leducation-populaire-50-0492/>.

Creswell, J. W. et Poth, C. N. (2016). *Qualitative Inquiry and Research Design – Choosing Among Five Approaches* (4e édition). Sage Publications.

Cultive ta ville (s.d.). *Le Santropol Roulant, comment lier la ville et la campagne?*. <https://cultivetaville.com/portrait/maraichage/le-santropol-roulant—lier-ville-campagne/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Cultive ta ville (2018). *Un programme universel d'alimentation scolaire gratuite : une utopie?*. <https://cultivetaville.com/fr/cartes/montreal/nouvelles/2018/09/24/un-programme-universel-alimentation-scolaire-gratuite—une-utopie>.

Daclon Bouvier, N. (2001). *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal et Institut national de la recherche scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/63/>.

Datta, R. (2019). Sustainability: through cross-cultural community garden activities. *Local Environment*, 24(8), 762-776. <https://doi.org/10.1080/13549839.2019.1641073>.

Deringer, S. A. (2017). Mindful Place-Based Education : Mapping the Literature. *Journal of Experimental Education*, 40(4), 333-348. <https://doi.org/10.1177/10538259177166>.

Deschamps, A. (2020). L'appropriation par les habitants des dispositifs de végétalisation urbaine participative à Lyon : quelles inégalités socio-spatiales? *Développement durable et territoires*, 11 (3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18012>.

Deville, D. et Brondeau, F. (2017). Appropriations citoyennes et jeux d'acteurs dans un espace en devenir : Le quartier des Murs à Pêches à Montreuil. *Géographie et cultures*, 103, 109-129. <https://doi.org/10.4000/gc.5817>.

Domene, E. et Sauri, D. (2007). Urbanization and class-produced natures: Vegetable gardens in the Barcelona Metropolitan Region. *Geoforum*, 38, 287-298. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.03.004>.

Duchemin, É. (2013a). Agriculture urbaine d'hier à aujourd'hui : une typologie. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.17-92). VertigO.

Duchemin, É. (2013b). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine : perspective de chercheurs et de jardiniers. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.95-107). VertigO.

Duchemin, É., Wegmuller, F. et Legault, A-M. (2010). Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *VertigO*, 10 (2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.10436>.

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.

Dupont-Rachiele, C., Duchemin, É. et Utge-Royo, J. (2021). *L'agriculture urbaine sociale et collective montréalaise en temps de pandémie*. Laboratoire sur l'agriculture urbaine et le Système Alimentaire Montréalais.

https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/References_et_recherches_SAM/2021_Resilience-AUSC.PDF.

Dwyer, S. C. et Buckle, J. L. (2009). The Space Between : On Being an Insider-Outsider in Qualitative Research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(1), 54-63.

<https://doi.org/10.1177/160940690900800105>.

Egerer, M. et Fairbairn, M. (2018). Gated gardens: Effects of urbanization on community formation and commons management in community gardens. *Geoforum*, 96, 61-69.

<https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.07.014>.

Eizenberg, E. (2011). Actually Existing Commons: Three Moments of Space of Community Gardens in New York City. *Antipode*, 44(3), 764–782. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2011.00892.x>.

Eizenberg, E. et Fenster, T. (2015). Reframing urban controlled spaces: Community gardens in Jerusalem and Tel Aviv-Jaffa. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies* 14(4), 1132-1160.

Farah, L. M. et Bhatt, V. (2010). *Paysage solidaire : vers des infrastructures urbaines fertiles* [communication orale]. 78e Congrès de l'association francophone pour le savoir (ACFAS), Montréal, QC, Canada. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/47083/133458.pdf?sequence=1>.

Forgues, K. (2017). *Offres de services des organismes communautaires. Un bottin pour le milieu municipal*. Gouvernement du Québec.

<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/publication-description/publication/offres-de-services-des-organismes-communautaires-un-bottin-pour-le-milieu-municipal/>.

Fraser, N. (2000). Rethinking Recognition. *New Left Review*, 3(3), 107-118.

<https://newleftreview.org/issues/ii3/articles/nancy-fraser-rethinking-recognition>.

Fraser, N. (2001). Recognition without Ethics?. *Theory, Culture & Society*, 18(2–3), 21–42.

<https://doi.org/10.1177/02632760122051760>.

Fraser, N. (2004a). Justice Sociale, Redistribution et Reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 1(23), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>.

Fraser, N. (2004b). Social Justice in the Age of Identity Politics : Redistribution, Recognition, and Participation. Dans N. Fraser et A. Honneth, *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Exchange* (p.7-109). Verso.

Fraser, N. (2013). *Fortunes of feminism: From state-managed capitalism to neoliberal crisis*. London, UK: Verso.

Gailloux, C. (2013). Démocratie et sécurité alimentaires : l'agriculture urbaine est-elle une solution?. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.303-317). VertigO.

Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Ghose, R. et Pettygrove, M. (2014). Actors and networks in urban community garden development. *Geoforum*, 53, 93-103. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.02.009>.

Giacchè, G. (2014). L'agriculture urbaine révélatrice de formes de résistance. *ESO, travaux et documents*, 37, 17-25.

Gottlieb, R. et Joshi, A. (2010). *Food Justice*. The MIT Press.

Granzow, M. et Jones, K. E. (2020). Urban agriculture in the making or gardening as epistemology. *Local Environment*, 25(5), 381-396. <https://doi.org/10.1080/13549839.2020.1753666>.

Guerlain, M. A. et Campbell, C. (2016). From Sanctuaries to Prefigurative Social Change: Creating Health-Enabling Spaces in East London Community Gardens. *Journal of Social and Political Psychology*, 4(1), 220–237. <https://doi.org/10.5964/jspp.v4i1.526>.

Guerlain, M. et Lego, B. (2011, 12 décembre). *A look inside the shopping cart : Santropol Roulant's food audit, 2010*. Santropol Roulant. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/Santropol_Roulant-Food_Audit-2011_EN.pdf.

Haiven, M. et Khasnabish, A. (2010). What is Radial Imagination? A Special Issue. *Affinities: A Journal of Radical Theory, Culture, and Action*, 4(2), i-xxxvii. <https://ojs.library.queensu.ca/index.php/affinities/article/view/6128>.

Haiven, M. et Khasnabish, A. (2017). Introduction. Dans A. Khasnabish et M. Haiven (éd), *What moves us : the Lives and Times of the Radical Imagination* (p.1-6). Upping the Anti, The Radical Imagination Project.

Hardman, M., Chipungu, L., Magidimisha, H., Larkham, P., Scott, A. et Armitage, R. (2018). Guerrilla gardening and green activism: Rethinking the informal urban growing movement. *Landscape and Urban Planning*, 170, 6-14. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.08.015>.

Heynen, N., Perkins, H. et Roy, P. (2006). The Political Ecology of Uneven Urban Green Space - The Impact of Political Economy on Race and Ethnicity in Producing Environmental Inequality in Milwaukee. *Urban Affairs Review*, 42(1), 3-25. <https://doi.org/10.1177/1078087406290729>.

Hista, J. (2007). Enjeux autour de l'agriculture urbaine contemporaine. Regroupement des jardins collectifs du Québec. http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/file/memoire/13-12-l-jardins_collectifs.pdf.

Jaeggi, R. (2018). *Critique of forms of life* (traduit par Ciaran Cronin). The Belknap Press of Harvard University Press.

Janvier, G. et Doucet, J. (2015). Feeding Citizenship: strategies for accessing and transforming spaces. *Cities and the Environment (CATE)*, 8(2). <https://digitalcommons.lmu.edu/cate/vol8/iss2/21>.

Jehličkaa, P., Daněkb, P., et Vávra, J. (2019). Rethinking resilience: home gardening, food sharing and everyday resistance. *Canadian Journal of Development Studies – Revue Canadienne d'études du développement*, 40(4), 511-527. <https://doi.org/10.1080/02255189.2018.1498325>.

Julien Denis, M-È. (2013). *Les pratiques autogestionnaires en agriculture urbaine dans le milieu institutionnel universitaire : le cas du collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD)* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/5898/1/M13231.pdf>.

Julien Denis, M-È., Trudelle, C. et Duchemin, É. (2013). L'autogestion, pour une autonomisation émancipatrice dans le milieu institutionnel universitaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 173-188. <https://doi.org/10.7202/1020828ar>.

Kearney, M. (2004). *Entreprendre et insérer localement : La petite cuillère et Le jardin collectif, deux projets d'économie sociale de La Croisée de Longueuil* (publication no 04-34). Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/11026/1/M15295.pdf>.

Khasnabish, A. (2019). Ecologies of the radical imagination. *Information, Communication & Society*, 23(12). <https://doi.org/10.1080/1369118X.2019.1631368>.

Kingsley, J. 'Y', Townsend, M., Henderson-Wilson, C. (2009). Cultivating health and wellbeing: members' perceptions of the health benefits of a Port Melbourne community garden. *Leisure Studies*, 28(2), 207-219. <https://doi.org/10.1080/02614360902769894>.

Lalonde, A. (2021, 8 novembre). Ces citoyen.ne.s qui récoltent les fruits de la transition. *Fondation David Suzuki*. <https://fr.davidsuzuki.org/blogue/ces-citoyen-ne-s-qui-recoltent-les-fruits-de-la-transition/>.

Lapointe, J. (2013). Potager de façade : chassez le naturel et il revient au bungalow. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.189-201). VertigO.

Legault, A-M. (2011a). Le jardin collectif urbain : Un projet éducatif holistique et fondamentalement politique. *Éducation relative à l'environnement*, 9. <https://doi.org/10.4000/ere.1545>.

Legault, A-M. (2011b). *Les jardins collectifs en milieu urbain : espaces d'éducation relative à l'éco-alimentaire* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/4354/>.

Legault, A-M. (2013). Deux quartiers montréalais: Deux expériences de jardinage collectif. Dans L. Sauvé, N. Naoufal et E. Auzou (dir.), *Pour une écoalimentation*. Presses de l'Université du Québec.

Leite, I. (2021). An education for outsiders : Popular Education. *Journal for Critical Education Policy Studies*, 19(2), 105-143. <http://www.jceps.com/archives/11299>.

Les Fruits Défendus. (s.d.). *Intérêt pour implication – Les Fruits Défendus / Interest for involvement – Forbidden Fruits* [document inédit]. Les Fruits Défendus. Repéré le 8 septembre 2022.

Les Fruits Défendus. (2022). *Les Fruits Défendus : 2022 Rétrospective* [document inédit]. Les Fruits Défendus.

Levkoe, C. Z. (2006). Learning democracy through food justice movements. *Agriculture and Human Values*, 23, 89-98. <https://doi.org/10.1007/s10460-005-5871-5>.

Mahuziès-Sanuy, P. (2008). *Jardin et jardinage – un terreau fertile pour la formation continue des enseignants au primaire* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/1173/1/M10337.pdf>.

Marie, M. (2019). Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local : Enseignements à partir de l'étude des cas de Rennes, Caen et Alençon. *Vertigo*, 19(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.26215>.

Marier, C. et Hubert, F. (2012). *Mémoire sur l'agriculture urbaine à Montréal – Semer pour la santé*. Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. https://santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Jardins_comm_sol/Memoire_Agriculture_Urbaine_2012-06-15.pdf.

Martinez, L. (2022, 23 septembre). Des fruits frais à cueillir en ville. *Unpointcinq*. https://unpointcinq.ca/agir/agriculture-urbaine-des-fruits-frais-a-cueillir-en-ville/?fbclid=IwAR0NgJKAzwUrZFL51-hM0AI80YvJoNjpBRjUkrT7GUkrff5CGWp_u-ZPM4U.

Massé, B. et Beaudry, M. (2007). *Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité* (c-01-2008). Cahier de l'ARUC-ÉS. <https://depot.erudit.org/bitstream/004320dd/1/C-01-2008.pdf>.

McClintock, N. (2014). Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture's contradictions. *Local Environment*, 19(2), 147-171. <https://doi.org/10.1080/13549839.2012.752797>.

McClintock, N. (2018). Cultivation (a) sustainability capital : Urban agriculture, eco-gentrification, and the uneven valorization of social reproduction. *Annals of the American Association of Geographers*, 108(2), 579-590. <https://doi.org/10.1080/24694452.2017.1365582>.

McClintock, N., Mahmoudi, D., Simpson, M. et Pereira Santos, J. (2016). Socio-spatial differentiation in the Sustainable City: A mixed-methods assessment of residential gardens in metropolitan Portland, Oregon, USA. *Landscape and Urban Planning*, 148, 1-16. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2015.12.008>.

Mikadze, V. (2018). *Phenomenologies of Border and Humble Public Space Making: Tactical Urbanism, Non-Compartmentalizing Urban Development, and Guerrilla Gardening in Montréal, Canada* [thèse de doctorat, McGill University]. Escholarship. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/7s75df859>.

Mikadze, V. (2020). Landscape urbanism and informal space-making: insights from a guerrilla gardening case in Montreal, Canada. *Journal of Urban Design*, 25(6),794-811. <https://doi.org/10.1080/13574809.2020.1752645>.

Montembeault, F., Bherer, L. et Cloutier, G. (2021). *L'engagement pousse là où on le sème : le Carré Casgrain, de jardin ouvert à collectif citoyen*. Éditions Écosociété.

Morales Hudon, A. et Sarrasin, R. (2019). Les mouvements sociaux comme forme de participation politique. Dans A-C. Fourot, R. Léger, N. Kenny et J. Cornut (éd), *Le Canada dans le monde : Acteurs, idées, gouvernance* (p.99-118). Presses de l'Université de Montréal.

Mougeot, L. J. (2000). Urban agriculture: definition, presence, potentials and risks. *Growing cities, growing food: Urban agriculture on the policy agenda*, 1, 42.

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. (s.d.). *Qu'est-ce que l'ÉPA?*. <https://mepacq.qc.ca/qui-sommes-nous/quest-ce-que-lepa/>. Repéré le 15 mars 2023.

Murphy, T. et Stevenson, D. (2008, octobre). *Of meat pies and pie graphs: Findings from Santropol Roulant's food audit*. Santropol Roulant. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/Santropol_Roulant-Food_Audit_2008_EN.pdf.

Nadeau, A. (2018). *Racines Citoyennes : Le rôle des initiatives citoyennes dans la gouvernance urbaine des changements climatiques : le cas de Montréal* [mémoire de maîtrise, Université du Québec et Institut National de la Recherche Scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/7615/>.

Nahmias, P. et Le Caro, Y. (2012). Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité de formes spatiales. *Environnement urbain*, 6, a-1-a-16. <https://doi.org/10.7202/1013709ar>.

Nault, S-É. (2016, 23 mai). Santropol Roulant: 20 ans d'implication dans la communauté. *Le Huffington Post Québec*. https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/santropol-roulant-20-ans-dimplication-dans-la-communaute-phot_n_10103708.

Nycz, P. (2017). *L'aventure agricole montréalaise : une géopolitique urbaine quid de tensions?* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/10904/>.

O'Connor, P. (2004). The conditionality of status : Experience-based reflections on the insider/outsider issue. *Australian Geographer*, 35(2), 169-176. <https://doi.org/10.1080/0004918042000249476>.

Office de Consultation Publique de Montréal. (2012a). *État de l'agriculture urbaine à Montréal : Rapport de consultation publique*. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports/rapport_au.pdf.

Office de consultation publique de Montréal. (2012b, 18 juin). *Audience publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal* (2e partie, volume 1). <https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P58/8g.pdf>.

Olivier-d'Avignon, G., Boulianne, M. et Galarneau, V. (2009). *Répertoire des jardins partagés des régions de Québec et Chaudières-Appalaches*. Université Laval, Cahier de recherche spécial du CRIDES.

Olmos-Vega, F. M., Stalmeijer, R. E., Varpio, L. et Kahlke, R. (2022). A practical guide to reflexivity in qualitative research : AMEE guide No. 149. *Medical Teacher*. <https://doi.org/10.1080/0142159X.2022.2057287>.

Opitz, I., Berges, R., Piorr, A. et Krikser, T. (2016). Contributing to food security in urban areas: differences between urban agriculture and peri-urban agriculture in the Global North. *Agriculture and Human Values*, 33, 341-358. <https://doi.org/10.1007/s10460-015-9610-2>.

Ouro-Koura, R. (2019). *L'agriculture urbaine face à l'insécurité alimentaire à Montréal : l'expérience des Fermes Lufa* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/12488/1/M15937.pdf>.

Ouro-Koura, R. et Klein, J-L. (2019). L'entrepreneuriat social en agriculture urbaine: L'entreprise Les Fermes Lufa. Dans M. Doyon et J-L. Klein (éd.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : Perspective territoriale* (p.133-149). <https://www.jstor.org/stable/j.ctvq4bzbh.15>.

Paddock, T., Taylor, T. et Daventport, E. (2007). *La Chapelle et le bistrot : Étude d'un cas de bénévolat familial au Santropol Roulant*. Imagine Canada. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/La_chapelle_et_le_bistrot-Santropol_Roulant2007.pdf.

Paquette, J. (2002). Experience spatiale et bien-etre urbain ... des jardins communautaires montrealais. *Ethnologies*, 24(1), 45-74.

Parkin, S. et McKeganey, N. (2000) The Rise and Rise of Peer Education Approaches. *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 7(3), 293-310. <https://doi.org/10.1080/09687630050109961>.

Payant-Hébert, R. (2013). *La contribution des jardins collectifs urbains à la lutte contre l'insécurité alimentaire* [mémoire de maîtrise, Université du Québec – Institut national de la recherche scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2450/>.

Pedneault, A. et Grenier, R. (1996). *Créer un jardin communautaire. L'aménager, le gérer, l'animer*. Le Mouvement pour l'Agriculture Biologique. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Creer_un_jardin_communautaire.pdf.

Perkins, H. (2014). Urban Forests are Social Natures - Markets, Race, Class, and Gender in Relation to (Un)Just Urban Environments. Dans L.A. Sandberg, A. Bardekjian et S. Butt (Éd), *Urban Forests, Trees, and Greenspace A Political Ecology Perspective*. Routledge, Taylor & Francis Group.

Pham, T-T-H., Apparicio, P., Séguin, A-M., Landry, S. et Gagnon, M. (2012). Spatial distribution of vegetation in Montreal: An uneven distribution or environmental inequity?. *Landscape and Urban Planning*, 107, 214-224. <http://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.06.002>.

Pham, T-T-H. et Turner, S. (2020). 'If I want safe food I have to grow it myself': Patterns and motivations of urban agriculture in a small city in Vietnam's northern borderlands. *Land Use Policy*, 96. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2020.104681>.

Pourias, J. (2013). Intégration de l'agriculture urbaine dans le système alimentaire et dans l'aménagement du territoire urbain. Dans É. Duchemin (dir.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville* (p.129-147). VertigO.

Pourias, J. (2014). *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine. Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal* [thèse de doctorat, Paris Tech et Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/7622/>.

Pourias, J., Aubry, C. et Duchemin, É. (2016). Is food a motivation for urban gardeners? Multifunctionality and the relative importance of the food function in urban collective gardens of Paris and Montreal. *Agriculture and Human Values*, 33, 257-273. <https://doi.org/10.1007/s10460-015-9606-y>.

Prévost, C. (2016). Le collectif *La Rosée* : un jardin à partager, une société à découvrir. *Cahiers de l'ÉDIQ*, 3(2), 109-119. <https://www.ediq.ulaval.ca/publications/cahiers-de-lediq/cahiers-de-lediq-2016-vol-3-ndeg2>.

Proteau, J. et Boulianne, M. (2020). *Formes et significations du jardinage d'autoproduction : une ethnographie des potagers domestiques québécois*. Université Laval et Vers une alimentation territorialisée et durable. [https://www.systemealimentairequebec.info/sites/systemealimentairequebec.info/files/Jardins%20potagers%20domestiques Proteau Boulianne 04 01 2021.pdf](https://www.systemealimentairequebec.info/sites/systemealimentairequebec.info/files/Jardins%20potagers%20domestiques%20Proteau%20Boulianne%2004%2001%202021.pdf).

Puiggali, L. (2020). *La contribution des activités en agriculture urbaine à l'amélioration des conditions de vie des résidents dans les quartiers montréalais* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/14425/>.

Reyburn, S. (2006). *Évaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie* [thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique et Université du Québec à Montréal]. Espace INRS. https://espace.inrs.ca/id/eprint/101/1/Reyburn_Stefan_PhD_2006.pdf.

Reynolds, K. (2015). Disparity Despite Diversity: Social Injustice in New York City's Urban Agriculture System. *Antipode*, 47(1) 240–259. <https://doi.org/10.1111/anti.12098>.

Reynolds, K. et Cohen, N. (2016). *Beyond the Kale : Urban Agriculture and Social Activism in New York City*. University of Georgia Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt189tsck.5>.

Rondeau, J. (2017). *Une autre relève agricole – Analyse des rôles des acteurs d'une formation en agriculture urbaine dans la production d'espaces et de pratiques agricoles alternatives au système alimentaire agro-industriel en milieu urbain* [mémoire de maîtrise, Université du Québec et Institut National de Recherche Scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/5256/>.

Rossmann, G. B., Rallis, F. R. (2017). *An introduction to qualitative research: learning in the field*. Sage Publications. <https://doi.org/10.4135/9781071802694>.

Saldaña, J. (2013). *The coding manual for qualitative researchers*. Sage Publications.

Santropol Roulant. (s.d.-a). *Agriculture*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/agriculture-urbaine/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-b). *Apiculture*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/apiculture-2/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-c). *Bénévolat au Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/devenir-benevole/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-d). *Collectif de Vermicompostage*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/compostage/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-e). *Collectifs*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-f). *Ferme du Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/agriculture-urbaine/ferme-de-senneville/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-g). *Les 9 principes au ♥ de notre engagement*. <https://santropolroulant.org/fr/les-9-principes-au-♥-de-notre-engagement/>. Repéré le 15 février 2023.

Santropol Roulant. (s.d.-h). *Les Fruits Défendus*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/fruits-defendus/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-i). *Les Terrasses Roy*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/agriculture-urbaine/les-terrasses-roy/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-j). *Magasin général*. <https://santropolroulant.org/fr/activites-et-services/magasin-general/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-k). *Mission*. <https://santropolroulant.org/fr/mission/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-l). *Mycollectif*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/mycollectif-2/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-m). *Notre Équipe*. <https://santropolroulant.org/fr/equipe/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-n). *Notre Histoire*. <https://santropolroulant.org/fr/histoire/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-o). *Popote Roulante*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/popote-roulante/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-p). *Presse et Médias*. <https://santropolroulant.org/fr/presse-et-medias>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-q). *Qu'est-ce que le Roulant?*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-r). *Ressources pour la bibliothèque de semences*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/agriculture-urbaine/ressources-pour-la-bibliotheque-de-semences/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-s). *Toit vert du Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/agriculture-urbaine/toit-vert-du-roulant/>. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (s.d.-t). *Un guide du bénévole en agriculture*. <https://santropolroulant.org/wp-content/plugins/pdfjs-viewer-shortcode/pdfjs/web/viewer.php?file=/wp->

content/uploads/2018/07/pamphlet.agriculture.fr_12juillet.pdf&download=true&print=true&openfile=false. Repéré le 10 septembre 2022.

Santropol Roulant. (2006). *Rapport annuel 2006*. <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/AR-2006.pdf>.

Santropol Roulant. (2009). *Rapport annuel : la popote intergénérationnelle / nourishing our Community*. <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/AR-2009.pdf>.

Santropol Roulant. (2011). *Rapport annuel 2011 une année de transformation, Annual Report 2011 a year of transformation*. <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/AR-2011.pdf>.

Santropol Roulant. (2012a, juillet). À vos marchés, prêts, partez!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2012/07/a-vos-marches-prets-partez/>.

Santropol Roulant. (2012b, octobre). Notre réponse préliminaire au rapport de consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2012/10/notre-reponse-preliminaire-au-rapport-de-consultation-publique-sur-lagriculture-urbaine-a-montreal/>.

Santropol Roulant. (2013a). *2013 au/at Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2015/04/AR-2013.pdf>.

Santropol Roulant. (2013b, avril). Le panier frais de SR est de retour!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2013/04/le-panier-frais-du-sr-est-de-retour-2/>.

Santropol Roulant. (2013c, juillet). Conférence : décontamination des terres. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2013/07/conference-decontamination-des-terres/>.

Santropol Roulant. (2014a, mars). Mini-stages non-rémunérés à la ferme. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2014/03/mini-stages-non-remunereres-a-la-ferme/>.

Santropol Roulant. (2014b, juin). Le mini-marché du Santropol Roulant est de retour!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2014/06/le-mini-marche-du-santropol-roulant-est-de-retour/>.

Santropol Roulant. (2015a). *Rapport Annuel - Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2016/04/AR2015_final_web_spreads.pdf.

Santropol Roulant. (2015b, décembre). Séance d'info pour le Collectif de vermicompostage. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2015/12/seance-dinfo-pour-le-collectif-de-vermicompostage/>.

Santropol Roulant. (2016a). *Rapport Annuel - Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2017/03/AR2016_final_web.pdf.

Santropol Roulant (2016b, janvier). Offre d'emploi : apprentissage en agriculture urbaine. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2016/01/offre-demploi-apprentissage-en-agriculture-urbaine-2/>.

Santropol Roulant. (2016c, avril). Les fruits défendus - de retour pour une 6e saison. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2016/04/les-fruits-defendus-de-retour-pour-une-6e-saison/>.

Santropol Roulant. (2016d, septembre). Le Mycollectif cherche des nouveaux membres!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2016/09/le-mycollectif-cherche-des-nouveaux-membres/>.

Santropol Roulant. (2017a, février). L'agriculture urbaine en flux. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2017/02/lagriculture-urbaine-en-flux/>.

Santropol Roulant. (2017b, mars). Série 2017 d'ateliers en agriculture. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2017/03/serie-dateliers-en-agriculture-2017/>.

Santropol Roulant. (2017c, juin). La rue Roy transformée en espace public. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2017/06/la-rue-roy-transformee-en-espace-public/>.

Santropol Roulant. (2017d, août). Atelier sur l'écologie des sols. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2017/08/atelier-sur-lecologie-des-sols/>.

Santropol Roulant. (2018a). *Rapport annuel - Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2019/04/AR2018_final_web.pdf.

Santropol Roulant. (2018b, avril). Les jardins comestibles de McGill en transition. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2018/04/les-jardins-comestibles-de-mcgill-en-transition/>.

Santropol Roulant. (2018c, juillet). Nouveau au Roulant : une bibliothèque de semences!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2018/07/nouveau-au-roulant-une-bibliotheque-de-semences/>.

Santropol Roulant. (2019a). *Rapport Annuel - Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2020/05/AR2019_AGA_compressed.pdf.

Santropol Roulant. (2019b, mars). Inscrivez-vous à nos paniers bios pour la saison 2019!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2019/03/paniers-bio-2019/>.

Santropol Roulant. (2019c, juin). Atelier sur les insectes et autres animaux dans le jardin : amis et ennemis. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2019/06/atelier-sur-les-insectes-et-autres-animaux-dans-le-jardin-amis-et-ennemis/>.

Santropol Roulant. (2020a). *Rapport Annuel 2020 Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2021/03/AR2020_final_lowres2.pdf.

Santropol Roulant. (2020b, février). L'agriculture urbaine prend une nouvelle dimension. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2020/02/lagriculture-urbaine-prend-une-nouvelle-dimension/>.

Santropol Roulant. (2020c, décembre). Vous faites partie de la recette. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2020/12/vous-faites-partie-de-la-recette/>.

Santropol Roulant. (2021a). *Rapport Annuel - Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2022/04/AR2021_final_web.pdf.

Santropol Roulant. (2021b). *Rapport de fin de saison 2021 - potager de la Cité-des-Hospitalières*. <https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2022/03/Rapport-de-fin-de-saison-2021.pdf>.

Santropol Roulant. (2021c, juin). Du Roulant à vous, notre communauté! *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2021/06/du-roulant-a-vous-notre-communaute/>.

Santropol Roulant. (2021d, juin). Un jardin, une pizza. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2021/06/un-jardin-une-pizza/>.

Santropol Roulant. (2021e, septembre). Nos premières positions. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2021/09/prendre-position/>.

Santropol Roulant. (2021f, novembre). *Infolettre* [document inédit]. Santropol Roulant.

Santropol Roulant. (2021g, novembre). Regard sur la saison de la ferme. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2021/11/regard-sur-la-saison-de-ferme/>.

Santropol Roulant. (2021h, novembre). Une saison colorée par 500 paires de mains. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2021/11/une-saison-coloree-par-500-paires-de-mains/>.

Santropol Roulant. (2022a). *Rapport Annuel/Annual Report*. https://santropolroulant.org/wp-content/uploads/2023/03/AR2022_final_web.pdf.

Santropol Roulant. (2022b, février). Des semences à la volée. *Santropol Roulant*. https://santropolroulant.org/fr/2022/02/des-semences-a-la-volee/?mc_cid=0fb59c73b5&mc_eid=e265a1cefe.

Santropol Roulant. (2022c, février). Le collectif d'apiculture du Roulant recrute de nouveaux membres. *Santropol Roulant*. https://santropolroulant.org/fr/2022/02/le-collectif-dapiculture-du-roulant-recrute-de-nouveaux-membres/?mc_cid=0fb59c73b5&mc_eid=e265a1cefe.

Santropol Roulant (2022d, juillet). Rue Fermier : du Roulant à la Cité!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/07/rue-fermier-du-roulant-a-la-cite/>.

Santropol Roulant. (2022e, août). Les premiers pas vers une ferme agro-éducative. *Santropol Roulant*. https://santropolroulant.org/fr/2022/08/les-premiers-pas-vers-une-ferme-agro-educative/?mc_cid=c0d7100d84&mc_eid=e265a1cefe.

Santropol Roulant. (2022f, août). Revivre Rue Fermier!. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/08/revivre-rue-fermier/>.

Santropol Roulant. (2022g, août). Visites guidées de la Cité. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/08/visites-guidees-de-la-cite/?fbclid=IwAR386YaOJwv0Yb3SzVgzxzoagwOJTnt4J755VTWhMRHwPGT6xZT9VZFb1hl>.

Santropol Roulant. (2022h, octobre). Finir la saison en beauté. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/10/finir-la-saison-en-beaute/>.

Santropol Roulant. (2022i, décembre). Retour sur 2022: des nouvelles des collectifs. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/12/retour-sur-2022-des-nouvelles-des-collectifs/>.

Santropol Roulant. (2022j, décembre). Se mobiliser ensemble comme acteurs locaux. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/12/se-mobiliser-ensemble-comme-acteurs-locaux/>.

Santropol Roulant. (2022k, décembre). Un aperçu de 2022 : Un avenir agro-éducatif et intergénérationnel. *Santropol Roulant*. <https://santropolroulant.org/fr/2022/12/aperçu-2022-un-avenir-agro-educatif-et-intergenerationnel/>.

Santropol Roulant, Cultiver Montréal, Blueberryjams et Viau, M-A. (2020, 31 mai). *Dandelion Célébration! Online workshop* [événement Facebook]. Facebook. <https://www.facebook.com/events/586494385307199/>.

Sasché, V. (2018). « Creuser son sillon ». Décorticage du processus de planification informelle entre un potager urbain, un réseau et des institutions locales à Rome. Dans GIS Démocratie et Participation (resp.), *Actes des cinquièmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative* [symposium]. Tours. <https://doi.org/10.35007/gdp.ttk0-tb29>.

Savoie-Zajc, L. (2006). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Sbicca, J. (2018). *Food Justice Now! Deepening the Roots of Social Struggle*. University of Minnesota Press. <https://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctv3dnnrt.3>.

Schmelzopf, K. (2002). Incommensurability, land use, and the right to space : community gardens in New York City. *Urban Geography*, 23(4), 323–343. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.23.4.323>.

Schreier, M. (2018). Sampling and Generalization. Dans U. Flick (Dir.), *The SAGE Handbook of Qualitative Data Collection*. Sage Publications. <https://doi.org/10.4135/9781526416070>.

- Schwab, E., Caputo, S. et Hernández-García, J. (2018). Urban Agriculture: Models-in-Circulation from a Critical Transnational Perspective. *Landscape and Urban Planning*, 170, 15-23. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.09.012>.
- Shiner, M. (1999). Defining peer education. *Journal of Adolescence*, 22(4), 555-566. <https://doi.org/10.1006/jado.1999.0248>.
- Smith, B. J. II. (2019). Food justice, intersectional agriculture, and the triple food movement. *Agriculture and Human Values*, 36, 825-835. <https://doi.org/10.1007/s10460-019-09945-y>.
- Smith, G. A. (2017). Place-Based Education. *Oxford Research Encyclopedia of Education*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190264093.013.95>.
- Srivastava, P. et Hopwood, N. (2009). A practical iterative framework for qualitative data analysis. *International Journal of Qualitative Methods*, 8 (1), 76-84. <https://doi.org/10.1177/160940690900800107>.
- Steiner, O., Heeg, R., Balleys, C., Lodi, I. et Shnorrr, V. (2015). L'éducation et le tutorat par les pairs : évaluation. *Sécurité sociale CHSS* 4.
- Union des producteurs agricoles. (2012). *Consultation publique – Montréal, un avenir à cultiver*. Office de consultation publique de Montréal. <https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P58/9a20.pdf>.
- Tornaghi, C. (2017). Urban Agriculture in the Food - Disabling City: (Re)defining Urban Food Justice, Reimagining a Politics of Empowerment. *Antipode*, 49(3), 781 – 801. <https://doi.org/10.1111/anti.12291>.
- Tornaghi, C. et Van Dyck, B. (2015). Research-informed gardening activism: steering the public food and land agenda. *Local Environment*, 20(10), 1247-1264. <https://doi.org/10.1080/13549839.2014.949643>.
- Veenhuizen, R. v. *Cities Farming for the Future Urban Agriculture for Green and Productive Cities*. RUAF Foundation, 2006.
- Varpio, L., Ajjawi, R., Monrouxe, L. V., O'Brien, B. C. et Rees, C. E. (2017). Shedding the Cobra Effect: Problematising Thematic Emergence, Triangulation, Saturation and Member Checking. *Medical Education*, 51(1), 40–50. <https://doi.org/10.1111/medu.13124>.
- Vermette, J-P. (2013). *Contributions de l'agriculture urbaine au renforcement de la mission académique et sociale des universités* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/6126/>.
- Ville de Montréal. (2012). *État de l'agriculture urbaine à Montréal*. Office de consultation publique de Montréal. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P58/3.1_agricultureurbaine-vdm.pdf.

Voghel Robert, M-È. (2014). *Quel(s) rôle(s) pour l'agriculture urbaine à Montréal-Nord : perceptions et vision des résidents* [rapport de maîtrise, Université du Québec à Montréal et Institut National de Recherche Scientifique]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2441/>.

Wegmuller, F. (2010). *Agriculture urbaine pour un développement durable par les jardins communautaires à Montréal : multifonctionnalité, système organisationnel et dynamique des acteurs* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/6004/1/vertigo-10445.pdf>.

Weissman, E. (2015). Entrepreneurial endeavors: (re)producing neoliberalization through urban agriculture youth programming in Brooklyn, New York. *Environmental Education Research*, 21(3), 351-364. <https://doi.org/10.1080/13504622.2014.993931>.

White, M. M. (2011). Sisters of the Soil: Urban Gardening as Resistance in Detroit. *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts* 5(1), 13-28. <https://doi.org/10.2979/racethmulglocon.5.1.13>.

Yemini, M., Engel, L. et Ben Simon, A. (2023): Place-based education – a systematic review of literature. *Educational Review*. <https://doi.org/10.1080/00131911.2023.2177260>.